LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 58 | Nuageux avec averses. Maximum 5 **(détail en page 6)** | Montréal, vendredi 11 mars 1983 | (Côte-Nord, **45 cents**; Nouveau-Brunswick, **50 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

RENAUD-BRAY

même le dimanche

(de 9 heures à 19 heures)

Au 5219 Côte-des-Neiges (tél.: 342-1515)

La SSJB se prépare à faire la lutte aux députés fédéraux

M. Gilles Rhéaume

par Pierre O'Neill

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se prépare à faire la lutte aux libéraux fédéraux lors des prochaines élections générales.

Cette question est au coeur des débats du congrès général de trois jours qui a débuté hier soir à l'hôtel Méridien du complexe Desjardins à Montréal. Les quelque 200 délégués aborderont ce thème ce soir à l'occasion des travaux en ateliers puis reprendront les discussions, demain matin, en assemblée plénière.

Une première fois, l'automne dernier, la direction de la SSJB de Montréal a soumis l'idée à la consultation des membres de ses 28 sections. Et, les participants se sont majoritairement prononcés en faveur de « la présence d'une force indépendantiste sur la scène fédérale et d'un appui aux candidats d'un parti indépendantiste ».

Les informations recueillies ces derniers jours par Le DEVOIR indiquent que les membres du conseil général, instance suprême du mouvement entre les congrès, sont pour la plupart favorables à une participation active de la SSJB-M dès les prochaines élections générales et ils pourraient avoir une influence déterminante sur le comportement des congressistes.

Le président général du mouvement, M. Gilles Rhéaume, estime pour sa part que la présentation de candidats indépendantistes lors des prochaines élections fédérales est souhaitable pour deux principales raisons: se débarrasser des députés libéraux fédéraux du Québec et faire de la Chambre des communes une tribune privilégiée du mouvement indépendantiste. M. Rhéaume reconnaît néanmoins qu'il s'agit là d'une « arme à deux tranchants » et que cette aventure comporte également sa part de risques. C'est pourquoi, il attendra que les tenants du pour et du contre se soient exprimés avant d'amener le congrès du week-end à trancher la question. Quant à la forme que pourrait prendre cette lutte à finir contre les libéraux fédéraux du Québec, le président de la SSJB-M n'écarte aucune hypothèse. Ainsi, il n'a pas d'objection à une aile fédérale du PQ où à la formation d'un bloc québécois autonome, dans la mesure où l'on aura l'assurance que tous les candidats seront d'authentiques indépendantistes. A cet égard, il croit que le choix des candidats pourrait être confié à la SSJB-M ou encore à l'éventuel Rassemblement des indépendantistes.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est la plus riche des douze sociétés nationales qui forment le Mouvement national des Québécois et avec des revenus annuels de près de $1 million, elle a les moyens relatifs de se lancer dans l'action politique concrète. En 1978, la SSJB-M a

Voir page 10: SSJB

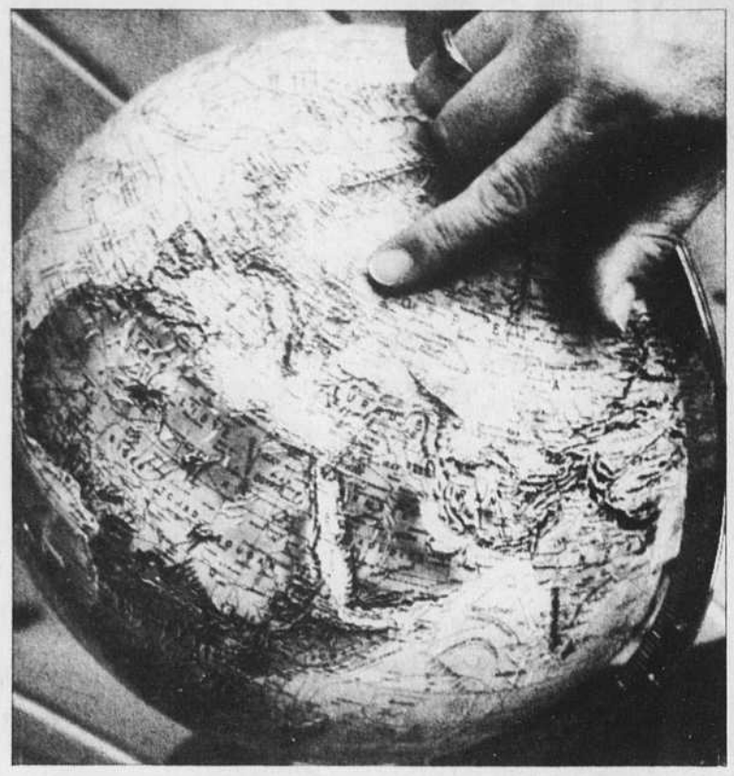

Vacances-voyages

Sous le thème « planifier son temps libre », LE DEVOIR propose aujourd'hui un cahier spécial de vacances-voyages préparé par Marie Laurier, avec l'aide de collaborateurs réguliers aux pages touristiques du journal.

Au sommaire:

☐*Paris en toute liberté* / **page 11**

☐*Bas-Saint-Laurent et Gaspésie* / **page 12**

☐*Montréal et ses points d'intérêt* / **page 13**

☐*Charlevoix, l'été, en famille*; *L'autobus, moyen sécuritaire de visiter le Canada* / **page 14**

☐*Les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre* / **page 15**

☐*Partir en douce...à bicyclette*; *Un choix varié d'auberges au Québec* / **page 16**

☐*Une destination lointaine: l'Amazonie péruvienne* / **page 17**

Faisant fi du Traité sur le droit de la mer

Washington proclame une zone de 200 milles

WASHINGTON (AFP-LE DEVOIR) — Les États-Unis ont proclamé unilatéralement hier une zone économique exclusive de 200 milles marins (environ 365 km) affirmant ainsi leur totale souveraineté sur les ressources disséminées dans plus de 10 millions de km carrés au fond des mers.

Cette proclamation, à effet immédiat, faite par le président Ronald Reagan, constitue un véritable camouflet aux 120 pays qui ont signé en décembre dernier la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Washington.

La décision du gouvernement Reagan permettra aux États-Unis d'appliquer leur souveraineté sur toutes les ressources minérales, énergétiques et halieutiques qui se trouvent dans une zone de 200 milles marins autour de leurs côtes, comme autour des territoires américains dans l'océan Pacifique (îles Hawaï, Guam, Samoa, îles Aléoutiennes, archipel des Mariannes, etc.) et dans les Caraïbes (Porto Rico).

À Ottawa hier soir, on ne cachait pas la déception provoquée par la décision américaine que l'on interprète comme un rejet pur et simple de la Convention sur le droit de la mer. Cette Convention, pour laquelle le Canada s'était allié au groupe de 77 non-alignés pour y rallier les grands pays industrialisés, apportait quelque certitude sur le droit de la mer. L'administration Reagan se soustrait à cette certitude et laisse ses partenaires dans la vague. On s'attend à ce que la décision américaine fasse tache d'huile et soit imitée par les gouvernements européens, à l'exception de la France.

De source autorisée, on précisait que cette décision n'affecte pas les négocia-

Voir page 10: Washington

Lentement mais sûrement, sous l'effet d'une température à la hausse, les glaces fondent sur le fleuve Saint-Laurent ainsi que sur la Voie maritime, comme en fait foi cette photo prise hier à la hauteur de Saint-Lambert. C'est ainsi que la section Montréal-Lac Ontario sera ouverte au trafic maritime à compter du 31 mars, a-t-on annoncé hier. En revanche, à cause de retards dans des travaux de construction à Welland, le canal n'y ouvrira ses écluses que le 5 avril, et encore le trafic ne s'y fera-t-il qu'à sens unique pour un certain temps. (Photo Jacques Grenier)

Reagan plaide en faveur d'une aide accrue au Salvador

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a demandé hier au Congrès un important effort financier pour arrêter l'« offensive communiste » en Amérique centrale, tout en évitant un engagement direct des États-Unis sur le terrain.

« La sécurité des États-Unis est en jeu », a déclaré le président Reagan dans un discours prononcé devant une association d'hommes d'affaires. Il a directement accusé les stratèges soviétiques de fomenter la subversion dans la région, dans le but de limiter les capacités d'agir des États-Unis dans l'ensemble du monde.

Voir page 10: Reagan

Le chômage parmi nous

Même avec la meilleure volonté du monde, et une persévérance exceptionnelle, la recherche d'un emploi relève maintenant d'un exploit hors du commun. Paule des Rivières a pénétré, récemment, les réseaux officiels d'aide aux demandeurs d'emploi et les a trouvés, forcément, loin de leur objectif.

par Paule des Rivières

Les réseaux officiels ne répondent plus

QUÉBEC — « Les Centres d'emploi sont le dernier endroit susceptible de vous fournir un travail. Si vous n'aimez pas perdre votre temps, passez votre chemin ».

C'est le conseil que donne Lise Mailloux, âgée de 24 ans, étudiante en formation professionnelle et scolaire à l'Université du Québec à Montréal, au terme d'un stage de 40 jours dans un des 166 centres Travail-Québec du gouvernement, comme agent (conseiller) en main-d'oeuvre.

Ce court stage apparemment banal a marqué un point tournant dans ses études, parce qu'il a refroidi l'idée d'entraide qu'elle associait jusque-là à son futur travail, « si j'en ai un ». « J'ai perdu mes illusions », résume-t-elle.

Elle s'en explique plus longuement lors d'un entretien récent, chez elle. « Tout d'abord il n'y a pas d'emplois. Il n'y en a pas. Nous recevions un maximum de trois ou quatre appels d'employeurs par semaine. Et tout notre travail se limitait à une histoire de remplissage de papiers et de formulaires. »

Une bonne partie de ces « tâches administratives » est reliée aux programmes d'aide à l'emploi du gouvernement du Québec, qui accaparent actuellement toute l'activité des centres Travail-Québec.

L'un de ces programmes permet aux assistés sociaux du Québec de participer à des travaux durant 20 semaines, question de pouvoir s'inscrire par la suite à la Commission de l'assurance-chômage (qui exige un minimum de 20 semaines de travail) et de refiler une partie du fardeau financier au gouvernement fédéral.

Dans la foulée de la toute nouvelle collaboration fédérale-provinciale, il s'agit d'un programme conjoint pour lequel le ministère de M. Lloyd Axworthy a mis $ 170 millions au Québec et le ministère de M. Pierre Marois $ 56 millions. Fait inédit, les formulaires sont disponibles à la fois dans les Centres d'emplois du Québec et dans ceux marqués de la feuille d'érable. Cependant, Relais ne démarre pas au Québec. Jusqu'à présent, un seul projet a reçu le feu vert, présenté par Pêches et Océans Canada. Cela représente $ 1 million alors qu'en Ontario $ 11 millions ont été octroyés. À Québec, on assurait il y a quelques jours que les 622 projets « rentrés »

Voir page 10: Réseaux

Un rapport du Conseil du bien-être social sur la famille

Conserver les allocations universelles et abolir les exemptions pour enfants

par Michel Vastel

OTTAWA — Le Conseil national du bien-être social demande au gouvernement de ne pas toucher aux allocations familiales mais d'abolir plutôt l'exemption fiscale pour enfants à charge et d'en redistribuer le coût — plus de $2 milliard — aux familles les plus pauvres qui reçoivent le crédit d'impôts pour enfants.

Dans un rapport d'une cinquataine de pages sur « Les programmes fédéraux pour les familles avec enfants », soumis cette semaine au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, le Conseil se lance dans une longue apologie du régime universel d'allocations familiales, critique le caractère régressif de l'exemption fiscale et recommande de renforcer les bénéfices destinés aux familles démunies.

Le rapport, préparé depuis 18 mois mais publié cette semaine pour contribuer au débat national lancé l'automne dernier au sein du cabinet, fait ainsi le point sur les trois programmes destinés aux familles avec enfant et coûtant $4.19 milliards en 1983 :

■ les allocations familiales — $1.64 milliard distribués à 3.6 millions de familles ayant 6.7 millions d'enfants de moins de 18 ans — constituent une mesure progressiste puisqu'elles sont imposables et représentent ainsi un bénéfice net — pour une famille de deux enfants — variant de $684 à $380. Le programme — comme le régime de pensions — fait partie du « contrat social canadien » estime le Conseil et la remise en cause de son universalité conduirait à l'effondrement, à long terme, de toute la sécurité sociale;

■ le crédit d'impôts pour enfants — distribué à 2.5 millions de familles ayant 5 millions d'enfants — est réservé dans sa totalité ($343 par année) aux familles ayant un revenu inférieur à $26,330 et diminue progressivement pour disparaître dans les familles jouissant d'un revenu de plus de $40,050. Son caractère sélectif devrait être renforcé, selon le Conseil, en abaissant le plafond du revenu des bénéficiaires de $26,000 à $21,000 par année, soit les deux tiers du revenu familial moyen au Canada et 1.16 fois le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes;

■ l'exemption fiscale de $710 par en-

Voir page 10: Conserver

Pour l'heure, aucun amendement à la Charte de la langue française

Godin annonce une commission pour l'automne

par Jean-Pierre Proulx

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, a annoncé hier la convocation, l'automne prochain, d'une commission parlementaire pour débattre la langue des communications entre institutions anglophones et l'affichage public.

On avait fait courir le bruit de l'annonce de modifications à la Charte de le langue française. Rien de tel ne s'est produit. Les membres de l'Association des conseils en francisation du Québec à qui M. Godin s'adressait hier, ont été visiblement déçus.

M. Godin a néanmoins annoncé des amendements au règlement de la Commission de toponymie. La Commission, a-t-il expliqué, aura dans les municipalités à majorité anglophone, non pas le mandat de franciser la toponymie mais « d'officialiser » les noms qui appartiennent à l'héritage du milieu. Dans les autres municipalités, il reviendra aux élus locaux de prendre les décisions qui les intéressent.

Cela dit, le ministre n'a pas voulu hier s'engager plus à fond au sujet des « ambiguïtés à clarifier » touchant les institutions anglophones. Les « travaux se poursuivent », a-t-il simplement indiqué. On n'a donc pas pu savoir son « penchant » à propos, par exemple, de l'affichage public.

Il a cependant été plus précis sur l'accès aux ordres professionnels. Il a dit souhaiter que les diplômés des écoles anglo-québécoises puissent y accéder sans test. Seuls les étrangers auraient à faire la preuve de leur compétence linguistique devant, non plus l'Office de la langue française, mais devant les ordres professionnels eux-mêmes. C'est ce qui se fait dans plusieurs Etats américains ou au Manitoba, a indiqué M. Godin.

Pour l'heure cependant, il s'agit d'un sujet de réflexion que du reste, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, avait déjà proposé, il y a plusieurs mois. En attendant, les tests de l'Office, dorénavant révisés, continuent de s'appliquer. Les épreuves de validation ont montré que 73 % des infirmiers et infirmières les avaient réussis du premier coup contre 52 % pour les anciens et 56 % des auxiliaires infirmiers contre 37 % pour les anciens, a indiqué le ministre.

Le ministre a d'autre part fait précédé ses conclusions plus concrètes de réflexions à caractère général qui visaient à mettre en perspective le processus de francisation en cours. L'anglicisation du Québec s'était fait en douce à travers des décisions prises en privé dans les milieux d'affaire, a-t-il rappelé. Elle ne faisait pas la manchette et on ne mettait pas de photos à la une. Elle s'est faite dans le silence.

Mais la francisation du QuÉbec se fait, elle, sous l'empire d'une loi à travers des organismes mandatés pour ce faire qui permettent la centralisation du mécontentement des « francisés ». Mais ce faisant, le dialogue peut s'amorcer. Les débats peuvent avoir lieu démocratiquement, a dit en substance le ministre..

L'objectif du débat en cours est clair pour le ministre: il s'agit d'établir un équilibre entre le processus de francisation et la sauvegarde des droits de la minorité. M. Godin veut, dans les meilleurs délais, signer« la paix des braves ».

Le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, qui assistait à la conférence, s'est pour sa part dit « encouragé par l'expression de la volonté du gouvernement de renouer le dialogue ». Il a notamment salué la décision relative à la toponymie.

Voir page 10: Godin

Un diplomate US expulsé d'URSS pour espionnage

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le département d'État américain a confirmé hier la décision des autorités soviétiques d'expulser M. Richard Osborne, premier sécrétaire à l'ambassade des États-Unis à Moscou. On se refuse à tout commentaire sur le motif de l'expulsion.

M.Osborne est en poste à Moscou depuis le mois d'août 1982. Selon un communiqué de la Sécurité d'État soviétique (KGB) diffusé hier par l'agence Tass et publié le même jour par l'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, M.Osborne aurait été pris en flagant délit le 7 mars dernier à Moscou alors qu'il opérait avec un poste radio d'espionnage.

M.Osborne, déclare le communiqué, s'est alors vu confisquer un ensemble d'appareils portatifs à usage spécial pour la transmission de renseignements via les satellites américains de télécommunications « Marisat », ainsi que des notes rédigées de sa main sur des feuilles de papier soluble dans l'eau prouvant ses activités d'espionnage.

Selon la formule habituelle, le communiqué justifie la mesure frappant M.Osborne en déclarant qu'il s'était livré à des activités incompatibles avec son statut diplomatique.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on observe que les expulsions frappant des diplomates étrangers en poste à Moscou interviennent presque toujours comme mesure de rétorsion lorsque des représentants soviétiques à l'étranger se font expulser.

On relève cependant dans ces mêmes milieux que l'expulsion, en février 1982, du général soviétique Vassili Chitov, attaché militaire à Washington, n'a apparemment pas été suivie d'une mesure analogue de la partie soviétique.

La dernière expulsion connue d'un diplomate occidental en poste en URSS, avant la mesure qui vient de frapper M.Osborne, avait été celle du capitaine Alexander Bruce Richardson, attaché naval britannique, qui avait quitté Moscou le 23 décembre 1982. Elle faisait suite à l'expulsion pour espionnage du capitaine Anatoli Zotov, attaché naval de l'URSS en Grande-Bretagne.

La presse soviétique a dénoncé à plusieurs reprises ces derniers temps les activités de la CIA acusée de viser à déstabiliser les régimes établis dans les pays de l'Est, notent les observateurs.

L'expulsion de M.Osborne s'ajoute à la longue liste des affaires d'espionnage ayant opposé à ce jour Soviétiques et Américains.

En septembre 1978, rappelle-t-on, l'URSS avait accusé les États-Unis d'utiliser leur ambassade à Moscou à des fins d'espionnage. Quelques semaines auparavant, Washington avait révélé la découverte d'installations d'écoutes électroniques soviétiques dans les sous-sols de cette même ambassade.

Un an plus tôt, les États-Unis avaient protesté officiellement contre le bombardement par micro-ondes de leur ambassade dans la capitale soviétique.

Le périple du pape: succès populaire, échec politique

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le 17e voyage apostolique du pape qui vient de parcourir 24,000 km dans huit pays d'Amérique centrale et des Caraïbes s'est avéré un succès populaire mais aussi un échec politique, en dépit des immenses espoirs soulevés sur le passage du Saint Père, estiment les observateurs.

Jean-Paul II lui-même, dans l'avion qui le ramenait hier à Rome, après son séjour de 10 heures à Haïti, s'est borné à déclarer aux journalistes: « Vous avez probablement beaucoup de questions à poser. Probablement la plupart de ces question portent en elles-mêmes leurs réponses. Il y a eu dans ce voyage beaucoup d'autres choses qui demandent réflexion et qui doivent être éclaircies. Je pense maintenant que pour vous maintenant la réalité de l'Amérique centrale est plus proche. Pour moi, ça a été une grande expérience et j'y retournerais avec intérêt ».

Cette brève déclaration faite, le pape, prétextant la fatigue du voyage, a pris congé des représentants de la presse au lieu de répondre à chacun d'eux comme il le faisait en semblable occasion.

Le succès populaire a égalé ceux des autres voyages déjà effectués par le chef de l'Eglise en Amérique latine. Partout, le pape a réuni des foules dépassant le demi-million de fidèles, dont beaucoup avaient souvent franchi de longues distances pour venir le voir.

On pense notamment à ces pauvres gens, venus à pied d'un village à 20 km de Leon, au Nicaragua, et qui furent refoulés à leur arrivée dans la ville « par mesure de sécurité », alors qu'il s'agissait de la ville sandiniste par excellence.

A ces quelque 20,000 personnes, qui s'étaient réunies sur la grand'place de Granada (entre Guatemala et Quezaltenango) et agitaient des drapeaux au passage de l'hélicoptère du pape dans le vain espoir, qu'en les voyant, Jean-Paul II demanderait au pilote de poser son appareil, ne serait-ce que quelques minutes, au milieu de Granada, pour les saluer.

On songe aussi à ces milliers de petits miroirs agités sous le grand soleil, comme autant de signaux de bonne chance, au passage de l'avion papal de Costa Rica au Salvador. Ou encore à ces vaillants qui, trois soirs durant, à San Jose de Costa Rica, se sont pressés de l'aéroport à la nonciature sur le parcours du pape, de retour d'une de ses tournées extérieures.

Quant aux échecs d'ordre politique, ils étaient certes pressentis mais, dans l'entourage du pape, on ne s'attendait pas qu'ils prennent cette dimension d'hostilité ouverte. Sur la foi du témoignage populaire, on continuait à croire à un miracle, qui n'a pas eu lieu.

Après la messe-rencontre politique de Managua vendredi dernier au cours de laquelle des manifestants prosandinistes ont violemment contesté le pape, un des familiers du souverain pontife, réaliste de nature, a pu dire avec une certaine satisfaction: « Eh bien maintenant, on sait au moins à quoi s'en tenir. On sait où on en est ».

Au Salvador, alors que le délire populaire se déchaînait derrière une barrière de soldats en tenue léopard, M-16 au poing, sous le raffut des hélicoptères qui couvraient le chant des cantiques, les combats dans les zones d'opération faisaient rage.

Au Guatemala, Jean-Paul II est arrivé le surlendemain de l'exécution de six jeunes « subversifs » dont il avait demandé la grâce au président Efrain Rios Montt par l'intermédiaire de son nonce. A ce camouflet, le président guatémaltèque ajoutait l'hypocrisie d'un accueil officiel spectaculaire alors que son gouvernement annonçait de nouvelles mesures contre la subversion.

Enfin, il a fallu au pape se défendre de certaines tentatives de récupération de sa visite par les pouvoirs en place.

Euromissiles: la riposte de Moscou sera « efficace »

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a brandi hier la menace d'une risposte « opportune et efficace » au déploiement de missiles américains de moyenne portée en Europe occidentale, prévu à partir de fin 1983 en cas d'échec des négociations américano-soviétiques de Genève.

La menace soviétique a été formulée par le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la Défense, qui a accusé les États-Unis de « faire traîner les négociations (de Genève) pour gagner du temps d'ici à la fin de l'année et commencer ensuite à déployer leurs missiles de portée moyenne en Europe occidentale ».

« S'il en est ainsi, l'Union soviétique saura donner une réponse opportune et efficace. Que nul n'en doute. Nous avons les nerfs solides et suffisamment de forces pour défendre nos intérêts et ceux de nos amis », a déclaré le maréchal Oustinov, dans un discours prononcé à Mourmansk (nord de l'URSS).

Les propos du ministre soviétique de la Défense font suite aux déclarations faites mercredi à Rome par M. Vadim Zagladine, directeur-adjoint des affaires internationales au comité central du PC soviétique, sur un éventuel déploiement de missiles soviétiques équivalents aux Pershing-2, à proximité des États-Unis.

L'URSS, a souligné le maréchal Oustinov, « ne peut accepter et n'acceptera jamais » l'option zéro américaine (démantèlement des fusées soviétiques de moyenne portée braquées sur l'Europe contre non-déploiement des Pershing-2 et missiles de croisière en Europe occidentale), car elle vise au « désarmement unilatéral de l'Union soviétique ».

Le maréchal Oustinov a dénoncé les « plans agressifs globaux » et « l'antisoviétisme effrené, élevé au rang d'une politique d'État » des États-unis et leurs « plans aventuristes de déclenchement d'une guerre nucléaire dans l'espoir de remporter une victoire ». D'où, selon le ministre, le « blocage évident » par Washington « des négociations sur les problèmes vitaux de l'humanité ».

« Si les pourparlers de Vienne et de Genève piétinent, l'unique raison en est l'absence d'une volonté égale chez nos partenaires aux négociations, le refus obstiné de la partie occidentale de rechercher des solutions mutuellement acceptables », a poursuivi le maréchal Oustinov.

»Si les États-Unis et leurs partenaires de l'OTAN manifestaient une objectivité élémentaire, la moindre disposition à prendre en compte les intérêts de l'autre partie et à agir conformément au principe de l'égalité et de la sécurité égale, le succès des négociations serait garanti », a-t-il dit.

L'administration Reagan tente d'effacer le Sewergate

WASHINGTON (AFP) — Ce qui avait commencé il y a trois mois comme une querelle à caractère constitutionnel autour de l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (EPA) s'est peu à peu transformé en scandale embarrassant pour la Maison-Blanche et vient de provoquer la démission de la responsable de l'agence.

La controverse autour de l'EPA avec ses révélations successives, ses accusations de mauvaise gestion, de manipulation de fonds à des fins politiques, de parjures de hauts fonctionnaires et de destruction de documents avait tout pour déboucher sur un « scandale » politique. Certains journaux américains ont même baptisé cette affaire le « Sewergate », en référence au scandale du Watergate (sewer signifie égout).

La Maison-Blanche était de plus en plus sur la défensive devant ce flot d'accusations et l'on parlait depuis quelque temps avec insistance de la démission de l'administratrice de l'agence, Mme Anne Burford, devenue le « symbole » de la controverse. Celle-ci s'est produite mercredi.

Au-delà des péripéties, le débat porte en fait sur la politique en matière d'environnement du gouvernement du président Ronald Reagan, accusé de vouloir affaiblir la réglementation anti-pollution qu'il considère souvent comme un obstacle à la libre entreprise et soupçonné d'être plus sensible au bien-être des entreprises qu'à la santé du public.

Depuis longtemps les écologistes se plaignaient de la réduction des crédits et des effectifs de l'agence après l'arrivée au pouvoir du président Reagan, mais l'affaire n'a véritablement éclaté qu'à la fin de l'année dernière lorsqu'une sous-commission de la Chambre des représentants se vit refuser par l'EPA la communication de certains documents.

La commission s'intéressait à la gestion d'un superfonds de $1.6 milliard, créé en 1980 par le Congrès après la découverte à Love Canal, dans une zone résidentielle, de déchets extrêmement toxiques. Ce fonds est destiné à la décontamination de ce genre de décharges de produits chimiques de rebut.

Arguant que la divulgation des documents réclamés risquait de compromettre les poursuites en cours contre les pollueurs, Mme Burford avait, sur l'ordre du président Reagan, refusé de les remettre au Congrès. La Chambre des représentants avait répliqué avec vigueur en assignant Mme Burford en justice pour « outrage au Congrès ». C'était la première fois qu'un fonctionnaire de son rang faisait l'objet de cette procédure, qui pouvait lui valoir jusqu'à un an de prison.

La querelle constitutionnelle sur l'« outrage » au Congrès et les pouvoirs respectifs du législatif et de l'exécutif fut cependant rapidement éclipsée par une série de « révélations », dont la plupart n'ont d'ailleurs pas été prouvées.

Les accusations se multiplièrent: destructions de certains documents demandés par le Congrès, faux témoignages de fonctionnaires de l'EPA devant des commissions du Congrès, collusions avec l'industrie chimique, utilisation des fonds pour avantager les candidats républicains (le parti du président Reagan) lors des législatives de novembre dernier, en faisant nettoyer des dépôts situés dans leurs circonscriptions, entre autres.

Six sous-commissions de la Chambre et une du Sénat, sans compter la Sûreté fédérale (FBI), ouvrirent des enquêtes sur l'EPA, où l'on assista rapidement à une série de limogeages.

Mme Burford, 40 ans, ancienne avocate d'affaires surnommée la « reine de glace » par la presse à cause de sa réputation de froideur et de poigne, avait toujours été soutenue par le président Reagan, même si son entourage semblait de plus en plus considérer qu'elle était devenue « gênante ». Elle a finalement présenté sa démission au président mercredi « pour mettre fin à la controverse et à la confusion ».

Quasi simultanément, la Maison-Blanche revenait sur son refus antérieur et acceptait de remettre au Congrès les documents qu'il réclamait sur la gestion de l'EPA.

La démission de Mme Burford et le geste de bonne volonté de la Maison-Blanche ne semblent toutefois pas avoir désarmé les critiques de l'EPA. « L'enquête continue, la saga ne fait que commencer », a déclaré le représentant démocrate de Georgie, M. Elliott Levitas, président d'une des commissions d'enquête.

Suharto réélu par acclamation

DJAKARTA (AFP) — L'homme fort de l'Indonésie depuis 17 ans, le général Suharto (61 ans) a été réélu par acclamation président de la République, sans surprise, hier matin par l'Assemblée consultative (MPR) pour un quatrième et probablement dernier mandat de cinq ans.

Les observateurs ne s'attendent pas à des changements notables en politique étrangère, le général Suharto ayant récemment exclu une rapide reprise des relations diplomatiques avec la Chine rompues en 1967 à la suite de la tentative de coup d'État attribuée aux communistes de 1965 qui a permis l'arrivée au pouvoir de Suharto, le fondateur de « l'ordre nouveau ».

Le seul défi que devra relever le général Suharto à qui l'Assemblée vient de décerner le titre de » père du développement » se situe sur le plan économique. L'Indonésie (153 millions d'habitants), premier pays exportateur de pétrole d'Asie, est gravement touchée par la crise pétrolière.

Le général Suharto était le seul candidat à la présidence et son élection attendue s'est faite comme par le passé à l'unanimité des cinq groupes représentés à l'Assemblée. Le président a laissé entendre en juillet dernier que ce serait son dernier mandat et que la génération de 45 (celle de l'indépendance) devait laisser la place « aux jeunes ».

Il n'a eu aucune opposition, à part celle du petit groupe clandestin de la Pétition des 50 composé d'intellectuels, de généraux à la retraite et d'anciens ministres, à la quatrième réélection du général Suharto.

Les partis de gauche, socialiste et communiste, sont interdits en Indonésie depuis la répression anti-communiste des années 65 qui a fait plus de 500,000 morts.

Un autre général, Umar Wirahadikusumah, 58 ans, sera élu aujourd'hui — il est aussi le seul candidat — à la vice-présidence.

La Cisjordanie encore troublée

TEL-AVIV (Reuter) — Après Bethléem la veille, l'ancien président américain Jimmy Carter a rencontré hier des responsables palestiniens dans la bande de Gaza pour sa deuxième journée dans les territoires occupés où les troubles se poursuivent.

Des jeunes Palestiniens ont lapidé des véhicules israéliens dans plusieurs villes de Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Les autorités d'occupation ont répliqué en fermant des établissements scolaires dans quatre villes. Des gaz lacrymogènes ont été utilisés pour disperser de jeunes manifestants.

Un couvre-feu a été instauré dans le souk de Naplouse et dans trois camps de réfugiés pour tenter de contenir la vague de violence actuelle.

La venue de M. Carter à Bethléem avait provoqué mercredi la plus violente manifestation depuis plusieurs mois de la part des nationalistes palestiniens. Ils reprochent à l'artisan des accords de Camp David de n'avoir pas approuvé l'autonomie totale des territoires occupés.

L'ancien président s'est entretenu hier avec M. Rachad Shawa, Palestinien modéré, ancien maire de Gaza, qui avait été destitué l'an passé par les Israéliens pour avoir refusé de coopérer avec les autorités d'occupation. M. Carter s'est abstenu de toute déclaration à l'issue de son entrevue avec M.Shawa.

À l'occasion de la venue de M. Carter, des jeunes Palestiniens ont brûlé des pneus dans les principales rues de Gaza. Des slogans favorables à l'OLP, d'autres condamnant M. Shawa pour avoir accepté de le rencontrer avaient été peints sur les murs.

Auparavant, l'ancien président avait également rencontré M. Jamil al-Amla, dirigeant de la Ligue de village d'Hébron, organisation soutenue par les Israéliens.

Par ailleurs, la radio israélienne a rapporté que la commission des implantations de l'agence juive envisage de proposer prochainement la construction d'une ville juive sur une colline surplombant Naplouse, la principale agglomération des territoires occupés.

Selon la radio, la commission proposerait tout d'abord l'installation d'une colonie qui serait ensuite aggrandie pour devenir une ville.

Elle souhaiterait en outre que la commission ministérielle chargée des implantations étudie des propositions pour la création de six nouvelles colonies de peuplement juives en Cisjordanie.

L'intelligentsia de l'Est face à une répression accrue

PARIS (AFP) — Procès et arrestations en URSS, perquisitions et expulsions en Hongrie, menaces en Pologne, tracasseries en Roumanie, avertissements en Yougoslavie: l'intelligentsia des pays de l'Est se heurte depuis quelque temps à une répression accrue.

À l'avènement au Kremlin de M. Youri Andropov, précédé d'une réputation d'« intellectuel », l'intelligentsia soviétique avait caressé un moment l'espoir de voir se desserrer le carcan qui l'étouffait.

Ces espoirs ont vite été déçus, la répression en URSS ayant plutôt tendance à se développer depuis cette date: arrestation du caricaturiste Vyatcheslav Sissoiev, condamnation (à grand renfort de publicité) du mathématicien Valery Senderov à 7 ans de camp et 5 ans de relégation pour activités antisoviétiques et de la poétesse Irina Ratouchinskaia à 7 ans de camp et 5 ans d'exil pour agitation et propagande antisoviétiques, nouvelles brimades contre l'académicien exilé Andrei Sakharov.

Tous ceux-là étaient des dissidents, mais ils ne sont pas les seuls à être sur la sellette, l'intelligentsia conformiste et les intellectuels marxistes étant eux aussi soumis à d'incessantes tracasseries.

En même temps paraissaient dans les journaux soviétiques des critiques et mises en garde répétées contre les intellectuels en général, coupables de manquer de rigueur idéologique, et notamment contre les metteurs en scène de théâtre, accusés de ne présenter que les « aspects négatifs » de la vie soviétique.

En Pologne, c'est à un véritable « réglement de comptes » entre l'intelligentsia et le pouvoir du général Jaruzelski que l'on a assisté récemment. L'Association des écrivains polonais (ZLP) a été mise en demeure par les écrivains membres du parti de remanier en profondeur sa direction, faute de quoi elle serait dissoute comme l'ont été avant elle l'Association des journalistes et celle des acteurs.

Le général Jaruzelski lui-même est entré en lice pour pourfendre « certains milieux intellectuels » coupables d'être « hostiles » au pouvoir et de poursuivre des activités « destructrices » et « aventurières ». Il a brandi la menace de « mesures administratives » pour mater les écrivains et artistes qui boudent ouvertement le pouvoir, mais promis de faire « preuve de patience et de pondération » à l'égard de ceux qui s'étaient laissés entraîner hors du droit chemin par »naïveté » et qui rentreraient dans le rang.

Aussitôt après éclatait un scandale politique autour de l'Association des écrivains avec la mise en circulation d'une fausse lettre exprimant des prises de position extrémistes, attribuée au président de l'association M. Jan Jozef Szczepanski qui en a vigoureusement rejeté la paternité. Ce faux aurait joué un rôle déterminant dans la prise de position des écrivains du parti contre la direction de la ZLP.

L'épreuve de force est aussi engagée entre l'intelligentsia yougoslave et le pouvoir, bien que ce dernier s'en défende.

Après la condamnation en 1981 du poète Gojko Djogo à deux ans de prison pour un recueil jugé « offensant » pour Tito, les écrivains de Belgrade avaient fondé un comité pour la protection des libertés artistiques. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'ils se voient catalogués parmi les « ennemis du pays ».

C'est surtout la hantise du « nationalisme », bête noire du pouvoir, qui pousse les dirigeants yougoslaves à sévir contre ceux qu'ils estiment coupables d'encourager par leurs oeuvres de tels sentiments. « Anti-communisme » et « attaques contre le révolution » sont également reprochés à certains auteurs.

La Hongrie, pourtant considérée comme le plus « libéral » des pays de l'Est, s'est elle aussi attaquée récemment à ses intellectuels. Ainsi la « boutique samizdat » installée dans l'appartement de M. Laszlo Rajk, fils de l'ancien ministre de l'Intérieur exécuté en 1949 puis réhabilité, a été fermée en janvier par la police, qui a expulsé des lieux M. Rajk et posé les scellés sur l'appartement. Dans cette « boutique » étaient vendues un soir par semaine des publications échappant à la censure.

En Tchécoslovaquie, plusieurs procès sont en préparation, mais le dramaturge Vaclav Havel a été libéré pour raisons de santé.

guérin
l'éditeur qui édite

Les verbes en un clin d'oeil

Jean-Marie Laurence

avec la collaboration de Jocelyne Henri

ISBN-2-7601-0303-X — 204 p. (cartonné) 4,50$

Synthèse des structures et du fonctionnement des formes verbales qui épargnera aux usagers de la langue une foule de recherches et de vérifications fastidieuses. Cet ouvrage traite des mécanismes du verbe; des verbes fondamentaux, irréguliers, usuels — 3e groupe, défectifs; des formes de la conjugaison; des tableaux de conjugaison; de l'accord du verbe avec le sujet; de l'accord du participe passé; de la concordance des temps. On y retrouve, à la fin, un index de verbes des plus complets.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

Les béatitudes, hier et aujourd'hui

Un article de Julien Harvey, à paraître dans le cahier spécial sur la **Religion,** le jeudi 31 mars prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1

CLUB DE RELATIONS INTERNATIONALES

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE DANS UN MONDE EN PÉRIL

XVIe CONGRÈS ANNUEL

le 11 et 12 MARS

Université de Montréal

Vendredi 11 mars 1983
Université de Montréal
2900 boul. Édouard-Montpetit
Pavillon Principal, Salle M 415
19h30, Conférence d'ouverture et vin d'honneur
par Dr. Michel Bourely

Samedi 12 mars 1983
Pavillon Lionel Groulx
Université de Montréal
3200 rue Jean Brillant, amphithéâtre D 0305
Université de Montréal
MM. Kimon Valaskakis, Michel Gaucher, Jean Guillemette, Professeur Serge Pichette, Louis Sabourin, Professeur William C. Graham.
Conférence et clôture et banquet.

Samedi 12 mars 1983
20h00 Salon gris et or, Hôtel Ritz Carlton
1228 rue Sherbrooke Ouest
par: **Dr. Assad Omer**
Division de la technologie
Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNNCED), Genève, Suisse.

Tél.: (514) 737-1877 — 392-6782

L'affaire des 148 enseignants de Lignery expulsés de leur syndicat

La tension monte dans le prétoire et l'audition est ajournée

par Bernard Morrier

Dans l'étude de la requête pour injonction interlocutoire demandée par quelque 148 professeurs qui prétendent avoir été expulsés de leur syndicat, l'Association des professeurs de Lignery, pour s'être conformés à la Loi 111, la tension a monté à un point tel hier qu'une enseignante ne pouvant retenir ses larmes a du même coup provoqué un bref ajournement de l'audition.

Il faut dire aussi que ce témoin, Mme Fernande Montpetit, représentante syndicale à l'école Tourterelle, à Brossard, a été littéralement bombardé de questions assez rudes de la part du procureur des 148, Me René Paquette.

Mme Montpetit, qui dit être en congé de maladie pour cause de stress, avait d'ailleurs peine à cacher sa réticence à répondre à ces questions et les mots « je ne me souviens pas » ont été le leitmotiv de son témoignage.

On a cependant pu apprendre d'elle que, lors d'une assemblée du syndicat, le 1er février, elle avait été amenée à pointer du doigt des enseignants « dissidents », parce qu'on lui avait demandé de le faire. Elle s'est bien défendue cependant d'avoir traité qui que ce soit de « scab ».

Chargée par ailleurs d'une ligne téléphonique, comme il s'en trouve dans toutes les grèves, Mme Montpetit a reconnu que, le 17 février, elle avait le message suivant à transmettre à d'autres professeurs: « Si tu entres, tu seras expulsé du syndicat ». Le témoin a expliqué à Me Paquette que le mot « expulsé » ne voulait pas dire ici expulsé comme tel et qu'il fallait plutôt entendre que ceux qui auraient travaillé devaient être tenus de payer au syndicat le salaire ainsi gagné.

De plus, lors d'une autre assemblée qui eut lieu le 20 février, Mme Montpetit a reconnu avoir eu comme mission, en se tenant à l'entrée du local, d'écarter les dissidents et de ne pas leur remettre une copie de l'ordre du jour, s'appuyant sur une liste de noms qu'on lui avait remise.

Visiblement mal à l'aise face aux gestes posés par son syndicat, l'enseignante devait conclure qu'elle n'avait jamais dénoncé qui que ce soit et qu'elle ne faisait qu'exécuter les ordres des dirigeants de son syndicat.

Une enseignante « dissidente », Mme Hélène Pinsonneault, a déclaré pour sa part qu'elle s'était rendue à l'assemblée du 20 février et qu'elle avait réussi à prendre une copie de l'ordre du jour des mains de Mme Montpetit. Mais cette dernière la lui avait enlevée par la suite, en pleurant. « J'étais décidée à foncer pour entrer à cette assemblée, de dire Mme Pinsonneault, mais quand j'ai vu trois hommes à la porte, j'ai changé d'idée. »

Quant à Mme Suzanne Berger, une enseignante à l'école Vanier, elle est venue affirmer qu'elle n'entendait pas être intimidée par son syndicat quant au remboursement à celui-ci du salaire des journées travaillées. « Vous signez ou vous partez », lui a-t-on dit, mais elle a refusé de signer.

De son côté, un étudiant de 17 ans, M. André Champagne, fils d'une enseignante qui avait témoigné la veille, a affirmé avoir été témoin d'appels téléphoniques disgracieux acheminés au domicile familial. Lui-même s'était fait dire au téléphone: « Ta mère est une crisse de scab ».

Enfin, une enseignante de la polyvalente Magdalène, à Laprairie, Mme Colombe Laflamme, a répété hier qu'elle était contre toute grève illégale et qu'elle s'était présentée chaque matin aux lignes de piquetage qu'elle n'avait pu franchir. De ce pas, elle s'est rendue chez un commissaire à l'assermentation à Laprairie pour faire authentifier une déclaration attestant sa disponibilité. Elle raconte qu'un jour elle fut abordée dans un centre commercial par un délégué syndical du nom de Lamarre qui lui avait dit: « As-tu fini d'écoeurer le monde chaque matin. Si jamais tu rentres un jour, tu n'auras même pu de place pour pisser ».

Mme Laflamme s'est enfin déclarée très énervée par tout ce climat et par certaines menaces téléphoniques qui auraient fait état de bris à sa voiture. »

Le juge André Savoie, de la Cour supérieure, doit continuer, aujourd'hui encore, à entendre la requête et on estime qu'en tout une cinquantaine de témoins auront été entendus durant ces trois jours d'audience.

La délégation québécoise à la conférence constitutionnelle d'Ottawa

Lévesque donne la majorité des sièges aux autochtones

par Gilles Lesage

QUÉBEC — La majorité des sièges sera réservée aux autochtones au sein de la délégation québécoise à la conférence constitutionnelle des premiers ministres, la semaine prochaine, à Ottawa.

En effet, 17 sièges, dont 12 avec droit de parole, sur les 33 prévus pour le Québec seront occupés par les Indiens et les Inuit, selon ce qui a été convenu hier, au terme d'une troisième rencontre préparatoire entre les représentants autochtones et le premier ministre. M. Lévesque, de même que les chefs Billy Diamond, des Cris, et Max Gros-Louis, des Hurons, en ont fait part à la presse.

Tout en faisant partie de la délégation québécoise, les autochtones ne seront pas liés par les vues du gouvernement et s'exprimeront en leur nom propre, à cette première conférence fédérale-provinciale sur les droits des autochtones,prévue par l'accord constitutionnel de l'an dernier entre tous les gouvernements du Canada, sauf celui de Québec. M. Lévesque a finallement convenu de se rendre à Ottawa, à l'insistance des chefs autochtones, mais il laisser ces derniers faire valoir leurs droits.

En dépit de cette entente sur la composition de la délégation québécoise, un désaccord fondamental subsiste. Québec refuse de s'engager sur la voie choisie par les autochtones, qui veulent que leurs droits soient expressément prévus et protégés par la constitution canadienne.

Le Québec serait disposé, quant à lui, à discuter des droits des Indiens, mais dans le contexte de la constitution interne et des lois du Québec.

Selon toute apparence, le Québec est la seule province à faire la part aussi grande aux autochtones au sein de sa délégation, ce qui suscitera probablement quelques difficultés de fonctionnement, notamment avec le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau.

Quoi qu'il en soit, M. Lévesque et les représentants autochtones se reverront à Ottawa lundi soir, veille de la conférence. Les discussions avec le Québec sont engagées dans un processus permanent, notent les chefs Diamond et Gros-Louis. Il est même question d'une commission parlementaire spéciale pour le mois prochain.

En plus d'avoir la plus large part au sein de la délégation québécoise, les autochtones seront aussi représentés sur le plan national, à la table de la conférence, qui réunira plusieurs centaines de participants.

En dépit de leur insistance, les chefs autochtones n'ont pu savoir du premier ministre les vues qu'il exprimera au nom de son gouvernement. Quant à savoir si sa « générosité » ne lui suscitera pas des problèmes avec M. Trudeau, il a laissé tomber: « C'est mon problème, laisez-moi faire avec ça! » De plus, M. Lévesque n'a pas voulu s'engager à défendre les revendications spécifiques des autochtones quant à leurs droits, territoriaux et autres, et quant à la formation d'un véritable gouvernement indien et inuit.

M. Max Gros-Louis

Quant aux discussions projetées sur l'économie, les autochtones ont déjà fait savoir qu'ils craignent qu'elles ne rejettent dans l'ombre les questions fondamentales à leurs yeux et qui, pour la première fois seront le point de mire du pays.

Des leaders syndicaux de l'Ontario viennent réfuter les thèses du gouvernement québécois

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Présenter le système scolaire ontarien comme un système idyllique est complètement malhonnête. La réalité est toute autre: les commissions scolaires étouffent, faute d'argent, et la qualité de l'éducation, là où elle existait, est en voie de disparition rapide.

Les présidents de deux fédérations d'enseignants ontariens et la représentante d'une association de parents de Toronto ont ainsi répondu hier, aux prétentions du gouvernement québécois, qui a pris l'Ontario comme base de comparaison dans le présent conflit scolaire.

Sharon Scott, du Work Group of Metro Parents, Malcon Buchanan, de l'Ontario Secondary School Teachers' Federation, et David Lennox, de l'Ontario Public School Teachers' Federation, étaient de passage à Québec hier. Non seulement ont-ils apporté leur appui à la CEQ dans sa lutte aux lois 105 et 111, mais ils ont tenté aussi de rétablir les faits.

Le coût de l'éducation est peut-être moins élevé en Ontario qu'au Québec, mais il faudrait voir à quel prix, ont-ils dit. Depuis 1975, le financement des commissions scolaires par le gouvernement est passé de 60% à 50%, si bien que plusieurs commissions, incapables de hausser leurs taxes scolaires au niveau désiré, doivent rogner sur les services: on augmente la taille des classes, la charge d'enseignement est augmentée aux dépens du temps de préparation des cours, les services spéciaux offerts à des groupes précis (les handicapés, par exemple) sont souvent réduits, les services de bibliothèques ne fonctionnent qu'à demi et, parfois, les principaux doivent enseigner à mi-temps.

L'insatisfaction des Ontariens à l'égard du financement du système d'éducation est très grande, a noté la délégation, qui a signalé que commissaires d'écoles, parents et éducateurs ont mené une vive lutte à l'adoption de la loi 127, par Queen's Park, il y a peu. Cette loi, qui régionalise certains aspects de la négociation avec les enseignants du Toronto Metro et le niveau de dépenses a été vue comme une tentative de contrôler les taxes foncières scolaires et d'aller vers une plus grande centralisation du régime de négociation.

La qualité de l'éducation ne peut que souffrir quand la seule préoccupation du gouvernement ontarien est le contrôle budgétaire, a-t-on assuré, promettant la même chose pour le Québec. Les porte-parole ontariens ont d'ailleurs la conviction que les enseignants sont les derniers garants de la qualité de l'éducation, tant par leur dévouement auprès des enfants que par des luttes syndicales comme celle que mènent les enseignants québécois.

Ils notent que le Québec n'est pas la seule province à « matraquer » les enseignants à coups de lois pour permettre aux gouvernements de se tirer de leur mauvaise administration financière. La loi 179 impose aux enseignants ontariens la règle des 6 et 5% et prolonge de deux ans leurs conventions collectives. Plus subtile que la loi 105, cette loi est, disent-ils, aussi odieuse et ils promettent de mener à l'automne 1984 une dure lutte pour reconquérir les droits qui leur ont été enlevés. En attendant on promet l'appui des enseignants ontariens aux membres de la CEQ, versant hier une contribution de $100,000 au fonds de défense de cet organisme.

Du côté de la négociation entre la CEQ et le gouvernement, les travaux se sont poursuivis hier activement pour faire avancer le dossier le plus possible avant les assemblées que tiendront les syndicats en fin de semaine. Les enseignants de cégep affiliés à la CEQ ont, de leur côté, demandé la conciliation, mais leurs collègues de la CSN semblaient plus enclins à poursuivre la négociation directement avec le gouvernement.

Blais reconnaît que Mackasey l'a sollicité mais il n'y voit rien de répréhensible

OTTAWA (PC) — Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais, ne voit rien de mal au fait que le député Bryce Mackasey lui ait fait des représentations en faveur d'une société de Montréal.

Un quotidien montréalais affirmait dans son édition d'hier que l'ancien ministre libéral et aujourd'hui député de la circonscription de Lincoln, en Ontario, avait reçu un prêt de $400,000 et quelque $22,500 en argent pour faire du « lobbying » auprès du ministère de M. Blais pour le compte d'une société de Montréal, Les ateliers d'usinage Hall Ltée.

M. Blais a reconnu avoir été l'objet de représentations au nom de cette compagnie de la part de M. Mackasey, mais il n'y voit rien de mal.« Il a fait des représentations, comme il est normal qu'un député le fasse et comme le font presque tous les députés », a affirmé le ministre.

Mais M. Blais affirme n'avoir eu aucune connaissance des allégations selon lesquelles le député a été payé pour ses services, ce que M. Mackasey a d'ailleurs nié.

L'article 16 de la Loi sur la Chambre des Communes affirme qu'un député qui est payé pour des services de lobbying auprès du gouvernement doit démissionner de son poste.

M. Blais avait visité Les Ateliers d'usinage Hall en 1982 et une filiale de cette société a reçu par la suite deux contrats du gouvernement fédéral dans le cadre du programmes de contruction des chasseurs F-18 pour les Forces armées canadiennes.

Les Ateliers d'usinage Hall devaient cependant déclarer faillite en mai 1982.

M. Blais affirme avoir visité l'usine, comme il l'a fait plus de 40 fois au cours de la même année, et considère que la visite d'usines, de compagnies ou même d'universités fait partie de son travail et l'aide à comprendre l'infrastructure industrielle du Canada. Il dit ne pas savoir que la société était alors en difficulté financière.

Quant à M. Mackasey, il était absent des Communes, hier, mais il a nié les affirmations du quotidien *The Gazette, affirmant même qu'il poursuivrait ce journal devant les tribunaux.*

Le député de Lincoln a affirmé qu'il n'avait fait qu'une seule démarche en faveur de cette société dans le but d'inviter M. Blais à visiter l'usine à Montréal et qu'il n'avait jamais été payé pour ses services.

L'article publié à la une se fonde sur une déclaration faite l'automne dernier par le président du Board of Trade, de Montréal, M. Robert Harrison, lors d'une audience portant sur la banqueroute de la compagnie Les Ateliers d'usinage Hall Limitée.

« A aucun moment, je n'ai fait partie du conseil d'administration, a dit M. Bryce Machasey dans une conversation téléphonique. Pas plus que d'avoir reçu des bénéfices ou possédé une seule part de la compagnie »

Le président de l'hôpital St. Mary's est déçu du rapport de la Commission

Le président de l'hôpital Saint-Mary's, M. John J. Pepper, qualifie de « décevant » le rapport de 90 pages de la Commission de surveillance de la langue française (CSLF).

Dans un communiqué émis hier, M. Pepper indique que son établissement décidera de la conduite à adopter après avoir examiné les faits tels que présentés devant la Commission et avoir étudié les possibilités d'appliquer la loi.

A l'Assemblée nationale, le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton, a conclu de cette affaire que le gouvernement devait, de toute urgence, amender la loi 101 comme il le promet depuis longtemps aux minorités. « Les amendements devront inclure notamment une clarification de la définition d'une institution anglophone et de ce que doivent être les services offerts en français, » a-t-il dit en commentant au cours d'une entrevue la décision de la Commission de surveillance de la langue française.

La Commission de surveillance de la langue française a conclu mardi que l'hôpital St-Mary's a contrevenu à la Charte de la langue française du Québec en ne fournissant pas à une malade francophone des services suffisants en francais, aux soins intensifs. L'institution a été mise en demeure de corriger d'ici quatre mois la situation, sans quoi le dossier pourrait être acheminé au bureau du procureur général.

Le président Pepper rappelle pour sa part que l'hôpital St-Mary's a reçu, il y a quelques semaines, un certificat d'excellenceà l'occasion de la visite de ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson.

Le député de Gatineau croit que les amendements promis devraient abolir la Commission de surveillance. « On a toujours pensé que l'application de la loi 101 devrait être laissée à l'Office de la langue française. Faute pour le gouvernement d'aller aussi loin, il devrait exiger que la Commission et son président usent d'un meilleur jugement et agissent de façon un peu plus réaliste. »

Tout le monde reconnait, la Commission la première, que l'hôpital St.Mary's offre des services en français valables, qu'il a fait des efforts de francisation appréciables et que, sur le plan de la qualité des services de santé, il est irréprochable, même dans le cas particulier de Mme Larose, a dit le député.

Grève chez Québécor: la partie patronale s'oppose à l'injonction

par Bernard Morrier

La Cour supérieure décidera jeudi prochain si elle doit se rendre à une requête en irrecevabilité, présentée par les Publications Québécor à l'endroit de 24 employés dispersés dans quatre hebdomadaires, lesquels, de leur côté, demandent une injonction interlocutoire, afin d'obliger l'entreprise à respecter la loi anti briseur de grève et qui, par le fait même, espère-t-on, mettrait fin à une grève enreprise le 21 mai 1982.

Dans sa requête soumise hier au juge Claude Guérin, Québécor allègue que l'injonction demandée par les employés en cause ne peut être entendue au motif que les 24 membres du Syndicat des employés des Publictions Québécor (CSN) n'ont pas épuisé tous les recours que leur offre le Code du travail, dont celui de se prévaloir de la Loi anti briseur de grève en frappant à la bonne porte, sur la foi du rapport d'un enquêteur gouvernemental, qui avait relevé 72 infractions commises par 17 individus.

L'automne dernier, plusieurs personnes avaient été accusées suite à ce rapport mais jusqu'à ce jour, aucun procès n'a encore eu lieu.

Le Syndicat des employés des Publications Québécor, accrédité en 1977, n'a réussi à conclure une entente que deux fois seulement et c'est depuis le 3 octobre 1981 que tous les efforts en vue d'une troisième convention ont échoué. D'où la grève déclenchée en mai dernier.

Eau potable: Québec aura son règlement avant la fin de l'année

par Louis-Gilles Francoeur

Le Québec deviendra avant la fin de l'année la deuxième province canadienne à être dotée d'un règlement qui déterminera la qualité de l'eau potable offerte par les municipalités et les entreprises.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, qui était l'invité d'honneur au congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Cette association fait pression depuis longtemps pour que le Québec dispose de telles normes, autant pour déterminer la qualité de l'eau potable que celle des eaux usées rejetées dans les cours d'eau publics par les municipalités et les industries.

M. Ouellette n'a toutefois pas accédé à la deuxième demande de l'AQTE sur la nécessité de définir par des « normes » la qualité des eaux usées rejetées dans les cours d'eau. Le ministre, en effet, a précisé qu'il définira pour l'instant des « objectifs » de traitement à l'intention des usines d'épuration. En entrevue, le ministre a ajouté que la définition « d'objectifs » suffit dans la mesure où son ministère peut toujours refuser les devis qui lui sont soumis, ce qui lui permet de porter un jugement final sur la qualité des installations avant qu'on entreprenne leur construction.

Le ministre devait toutefois ajouter que son ministère allait étudier plus tard le cas des usines d'épuration qui rencontrent au départ les « objectifs » fixés mais qui s'en écartent sensiblement par la suite à cause de défaillances non corrigées ou d'un mauvais entretien.

Il a d'autre part promis d'élaborer une série de « critères pour le désign » des usines d'épuration afin de mettre fin à l'incertitude des concepteurs, qui se plaignaient de la politique d'examen « cas par cas » de leurs projets.

M. Ouellette a ajouté que « l'accélération » du programme québécois d'assainissement des eaux serait telle que plus de $788 millions s'ajouteront d'ici quatre ans aux investissements prévus, qui totalisaient $1 milliard. Ce programme, a-t-il dit, figure toujours parmi les « grandes priorités » du gouvernement et il a requis l'aide de l'AQTE pour inciter les municipalités à s'en prévaloir car, a-t-il dit, ce programme ne sera pas « éternel ».

M. Ouellette a affirmé également que son ministère était en train de reviser toute la structure d'application du contrôle de la qualité de l'eau potable afin de forcer la main des municipalités qui, par exemple, ne se préoccupent plus de faire analyser leur produit par l'Environnement. Ce ministère maintiendra sa politique de faire bouillir l'eau lorsque celle-ci ne rencontrera pas les normes.

Décès

BEÏQUE, Jacques. — Avocat et ancien juge de la Cité de LaSalle, est décédé subitement à Montréal le 7 mars 1983 à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline (née Sicotte), ses enfants, Michèle Guilbeault, Jacques et son épouse Hélène Mauffette, Nicole, Yvan, Danielle et son époux Ilya Lukawenko. Il laisse également ses petits enfants Jean-François, Isabelle et Valérie Guilbeault et ses soeurs Jeanne (Fanchon) Clément et Suzanne. Il sera exposé au salon funéraire J. R. Deslauriers, 5650 Côte des Neiges jeudi de 16 h 00 à 22 h 00. Le service aura lieu le vendredi 11 mars à 11 h 00 à la chapelle de la cathédrale Marie Reine du Monde.

RENAUD, René — À Montréal, le 10 mars 1983 à l'âge de 75 ans, est décédé M. René Renaud agent manufacturier, époux de Marguerite Décarie. Outre son épouse il laisse ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h 00. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUMILLY, Robert — À Montréal, le 8 mars 1983 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Robert Rumilly, historien national membre de l'Académie Canadienne Française, époux de Simone Bove. Outre son épouse, il laisse également 1 soeur, Mme Alberte Gerbeau, de Paris, France, 1 demi-soeur, Mme Jacqueline Bulliard, de Bordeaux, France, 1 beau-frère et son épouse, M. et Mme André Bove de Paris. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 mars. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 2 h 00. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Confessionnalité et restructuration scolaire

Débat public sur les implications confessionnelles du projet Laurin

Lundi le 14 mars 1983
Pavillon Hubert-Aquin (UQAM)
1255, rue Saint-Denis
salle A.M. 050 (niveau du métro)
19:30 h

En cas de grève à l'UQAM, le débat aura lieu au 1212 Panet, salle 200 (métro Beaudry)

Le panel réunira:

— **M. Michel Bergeron,** professeur au Département de sciences économiques de l'UQAM, qui parlera du coût de la confessionnalité
— **M. Jean-Marc Samson,** professeur au Département de sexologie de l'UQAM, qui parlera de l'éducation sexuelle et des valeurs religieuses.
— **M. Yves Côté,** directeur du service de l'éducation de la commission des droits de la personne, qui parlera de la confessionnalité et des droits de la personne
— **M. Daniel Baril,** président du Mouvement laique québécois (MLQ), qui parlera de laicité et pluralisme.

Organisé par le Mouvement laique québécois (MLQ) et les étudiants du certificat en éducation morale (UQAM).
Renseignements: MLQ 653-2828 ou certificat en éducation morale de l'UQAM 282-3585

Un débat qui concerne tout le monde!

Université de Montréal
Faculté de droit

L'Association des étudiants en droit inc., en collaboration avec l'Ecole de criminologie, vous invite à son

Colloque juridique 1983

qui aura lieu les 18 et 19 mars 1983

REFORMER SANS PRISONS?

Thèmes
Faut-il fermer Bordeaux?
La réinsertion sociale de la femme
La déjudiciarisation et la loi 24
Les alternatives à la prison
La délinquance juvénile: non-respect des garanties procédurales

Seront présents à titre de conférencier
Mark MacGuigan, ministre de la justice du Canada
Marc-André Bédard, ministre de la justice du Quebec
Daniel Jacoby, sous-ministre de la justice du Quebec
Michèle Rivest, juge au tribunal de la jeunesse
Jacques Lessard, juge aux sessions de la paix
Herbert Marx, député de d'Arcy Mc Gee
Jean Cournoyer, avocat
Louise Lanctôt, ex-détenue

Inscription sur place
Université de Montréal
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Local 2410

Frais d'inscription
8 $ - étudiants
10 $ - autres

Informations et réservations
1 (514) 626-0451

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Banque de Mtl à $28.75

Des gains importants réussis en début de journée ont été réduits de moitié lorsqu'une avalanche de ventes, à l'exemple de ce qui c'est produit à Wall Street, est survenue hier à la Bourse de Toronto. Le volume a été de 9.1 millions d'actions transigées au regard de 7.3 millions mercredi. L'indice des 300 a grimpé de 10.90 points à 2,169.91. Il y a eu 326 valeurs en avance au regard de 237 en recul; 263 titres sont demeurés inchangés.

Douze des 14 secteurs ont terminé en hausse. Les produits de consommation ont ajouté 45.89 points à 2,546.87, les produits de la forêt et les papiers 35.08 points à 1,927.49. Les groupes en recul: le groupe de la construction et de l'immobilier, ainsi que celui des transports.

Parmi les industrielles très actives, Banque de Montréal a progressé de 5-8 à $28 3-4; Nu-West Group A de 4 cents à $2.30; MacKenzie Financial de 3-8 à $11 1-4; Seagram Co. de 3 1-2 à $109 3-4 et Falconbridge Ltd. de 2 à $60. Mais MICC Investments a cédé 1-2 à $8; Gulf Canada 1-4 à $13 1-2; Pembina Resources 1-2 à $9 1-4; Canadien Pacifique Ltd. 3-8 à $44 et GM US 2 3-4 à $59 5-8.

Du côté des mines, Placer Development a additionné 1-4 à $23 1-4; Camreco Inc. 41 cents à $1.45 et Lac Minerals 1-4 à $24. Mais Breakwater Resources a délaissé 3-4 à $16 et Cullaton Lake 5 cents à $3.55.

Au nombre des pétroles, Asamera Inc. a additionné 1-4 à $30 1-2; Westmount 25 cents à $1.40 et Shelter Oil and Gas 5 cents à $1.70. Mais Czar Resources a cédé 11 cents à $1.60 et Canusa Energy 5 cents à $3.30.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	65250	$26½	25⅞	26	+ ⅛
Abti Prce	1000	$21¾	21½	21½	— ⅜
Abitbi 7½p	150	$34½	34½	34½	— ½
Ackind 2p	100	$11	11	11	— ¼
Adanac M o	z200	59	59	59	
Aero E o	9670	47	42	42	— 8
Agassiz o	3800	178	175	178	+ 3
Agnico E	24950	$16¾	16	16	— ¼
Agra Ind A	4500	$11	11	11	— ¼
Albany o	6000	115	110	115	+ 9
Alt Energy	24647	$15⅜	14⅞	15⅛	+ ⅜
Alt Enr A	2300	$32	31½	31¾	
Alta Nat	650	$24	24	24	
Alcan	56699	$40	39⅜	39⅜	
Alcan w	29125	$12¾	12	12	— ½
Algo Cent	514	$19½	19½	19½	
Algoma St	5024	$32½	32¼	32½	+ ¼
AStel p	1500	$22¾	22¾	22¾	
Algon pr	z24	$14¾	14¾	14¾	
Alum A	14450	$24⅞	24¼	24¼	— ⅜
Alum 1st p	100	$24½	24½	24½	
Am Eagle o	11192	180	172	172	— 8
Am Leduc	16200	33	31	31	— 1
Andrs WA f	450	$25⅝	25⅜	25⅜	+ ⅛
Andres W B	z10	$24⅞	24⅞	24⅞	
Ang CT 4½	300	$21¾	20¾	20¾	
Ang dGld o	8500	120	110	110	— 5
Ang UDev o	2000	155	155	155	+ 7
Arbor A	200	$8	8	8	
Argosy o	4500	37	37	37	+ ½
Argus	137	$8⅝	8⅝	8⅝	
Args 250 p	200	$24½	23½	23½	
Argus B pr	120	$24	24	24	— 1
Argus C pr	z83	$5⅝	5⅝	5⅝	
Argyll o	8400	300	285	298	+ 3
Asama	131135	$32	30⅜	30½	+ ⅛
Astral f	500	$6⅝	6⅝	6⅜	+ ⅛
Atco I f	4100	$9⅛	9	9	— ⅛
Atco II	200	$9	9	9	— ⅛
Atco 11½	3700	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Atl C Cop	1878	145	140	145	— 5
Atlantis o	12500	70	70	70	
Atlas Yk o	16500	39	36½	36½	—1½
Augmitto o	2800	220	195	195	— 5
BC Sugar A	203	$17¼	17¼	17¼	
BC Sugar P	500	$10½	10¼	10¼	
BP Ref A	51830	121	120	120	
BP Rf B	427928	$12⅞	12¾	12¾	
BP Res	12163	$21	20¾	20¾	+ ¼
Bachelor o	900	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Bkrtlc	2500	52	52	52	
Banister C	4000	$9½	9¼	9¼	
Bank BC	2170	$20¾	20½	20½	+ ½
Bk BC 228	125	$23	23	23	
Bk Mtl	149817	$29	28¼	28¾	+ ⅜
Bk Mtl 285	7225	$33½	33⅛	33⅜	+ ¼
Bk Mtl 250	22275	$29¾	28½	28¾	+ ⅜
Bk Mtl w	33575	$7¾	7⅝	7⅜	+ ⅜
Bank N S	31741	$41⅛	40½	40¾	+ ⅜
Bankeno o	2880	250	246	246	— 4
Bankeno u	515	400	400	400	
Bankeno w	z200	62	62	62	
Barymin o	500	20	20	20	— 5
Basic Res o	17960	149	120	130	—19
Baton A f	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Becker B p	z50	$16¾	16¾	16¾	
Bell Canad	92572	$25⅛	24⅞	24⅞	
Bell C pr	200	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
Bell 1.80	700	$18½	18½	18½	
Bell 1.96	500	$30¼	30⅛	30⅛	
Bell 2.05	2600	$25¼	24⅞	25⅛	
Bell 2.70	21940	$29¾	28⅞	29⅜	+ ¾
Black Phot	39300	$15½	14⅞	15⅜	+ ⅜
Blake Res o	44433	50	46½	47	— 3
Bluesky	6158	300	285	300	
Bluesky pr	400	450	450	450	+ 50
Bombdr A	1000	$14¼	14¼	14¼	+ ⅝
Bonza O	1900	460	460	460	
Bow Valy	20050	$18	17⅜	17⅜	— ⅜
Bow Vly 7	1500	$70	69½	69½	+ 4
Bow Vly 205	4500	$27	26¾	27	+ ⅜
Bow Vly R	1100	$6	6	6	+ ¼
Bralor Res	17925	$6	5¾	5¾	
Bramalea	4300	$11¼	11	11¼	+ ¼
Brscade p	8754	$36¾	36⅛	36½	
Brascan A	33670	$28⅜	27⅜	28¼	+ ⅞
Brscn 1981	500	$26½	26¼	26½	
Brkwater o	98000	$17¾	15⅞	16	— ¾
Brenda	360	$14	14	14	
Brinco	800	345	340	345	+ 10
Brinco p	680	450	450	450	
BCFP	65450	$11¾	11⅜	11⅝	— ⅛
BC Res	17183	320	310	310	
BC Res p	9900	$28½	28	28¼	+ ⅜
BC Phone	32485	$18⅞	18½	18¾	
BCPh 4¾ p	115	$43½	43½	43½	+ ¼
BCPh 5¾ p	225	$52	51	52	+ 2
BCPh 6 pr	z16	$52¾	52¾	52¾	
BCP 7.04 p	400	$17	17	17	
BCP 2.32 p	z50	$35⅞	35⅞	35⅞	
BCP 11.24 p	600	$28	27¾	28	— ¼
Broul Reef	2000	150	150	150	
Brunswk	10400	$16½	16	16⅛	+ ⅛
Budd Can	25465	$9½	9⅜	9⅜	
CAE	3100	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
CCL Ind	400	$8	8	8	
CIL	1230	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
CME Res o	15300	115	112	112	— 6
Cableshar	7500	$5½	5¼	5¼	
Cabre o	6000	209	207	209	+ 4
Cad Frv	14171	$8	7¾	7¾	— ¼
Cad Frv A	322	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Calvrt DA f	1500	200	200	200	
Calvert o	22600	76	73	76	+ 6
Camchib	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Cmchib w	1300	180	175	175	+ 9
Camel O G	5593	289	275	280	
Camflo	3350	$14	13¼	13½	+ ⅛
Camp RL	56178	$33	32	32	— ¼
Camp Res	9837	$12½	12¼	12¼	— ¼
Campeau f	52200	$12½	11⅜	12½	+ 1⅛
Camreco o	59800	155	104	145	+ 41
Can Cem	4215	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
C Cem 6½	2156	$11½	10⅞	10⅞	— ⅜
CCem 2 p	9565	$19¼	18⅝	19	+ ¼
CDC f	11909	$7½	7⅜	7½	+ ¼
CDC pr B	440	$99	98	98¼	+ 1
CD 1980	139043	$15⅜	15	15⅜	+ ¼
Can Malt	500	$49½	49¼	49¼	— ⅜
C Nor West	1050	$25⅜	25½	25½	
CanP Ent	54685	$22⅛	21¾	21⅞	— ⅛
C Packrs	1100	$38	38	38	
C Safway p	z25	$85	85	85	
CS Pete f	765	430	430	430	
Can Trust	2117	$38	37½	38	+ 1
C Trust 11	6600	$22½	22¼	22½	+ ⅛
CTr w	200	$18	17¾	18	
CTrust w A	6400	$17⅛	16¾	17	+ ⅛
C Tung	200	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Canadex o	11100	165	150	160	—15
CC Man Y	400	$16	16	16	
C Formst f	2100	250	240	240	—20
C Fms s	100	260	260	260	
Cl Bk Com	82422	$35⅛	34¼	34¼	
CIBC 250 p	3400	$27¼	26¾	27	+ ¼
CIBC 2.05 p	99295	$28	27⅜	27½	+ ¼
CIBC 35625	11070	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅜
CIBC w	11800	$11¼	10⅝	11¼	+ ⅝
C Lncort o	13000	27	24	25	— 2
C Manoir	6600	55	485	490	—10
C Marconi	11670	$60	59½	59½	— ¼
CNat R	11150	195	183	185	— 2
C Ocdental	350	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ¼
C Ocdntl p	100	$23¼	23¼	23¼	
CP Ltd	60570	$44½	44	44	— ⅜
C Reserve	1900	$19⅞	19¼	19¼	— ½
Cdn Tire	900	$57½	56¾	57½	+ 1
CTire A f	29118	$54½	53¾	54½	+ ⅜
CUtil A f	1637	$14	13¾	14	
C Util B	455	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅜
C Util 5 pr	z10	$44¾	44¾	44¾	
CU 10¼	700	$25	24¾	24¾	— ¾
C Util 9.24	3300	$23	22⅞	23	+ ⅜
C Util 7.30	200	$20	20	20	
CUtil 2nd D	838	$27	27	27	
CUtil 2nd E	1700	$26¾	26¾	26¾	+ ½
CUtil 2nd F	3800	$30	29¾	29¾	
CUtil 2nd G	1580	$32	31¾	31⅞	+ ⅜
CUtil 2nd H	20900	$22¾	22¼	22⅜	+ ⅛
Canbra	200	$6	6	6	— ½
Canray o	z83	36	36	36	
Canron A	1150	$13⅝	13⅜	13⅜	— ¼
Canusa	53225	335	315	330	— 5
Canusa w	14340	52	50	50	— 3
Cnwst Fin p	100	$25½	25½	25½	— ¼
Cara	1750	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
Cara A f	5800	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Carl OK	3830	$14⅜	14⅛	14⅜	
Carl A p	1205	$23	22	23	+ 1
Carma A	16206	205	195	200	— 2
Carma cvp	5655	400	375	395	
Carolin o	7350	$19¾	18½	18½	— ⅜
Celanese	68756	$8½	8⅛	8⅛	+ ⅛
Celan 175 p	400	$16	16	16	
Centri Tr	330	$10	10	10	+ ¼
Chncir	3500	135	135	135	
Charter Ol	10000	95	80	80	—16
Cherokee	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Chieftan D	7502	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅛
Chieftan B	z35	$52	52	52	
Chrysler	4009	$20½	19⅝	20⅜	+ 1½
Cineplex o	1100	330	310	330	—10
Cineplx w	3000	20	20	20	
Coastl A f	6100	$8	8	8	+ ⅛
Coho A f	500	445	445	445	
Coin Lake o	3000	52	50	52	
Colonial o	300	215	215	215	
Cmplx	2000	115	114	114	
Cominco	11418	$52	51⅜	51⅞	— ⅛
Cominco A	200	$23	23	23	
Cominco D	1500	$28½	28⅛	28⅛	— ⅛
Cmrcl OG o	3400	195	190	190	— 4
Cmpig	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Comterm	6700	$11⅞	11⅝	11⅝	
Conduit A	z150	95	95	95	
Coniagas o	3100	330	325	325	
Con Bath A	9343	$19¼	19	19¼	+ ½
C ath 575	1775	$54½	53¾	54½	— ⅛
Con Bath p	z80	$14¾	14¾	14¾	
Con Fardy	z53	190	190	190	
C Copper o	14400	53	50	50	— 2
C Durham	4900	122	118	118	+ 2
C Marbnr o	9200	70	67	67	— 4
Con Prof o	9596	235	225	230	+ 5
C Summit o	14300	35	35	35	+ 1
Consoltex	900	360	360	360	
Con Distrb	2855	$18⅞	18⅞	18⅞	
Cons Gas	8103	$18½	18⅛	18⅛	— ¼
Con Gas A	z60	$52	52	52	
C Gas 13½	600	$31⅜	31¼	31¼	
Cons Gas w	11900	360	350	355	
Con Glass	800	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
CTL Bank	8640	$12⅞	12½	12⅝	
CTL Bk 5¾	700	$21	20	21	+ ⅜
Conventrs	29800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Conwst B f	1419	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Conwst 12	400	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Cooper C	100	$9	9	9	
Cop Fields	1005	$10¾	10¼	10¾	+ ½
Corby vt	450	$32	32	32	
C Falcon C	4095	$17⅛	16⅞	17	
Corrida o	775	135	132	132	+ 2
Coseka R	8560	360	345	345	—15
Coseka 7 p	1350	$5⅜	5¼	5¼	
Costain Ltd	300	$8¼	8	8	— ¼
Courvan o	10500	220	210	210	— 2
Craigmt	1350	195	190	195	
Crain RL f	135	$14⅛	14⅛	14⅛	
Cullaton o	86600	380	345	355	— 5
Culaton 10	5100	420	415	420	
Cuvier o	1200	55	55	55	+ 5
Czar Res	67300	180	160	160	—11
Czar Wt	z333	20	20	20	
DRG A f	300	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Daon Dev	35821	210	205	205	— 1
Daon A f	500	210	210	210	
Daon 8⅝ p	500	260	260	260	
Daon 9½ p	3000	285	280	280	— 5
Delaur o	3800	54	52	54	+ 2
D Eldona o	4000	60	59	60	+ 2
Delhi Pac o	5110	40	38	38	— 1
Denison	32495	$35¾	35⅛	35¼	
Develcon	6300	$22¾	22⅜	22½	— ⅛
Dicknsn A	114700	$6¼	5⅞	5⅞	— ¼
Dicknsn B	9100	$5¾	5½	5½	— ¼
Digtech	1540	82	80	80	
Digtech w	32500	20	20	20	
Discovry	14420	245	230	232	— 3
Dofasco A	6365	$44½	43⅞	43⅞	— ⅛
Dfs 4¾	z10	$46¾	46¾	46¾	
Dofasco wt	10340	$9¾	9⅜	9⅝	+ ⅜
Doman I	6740	$7¾	7½	7½	— ¼
Dome Cda	71322	430	415	415	
Dme Cda w	31680	17	15	16	+ 1
Dome Mine	48702	$21⅛	20⅞	21	
Dome Pete	97812	385	365	375	
DPete A p	2800	$13½	13⅜	13½	+ ¼
DPete B p	1200	$13⅜	13¼	13¼	
D Pete w	6085	13	13	13	
D Explor o	12700	110	107	109	+ 1
Dom Store	2825	$16¾	16½	16¾	+ ¼
D Textie	2150	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Domtar	7234	$25⅛	24½	25⅜	+ 1⅛
Domtar pr	z20	$9	9	9	
Dorset o	5000	41	41	41	
Dover pr	z35	$5½	5½	5½	
Dr Mc C A	z47	$6¾	6¾	6¾	
Drm Pete o	32709	44	42	43	— ½
Dunraine o	2800	88	86	88	
Du Pont A	700	$22½	22¼	22½	+ ½
Dylex Ltd	686	$31½	31	31	— ½
Dylex A f	2658	$30¾	30½	30½	— ¼
Dynamar	11050	190	182	186	+ 6
Dynex A	900	115	115	115	
Eaglet o	1100	380	370	370	5
East Sul	700	$5	475	5	+ 30
Echo B 300	997	$23¼	23	23⅛	— ⅛
Echo 1986 w	1100	$6⅜	6	6	
Echo 1987 w	1400	$6	5¾	6	+ ¾
Echo 1988 w	200	$5¾	5¾	5¾	+ ½
Echo 1989 w	1400	$5⅞	5½	5⅝	+ ⅜
ECan Inv	100	$26	26	26	
Ego Res o	4500	59	59	59	+ 1
Elcthom X	1805	$8	7¾	8	
Elcthm Y f	2560	$8	7⅝	7⅝	— ⅜
Empire A f	925	$12¾	12	12⅛	— ¼
Epitek	19950	223	215	220	— 3
Equity Svr	6490	$42	41	41½	
Extnd	1000	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Ext A f	840	$12¼	11¾	12¼	+ ¼
FCA Intl	72800	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Fibrdg	42135	$60	58¾	60	+ 2
Flcnbrdg w	23550	$20⅞	19⅞	20¾	+ ⅞
Fathm Ocn	6050	$5¾	5⅜	5⅛	+ ⅛
Fed Ind A	500	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Fed Pion	200	$65	65	65	— ½
Fidelty Tr p	200	$15	15	15	
Finning A	862	$12¾	12½	12½	— ¼
Finning B f	z37	$10¾	10¾	10¾	
F Calgary o	11500	130	128	130	+ 9
F Calgry p	100	$7	7	7	
F City Fin	100	$19¼	19¼	19¼	
F Cty Tr C	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
F Mar	100	265	265	265	— 5
Foodex p	500	175	171	175	+ 10
Ford Cnda	100	$51	51	51	— ¾
Fraser	1300	$17	16	17	+ 1
GB Auto o	200	$8½	8½	8½	— 1
G&H Steel	300	$5½	5½	5½	
Gandalf	34026	$20⅛	20⅛	20½	+ ¼
Gane	2000	60	60	60	
Gaz Metr	1550	$6⅝	6½	6½	
Gaz 15 p	900	$31½	31	31⅛	+ ⅛
G Distrb A	5450	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
G Distrb w	7675	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅜
GMC	1023	$75½	74¼	74½	+ ½
Genstar L	44417	$22½	22¼	22¼	+ ⅛
Gnstar 2.35	9515	$28⅜	28	28⅜	+ ⅜
Geocrude	11258	205	201	205	+ 3
Giant Yk	6700	$21¼	20½	20¾	+ ¼
Gibraltar	5100	$11⅞	11⅝	11⅞	
Goldlund o	32300	195	181	181	— 4
Gowgnda o	20300	179	161	165	
Graff G	z20	$14¼	14¼	14¼	
Grafton A f	z80	$14⅞	14⅞	14⅞	
Grandma	4106	370	360	365	+ 15
GL Nickl o	12000	50	50	50	
GL Forest	775	$76	75¾	76	+ ½
Gt Pacific	1200	$21	20½	21	+ 1
GW Steel A	1600	225	215	215	—10
Grenwich o	5000	252	251	251	— 7
G Goose	1000	$11½	11	11½	+ ½
Greyhnd	2800	$23¾	23¼	23½	
Gulf C	146895	$14⅛	13½	13½	— ¼
Gulfstrm o	43731	143	140	140	
HCI A f	14600	100	95	100	
HCI Hldg B	3796	97	95	97	+ 2
Hale Res o	1000	85	85	85	
Haley	2850	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
H Group A	2000	285	275	275	—25
Hardee	3617	100	95	95	— 5
Hrding A f	8656	160	135	160	+ 25
Hard Crp C	1500	110	100	110	+ 10
Harris A f	700	$7¼	7	7¼	+ ¼
H Wood	1000	100	100	100	+ 10
Hawker	4476	$16⅛	15⅜	16	— ⅛
Hayes D	2719	$13½	12¾	13½	+ ⅞
Heritage	500	$14⅛	14	14	
Highwod o	500	245	242	242	— 3
Hollinger	z50	$28	28	28	
H Bay Mng	1766	$19½	19¼	19¼	— ¼
H Bay Co	2387	$23	22⅜	22⅝	— ¼
HBC A p	2279	$16½	16¼	16⅜	
HBC B p	19290	$29⅝	29½	29½	+ ¼
Hu-Pam o	2000	58	58	58	+ 3
Husky Oil	31830	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
Husky 13 p	10940	$41½	40	40½	+ ¾
Hydra Ex o	2000	70	70	70	
IU Intl	2620	$22¾	22¼	22¼	— ½
Imasco	8855	$36½	36¼	36⅜	— ⅛
Imasco B p	13400	$74	72½	73	+ ¾
Imp Life p	450	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Imp Oil A	45245	$30	29½	29⅝	+ ⅜
Imp Oil B	450	$29⅝	29⅜	29⅜	+ ⅞
Inca o	19300	$6¾	6⅜	6⅜	— ¼
Inca w	10000	260	255	260	
Inco	27379	$16⅜	16	16	— ¼
Inco 7.85	200	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Inco wt	11150	$6⅜	6¼	6¼	
Indal	100	$17½	17½	17½	
Indusmin	500	$11⅞	11¾	11⅞	+ ¼
Inglis	z50	$22¾	22¾	22¾	
Inlnd Gas	2922	$13	12⅞	13	+ ⅛
Inlnd G p	500	$9	9	9	
Inlnd G 10p	2000	$23	23	23	
Inter-City	10175	$11⅞	11¼	11⅜	+ ⅛
IBM	1600	$124⅞	124¼	124¼	— 1
Intl Thom	650	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Intpr Pipe	21227	$26¼	25⅝	26¼	+ ⅝
Ipsco	1600	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Inv Group	z50	$25¼	24⅛	24⅛	
Inv Grp 5 p	z67	$16⅜	16⅜	16⅜	
Irwin Toy	1885	$10⅞	10½	10½	— ½
Irwin Toy f	100	$10	10	10	
Island Tel	z40	$17⅜	17⅜	17⅜	
Ivaco A f	1900	$15½	15	15⅛	— ⅜
Ivaco B	100	$16	16	16	
Ivaco C p	200	$37	36½	37	
Ivaco D p	13800	$24	23½	23½	— ¼
JQ Res o	8000	55	55	55	
Jannock	10302	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Jannock 8	100	$10¼	10¼	10¼	
Janock wt 2	3125	$5¾	5⅜	5⅝	— ⅛
Jofre o f	6000	56	55	56	+ 3
Jorex Ltd	1150	36	36	36	+ 2
Joutel o	4500	107	102	105	+ 3
Kam Kotia	3700	240	230	230	
Keg Rest	1300	305	305	305	
Keg A f	1100	300	290	290	—10
Keg w	z200	72	72	72	
Kelsey H	200	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
Kerr Add	25700	$16¾	16	16¾	+ ⅝
K Anacon o	3000	96	96	96	
LK ResA f	200	100	100	100	—25
Labatt A	12315	$39	38	38⅝	+ 1⅛
Lab Min	1100	$51	49⅜	51	+ 2
Lac Mnrls	38742	$24⅜	23⅞	24	+ ⅛
Lacana	6350	$8½	8⅜	8⅜	
Laidlaw A	2520	$18½	18¼	18½	— ¼
Laidlw B f	1750	$17⅞	17⅞	17⅞	
Ldl 9¼	300	$9½	9½	9½	
LOnt Cem	1600	$7½	7¼	7½	
Shore	14150	$40⅞	39⅞	40½	+ 1½
Larder o	500	48	48	48	— 2
Lauralia o	3100	50	50	50	— 2
Lava Cap o	7923	160	155	155	
Leigh Inst	11600	$5¾	5½	5½	— ¼
Linear T	900	$10⅛	10	10	— ¼
LL Loc	8520	$31½	30⅜	30⅝	+ 1⅜
Loblaw Co	57500	$9⅝	9½	9½	— ¼
Lochel j f	9330	154	146	150	+ 10
Lochiel B	14040	150	145	150	+ 14
Lochiel 9 p	200	$8½	8½	8½	+ ½
Lumonics	2767	$26¾	26½	26½	
Lynx Can o	2100	155	150	150	— 5
Lytton M o	z500	41	39	41	
MDS H A	1600	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
MDS B f	5400	$21	20½	21	+ 1
MICC	367400	$8¼	8	8	— ½
MICC 8⅝	500	$17	17	17	— 1
Micc 8 p	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
MSR Exp	14900	490	475	475	—10
Mcknz	103300	$11⅜	11	11¼	+ ⅜
Mclan H X	19100	$14¼	13⅞	13⅞	— ⅜
Mcln HY f	7700	$13	12¾	12⅞	
Macmilan	7375	$30¾	30	30¾	+ ½
Mcmiln 200	3600	$26¾	26⅜	26¾	+ ¼
Mcmiln 208	725	$24¼	24¼	24¼	
Macquest o	6000	170	170	170	
Magna A f	10100	$18½	18	18	
Maistc Wil	30550	440	420	435	+ 15
Manville o	1500	275	265	275	+ 10
M Lf Gard	z10	$30¾	30¾	30¾	
Maritime f	1930	$30	29½	30	+ ½
Mar T 860	200	$8⅝	8⅝	8½	
Mar T 765	2500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mark Spnc	1600	$9¼	9⅛	9¼	
Mark Wrk f	9700	150	145

au jour le jour

■ Hausse sans gravité

Le gouvernement fédéral a provoqué hier une hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada en gonflant de $500 millions l'encan hebdomadaire des Bons du Trésor pour prévenir toute pénurie de liquidités dans ses coffres. Le taux est remonté 9.38 % à 9.53 %. Cette légère augmentation ne devrait toutefois pas inciter les institutions financières à modifier leurs taux d'intérêt. Le gouvernement a été obligé de se financer avec les Bons du Trésor parce que le Parlement ne lui a pas encore donné, entre autres, le droit d'emprunter $5 milliards supplémentaires pour défrayer ses dépenses de l'exercice en cours.

■ Le suspense de l'OPEP

Les 13 ministres du Pétrole de l'OPEP vont bientôt demander un visa pour un long séjour en territoire britannique. Ils ont en effet décidé de se rencontrer de nouveau aujourd'hui, à Londres, après quatre jours de négociations infructueuses. Bien qu'ils aient réussi à s'entendre sur une baisse du prix de référence du pétrole — de $34 US à $29 US le baril, disait-on hier — un mésentente subsiste sur la question de la répartition de la production de l'OPEP.

■ La France aide M.-F.

Le gouvernement Mitterrand et quelques banques françaises ont annoncé hier qu'ils accorderont une aide de 335 milllions de francs (environ $65 millions) à la filiale française de Massey-Ferguson. En 1982, M.-F. de France a subi une perte de 200 millions de francs ($40 millions), en hausse de 25 % par rapport à 1981. Cette filiale du fabricant canadien d'équipements agricoles emploie 4,500 personnes dans ses deux usines au nord de la France.

■ Déficit en hausse

Le déficit du gouvernement fédéral pour les 10 premiers mois de l'exercice financier en cours s'est établi à $18.15 milliards, comparativement à $8.74 milliards durant la même période l'année précédente, a-t-on annoncé hier. Ajouter qu'il s'agit d'un record est sans doute inutile. Les dernières prévisions font état d'un déficit de $27.2 milliards pour l'exercice 1982-83 se terminant le 31 de ce mois.

■ Le CN confirme

Le Canadien National a confirmé la nouvelle du DEVOIR à l'effet qu'il songe à déménager sa division des messageries de Montréal à Toronto. Dans un très court communiqué, la société de chemin de fer précise que la décision finale sera prise dans quelques semaines.

■ En raccourci

La **Communauté urbaine** de Montréal vient de réaliser sa plus importante émission d'obligations sur le marché public canadien: $50 millions...La campagne de charme de la **Chambre de commerce** du district de Montréal a jusqu'ici permis de recruter 400 nouveaux membres. Commencée lundi, elle se termine jeudi prochain. L'objectif de 600 nouveaux membres sera dépassé...Le nombre de **transactions immobilières** résidentielles (système MLS) au Québec a augmenté de 35.4 % en janvier, par rapport à janvier 1982...Les membres de la Bourse de Montréal ont adopté mercredi le principe de la non-réglementation des **frais de courtage** et de services...Grundig, le premier constructeur allemand d'électronique de loisir, pourrait passer aux mains du géant néerlandais **Philips**, propriétaire de Micom, de Montréal...**Gaz Inter-Cité** investira $200 millions cette année pour prolonger le gazoduc dans les régions de Québec, de l'Estrie et de la Mauricie. Cette somme fait partie de la subvention de $500 millions accordée par Ottawa l'automne dernier.

André Bouthillier

Un amendement à la loi sera présenté bientôt

Les Sodeqs pourront fusionner

par Michel Nadeau

Pour éviter la faillite de plusieurs sociétés de développement de l'entreprise québécoise (Sodeq), le gouvernement du Québec a annoncé hier qu'il déposera au cours des prochaines semaines un amendement à la Loi des Sodeqs afin de leu permettre de se regrouper et d'élargir le champ de leurs activités d'investissement.

Les Sodeqs pourront investir dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce au détail (épiceries, magasins...). Elles pourront également acquérir des actions privilégiées et non plus principalement des actions avec droit de vote.

Après cinq ans d'activités, les Sodeqs connaissent présentement une période difficile: plusieurs éprouvent de sérieux problèmes de financement. Les taux d'intérêt élevés consentis sur des dépôts garantis ont permis à ces institutions financières régionales de toucher les revenus nécessaires à leur fonctionnement. Or, la baisse du loyer de l'argent et la radiation de plusieurs placements ont fermé le robinet de l'autofinancement. Par ailleurs, il n'était plus possible d'émettrre des actions, faute d'intérêt de la part des contribuables.

La Loi des Sodeqs permet à un individu de récupérer 25 % d'un placement dans une Sodeq par le biais d'un crédit d'impôt au Québec seulement. De plus, ces titres sont admissibles à l'épargne-actions et éventuellement à l'épargne-retraite. L'investisseur récupère au mieux sa mise de fonds sans toucher de revenus d'intérêt durant plusieurs années.

L'an dernier, le gouvernement a retiré le plafond de $250,000 qui limitait la participation d'une Sodeq dans une entreprise donnée. Québec a également abaissé de 70 % à 60 % le montant des fonds recueillis devant être consacrés à des investissements dans des capitaux de risque. La limite de 200 employés sera également modifiée pour passer à 500 personnes.

Ces changements permettront aux Sodeqs d'investir dans des entreprises plus stables et ayant atteint un niveau de croissance plus élevé.

Par contre, un des objectifs de la Loi était de multiplier les sources de capitaux de risque pour assurer le démarrage de nouvelles firmes québécoises dans le domaine manufacturier. En élargissant ce champ à celui du tourisme et de la distribution, le gouvernement augmente considérablement les possibilités d'investissement tout en réduisant les risques possibles. Un commerce ou un hôtel offre des garanties mobilières beaucoup plus grandes qu'une jeune firme qui démarre dans le domaine secondaire.

Mais il semble que ce soit là la seule voie pour assurer la survie des quelques Sodeqs au terme de la période de fusion qui se prépare. Plusieurs Sodeqs ne peuvent être viables dans la conjoncture actuelle. Les revenus de placement sont beaucoup trop bas pour permettrre l'entrée de fonds requis à leur fonctionnemment.

Certains étaient d'avis que plusieurs Sodeqs pourraient faire l'objet de prise de contrôle de la part de certains actionnaires ou de Sodeqs. Il aurait été facile en effet de recueillir des actions de Sodeqs à bon compte et de mettre la main sur leur encaisse.

La fusioin permettra des regroupements nécessaires pour obtenir un volume qui diminuera les coûts relatifs d'exploitation.

La grande question qui se posera alors sera celle des employés-cadres des SODEQ à fusionner: la tentation ne sera-t-elle pas de doubler les postes dans les Sodeqs fusionnées, ce qui enlèverait alors l'atout des économies d'échelles?

Guerre des prix: Métro entend suivre Steinberg jusqu'au bout

par Claude Turcotte

« Tout le monde attend le signal de Steinberg pour arrêter la guerre des prix; nous on ne fait rien pour l'intensifier, c'est déjà assez fou comme c'est là », a déclaré hier midi à Montréal en présence de quelques journalistes le président et directeur général du groupe des épiciers Métro-Richelieu, M. Jean-René Halde.

Mais chez Steinberg, un porte-parle, M. Guy Massé, a répondu que le plan préparé pendant six mois, mais « intensivement depuis décembre », continuera de s'appliquer. Les résultats de la semaine dernière ont été très satisfaisants, explique-t-il, tout en prévenant quand même que le véritable test a lieu cette semaine, particulièrement hier, aujourd'hui et demain, qui sont les trois grosses journées de marché.

Les principaux concurrents de Steinberg, soit Provigo, Métro-Richelieu et IGA-Boniprix ont également annoncé une augmentation de leurs ventes depuis le début de cette opération féroce, ce qui pourrait être attribué à l'offensive publicitaire et aux aubaines à réaliser. Quoiqu'il en soit, il n'est aucunement question pour ces concurrents d'abandonner la course. Tous préfèrent perdre de l'argent plutôt que de perdre leur clientèle.

Selon M. Halde, tous les grands de l'alimentation ont augmenté un peu leurs ventes depuis le début de cette guerre, sauf peut-être les petits commerçants indépendants et non affiliés, mais dans l'ensemble les parts de marché des groupes n'ont pas bougé.

M. Halde considère que si ça n'a pas bougé jusqu'à maintenant, ça ne bougera pas plus tard, puisque Steinberg misait sur l'effet de surprise pour prendre une bonne avance sur les autres. Le p.-d.g. de Métro-Richelieu en arrive à la conclusion que dans de telles circonstances Steinberg serait bien avisé de mettre un terme à cette stratégie tout de suite.

Il mentionne par ailleurs que Steinberg livre la plus dure bataille contre les indépendants depuis 1970, quand avaient été lancés « les prix miracles ». En trois semaines, Steinberg avait alors grugé environ 20 % de la clientèle des épiciers indépendants, qui ont pris des années de travail patient à récupérer leur part du marché. Mais les indépendants sont beaucoup mieux équipés et organisés aujourd'hui pour faire face à une telle offensive. Dimanche dernier, les membres du groupe Métro-Richelieu ont tenu une réunion et sur 630 marchands, seulement quatre (parmi les plus vieux) ont refusé d'entrer dans cette guerre. Pour les indépendants, explique M. Halde, c'est non seulement une marge de profit ou un volume de ventes qui est en cause, mais une entreprise et un emploi.

De plus, selon M. Halde, qui a rencontré les journalistes après une réunion avec des membres du Centre des dirigeants d'entreprise, les indépendants ont investi systématiquement au Québec depuis dix ans, alors que Steinberg, à partir de 1976, s'est davantage préoccupé de marchés étrangers et n'a pas fait d'investissements majeurs au Québec, ce qui a nécessairement affecté sa part du marché.

Il n'a pas été possible de rejoindre de porte-parole officiel de Provigo hier, mais M. René Provost, le vice-président, a déclaré la semaine dernière que son groupe n'avait pas le choix et qu'il fallait prendre les moyens pour résister à l'offensive aussi longtemps qu'il le faudrait. Ce qui indique que Provigo ne poursuivrait pas cette guerre si Steinberg décidait de ne plus la livrer.

Prenor redresse sa situation au quatrième trimestre

par Michel Nadeau

Principal actionnaire du Trust Général du Canada, le Groupe Prenor a légèrement haussé ses gains au cours du dernier exercice financier. C'est ce qui ressort des résultats financiers publiés hier.

Les profits passent de $1.4 million en 1981 à $1.5 million au cours de l'an dernier. Cette faible progression de la rentabilité a cependant été accompagnée par une augmentation de 20 % des revenus bruts, qui atteignent $257 millions.

Les résultats par action s'établissent donc à 40 cents, contre 37 cents en 1981. Il s'agit d'un net redressement, puisque les trois premiers trimestres de 1982 avaient laissé une perte de trois cents par action.

A la Bourse, les actions valent toujours environ $4 et suivent habituellement une courbe assez voisine de celle du Trust Général. Prenor possèede directement au moins 52 % des actions de Trust Général.

L'an dernier, Prenor a émis 700,000 actions au prix de $5 l'unité. Cette émission a permis à la famille de M. Lorne Webster de porter son contrôle à 68 %. La Caisse de dépôt et placement du Québec semble moins enthousiaste face à Prenor et a décidé de ne pas participer à la nouvelle émission. Sa participation fut donc réduite de 28 % à 20.5 %. Les autres actionnaires ont également accepté la dilution; le groupe français Comindus a ainsi glissé à 7 % et la Banque Nationale de 5 % à 3 %.

Prenor est également propriétaire à 50 % de la firme Canaprev, qui détient un immeuble au coin du boulevard Dorchester et de la rue University. L'autre actionnaire est le Canadien National.

Selon la Fédération des Acefs

La restructuration de Bell fera grimper les tarifs téléphoniques

par Michel Nadeau

Un important groupe de consommateurs québécois est d'avis que le projet de restructuration de Bell Canada entraînera des hausses importantes de tarifs pour les abonnés du réseau téléphonique.

Par le jeu des structures, Bell Canada peut imposer à une région comme Arthabaska des tarifs nettement supérieurs à ceux de la ville voisine; dans le premier cas, Télébec, filiale de Bell Canada, réclame $14.40 par mois alors que dans la ville voisine, Victoriaville, le taux mensuel est de $8.35.

Lors d'une conférence de presse hier à Montréal, le président de la Fédération des Associations coopérative d'économie familiale (Acefs), M. Henri Goulet, a demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de s'opposer au projet visant à soustraire quelque 80 filiales du groupe Bell-Northern Telecom à l'autorité du CRTC dans le calcul des demandes de hausses tarifaires.

« Bell Canada perdra une forte partie des revenus provenant de ses filiales et ce sont les abonnés qui devront payer pour la perte des profits provenant des membres du groupe Bell-Northern », a déclaré le responsable de ce dossier à l'Acef de Victoriaville, M. Pierre Caliuri.

De son côté, M. Jean Labbé a montré comment Bell Canada a utilisé Télébec et la Régie des services publics du Québec pour obtenir des hausses de tarifs dans certaines régions rurales du Québec. « Le morcellement des opérations permet une maximisation des profits », a dit M. Labbé en rappelant que Télébec avec la bénédiction de la Régie des services publics a obtenu un rendement record de 15.1 % l'an dernier. « En se retirant derrière ses filiales, Bell peut alors demander plus, toujours aux dépens des abonnés », a conclu le porte-parole des Acefs.

Ed Broadbent accorde son appui à la Coalition de l'agro-alimentaire

par Claude Turcotte

Le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), M. Ed Broadbent, après une discussion de 90 minutes avec des membres de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec, a affirmé hier à Montréal que les propositions fédérales pour le transport du grain sont aussi inacceptables aux producteurs de l'Ouest qu'à ceux du Québec, bien que les raisons invoquées ne sont pas exactement les mêmes dans les deux cas.

La Coalition, représentée par M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture du Québec, M. Mario Dumais, de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec, et par des délégués d'autres organisations membres, s'est réjouie de cet appui « qui va nous donner un canal au Parlement ».

M. Dumais a dit au nom du groupe apprécier d'autant plus l'appui de M. Broadbent et du NPD que le gouvernement fédéral n'est pas encore parvenu en un an à recevoir la Coalition. M. Jean-Luc Pepin a invité certains membres, mais pas tous les membres. « Le gouvernement fédéral veut-il discuter avec la Coalition ou cherche-t-il à la diviser? » s'est demandé l'agronome de l'UPA.

M. Broadbent a pour sa part clairement indiqué son opposition aux propositions de M. Pepin inspirées du rapport Gilson et il se sent en mesure de pouvoir à la fois défendre les intérêts des producteurs des Prairies et du Québec. « Il n'y a, a-t-il dit, aucun député québécois représentant une région vraiment rurale dans le Cabinet et il n'y en a pas davantage de l'Ouest. Nous avons une politique libérale typique ».

On parle de plus en plus d'une manifestation monstre qui pourrait avoir lieu sur la colline parlementaire à Ottawa lors de la présentation d'un projet de loi par M. Pepin au printemps.

Les actionnaires de Seagram disent oui au fractionnement

Un petit groupe d'actionnaires de la compagnie Seagram's a ratifié à l'unanimité, hier matin à Montréal, une proposition du conseil d'administration visant à fractionner les actions de cette importante distillerie, qui possède une participation d'au moins 20 % dans la firme Du Pont.

Le but d'un fractionnement est de réduire la valeur d'échange d'une action pour accroître sa liquidité et le nombre possible d'acquéreurs.

Si le commerce des spiritueux est entré dans une phase de stagnation, Seagram's s'en tire assez bien avec des marques connues comme le Chivas Regal et le Crown Royal, a dit M. Bronfman.

En quête d'un emploi ?

Consultez notre rubrique Carrières et professions dans Le Devoir de demain

Le Devoir sert de véhicule publicitaire de choix aux entreprises à la recherche de personnel qualifié en:

administration
représentation
droit
médecine
ingénierie
haute technologie
informatique
publicité
enseignement
finance
etc.

Profitez-en retenez notre édition de demain

LE DEVOIR

FRANCE MODE-IMPORT

ENFIN RÉ-OUVERT!

• *Formule habituelle* •

Soyez les premiers pour un meilleur choix!

90 est, boul. de la Concorde, Pont-Viau, Laval, 668-8510
(coin boul. des Laurentides par les ponts Viau et Papineau)

BALÉARES ET COSTA DEL SOL
2 sem.: **895$** add. **40$** en studio
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1, rue Notre-Dame Est, suite 9,200, Montréal Québec, H2Y 1B6.

Nom adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
RESTAURANT LACORDAIRE LTÉE 5940 Boul. des Grandes Prairies ST-LÉONARD	autorisation films	5940 Boul. des Grandes Prairies ST-LÉONARD
RESTAURANT L'ÉPICURIEN INC. Restaurant bar le Manhattan 3475 de la Montagne app 416	1 restaurant/ 1 bar MONTRÉAL	1181 Union MONTRÉAL
RESTAURANT LA CHÈVRE INC. 1121 Mistral app 103	MONTRÉAL 1 restaurant/ 1 restaurant sur terrasse	350 est Liège MONTRÉAL
ARNIOTI Despina 3140 Barclay app 4 MONTRÉAL	autorisation films	5169 avenue du Parc MONTRÉAL
COUTURE Cécile 9070 Boul. St Michel MONTRÉAL	1 taverne avec danse et spectacles/ 1 taverne sur terrasse	9070 Boul. St Michel MONTRÉAL
PLACE RIENO INC 3950 Sherbrooke est MONTRÉAL	demande changement de capacité	3950 Sherbrooke est MONTRÉAL
JOHN J. GANGADEEN et JEAN-PIERRE FONTAINE 3649 Gertrude VERDUN	1 épicerie	3649 Gertrude VERDUN
THIBAULT Germain 4480 Bélanger MONTRÉAL	1 épicerie	4480 Bélanger MONTRÉAL
118446 CANADA INC. 274, Leber ST CONSTANT	1 épicerie	6000, Laurendeau MONTRÉAL
CLAVEAU Rénald 3295, Gouin est MONTRÉAL NORD	1 restaurant	3295, Gouin est MONTRÉAL NORD
BAR DANSANT AU GARAGE INC. 1459, St Alexandre MONTRÉAL	autorisation de spectacles	1459, St Alexandre MONTRÉAL
LES INVETISSEMENTS CAPUTO INC. Caf Via Roma enr. 7076, Boul. St Laurent MONTRÉAL	1 bar sur terrasse/ Changement de capacité/	7076, Boul. St Laurent MONTRÉAL
BOUCHERIE DU CALVADOS INC 5186, Chemin de la Reine Marie MONTRÉAL	1 épicerie (changement d'endroit d'exploitation permanent)	5186, Chemin de la Reine Marie MONTRÉAL
RESTAURANT LE CHAMBERTIN INC 9, Place Frontenac POINTE CLAIRE	1 bar/ Changement de capacité & autoriation de spectacles/	9, Place Frontenac POINTE CLAIRE
117687 CANADA LTD Restaurant Pizzeria Mikis enr 130, Ste Anne STE ANNE DE BELLEVUE	1 bar sur terrasse	130, Ste Anne STE ANNE DE BELLEVUE
ROMÉO CARLOS INC Brasserie Gouin Enr 1104 Valmartin Chomedy, LAVAL	autorisation spectacles	4792 est Gouin MONTRÉAL NORD
118490 CANADA LTÉE Le Beaubien 7035 est St Zotique MONTRÉAL	changement de capacité	6646 est Beaubien MONTRÉAL
LA BRASSERIE JET INC Taverne Jet 5925 ouest Henri-Bourassa MONTRÉAL	autorisation films	5925 ouest Henri Bourassa MONTRÉAL
LE PETIT PALAIS RESTAURANT INC. 415 Pelland LAVAL	1 restaurant	6985 St Hubert MONTRÉAL
T G C D LTD 1430 et 1432 de la Montagne MONTRÉAL	1 bar avec spectacles	1430-1432 de la Montagne MONTRÉAL
LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON QUÉBEC LTÉE La chaumine C.P. 6000 Succursale A MONTRÉAL	1 restaurant	585 Ste Catherine ouest MONTRÉAL
2149-7979 QUEBEC INC Café Cherrier 3625 St Denis MONTRÉAL	1 bar/ 1 bar sur terrasse	3625 St Denis MONTRÉAL
2149-7979 QUEBEC INC Maison Cherrier 3639 St Denis MONTRÉAL	1 épicerie	3639 St Denis MONTRÉAL
118445 CANADA INC. 5987 Bannantyne VERDUN	1 épicerie	4750 Wellington VERDUN
BRIZZI Maria Téresa 7394, François Perreault MONTRÉAL	1 épicerie	3298, Puccini MONTRÉAL
LA RESERVE DU VILLAGE INC 7672, Du Mail ANJOU	1 épicerie	7800, Boul. Taschereau BROSSARD
LA RESERVE DU VILLAGE INC 7672, Du Mail ANJOU	1 épicerie	11800, de Salaberry DOLLARD DES ORMEAUX
117252 CANADA INC Buffet Charland 1, Brentwood DOLLAR DES ORMEAUX	1 restaurant	2368, Charland MONTRÉAL
96730 CANADA INC Restaurant Kiplings 121, de la Barre, app 229 LONGUEUIL	1 restaurant/ 1 bar/	1461, Crescent MONTRÉAL
LES ENTREPRISES DES TROIS LTEE St James Pub 8307, Chemin Côte de Liesse ST LAURENT	1 bar avec danse	8307, Chemin Côte de Liesse ST LAURENT
102808 CANADA INC L'Entre deux 1586, Cartier ST HUBERT	1 bar avec danse et spectacles/	7080, Chemin Chambly ST HUBERT
KIM SON NGUYEN & THI GAI VUONG & OANH THI NGOC NGUYEN & NGA VU THI THANH Nam Son restaurant 241, Mont Royal ouest MONTRÉAL	1 restaurant/ 1 restaurant sur terrasse/	243, Mont Royal ouest MONTRÉAL
91140 CANADA LTEE La table 2000 enr 4024A, Ste-Catherine ouest MONTRÉAL	changement de capacité et changement d'emplacement des pièces	4024A, Ste Catherine ouest MONTRÉAL
VERSABEC INC Palais des Congrès 8180 Montview MONTRÉAL	2 bars sur terrasse/ 2 bars avec danse et spectacles/ 2 bars/ 1 restaurant/	200, Lagauchetière ouest MONTRÉAL
RUEL Robert 114, St Paul est MONTRÉAL	1 taverne avec spectacles	114, St Paul est MONTRÉAL

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

5

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal. No 500-02-041799-821, COUR PROVINCIALE, Jacqueline Paré, demanderesse -vs- JACQUELINE PARÉ, demanderesse -vs- Wilfrid Perrin, 10336 St-Michel app. 3, Montréal, défendeur. Le 22 mars 1983, à 10:00 au lieu d'entreposage du gardien au No 3315 rue L'Assomption app 205 en la cité de Montréal dudit district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Phoenix 1978, no série 2Y69U8T137180 licence 232 S 312 Québec, 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 625-1996, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal. No 500-05-015321-811, COUR SUPÉRIEURE, AUTEUIL PETROLEUM INC., demanderesse -vs- ROBERT TRÉPANIER, "ENTREPRISES SCOBA ENRG" 3940 Leman St. Vincent-de-Paul, Laval, défenderesse. Le 21 mars 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 4459 rue Lavoie en la cité St-Vincent-de-Paul, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 6 roues avec boite portant plaque F 330-761 Québec 1982, 1 camion GMC pick up couleur jaune avec pelle portant plaque F 189-155 Québec 1982, 4 jack hydraulique. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 625-1996, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-009119-822, LES ENTREPRISES JEAN CLAUDE LALONDE LTÉE, demandeur -vs- ANDRÉ BEAUCHAMP et DENISE DÉCARIE, défendeurs. Le 25 mars 1983 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2611 rue Thesserault en la cité de Lachine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo R.C.A. Victor série (439), 1 fauteuil beige en velours style moderne, 1 fauteuil bleu et 1 pouf bleu, 2 tables de centre en bois, 2 tables de coin en bois, 1 aquarium avec accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. S. CIMONÉ, huissier, 845-8156, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-27-022343-828, COUR GREFFE DE LA PAIX, LE SOUVERAIN, demandeur -vs- FRANCINE QUINTAL, défendeur. Le 21 mars 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 78 rue 5th Avenue, apt. 205 en la cité Pincourt de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision en couleur Admiral série (5365986), 1 bar boisson noir et blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. S. CIMONÉ, huissier 845-8156, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-045817-827. HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, demanderesse -vs- DAME GEORGIA PANTELIS, et 4 BROTHERS SUPER MARKET CO. LTD., tierce-saisie. Le 21 mars 1983 à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 1495 rue Van Horne en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 6 caisses enregistreuses Sweda & Acc. 2 balances Toledo & acc. 6 sections de comptoir refrigéré NCR, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 10 mars.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-27-020581-825, COUR GREFFE DE LA PAIX, LE SOUVERAIN, demandeur -vs- CARON, MICHEL, défendeur. Le 21 mars 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 849 rue Liverpool en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision en couleur Panasonic série (CB0411609), 1 orgue électrique Bontempi. Conditions: ARGENT COMPTANT. S. CIMONÉ, huissier 845-8156, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-010-708-829 COUR ?SUPÉRIEURE? SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE, demanderesse -vs- NICOLA MATURO, défendeur. Le 24 mars 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 27 rue Stonecrest Drive en la cité Dollard des Ormeaux de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision en couleur Zenith 26 pouces série (729532) modèle (F62550x) 1 laveuse à vaisseelle Admiral Gold, 1 unité murale en trois sections couleur or, 1 desserte noir avec 4 portes, meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. S. CIMONÉ, huissier 845-8156, Montréal, 9 mars 1983.

Province de Québec, District du Richelieu. COUR PROVINCIALE, No.: 765-02-000465-827. AIR CANADA LTÉE, partie demanderesse —VS— PIERRE LAMBERT, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donnée que le 24 mars 1983 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur PIERRE LAMBERT au 147, Marie-Victorin à Verchères, district du Richelieu seront vendus par autorité de Justice les biens meubles et effets mobiliers de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Bronco 1979, 1 télévision en couleur 19" Quasar, 1 télévision en couleur 19" Candle. Le tout sera vendu suivant la loi. Conditions: ARGENT COMPTANT; Informations: JEAN LAFLAMME, huissier, 743-5581. Sorel, ce 3 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-003181-836. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demandeur —VS— WILIAM IRVINE ET MARY COLE, domicilié au no. 2451 Rozel, à Montréal district de Montréal, défendeurs. Le 21 mars 1983, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1201 rue st-Timothée en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs du no: 2451 Rozel, à Montréal, dit district saisis en cette cause, consisatant en: 1 laveuse et sécheuse (Simplicity), 1 machine à écrire de luxe 100 (portative), 2 tv Sanyo et Baycrest, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: SERGE O. ENCIU, huissier, 866-5375. Montréal, 9 mars 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000822-834

DAME CAROLLE DERAGON,
Demanderesse
—vs—
LUCIEN LEVASSEUR,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est, par les présente, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.
MONTRÉAL, le 3 mars 1983.
(S) DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE C.S.M.
ME FLORENT PHILIBERT, Avocat
a/s BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000046-83

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC (art. 139 C.p.c.)

A Madame Françoise Corneau et M. Gabriel Damico.
Considérant la demande formulée par requête en date du 26 novembre 1982, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informer, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Marie Odette Sylvie DAMICO, née le 13 avril 1967, et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-adjoint,
LUCILLE ROUILLER
d'AMOURS, ZONATO & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000821-836

DAME LILIANNE ARBOUR,
Demanderesse,
—vs—
DANIEL DUPUIS,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est, par les présente, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.
MONTRÉAL, le 3 mars 1983.
(S) DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE C.S.M.
ME FLORENT PHILIBERT, Avocat
a/s BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001640-813

DANIELLE MALLETTE,
Requérante
—vs—
CONSTANTIN REDLICH,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication du présent avis.
Une copie de la requête aux fins d'obtention d'un mandat judiciaire pour administrer les biens de la société d'acquêts est laissée à la division de Pratique au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par l'intimé de signifier et de déposer sa comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre lui, par défaut, un jugement.
Montréal, le 3 mars 1983.
(S) Me MARCELLE AUBRY, P.A.
Registraire adj. des divorces
MES MOISAN LASALLE PAYETTE KEAN
450 est Sherbrooke, suite 809
Montréal, Qué. H2L 1J8
PAR: Me Josée Payette, avocate

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

COUR PROVINCIALE

NO: 765-02-000728-828

IMMEUBLES BAS RICHELIEU (1978) LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 614, rte Marie-Victorin, à Tracy, district de Richelieu,
Demanderesse-requérante
—vs—
ANDRÉ LEROUX, résidant autrefois au no 5645, rue Elie, app. 209, à St-Hubert, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
—et—
LISETTE LEROUX, desdits lieu et district,
Défendeurs-intimés.

Les défendeurs-intimés sont par les présentes avisés de comparaître dans les trente (30) jours de la présente parution et qu'une copie de bref et déclaration est déposée au Greffe de la Cour pour eux.
Faute par eux de comparaître personnellement et ou par procureur dans lesdits trente (30) jours, la demanderesse-requérante procédera par défaut.
Sorel, le 18 février 1983.
ALINE BEAUCHEMIN, J.A.C.P.
LUC POUPART, 37, rue Georges,
Sorel, Québec.
Procureur de la
demanderesse-requérante.

AVIS est par les présentes donné que Dame Thérèse Labelle, veuve en premières noces, Montée St-Nicolas Est, C.P. 218, St-Colomban, J0R 1N0; es-qualité de tutrice à son fils Eric Lacasse, le tout aux termes d'un jugement rendu par André Brunet, protonotaire-adjoint, le vingt cinq (25) janvier mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983), dans un dossier de la Cour Supérieure, district de Terrebonne, portant le numéro: 700-14-000005-831, a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom dudit Eric Lacasse la part de feu Claude Lacasse, décédé le vingt et un (21) juin mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982) sans laisser de testament, revenant audit Eric Lacasse, le tout aux termes d'un acte reçu devant Me François Venne, Notaire, 222 St-Georges, suite 300, Saint-Jérôme, J7Z 4Z9, daté du seize (16) février mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983) et enregistré dans la division d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 652786.
Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Marc Lajeunesse, 294 Labelle, Saint-Jérôme, Province de Québec, sous le numéro: 12,758 de ses minutes et peut-être consulté au bureau du notaire François Venne, au 222 St-Georges, suite 300, Saint-Jérôme, J7Z 4Z9.
Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire es-qualité de tutrice paiera les créanciers et légataires de feu Claude Lacasse, à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.
Donné à Saint-Jérôme, ce vingt-huit février mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983).
FRANÇOIS VENNE,
notaire.

AVIS
PRENEZ AVIS que le requérant, YVON CHARTRAND, s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs, les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de TRANSPORTS KINGSWAY LIMITÉE, et ce, sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière portant le numéro M-304623, laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque.
Les requérants demandent également à la Commission des transports du Québec, de décréter suivant l'article 85, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande, en s'adressant dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis, à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Durée du permis: 364 jours.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs des requérants
Première parution: le 10 mars 1983
Deuxième parution: le 11 mars 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

Greffe des Divorces
District de Montréal
NO: 500-12-122866-837

DAME LISE DESJARDINS,
Requérante
—vs—
ALBERT COUTURE,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été déposée à la division des divorces, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires.
MONTRÉAL, le 3 mars 1983.
(SIGNÉ) DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE C.S.M.
ME FLORENT PHILIBERT
BÉLANGER, LEDUC & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal - 253-2261.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-005715-839

VILLE DE SAINT-LÉONARD,
Demanderesse,
—vs—
JEAN-PIERRE DEMERS, anciennement domicilié et résidant au 721 rue Hibernia, en la Ville et district de Montréal, et présentement d'adresse inconnue,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, JEAN-PIERRE DEMERS, est par la présente requis de comparaître au greffe de la Cour Provinciale de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la date de la présente publication.
Vous êtes de plus informé qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à votre intention.
Prenez avis qu'à défaut par vous de comparaître dans ce délai, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 1er mars 1983.
(signé) Me MARCELLE AUBRY,
Protonotaire adjoint.
Me RAYMOND TREMBLAY, avocat,
Procureur de la demanderesse,
8400 boul. Lacordaire,
Saint-Léonard, Qué.
H1R 3B1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE Chambre de la Famille (Divorces)

NO: 760-12-005043-835

JEANNETTE LÉVESQUE, résidant et domiciliée au 334, Grand Boulevard, Ile Perrot, district de Beauharnois,
Requérante
—vs—
GUY ALLARD, d'adresse inconnue,
Intimé.

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé, GUY ALLARD de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE DEVOIR".
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
A Valleyfield, ce 17 février 1983.
(S) THÉRÈSE LAMBERT
Registraire adj. des divorces

AVIS PUBLIC

Le Service des Travaux publics de la Ville de Montréal.
Enlèvement du réseau de distribution électrique aérien dans le secteur borné par les avenues Alexis Carrel, Gaston Ramon, Fernand Forest et Pierre Martin.
En vertu du règlement municipal 3986 modifié, tout propriétaire, occupant possesseur ou locataire de tout bâtiment existant ou qui sera construit à l'avenir sur la rue décrite ci-dessus et dans lequel l'on se servira de l'électricité pour quelque fin que ce soit, devra disposer dans les soixante (60) jours qui suivront la publication du présent avis, les fils électriques à l'extérieur et si nécessaire à l'intérieur du dit bâtiment de manière à ce qu'ils puissent être reliés au réseau de distribution ainsi relocalisé ou à tout autre réseau existant.
Tout intéressé qui négligera de se conformer au présent avis ou au règlement précité sera passible de la pénalité édictée selon le règlement.
Les entrepreneurs électriciens devront, avant de commencer le travail, obtenir un permis au bureau des Examinateurs des Électriciens.
Montréal, le 1er mars 1983.
L'assistant-directeur
au Module Technique
RAYMOND THIBAUDEAU, ING.

AVIS PUBLIC

Le Service des Travaux publics de la Ville de Montréal.
Enlèvement du réseau de distribution électrique aérien.
Sur les 48e et 49e avenues, entre les boulevards Gouin et Perras.
En vertu du règlement municipal 3986 modifié, tout propriétaire, occupant, possesseur ou locataire de tout bâtiment existant ou qui sera construit à l'avenir sur la rue décrire ci-dessus et dans lequel l'on se servira de l'électricité pour quelque fin que ce soit, devra disposer dans les soixante (60) jours qui suivront la publication du présent avis, les fils électriques à l'extérieur et si nécessaire à l'intérieur du dit bâtiment de manière à ce qu'ils puissent être reliés au réseau de distribution ainsi relocalisé ou à tout autre réseau existant.
Tout intéressé qui négligera de se conformer au présent avis ou au règlement précité sera passible de la pénalité édictée selon le règlement.
Les entrepreneurs électriciens devront, avant de commencer le travail, obtenir un permis au bureau des Examinateurs des Électriciens.
Le 1er mars 1983.
Raymond Thibaudeau, ing.
Assistant-directeur au
Module Technique

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
créancière
—vs—
JOSHUA A. QUARSHIE
propriétaire

Avis est donné aux débiteurs, Joshua A. Quarshie et Dame Béatrice D. Quarshie, d'adresses inconnues, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal.
Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement ayant front sur la 69ème Avenue en la Cité de LaSalle, connu et désigné comme étant le lot numéro Quarante cinq de la subdivision officielle du lot original portant numéro NEUF CENT QUATRE VINGT-DEUX (982-45) aux plan et livre de renvoi officiel de la Paroisse de Lachine.
Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 43 - 45 - 47 et 49 de la 69ème Avenue à Ville LaSalle, avec servitude en faveur de l'Hydro-Québec & Als suivant acte enregistré à Montréal sous le numéro 1949648 tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en-dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 9 mars 1983.
Francine Hamelin,
protonotaire-adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-005715-839

VILLE DE SAINT-LÉONARD
Demanderesse,
—vs—
ANDRÉ MAILLET, anciennement domicilié et résidant au 911 - 4ième Avenue à Fabreville, Laval, district de Montréal, et présentement d'adresse inconnue.
—et—
MARIO DI PALMA,
Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ANDRÉ MAILLET, est par la présente requis de comparaître au greffe de la Cour Provinciale de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la date de la présente publication.
Vous êtes de plus informé qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à votre intention.
Prenez avis qu'à défaut par vous de comparaître dans ce délai, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 1er mars 1983.
(signé) Me MARCELLE AUBRY,
Protonotaire adjoint.
Me RAYMOND TREMBLAY, avocat,
Procureur de la demanderesse,
8400 boul. Lacordaire,
Saint-Léonard, Qué.
H1R 3B1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02--059613-823

L'INDEMNITÉ COMPAGNIE CANADIENNE,
demanderesse
—vs—
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE,
défenderesse et demanderesse en garantie
—et—
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE,
défenderesse et demanderesse en garantie
—vs—
AGENCE DE VOYAGES SOLMER INC.,
—et—
RICHARD BEAULIEU,
—et—
MICHAEL OLIVER-LLOYD,
—et—
BILLY MONASTERIOS, homme d'affaires, dont la dernière adresse connue est C.P. 42, dans la ville de St-Lambert, district de Montréal,
défendeurs en garantie.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur en garantie BILLY MONASTERIOS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation principal, déclaration principale, bref d'assignation en garantie, déclaration en garantie et avis selon 119.1 C.P.C. a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 4 mars 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-adjoint.
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE, DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU,
Suite 3411 - 1 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 3N7
Procureurs de la défenderesse et demanderesse en garantie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-005716-837

VILLE DE SAINT-LÉONARD,
Demanderesse,
—vs—
ALAIN SAUVÉ, anciennement domicilié et résidant au 947 rue Rose-de-Lima, app. 1, à St-Vincent-de-Paul, Laval et par la suite au 92 rue Grenon à Laval, district de Montréal, et présentement d'adresse inconnue,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ALAIN SAUVÉ, est par la présente requis de comparaître au greffe de la Cour Provinciale de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la date de la présente publication.
Vous êtes de plus informé qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à votre intention.
Prenez avis qu'à défaut par vous de comparaître dans ce délai, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, ce 1er mars 1983.
(signé) Me MARCELLE AUBRY,
Protonotaire adjoint.
Me RAYMOND TREMBLAY, avocat,
Procureur de la demanderesse,
8400 boul. Lacordaire,
Saint-Léonard, Qué.
H1R 3B1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-000813-833

GIOVANNA DI LONARDO
Requérante
—vs—
GIUSEPPE PISTILLI
Intimé
—et—
Le curé de la paroisse catholique de Ste-Marthe,
—et—
Protonotaire de la Cour Supérieure
—et—
Le Directeur de la protection de la jeunesse
Mis en cause

Avis à l'intimé GIUSEPPE PISTILLI.
Par ordre du protonotaire, vous êtes avisé que la requérante a déposé à la Cour une requête pour vous déchoire de votre autorité parentale vis à vis de l'enfant MARIE NADIA PISTILLI, et afin que votre nom soit retiré du certificat de naissance de l'enfant et que le nom de l'enfant soit changé à MARIE NADIA DI LONARDO. Il vous est ordonné de comparaître dans un délai de trente jours de la présente publication, ou à tout le moins au moment de l'enquête sur les dites procédures cédulé pour le 2 mai 1983 au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue St-Antoine, Montréal, salle 2.02 et de faire valoir votre contestation.
NORMAN S. KESSNER
Procureur de la requérante
2020 Université, s. 1632, Mtl.

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Une série de perturbations dont l'évolution était lente devraient apporter des précipitations sur le Bas-du-fleuve. Les températures devraient se maintenir au-dessus des normales, sauf en Abitibi. Un refroidissement graduel se produira sur l'ouest de la province dans la nuit de vendredi à samedi.

MONTRÉAL

Pluie passagère en matinée aujourd'hui, quelques averses par la suite. Vents modérés par moments. Maximum de 5. Probabilité de précipitations: 80 % aujourd'hui. Aperçu pour samedi: nuageux.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 16
COUCHER: 17 h 55

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: Faible neige passagère. Accumulation de neige: près de 5 cm. Vents modérés. Maximum: -5. Probabilité de précipitations: 60 %. Aperçu pour samedi: ciel variable.
Réservoirs Cabonga et Gouin Lac-St-Jean: Nuageux avec faible neige ou bruine passagère. Risque de bruine verglaçante. Vents modérés par moments. Maximum: zéro. Précipitations: 80 %. Aperçu pour samedi: faible neige et venteux.
Pontiac-Gatineau, Lièvre: Faible neige ou bruine passagère. Vents modérés par moments. Maximum: zéro. Précipitations: 80 %. Aperçu pour samedi: nuageux.
Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides: Quelques averses de neige fondante ou de pluie et risque de bruine verglaçante. Pluie probable sur les secteurs les plus au sud. Vents modérés par moments. Maximum: 2. Précipitations: 60 %. Aperçu pour samedi: faible neige et venteux.
Outaouais: Nuageux avec averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés par moments. Maximum: 4. Précipitations: 60 %. Aperçu pour samedi: nuageux.
Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: Pluie passagère. Vents modérés par moments. Maximum: 5. Précipitations: 90 %. Aperçu pour samedi: averses de pluie ou neige et venteux.
Saguenay, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia: Nuageux avec averses de pluie ou de neige. Risque de bruine verglaçante, surtout dans le Saguenay. Vents modérés par moments. Maximum: 3. Précipitations: 80 %. Aperçu pour samedi: faible neige ou neige fondante et venteux.
Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: Quelques averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés par moments. Maximum: 3. Précipitations: 60 %. Aperçu pour samedi: pluie ou neige fondante et venteux.
Baie-Comeau, Sept-Iles: Quelques averses de neige fondante avec vents modérés par moments. Maximum: zéro.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	—	—
Victoria	—	—	—
Edmonton	Ensoleillé	0	10
Calgary	Ensoleillé	0	10
Whitehorse	—	—	—
Regina	Ensoleillé	-5	3
Winnipeg	Ensoleillé	-8	1
Toronto	Neige	-2	-2
Ottawa	—	—	—
Québec	Averses	-2	2
Halifax	Averses	2	5
Fredericton	Averses	0	5
Charlottetown	Averses	-2	3
St-Johns	Ensoleillé	-4	4

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Nuageux	35	36
Atlanta	Nuageux	26	44
Atlantic City	Pluie	38	43
Boston	Pluie	37	40
Buffalo	Neige	26	31
Burlington	Neige	35	35
Charleston WV	Neige	33	40
Charlotte NC	Nuageux	36	45
Chicago	P. nuageux	25	36
Cleveland	Neige	27	36
Dallas	Beau	31	63
Denver	Ensoleillé	32	55
Detroit	Neige	28	35
Hartford	Pluie	36	39
Honolulu	Ensoleillé	63	83
Houston	Clair	37	64
Kansas City	Ensoleillé	20	45
Las Vegas	Beau	49	73
Los Angeles	Averses	63	70
Miami Beach	Ensoleillé	46	69
Minn. St Paul	Beau	16	37
New Orleans	Beau	34	56
New York	Pluie	37	42
Norfolk	Nuageux	43	47
Oklahoma City	Ensoleillé	26	54
Orlando	P. nuageux	41	58
Philadelphie	Averses	38	43
Phoenix	Averses	57	79
Pittsburgh	Neige	30	33
Portland Me	Pluie	33	38
Portland Or.	P. nuageux	43	61
Reno	Beau	32	60
Tampa	P. nuageux	43	59
Salt Lake City	Averses	45	62
San Diego	Averses	67	68
San Fransisco	P. nuageux	50	62
Seattle	P. nuageux	43	58
Spokane	P. nuageux	37	53
Syracuse	Neige	30	35
Tulsa	Ensoleillé	25	51

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Ensoleillé	19	30
Barbades	P. nuageux	22	29
Curaçao	Ensoleillé	22	32
Freeport	Ensoleillé	16	25
Guadalajara	Ensoleillé	6	29
Guadeloupe	Ensoleillé	20	31
La Havane	Ensoleillé	18	26
Kingston	Ensoleillé	22	29
Montego Bay	P. nuageux	22	28
Mexico	Ensoleillé	4	26
Monterrey	Nuageux	15	23
Nassau	Ensoleillé	15	28
San Juan	Ensoleillé	21	34
Trinidad	P. nuageux	22	27

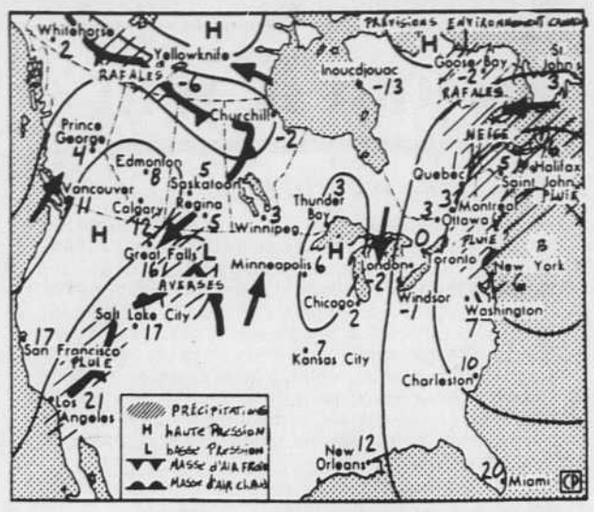

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

LE MONDE

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEG	HRE
Aberdeen	Nuageux	14	12h
Amsterdam	Brumeux	9	13h
Ankara	P. nuageux	11	15h
Athènes	Clair	17	14h
Auckland	Clair	16	24h
Beyrouth	Clair	16	14h
Berlin	Nuageux	10	13h
Bonn	Nuageux	5	13h
Bruxelles	Nuageux	7	13h
Le Caire	Clair	20	14h
Casablanca	Clair	26	12h
Copenhague	Nuageux	8	13h
Dublin	Nuageux	10	13h
Genève	Clair	12	13h
Jerusalem	Clair	14	14h
Lisbonne	Nuageux	14	12h
Londres	Clair	13	13h
Madrid	Clair	18	13h
Malte	Clair	18	13h
Moscou	Neige	-5	15h
New Delhi	P. nuageux	29	17h
Nice	Nuageux	—	13h
Oslo	Nuageux	7	13h
Paris	Clair	6	13h
Rome	Nuageux	14	13h
Sofia	Nuageux	15	14h
Stockholm	Nuageux	-1	13h
Tokyo	Pluie	6	21h
Tunis	Clair	20	14h
Vienne	Clair	17	13h
Varsovie	Pluie	7	13h

RÉTROSPECTIVE

TEMPERATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	1	3
Normale	8	1
Records	19(1944)	10(1977)

PRECIPITATIONS
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	0	0
Ce mois-ci	4	0.2
Normale pour ce mois	37	36
Cette année	80	69
Normale pour l'année	723	235

Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRES-JOURS

Avant-hier	16
Ce mois-ci	159
Normale pour ce mois	637
Cette saison	3260
Normale au 31 mars	3963

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés celcius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont donc proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 février 1983, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S.O.P. SERVICE DE PRESSES INC. — S.O.P. NEWSPAPER SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 28ème jour de février 1983, sous le numéro 3333820.
Ce 2ème jour de mars 1983.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er février 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Artin Dershahinian faisant affaire sous la raison sociale de "Chemiserie Arthur" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ème jour de février 1983, sous le numéro 3329100.
Ce 2ème jour de mars 1983.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est donné qu'en vertu de la Loi des sociétés de prêts et de placements, SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUE FIRST CITY — FIRST CITY MORTGAGE COMPANY a obtenu, le 1er septembre 1982, un permis du ministre des Institutions financières et coopératives, à l'effet de lui permettre d'y exercer ses opérations.
Montréal, ce 7 janvier 1983

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

AVIS

"J. Johns Transport Reg'd.", 2707 McCarthy St., Ville St-Laurent, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis de transport pour la livraison de marchandises générales ou marchandises de toutes sortes dans un rayon de 50 kilomètres de Montréal et sur l'île de Montréal.

Toutes objections à cette demande devront être faites à la Commission des Transports du Québec.

1ère parution: 10 mars 1983
2ième parution: 11 mars 1983.

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 2 mars 1983 à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes créances présentes et futures, payables à 121504 CANADA INC. (DOING BUSINESS AS "EXCELLEAD") a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 3 mars 1983 sous le numéro 3335065.

MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
AVOCATS

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie MINERAIS LONG LAC LTÉE (Libre de responsabilité personnelle)/LONG LAC MINERALS LTD. (No Personal Liability), compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les compagnies minières et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec, demandera au Ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Ce 7ème jour de mars 1983.

HAZEL L. RODRIGUES
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 02-001479-836
VILLE DE MONTRÉAL
—vs—
E. EDWARD FRIEDMAN ET AL.

Il est enjoint à E. EDWARD FRIEDMAN à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.
(signé)DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Mes Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix
Procureurs de la demanderesse

Prenez avis que Guy Lesage Transport Inc. 960 Lafayette, Longueuil, Qué. J4K 3A5, adresse une demande à la Commission des Transports pour le permis spécial suivant: De l'entrepôt de meubles de Germain Larivière (1970) Ltée, situé au 1468-A, Graham Bell, Boucherville a tout point au Québec pour le transport de meubles neufs emballés, livrés et assemblés chez le client, et retour avec marchandises refusées ou endommagées, pour le compte de Germain Larivière (1970) Ltée.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la dernière publication.

1ère publication: 11 mars 1983
2ème publication: 12 mars 1983

Ville de Montréal

Sommaire des rapports de dépenses électorales

Partis politiques autorisés à l'élection du 14 novembre 1982

	GROUPE D'ACTION MUNICIPALE M. David Schulman agent officiel	PARTI CIVIQUE DE MONTRÉAL M. Marcel Brouillé agent officiel	RASSEMBLEMENT DES CITOYENS ET CITOYENNES DE MONTRÉAL M. Gilles Bonin agent officiel
	$	$	$
1— Fonds électoral	108 338,60	N/A	206 191,10
2— Dépenses électorales			
Publicité	114 056,27	183 919,30	115 053,78
Services et biens fournis	63 603,25	55 245,60	74 868,16
Location de locaux	8 111,62	25 927,00	9 015,64
Frais de voyage et repas	1 233,71	40 737,12	7 253,52
Dépenses personnelles	—	—	—
Dépenses prescrites	—	—	—
Total des dépenses électorales faites ou autorisées	187 004,85	305 829,02	206 191,10
Dépenses contestées	—	—	—
Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi	470 092,55	470 092,55	470 092,55

Note
L'Alliance des citoyens de la Pointe-aux-Trembles et le Rassemblement des Pointeliers étaient, au 14 novembre 1982, des partis politiques autorisés au sens de la Loi sur les élections dans certaines municipalités. Aucune dépense n'a cependant été effectuée par ces deux partis politiques pour l'élection du 14 novembre 1982 à Montréal.

Toute personne peut examiner et prendre copie de ces documents pendant un (1) an, à l'endroit suivant:

Cabinet du directeur des Finances
Hôtel de Ville
Bureau 5
MONTRÉAL **FERNAND DENIS, c.a.** **10 mars 1983**
Directeur des Finances

Sommaire des rapports de dépenses électorales et dates de remise des rapports financiers

NOM du Candidat (e) (nom de l'agent officiel)	RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES Total des dépenses faites ou autorisées $	RAPPORT FINANCIER Date de remise
MAIRIE — $221 982,30*		
DORÉ — R.C.M. (G. Bonin)	89 657,72	01-04-83
DRAPEAU — P.C.M. (M. Brouillé)	186 272,71	01-04-83
VIGNOLA — G.A.M. (D. Schulman)	102 880,82	01-04-83
GERVAIS — IND. (D. Tremblay)	Non remis	Non produit
LE ROUGETEL — IND. (M. Prairie)	400,69	11-02-83
MÉTIVIER — IND. (J.P. Lamoureux)	NIL	17-11-82
District (01) — $5 060,25*		
BEAUREGARD — G.A.M.	583,88	01-04-83
BÉLANGER — R.C.M.	2 070,13	01-04-83
MILLETTE — P.C.M.	1 852,23	01-04-83
District (02) — $4 406,50*		
BERGERON — G.A.M.	2 603,62	01-04-83
DESJARDINS — P.C.M.	2 175,74	01-04-83
ROBILLARD — R.C.M.	—	01-04-83
District (03) — $4 352,00*		
BOUDREAU — R.C.M.	1 883,54	01-04-83
LARIVÉE — P.C.M.	1 754,87	01-04-83
POIRIER — G.A.M.	555,88	01-04-83
District (04) — $4 464,25*		
HOUDE — G.A.M.	624,01	01-04-83
LATRAVERSE — R.C.M.	50,00	01-04-83
VARIN — P.C.M.	2 146,05	01-04-83
District (05) — $4 063,50*		
BENESIES — G.A.M.	583,68	01-04-83
FAUBERT — R.C.M.	344,48	01-04-83
MARTINEAU — P.C.M.	2 031,13	01-04-83
District (06) — $4 822,50*		
BÉLANGER — R.C.M.	50,00	01-04-83
LEFEBVRE — G.A.M.	583,68	01-04-83
MORIN — P.C.M.	1 890,88	01-04-83
District (07) — $4 661,00*		
DALLAIRE — R.C.M.	250,00	01-04-83
LUSSIER — P.C.M.	1 817,20	01-04-83
MARSOLAIS — G.A.M.	1 017,87	01-04-83
District (08) — $4 477,75*		
CHEVREFILS — R.C.M.	250,00	01-04-83
LAVOIE — G.A.M.	683,78	01-04-83
ROY — P.C.M.	1 865,47	01-04-83
District (09) — $4 432,00*		
AUBIN — R.C.M.	766,41	01-04-83
GUIMOND — G.A.M.	746,84	01-04-83
LORANGE — P.C.M.	1 734,57	01-04-83
District (10) — $4 366,75*		
BEAUCHEMIN — P.C.M.	2 119,48	01-04-83
CHAGNON — G.A.M.	555,88	01-04-83
FAMELART — R.C.M.	1 887,61	01-04-83
District (11) — $4 689,75*		
LEMAY — R.C.M.	3 566,84	01-04-83
PARÉ — G.A.M.	555,88	01-04-83
TROTTIER — P.C.M.	2 194,28	01-04-83
TREMBLAY — IND. (J. Delisle)	74,41	11-02-83
District (12) — $4 656,50*		
HUMCHACK — G.A.M.	680,88	01-04-83
MALOUF — P.C.M.	1 878,65	01-04-83
SIMARD — R.C.M.	2 308,85	01-04-83
District (13) — $4 409,25*		
GOULET — R.C.M.	—	—
LEBEAU — G.A.M.	1 937,64	01-04-83
PARIS — P.C.M.	1 954,51	01-04-83
District (14) — $4 805,75*		
LUCCISANO — P.C.M.	2 064,23	01-04-83
MASSON — R.C.M.	299,32	01-04-83
SIEMIENSKI — G.A.M.	629,58	01-04-83
District (15) — $4 635,00*		
BEAUDOIN — P.C.M.	2 098,15	01-04-83
GATTUSO — R.C.M.	356,92	01-04-83
HAREL — G.A.M.	969,07	01-04-83
PAQUET — IND. (M. Roberge)	Non remis	Non produit
District (16) — $4 036,75*		
CARON — G.A.M.	2 578,92	01-04-83
LAUZON — R.C.M.	—	—
ROUSSILLE — P.C.M.	1 428,36	01-04-83
District (17) — $4 388,00*		
JONASSEN — G.A.M.	583,68	01-04-83
MARTINEAU — R.C.M.	458,32	01-04-83
RAIL — P.C.M.	1 853,32	01-04-83
District (18) — $4 670,00*		
JOUBERT — P.C.M.	1 665,25	01-04-83
SABELLI — G.A.M.	3 151,92	01-04-83
SÉGUIN — R.C.M.	4 380,76	01-04-83
District (19) — $4 939,25*		
DI DISA — R.C.M.	1 804,13	01-04-83
FRENIÈRE — P.C.M.	1 943,59	01-04-83
SPATOLISANO — G.A.M.	2 499,79	01-04-83
District (20) — $4 802,50*		
DIONNE — R.C.M.	1 606,44	0-1-04-83
HAMELIN — P.C.M.	1 802,25	01-04-83
PATOINE — G.A.M.	2 586,05	01-04-83
District (21) — $4 686,25*		
SIGOUIN — P.C.M.	1 778,41	01-04-83
THIVIERGE — G.A.M.	2 340,80	01-04-83
TRUDEAU — R.C.M.	2 330,54	01-04-83
District (22) — $4 713,50*		
CARDINAL — R.C.M.	99,60	01-04-83
GARABEDIAN — G.A.M.	707,33	01-04-83
ROY — P.C.M.	2 372,66	01-04-83
Distrit (23) — $4 757,25*		
ARPIN — P.C.M.	2 167,93	01-04-83
ENGLAND — R.C.M.	2 420,48	01-04-83
GUAY — G.A.M.	967,11	01-04-83
District (24) — $4 303,00*		
DUHAMEL — R.C.M.	340,00	01-04-83
LARAMEE — P.C.M.	1 741,40	01-04-83
VIGNOLA — DES TROIS MAISONS — G.A.M.	2 862,84	01-04-83
District (25) — $4 470,00*		
MANOLAKOS — P.C.M.	1 779,43	01-04-83
RASOULIS — G.A.M.	4 286,78	01-04-83
SANTAS — R.C.M.	655,25	01-04-83
KYRIACOU — IND. (L. Thibert)	NON REMIS	Non produit
District (26) — $4 554,00*		
CAPPARELLI — R.C.M.	600,00	01-04-83
GENTILE — G.A.M.	1 353,78	01-04-83
SAVOIDAKIS — P.C.M.	1 884,37	01-04-83
CORBO — IND. (P. Halou)	Non remis	No produit
District (27) — $4 535,75*		
DORE-GREFOIRE — R.C.M.	3 715,33	01-04-83
GAGNON-LAROCQUE — P.C.M.	2 145,22	01-04-83
MAGNAN — G.A.M.	583,68	01-04-83
District (28) — $4 259,25*		
BIELLO — R.C.M.	4 121,70	01-04-83
MENARD — P.C.M.	1 899,03	01-04-83
SASSANO — G.A.M.	828,81	01-04-83
District (29) — $4 193,75*		
BERTHELET — R.C.M.	4 187,46	01-04-83
GAGNON — P.C.M.	1 847,34	01-04-83
ROGER — G.A.M.	934,47	01-04-83
District (30) — $3 995,00*		
BERNIER — R.C.M.	833,77	01-04-83
LA ROCHE — P.C.M.	1 794,82	01-04-83
PERRON — G.A.M.	830,67	01-04-83
District (31) — $4 748,25*		
DESJARDINS — P.C.M.	2 087,70	01-04-83
PERRON — G.A.M.	1 021,88	01-04-83
POLIQUIN — R.C.M.	695,43	01-04-83
District (32) — $4 113,25*		
GEORGOULIS — R.C.M.	3 674,35	01-04-83
ROUSSEL — P.C.M.	1 985,82	01-04-83
SANTOS — G.A.M.	1 856,17	01-04-83
District (33) — $3 923,00*		
COTE — G.A.M.	1 046,93	01-04-83
LARIVEE — P.C.M.	2 012,63	01-04-83
PERREAULT — R.C.M.	3 648,30	01-04-83
District (34) — $4 281,00*		
BERGAMINI — G.A.M.	1 036,25	01-04-83
PRESCOTT — R.C.M.	2 994,84	01-04-83
STEVENS — P.C.M.	1 707,68	01-04-83
District (35) — $4 001,50*		
CARDINAL — R.C.M.	1 914,02	01-04-83
CHARRON — P.C.M.	1 969,07	01-04-83
GUITARD — G.A.M.	1 041,67	01-04-83
District (36) — $4 691,00*		
FOUCAULT — R.C.M.	3 849,10	01-04-83
MORIN — G.A.M.	583,68	01-04-83
PROVOST — P.C.M.	2 039,58	01-04-83
District (37) — $4 407,25*		
BELANGER — P.C.M.	1 863.29	01-04-83
MARCHAND — R.C.M.	4 262,73	01-04-83
TOUSSAINT — G.A.M.	555,88	01-04-83
District (38) — $4 417,00*		
FOREILLO — P.C.M.	1 768,25	01-04-83
GENDRON — R.C.M.	4 415,22	01-04-83
MORAND — G.A.M.	640,88	01-04-83
District (39) — $3 959,25*		
BEDARD — G.A.M.	555,88	01-04-83
GODIN — P.C.M.	2 352,13	01-04-83
ROY — R.C.M.	3 918,40	01-04-83
District (40) — $4 379,75*		
FORREST — G.A.M.	1 689,51	01-04-83
GARDINER — R.C.M.	5 315,28	01-04-83
LA PORTE — P.C.M.	3 084,56	01-04-83
CHEUNG — IND. (P. La Albert)	Non remis	Non produit
District (41) — $4 684,50*		
AUF DER MAUR — G.A.M.	3 797,64	01-04-83
NEUMAN — R.C.M.	138,38	01-04-83
ROUSSEAU — P.C.M.	4 206,74	01-04-83
District (42) — $4 206,50*		
LEVAN — R.C.M.	3 398,19	01-04-83
MAGNAN — P.C.M.	2 155,58	01-04-83
McNAMARA — G.A.M.	685,88	01-04-83
District (43) — $4 452,50*		
DRENNAN — R.C.M.	—	—
DUROCHER — G.A.M.	555,85	01-04-83
PREGENT — P.C.M.	2 143,58	01-04-83
District (44) — $4 529,00*		
DESMARAIS — R.C.M.	—	—
FOTI — G.A.M.	583,68	01-04-83
LAMARRE — P.C.M.	2 188,81	01-04-83
District (45) — $4 229,50*		
ANFOSSI — P.C.M.	2 406,35	01-04-83
BLANCHARD — G.A.M.	2 062,33	01-04-83
KIROUAC — R.C.M.	277,00	01-04-83
District (46) — $3 876,00*		
BOSKEY — R.C.M.	2 493,74	01-04-83
COSTANZO — G.A.M.	3 664,54	01-04-83
LAPOSTOLLE — P.C.M.	1 967,37	01-04-83
District (47) — $3 949,50*		
MAIN — G.A.M.	1 468,50	01-04-83
PARKER — P.C.M.	1 809,06	01-04-83
SALVATORE — R.C.M.	2 493,70	01-04-83
District (48) — $4 024,50*		
FAINSTAT — R.C.M.	2 719,70	01-04-83
FELLMANN — G.A.M.	1 038,56	01-04-83
HAYES — P.C.M.	3 798,35	01-04-83
District (49) — $4 268,50*		
BENNETT — R.C.M.	2 468,69	01-04-83
MYERS — G.A.M.	1 031,64	01-04-83
SENTENNE — P.C.M.	3 356,99	01-04-83
District (50) — $4 517,25*		
BRYNIAWSKY — G.A.M.	1 300,98	01-04-83
ROTRAND — R.C.M.	2 428,06	01-04-83
SNYDER — P.C.M.	4 439,51	01-04-83
District (51) — $4 525,50*		
GAGNE — P.C.M.	1 887,68	01-04-83
KEATON — G.A.M.	4 210,67	01-04-83
LIMONCHIK — R.C.M.	3 868,56	01-04-83
District (52) — $4 064,50*		
DE ANDRADE — G.A.M.	1 077,55	01-04-83
FELDMAN — P.C.M.	1 522,54	01-04-83
SIMARD — R.C.M.	3 829,55	01-04-83
SEGAL — IND. (S. Chaillé)	2 079,74	11-02-83
District (53) — $4 311,25*		
FAUTEUX — G.A.M.	4 225,69	01-04-83
MELANÇON — R.C.M.	4 206,08	01-04-83
SYNNOTT — P.C.M.	2 010,52	01-04-83
District (54) — $3 961,25*		
BERLINER — G.A.M.	2 438,75	01-04-83
COHEN — P.C.M.	1 531,28	01-04-83
MALOUF — R.C.M.	2 845,33	01-04-83
District (55) — $3 532,75*		
CHRISTIN — P.C.M.	1 958,65	01-04-83
COURNOYER — R.C.M.	2 620,40	01-04-83
LEDOUX — G.A.M.	1 433,86	01-04-83
District (56) — $3 694,00*		
BOULANGER — G.A.M.	2 657,67	01-04-83
VANIER — P.C.M.	2 040,11	01-04-83
VERRET — R.C.M.	3 671,91	01-04-83
District (57) — $2 755,00*		
BORDELEAU — R.C.M.	2 748,54	01-04-83
DANCOSST — P.C.M.	1 581,66	01-04-83
L'ESPÉRANCE — G.A.M.	1 553,51	01-04-83

G.A.M. Groupe d'Action Municipale (M. David Schulman, agent officiel)

P.C.M. Parti Civique de Montréal (M. Marcel Brouillé, agent officiel)

R.C.M. Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal (M. Gilles Bonin, agent officiel)

* **Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi.**

Toute personne peut examiner et prendre copie de ces documents, pendant un (1) an, à l'endroit suivant:

Cabinet du directeur
Hôtel de Ville
Bureau 5
MONTRÉAL **M. FERNAND DENIS, c.a.** **11 mars 1983**
Directeur des finances

ph,s2b 020345 ::—Devoir Ville de Montréal M.O.::necx8::PUB::08-03::08::M.O.
ph 20344 ::—Devoir Vill
ph 20348 :: ville de Mtl partie 3
ph 20347 :: Ville de Montréal (4)
ph 20346 :: VILLE DE MONTRÉAL...

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Les jeunes, un début

POUR que le drame de l'inactivité des jeunes entre enfin dans le paysage social, il aura fallu une éternité. Bien avant la crise, leur taux de chômage était du double de celui des adultes. On préférait les croire plutôt paresseux, volontairement décrochés, indifférents. Il aura fallu que la récession transforme ce phénomène en désastre national pour qu'on cesse au moins de les accuser, et qu'une timide volonté d'action se précise. Elle est tout à fait insuffisante à endiguer le problème, comme le reconnaissait hier le premier ministre, M. Lévesque, en annonçant enfin une série de nouvelles mesures gouvernementales, mais elle est enfin là.

Prenons acte, d'abord, de l'ampleur de la catastrophe. Des 1,200,000 jeunes de 15 à 24 ans au Québec, le quart sont inactifs, c'est-à-dire ne se trouvent ni aux études ni au travail. A 18 et 19 ans, ce taux atteint 40 %. Certains sont des chômeurs dûment recensés, et leur « statut » fait presque envie à ceux qui n'ont jamais réussi à joindre le marché du travail. Système de dernier recours, l'aide sociale devient pour plusieurs l'entrée dans la vie: 130,000 jeunes de moins de 30 ans dépendent de ces maigres prestations aujourd'hui au Québec. Plus de deux tiers d'entre eux ont moins de 25 ans.

Au mieux, les $ 80 millions que le gouvernement vient d'ajouter à des programmes-jeunesse, la plupart existants, pour arriver en 1983-84 à un total de $ 150 millions, ne toucheront qu'un cinquième des inactifs. Mais ce n'est pas le moment de bouder l'effort, Il faut plutôt voir si ces maigres crédits sont utilisés au mieux.

Le Québec a trop connu de « perspectives-jeunesse » et autres « initiatives » aussi locales qu'éphémères, pour ne pas faire une analyse sévère des mesures qui occupent les sans-emploi au lieu de chercher à les intégrer. Quiconque a reçu des demandes d'emploi peut témoigner de la tristesse de ces feuilles de route en dents de scie, venant de personnes dans la fleur de l'âge, qui se sont déjà épuisées dans des dizaines de projets terminés avant de vraiment commencer. Ces cataplasmes sont souvent des démissions devant la tâche, plus ardue et surtout plus complexe, de la création d'emplois permanents.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, que de créer ces emplois. Il faut d'abord préparer les jeunes de façon telle qu'ils puissent les retenir. Toutes les études sur les jeunes et le chômage concluent avec constance que le temps de recherche d'un emploi raccourcit au fur et à mesure qu'on monte dans l'échelle des diplômes. Rien n'est plus pernicieux, à cet égard, que les clichés de l'heure à propos des « chômeurs diplômés ». S'il est vrai que les finissants, au cégep ou à l'université, ne sont plus protégés du chômage, leurs chances de s'en sortir restent nettement plus élevées que celles des autres. Tout programme d'aide doit donc être jugé d'abord à l'importance qu'il accorde à la formation.

Les mesures que le premier ministre vient de rendre publiques commencent heureusement par là: identification des potentiels « décrocheurs » du secondaire avec addition de ressources pour en ramener à l'école, et « bons de formation » pour inciter les entreprises québécoises à contribuer sur leur propre terrain aux activités d'apprentissage des jeunes. Ces mesures sont aussi conçues pour la création d'emplois permanents: expansion des « bons d'emplois », aide aux jeunes entrepreneurs, programmes de retour au travail. Si l'on additionne toutefois les sommes consacrées à ces programmes capables de porter fruit à long terme, on constate qu'ils ne retiennent qu'un peu plus de 40 % des $ 150 millions qui faisaient hier les manchettes, et dont près de la moitié, il faut le rappeler, n'est pas de « l'argent neuf ».

Cette proportion n'est pas anodine. Plus coûteuses, les mesures les plus productives ne rejoignent que peu de personnes. A court terme, il est plus spectaculaire d'en toucher des milliers en les occupant temporairement, et en espérant que passe la crise. On voit donc atterrir enfin le fameux projet de « service civil volontaire », transformé officiellement en « Action jeunes volontaires », qui requerra $ 20 millions, soit le quart des sommes vraiment nouvelles mises en circulation. Moins ghetto que ce qu'on pouvait craindre, puisqu'il s'agit de projets locaux, l'initiative reste totalement floue. Les projets peuvent venir de « tous les secteurs, à condition qu'ils soient utiles, valables . . . ». Le musée des horreurs et du farfelu nous guette évidemment, pour ce bénévolat à $ 100 par mois. Et le reste des mesures, chantiers, emplois communautaires, relève aussi du saupoudrage temporaire.

Fallait-il, pour si peu, créer un Secrétariat à la jeunesse? La structure, au moins, est plus légère que le « ministère délégué à la jeunesse » dont rêvait depuis longtemps le député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau qui assurera le lien avec le Secrétariat à titre d'adjoint parlementaire au premier ministre. Mais elle pose le même problème, celui qu'ont tant débattu les femmes quand on a créé le poste de ministre responsable de la condition féminine. Il y a des avantages à disposer d'un lieu de coordination, et de parole. Mais ce lieu peut facilement devenir le déversoir de l'irresponsabilité des autres. Les mesures annoncées mercredi exigent la collaboration de plusieurs ministères, qui auront tendance à attendre que le nouveau secrétariat les pousse, ou qu'il fasse le travail à leur place. Il n'a les moyens de faire ni l'un ni l'autre.

Son mandat, même s'il parle de favoriser la concertation interministérielle, est plutôt centré sur le programme le moins bien défini de ce début de plan, l'Action jeunes volontaires, et sur quelques activités périphériques comme « susciter des recherches et études » ou élaborer le programme gouvernemental pour l'Année internationale de la Jeunesse, en 1985, ou encore représenter le gouvernement auprès des organismes de jeunesse. Cela sent le secrétariat honoraire. Les jeunes viennent de gagner plus de visibilité, il leur reste toujours à gagner plus d'existence.

Lise BISSONNETTE

L'homme est-il jetable ?

par Albert BRIE

BILLET

Je table comme une bouteille non consignée? L'interrogation est grosse et grave. Je m'en excuse, mais ne m'en dédis pas.

L'homme n'est-il pas un objet? (Et la femme un objet de l'objet?) Il dit: « Je ne suis pas une machine! » Sa dénégation est sa protestation contre un état de fait. Hélas! elle a trop tardé à s'exprimer. Le vin est tiré. L'homme est une machine. Il faut le boire.

Nous autres, machines humaines, nous savons que nous sommes périssables. Renouvelables aussi. Mais pas au rythme industriel — il s'en faut! — de notre servante-maîtresse: la Machine avec un M majuscule.

Voilà en gros et en plus soigné la nature des propos que je tenais, tout en essuyant la vaisselle que ma femme lavait. C'est vous dire l'importance de ce rite, autrefois biquotidien, propre à inspirer de nobles cogitations.

Nous redécouvrions autour de l'évier, dans un coude à coude fraternel, les bienfaits de cette corvée que nous avions abandonnée depuis six ans à un lave-vaisselle. C'est que, dimanche dernier, notre robot domestique avait rendu l'âme. « Son chant du sink », a lancé mon fils, pour atténuer le choc que nous causait cette mort subite.

Selon toutes apparences, il aurait succombé d'épuisement. Un an de plus que son espérance de vie promise par le vendeur. C'est un âge respectable pour une mécanique, si ingénieuse de fabrication et si facile de maniement.

Les enfants, leur mère et moi avons apprécié à son juste prix les bons offices du défunt. Telle est la vie. Les choses aussi doivent mourir. Evidemment, ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons découvert qu'il avait rendu l'âme. Comme on dit chez nous: « Nous avons perdu un gros morceau ». Il avait sa place à lui, son petit coin contre le mur et la dépense. Nous étions habitués de le voir là aux trois-quarts dérobé par le comptoir, dans sa blancheur immaculée d'émail cuit et à dessus de bois d'érable ramagé.

Trois fois la semaine, on le roulait jusqu'au robinet, lorsqu'il avait son plein d'ustensiles. Mis en marche, il emplissait durant trente minutes la cuisine de son ronronnement obsédant, entrecoupé d'un clapotis de chasse d'eau et d'un tintement d'ustensiles entrechoqués. Nous n'entendrons plus ses bruits qui nous faisaient goûter mieux le silence une fois recouvré.

Bien sûr, nous avons tenté de le ranimer. Ma femme, en particulier, ne croyait pas à sa fin si soudaine. La ferveur de ses objurgations ne put réussir à ranimer ses organes moteurs qui auraient pu flancher temporairement. Je proposai de faire venir un spécialiste. Vincent, qui s'entend un peu en électronique, déclara que c'était peine perdue; qu'une greffe, en plus d'être dispendieuse, n'aurait qu'une durée limitée de vie.

Fallait-il aviser l'électricien légiste pour une autopsie? Formalité vaine et d'un coût prohibitif. Ma dernière suggestion de donner la dépouille à une banque d'organes fut repoussée. On m'objecta le désintéressement douteux de certains exploitants qui font commerce d'une oeuvre d'inspiration altruiste.

Nous poussâmes à trois et en silence le cadavre encore frais jusqu'à l'escalier arrière. Il avait l'air encore vivant. Ma femme le couvrit d'un drap bleu royal en guise de linceul. Le lendemain, l'un de nos beaux-frères, retraité, habile bricoleur, viendrait ramasser l'appareil. Il saurait en extraire les parties encore utilisables. De l'avis unanime, ç'aurait sans doute été les dernières volontés du lave-vaisselle, si le stade de robotisation eût été assez avancé pour le munir de l'organe de la parole.

Et c'est ainsi que depuis quatre jours, nous nous rejoignons autour de l'évier de toujours, là-même où avant l'entrée du lave-vaisselle, nous avions avec les enfants les échanges les plus vrais comme les plus vifs.

Nous avons retrouvé la belle époque du lavage de vaisselle artisanal et avec elle le « trialogue » des confidences sans pudeur. C'est là que l'aînée a annoncé son intention de prendre mari à sa mère qui l'a bénie avec la lavette; que le plus grand des garçons m'a emprunté (?) $100 pour s'acheter une guitare; que Jean-Pierre nous a appris qu'il s'en allait en appartement; et que Vincent, il y a deux jours, a crié sa détermination de quitter un cégep au climat perturbé.

Tout ça pour vous dire que jamais plus un lave-vaisselle ne viendra interrompre des communications si enrichissantes. Les verres ne sortiront peut-être pas aussi étincelants que s'ils étaient soumis à l'action javelisante des granules Sunlight à fraîcheur de citron, mais il y aura, au confessionnal de la famille, moins loin de la coupe aux lèvres.

Leçon d'espoir et de courage

À ceux qui présumaient que le séjour du pape à Port-au-Prince allait cautionner le régime répressif des Duvalier, Jean-Paul II a servi une autre preuve de la droiture de sa démarche et du courage qui l'anime. Se dissociant de tout engagement politique, il n'en a pas moins réservé au peuple haïtien un vibrant message d'espoir quand il a dénoncé, devant un Jean-Claude Duvalier impassible, « la division, l'injustice, la dégradation de la qualité de vie, la misère, la faim, la peur, le nouvel esclavage » de ce peuple.

Polonais accompli, le pape a précisé le sens de son message d'espoir: « Il ne s'agit pas de rêver de richesse, ni de société de consommation, mais il s'agit pour tous d'atteindre un niveau de vie digne de la personne humaine. » Encore plus précis, il ajoutait, devant ce peuple maintenu au niveau de pauvreté le plus aigu d'Amérique: « Pour la majorité, il y a le désir de manger à sa faim et d'être soigné, le logement, la scolarisation, un travail digne, le respect des responsabilités familiales et des droits fondamentaux de l'Homme. » Un voeu de changement, clamé sur les lieux mêmes du drame.

Que restera-t-il de ce voeu maintenant que le pape est rentré à Rome? Le leurre est d'en espérer un miracle, un renversement soudain des rapports socio-économiques et politiques traditionnels dans ces Antilles et cette Amérique latine. Sans réaliser de miracle, le pape est tout de même le seul homme sur cette planète qui puisse se rendre partout porter un message carrément critique des gouvernants assis devant lui, inciter ainsi à la réflexion des millions de gens, dans les pays visités et partout où ses propos sont retransmis. L'impact de son discours est considérable. Et plus son message est courageux, comme cela a été le cas dans les huit pays qu'il vient de visiter, plus il est susceptible d'être entendu, de se traduire dans les décisions prises par ceux dont c'est la tâche, ici et là, de décider.

Un exemple de cette influence est fourni par le *New York Times* qui analysait hier, à la une, les propos et le comportement exemplaires du pape, au moment où le président américain tient un tout autre langage sur l'Amérique centrale: « Le pape, écrit le prestigieux quotidien, a contribué à établir la démarcation entre la promotion de la justice sociale et celle des causes politiques. » C'est le coeur des conflits de la région, depuis des années, mais M. Reagan n'y voit que du feu soviéto-cubain. Les réticences du Congrès à adopter un budget d'aide militaire majoré pour le Salvador signifient que le message du pape, comme symbole, fait son chemin.

Les problèmes de l'Église en Amérique centrale ont aussi contribué à amener Jean-Paul II dans la région. Depuis l'assassinat de Mgr Romero, les conflits sur le rôle du clergé ont été projetés à l'avant-scène. Des prêtres nicaraguayens demeurent ministres sandinistes contre l'exigence de leurs évêques et contre la volonté du pape. Au Guatemala ou à Bélize, les conversions massives à des sectes protestantes inquiètent le Vatican. Mais le courageux pape y fait face, sur le terrain, avec une tolérance exemplaire.

Il ne peut y avoir un Christ des riches et un Christ des pauvres, a-t-il répété sur son passage. Ce sont des dénominateurs communs qu'il cherche, parmi les victimes de cette division beaucoup plus socio-économique que politique. Invitation à jeter les armes et à amorcer un dialogue. Répétition d'une mise en garde: les chrétiens doivent se garder de toutes les idéologies qui rabaissent la dignité humaine, à gauche comme à droite. Tant pour les invitations que pour les mises en garde, l'endroit et le moment ne pouvaient être plus propices.

Le pape ne pose pas en arbitre suprême mais il apporte une indéniable contribution au dialogue souhaité, étalant en outre ce courage requis de tous les intervenants qui ont à coeur une solution juste et durable des iniquités centraméricaines, entre autres.

Son cri d'alarme, lancé dans ce Salvador devenu centre des litiges, donne le ton: « Assez de violence, de foyers détruits, de réfugiés, d'exilés et d'orphelins! » Il dénonce la répression, de droite comme de gauche, répandue dans cette région du monde. Son appel est pressant: « Il est urgent de passer de la méfiance et de l'agressivité au respect et à la concorde, dans un climat qui permette la pondération. »

Un appel pertinent, qui ne doit pas tenir de l'utopie si la survie de l'Homme doit être assurée. L'Amérique latine n'est qu'un foyer de discorde parmi d'autres, mais la simultanéité de ces lieux d'agressivité extrême ne cesse d'inquiéter. Qu'importent les nuances, l'essentiel du message de l'audacieux pasteur doit être entendu et traduit dans les faits.

Gilbert BRUNET

La paix des braves

Voilà maintenant quinze mois, le chef du gouvernement québécois évoquait la nécessité d'une révision certes limitée mais néanmoins réelle de la loi 101. Quelques gestes de conciliation envers la minorité anglophone suivirent. On pense notamment à l'inclusion de la question des droits de cette minorité dans la libellé de la question référendaire soumise aux membres du PQ, à la publication dans *The Gazette*, le 20 mai 1982 d'un texte signé par M. Lévesque, texte dont le ton et le contenu contrastaient avec la rhétorique traditionnelle du parti gouvernemental et de son chef. En juillet dernier, le premier ministre recevait les leaders d'Alliance-Québec et à l'occasion du remaniement ministériel de septembre, il confiait au ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, la responsabilité générale de la Charte de la langue française et des organismes s'y rattachant.

L'itinéraire était jusque là logique. Il redevint politique au début novembre à l'occasion d'un échange de correspondance entre M. Lévesque et M. Maldoff. Le texte du chef du gouvernement était incisif, peu conciliant et semblait rétrécir à l'extrême le mandat confié quelques semaines plus tôt à son collègue, M. Godin.

Toutes ces étapes exprimaient des intentions et annonçaient d'éventuelles actions. Après six mois d'examen de dossier et de rencontres privées, le ministre responsable a fait hier l'annonce d'un programme d'intervention. Modeste à première vue, ce programme pourrait éventuellement prendre des dimensions plus importantes. En effet, l'annonce de l'examen par une Commission parlementaire de la politique de l'affichage et de celle de la langue de communication entre institutions anglophones indique assez clairement la volonté du ministre de soumettre à ses collègues du Conseil des formules de rechange. La modification du mandat de la Commission de toponymie rend justice aux légitimes revendications des communautés anglophones locales désireuses de conserver le caractère historique des noms des places, des rues, des lieux où elles sont enracinées. L'intervention du ministre visait aussi la fameuse question des tests linguistiques. Ces derniers ont apparemment subi une cure susceptible de les rendre moins odieux. Mais le ministre ne les abolit pas. Il distingue fort justement entre les candidats venant de l'extérieur et ceux qui ont reçu leur formation dans les écoles anglophones du Québec. Il se propose d'exempter un jour ces derniers . . . mais le temps n'est pas venu. M. Laurin a déjà tenu des propos semblables.

M. Godin recherche le point d'équilibre entre « la société francophone et la communauté anglophone ». Il souhaite signer un jour « la paix des braves ». Il lui faudra aller beaucoup plus loin dans la décision pour atteindre son objectif. Mais sa déclaration d'hier n'en demeure pas moins importante. Si elle annonce un programme assez restreint d'interventions, elle dissipe tant par le ton que le contenu les sombres prophéties entretenues par les extrémistes des deux camps. Il faut sans doute attribuer au talent et à l'attitude plus généreuse du personnage le fait que ses propos, même voisins de ceux tenus par M. Laurin, apparaissent acceptables par certains activistes anglophones.

Le ministre a reçu en septembre dernier un mandat considérablement plus étendu que les domaines évoqués dans sa déclaration d'hier. Mais cette dernière aura pour effet de « faciliter le dialogue avec les groupes qui sont les plus touchés quotidiennement par les prescriptions de la Charte ». Le ministre a correctement rempli hier cette première partie de son mandat.

Jean-Louis ROY

LETTRES AU DEVOIR

■ Hargneuse et partisane

Les signataires de cette lettre, tous lectrices et lecteurs du DEVOIR, veulent protester contre l'attitude et le ton qu'a adoptés Mme Bissonnnette au cours du présent conflit CEQ et le gouvernement du Québec. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec l'écriture hargneuse et partisane de madame l'éditorialiste à cette occasion. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'elle réagit de cette manière. Manière d'autant moins acceptable que la gravité et la complexité du conflit exigent plus de mesure et moins de partisanerie. Mme Bissonnette s'est appliquée à présenter avec hargne la loi 111 comme une « opération d'abattage , « la loi loi la plus odieuse », « la loi la plus tortueuse », « la loi qui veut obtenir vengeance ». Il y a dans les replis de tels propos, quelque chose qui ressemble à un procès d'intention.

Heureusement d'autres voix se sont élevées pour rappeler que les droits ne sont pas des absolus: nous pensons à la lettre de M. Maurice Champagne-Gilbert publiée le 23 février, nous avons également apprécié la déclaration d'une cinquantaine de signataires, intitulée: « Les droits des uns, le respect des autres » (LE DEVOIR du 28 février). Nos enfants ont aussi des droits dont ils ont été privés illégalement. Le droit à la dissidence à l'intérieur d'un syndicat est aussi un droit à respecter!

Dans l'éditorial du 18 février intitulé « Après l'abus », madame l'éditorialiste commente sur quatre longs paragraphes l'abus gouvernemental dans ce conflit alors que seulement quelques petites lignes « murmurent » que peut-être la CEQ aurait pu accepter le compromis de la commission parlementaire offert par le gouvernement convoqué en session spéciale. D'autres ont souligné qu'en rejetant ce compromis, la CEQ a fait pire que la loi 111.

Des parents de notre groupe ont une fille de dix-huit ans qui termine son cégep. Privée de ses cours en raison de la grève, elle aurait, dit-elle, des tonnes de pages à écrire à ses profs qui la privent de ses droits. Elle ne l'a pas fait pensant que ses droits à elle semblaient avoir si peu d'importance, que sa frustration était « hors-d'ordre » car dans tout ce qui s'écrit il n'y en a que pour le droit des professeurs, leur liberté, leur charge, leurs acquis, les droits de leur personne face à un gouvernement vengeur. Elle est aussi une lectrice assidue du DEVOIR.

Nous protestons contre l'évident parti pris de Mme Bissonnette qui a largement contribué à donner le coup d'envoi à ce climat de violence verbale par ses propos sans doute bien léchés et bien tapés mais démagogiques et fortement partisans.

Nous attendons surtout du DEVOIR une pratique journalistique plus responsable et au moins aussi respectueuse des droits des autres que des uns...

Cette lettre porte la signature de: Richard Guimond, Joce-Lyne Biron, Michèle Cloutier-Mainquy, Françoise Gamache-Stanton, Huguette Chamard, Margot Dagenais-Lépine, Roger Stanton, Laurette Lepage-Boulet.
Québec, 7 mars

■ Une mauvaise querelle

L'un des rares motifs de satisfaction qui reste dans la crise politique et sociale actuelle réside dans la démonstration de la maturité de certains organismes publics québécois, comme la Commission des droits de la personne ou le Conseil supérieur de l'éducation, qui ont su remplir leur devoir dans des circonstances difficiles et s'affirmer ainsi à la hauteur de leurs obligations envers la société. C'est pourquoi il faut déplorer qu'un aveuglement partisan entraîne certains (comme MM. Bélanger, Boulerice et d'autres dans LE DEVOIR du lundi 28 février) à chercher une mauvaise querelle à la Commission des droits de la personne et à attaquer sa crédibilité auprès du public.

Les reproches sur « le caractère ambigu, partiel ou partial » de la prise de position de la Commission ne résistent pas à l'examen. Il n'y a nulle ambiguité dans l'ensemble du texte de la Commission, tant qu'on ne pratique pas la citation tronquée. La Commission n'a jamais soutenu que la loi 111 abrogeait entièrement la Charte des libertés. Par ailleurs, le fait que la Charte oblige à expliciter le caractère dérogatoire des lois postérieures est effectivement excellent, puisqu'il a obligé le législateur à adopter l'article 28 de la loi 111. Cependant la nécessité pour la Commission d'intégrer une explication de ce mécanisme juridique dans sa position n'apparaît pas. Quant à la critique la plus grave, celle de partialité, elle ne tient pas davantage. Elle s'appuie sur un tel procès d'intention qu'elle dénote une intolérance surprenante à tout ce qui n'est pas « la ligne du parti », surtout quand on sait que la Commission et sa présidente ont auparavant apporté des contributions de grande qualité au difficile débat sur la conciliation des droits opposés. Une attaque aussi grossière sur des bases aussi fragiles déconsidère plus ses auteurs que leur cible.

Ils devraient plutôt se réjouir de cette prise de position et plus généralement du tollé suscité par le non-respect de la Charte des droits et libertés. Cela manifeste l'importance accordée au respect des droits de la personne dans la société québécoise — et tout doit être fait pour maintenir et développer cette qualité démocratique fondamentale.

La Commission des droits de la personne a donc parfaitement rempli son mandat, même au risque de déplaire aux puissants du moment, qui gagneraient à essayer de mieux comprendre les critiques faites à leur action au lieu de les caricaturer ou minimiser. Ainsi, lorsque le premier ministre ne voit plus dans l'établissement de la présomption de culpabilité qu'un « aménagement des mécanismes de constitution de la preuve », sa litote révèle une tentative de dissimulation de la gravité réelle de l'acte posé. Et la raison avancée, garantir l'efficacité de la répression, effraie car elle s'inscrit dans une logique dont l'aboutissement est hélas bien connu. Il n'en reste pas moins que les enseignants n'auront pas droit devant les tribunaux au respect des règles que la société juge nécessaire d'accorder aux personnes accusées de crimes autres que le non-respect de la loi 111. Il est donc heureux pour tous, y compris pour les membres du parti au pouvoir, que des organismes publics résistent à la servilité mieux que certains de ces membres ne semblent capables de le faire.

Alain PRUJINER,
professeur
à l'Université Laval
Québec, 4 mars

■ M. Champagne et les droits

(Lettre adressée a M. Maurice Champagne-Gilbert).

Suite à votre télégramme à M. René Lévesque, dont la copie fut reproduite dans LE DEVOIR du 23 février, sous le titre « Les droits ne sont pas absolus », un appui sans équivoque à la loi 111 et action ultime, j'ose l'espérer, d'une campagne effrénée contre les syndiqués du secteur public, je me permets de vous adresser ces quelques commentaires.

Vous affirmer: « Les droits ne sont pas absolus. Ils sont constamment redéfinis pas les sociétés ». Cette perspective est tout à fait exacte dans la mesure où il s'agit d'une évolution des droits et non d'une dangereuse régression, comme c'est le cas avec l'inique loi 111.

Vous, l'ancien directeur de la Ligue des droits de l'homme et inspirateur de l'Office des droits des détenus, ne pouvez ignorer que les droits ne s'imposent jamais à coups d'amendes, de suspensions et de congédiements. Avec la loi 11, qui empêche la libre négociation d'un contrat de travail dans le secteur public, un acte despotique qui menace tous les syndiqués du Québec, c'est l'extension du pouvoir d'État et des fractions de la bourgeoisie qui le contrôlent qui est en cours, et non le bien commun.

Vos prises de position s'auto-légitiment par une prétendue défense des droits à la santé et à l'éducation. Il est indéniable que les grèves dans les secteurs de la santé et de l'instruction publique entraînent des inconvénients pour les usagers. Mais ces arrêts de travail, fort limités dans le temps, soulignons-le, n'ont rien d'une catastrophe nationale. Surtout que les syndiqués ont toujours fourni les services essentiels aux patients et qu'un rattrapage dans le domaine scolaire est toujours possible.

Si vous persistez dans votre intention de mettre sur pied l'équivalent d'un Tribunal Russel sur les services sociaux au Québec, une référence quelque peu exagérée, c'est le moins que l'on puisse dire, puisque le penseur anglais enquêtait sur une guerre de trente ans qui avait fait des millions de victimes, dans ce cas il faudrait examiner les effets des coupures budgétaires à long terme qui réduisent le personnel, les services et les équipements dans les écoles et hôpitaux du Québec. Votre enquête nous démontrerait que les véritables défenseurs des droits de la santé et de l'éducation au Québec sont ceux qui quotidiennement et souvent toute une vie durant administrent les soins, et se consacrent à l'apprentissage de nos enfants. Vous verriez aussi que la légalité de nos politiciens, dont la pensée sociale se résume à des techniques de marketing, ajoutées à la force d'intervention de la Sûreté du Québec, ne fait pas le poids face aux revendictions légitimes des travailleurs.

Je passe rapidement sur le procès d'intention que vous faites à M. Kulalowski. De telles insinuations sont monnaie courante contre les observateurs étrangers qui vont dénoncer les violations des droits de l'homme, où qu'elles surviennent sur la planète.

Je termine en disant que vos prises de position comportent un risque. Non de passer pour trop à gauche, comme pourrait le croire l'impayable Clément Richard, mais de vous voir offrir un haut poste dans ce gouvernement qui trouvait odieux qu'une Charte des droits et libertés soit enchâssée dans la Constitution canadienne. Il y aurait pire: un poste d'éditorialiste dans un quotidien de la métropole! Dans ce cas, vous auriez tout le loisir de réfléchir longuement sur le fait que dans une société où les droits ne sont pas absolus, c'est le pouvoir de l'État qui devient absolu!

Luc GOSSELIN
Outremont, 28 février.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

RENONCER AUX RÉFLEXES CONDITIONNÉS

par Pierre-Marc Johnson

Ministre des Affaires sociales du Québec

RÉPLIQUE

EN PAGE éditoriale de l'édition du 2 mars du DEVOIR, M. Yves Bédard, membre du Syndicat des employés de services sociaux du diocèse de Saint-Jean (CSN), explique son interprétation du résultat du vote de grève de la Fédération des affaires sociales (FAS) le 8 février dernier. L'interprétation de M. Bédard est pondérée, fort bien articulée et offre une impression de sincérité évidente. Il faut féliciter les citoyens qui prennent ainsi la peine de faire le débat.

Je me dois cependant de contester l'interprétation des faits véhiculés par le *Journal syndical* du Centre de services sociaux du Montréal-métropolitain cité par M. Bédard. Ce journal décrit de manière trompeuse et parfois carrément mensongère le contenu de l'entente de principe qui avait été conclue avec les dirigeants de la FAS.

1) Plutôt que « de ratifier un minimum de 1200 mises à pied dans les Affaires sociales d'ici le 28 février 1984 et aucune limite de coupures après cette date », l'entente prévoyait plutôt l'inverse, soit de *plafonner* jusqu'au 28 février 1984 à 1200 le nombre de salariés inscrits au Service de placement des affaires sociales (SPA), soit un peu moins que le nombre inscrit actuellement. Pour quiconque est un tant soit peu familier avec le réseau des affaires sociales, il s'agit là d'une mesure importante qui diminue la mobilité du personnel.

2) Le journal syndical parle « de mener des luttes avec les directions de nos établissements poour obtenir des ententes locales sur l'ancienneté ». Le principe de l'ancienneté est reconnu dans les décrets comme il l'était dans les anciennes conventions collectives. On y ajoute simplement la possibilité pour l'employeur et le syndicat de convenir par entente locale dans les seuls cas de transfert de personnel d'un établissement à un autre d'une application inverse de ce principe dans les cas où les parties y trouveraient un avantage mutuel. Advenant le refus de l'une des parties, la règle de l'ancienneté stricte prévue au décret s'applique automatiquement. Il est étonnant de constater que chaque nouveau pouvoir accordé à la FAS lui sert de prétexte à « mener des luttes » plutôt qu'à chercher à s'entendre. Mais à qui profite donc l'affrontement systématique?

3) Le journal syndical refuse aussi « de ratifier l'élimination du droit de bumping advenant la fermeture partielle des services ». Ni le décret ni le projet d'entente n'éliminent le bumping. L'entente propose cependant qu'une personne dont le poste est aboli puisse être replacée immédiatement dans un poste disponible du même titre d'emploi dans le même établissement, la procédure de bumping s'appliquant à celles pour lesquelles aucun poste n'est disponible. Résultat: moins de personnes déplacées inutilement.

4) On se défend ensuite « d'endosser les fusions de services qu'il (l'employeur) veut faire à sa façon à partir du 31 décembre 1985 ». Le pouvoir de fusionner des services a toujours appartenu à l'employeur mais il n'existait aucun mécanisme précis pour ce faire. Les décrets en prévoyaient un; l'entente le retirait à la demande du syndicat. L'acceptation de l'entente permettrait d'en différer l'application jusqu'au 31 décembre 1985.

5) Le journal syndical refuse « de sanctionner les congédiements administratifs prévus dans le décret ». Ni le décret ni l'entente ne modifient la nature de ce qu'est un congédiement administratif ou les causes pouvant le motiver. La différence se situe au niveau des recours. Les anciennes conventions collectives n'en prévoyaient aucun. Les décrets permettent au tribunal d'arbitrage de constater qu'il s'agit bien d'une mesure administrative mais le cas échéant lui interdisent d'intervenir; l'entente proposée à la FAS donnerait à l'arbitre le pouvoir d'annuler ou de maintenir le congédiement administratif. On peut difficilement prétendre qu'il s'agit d'un recul syndical!

6) Enfin, le journal syndical dénonce le fait « de participer à des comités conjoints pour aménager le décret et ainsi sacrifier notre droit à la libre négociation ». L'entente conclue avec les dirigeants de la FAS prévoit la participation syndicale à un groupe de travail dont l'objectif serait d'examiner les corrections à apporter aux décrets notamment en regard des concordances et des références. L'entente prévoit aussi la participation syndicale à un comité conjoint chargé de revoir les fondements de la rémunération et de proposer des modifications à la hausse aux clauses salariales pour la troisième année du décret advenant une reprise économique soutenue.

Depuis des mois et des années on réclame du gouvernement qu'il trouve de nouveaux modes de négociation dans le secteur public et parapublic afin d'éviter les crises comme celle que nous vivons présentement. Par la création de ces comités, dans un contexte contraignant il est vrai, le gouvernement propose au monde syndical d'explorer de nouveaux mécanismes de conciliation des intérêts syndicaux avec ceux de l'ensemble de la société. Encore faudra-t-il consentir de part et d'autre à s'éloigner des réflexes conditionnés d'une négociation dont la « liberté » ne se mesurerait, aux dépens de la population, qu'à l'aune du rapport de force.

En guise de conclusion, je voudrais dire à M. Bédard que nous demeurerons coincés tant que nous n'accepterons pas de bouger.

La plate-forme d'Alger: une modération militante

par Robin Philpot

TÉMOIGNAGE

C'EST sous le signe de l'unité que s'est terminée à Alger, le 22 février dernier, la 16e session du Conseil national palestinien, instance suprême de l'Organisation de libération de la Palestine.

Pourquoi en Algérie? Parce que, selon le président de l'OLP, Yasser Arafat, « ce pays d'un million et demi de martyrs est le seul dans la conjoncture actuelle en mesure de nous garantir la sécurité totale, le soutien diplomatique, moral et matériel réellement désintéressé, et la non-ingérence dans les affaires intérieures. »

En plus des 360 membres du Conseil, représentant toutes les organisations politiques, syndicales, culturelles, militaires et sociales du peuple palestinien et des délégations de 88 pays, dont le Canada, ainsi que plus de 400 journalistes, les organisateurs ont dû accueillir plus de 3,000 Palestiniens de la diaspora, venus de pays aussi lointains et divers que le Mozambique, le Brésil, les États-Unis et le Chili.

Cette 16e session du CNP suivait de huit mois l'invasion du Liban par Israël, dont l'objectif avoué était la liquidation de l'OLP et la destruction de son infrastructure. A peine cinq mois se sont écoulés depuis le départ de l'OLP de Beyrouth et les massacres de Sabra et Chatila qui ont suivi l'évacuation.

Il va de soi que le Conseil a été saisi de questions politiques extrêmement difficiles, que plusieurs qualifiaient de « bombes politiques ». Cependant à l'issue des travaux, le président Arafat a déclaré: « Certains pensaient que c'était fini pour la révolution palestinienne après le départ des fedayines de Beyrouth. Ils sont allés jusqu'à parier sur l'éclatement des rangs de la Résistance, de ses dirigeants dès leurs premières réunions. Dieu merci, je peux dire que le plus magnifique de tous les résultats de ce congrès a été la consolidation de l'unité nationale palestinienne. »

Les reportages de la presse occidentale ont généralement fait état d'une victoire des « modérés » sur les « radicaux ». Si tel est le cas, il faudrait néanmoins noter que ce sont des « modérés » qui demeurent très militants et déterminés. Qu'en est-il exactement?

C'est sans équivoque que le CNP, tout en évitant d'utiliser le mot « rejet », a proclamé son refus de considérer le plan Reagan, précisant que celui-ci n'est pas conforme avec la légalité internationale et ne satisfait pas les droits nationaux palestiniens: droit au retour, à l'autodétermination et à la formation d'un État indépendant. Le plan Reagan, toujours selon la déclaration du CNP, ne reconnaît pas à l'OLP le droit à la représentation unique et légitime du peuple palestinien.

Le conseil a par contre exprimé son soutien aux propositions du projet Brejnev qui, lui, réaffirme les droits nationaux palestiniens ainsi que la représentativité de l'OLP.

Dans ses relations avec le monde arabe, autant selon la déclaration politique finale que dans les discours de ses dirigeants, l'OLP maintiendra des relations privilégiées avec la « Syrie soeur », poursuivra ses relations avec la Jordanie, mais sur des bases claires où seule l'OLP pourra parler au nom des Palestiniens et établira des rapports avec l'Égypte sur la base du rejet par le régime égyptien de la politique de Camp David.

L'hebdomadaire américain *Newsweek* a qualifié de ligne dure, la plateforme d'Alger en ce qui concerne les relations avec la Jordanie et l'Égypte.

Au niveau palestinien, le CNP a recommandé que toutes les forces armées palestiniennes soient unifiées dans une seule armée de libération nationale. Il a réaffirmé la nécessité de l'action militaire et a réitéré le droit d'entreprendre des actions de tous les fronts arabes. Encore ici, les dirigeants sont bien d'accord.

Lors du voyage que nous avons effectué à Tebessa, camp des troupes palestiniennes en Algérie près de la frontière tunisienne, ainsi qu'à plusieurs autres occasions, le président Arafat a déclaré: « Selon les informations israéliennes, les fedayines palestiniens exécutent au moins trois offensives militaires par jour contre l'armée israélienne dans le Sud-Liban. » Et Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine, le rejoint dans son discours devant la session plénière quand il dit: « Le fusil assure 50 % de notre unité nationale. »

Pour qu'une organisation comme l'OLP rallie des mouvements et des secteurs de la population qui, il y a à peine un mois, semblaient si loin l'un de l'autre, elle doit compter sur une démocratie large, une représentativité reconnue par la population palestinienne tout entière, tant en Cisjordanie occupée que dans la diaspora: on ne saurait autrement expliquer son immense appui populaire.

À entendre les opinions divergentes exprimées au cours de la première semaine ainsi que les débats animés auxquels ont participé tous les membres, y compris les dirigeants, on aurait pu penser le consensus hors de la portée du CNP. Cependant, lors de la lecture du rapport de la commission politique devant la dernière session plénière, c'étaient souvent les tenants de la « ligne dure », MM. Habache et Hawatmeh, qui applaudissaient avec le plus d'enthousiasme des positions qui semblaient contredire celles énoncées au début des travaux.

Comme pour beaucoup de mouvements politiques en transformation et confrontés à de nouveaux défis, toutes les nuances et détails d'un programme politique ne peuvent être ni précisés ni dictés d'avance. De plus, un peuple qui a connu la discrimination, l'occupation, la déportation, l'exil, et les massacres n'est jamais prêt à rejeter hâtivement les gens qui l'ont toujours défendu. L'OLP ne fait pas exception.

C'est Abou Ayad qui, parlant au nom du Fateh, principale organisation politique au sein de l'OLP, a réussi, dans son discours prononcé après quelques discours peu flatteurs à l'endroit de la direction, à sonner le ton de l'unité. Ses propos pourraient se résumer comme suit: « Faites-nous confiance. »

Il semble que toutes les parties, autant celles favorables à la reconnaissance immédiate d'Israël que celles qui prônent le refus de tout compromis, soient prêtes à leur accorder pleine confiance dans l'espoir de voir « flotter le drapeau palestinien au-dessus de la mosquée d'Omar à El-Qods (Jérusalem) ».

Vers une nouvelle crise de la catéchèse ?

par Norbert Fournier

Membre de la communauté des Clercs de Saint-Viateur

UNE bombe vient d'éclater en France à propos de la catéchèse. Un cardinal éminent, venu de Rome, vient de prononcer une conférence à Paris et à Lyon, dans laquelle il donne l'impression de dénoncer, en termes clairs et assez catégoriques, les orientations actuelles de la catéchèse en France. Jusqu'à quel point cette intervention « romaine » aura-t-elle des répercussions au Canada et au Québec, puisque *fondamentalement* nos options catéchétiques s'avèrent assez proches de celles qui sont en vigueur en France?

Séjournant à Paris en février et à Rome au début de mars, l'auteur de ces lignes a été en mesure de réfléchir sur ces événements et de rencontrer plusieurs personnalités du monde catéchétique de ces deux pays qui ont vécu d'assez près les événements récents. Or ceux-ci ne peuvent laisser indifférents ceux qui se préoccupent d'éducation religieuse et de pastorale des jeunes au Québec. Que s'est-il donc passé? En quoi cela nous concerne-t-il?

Au moment où la commission épiscopale de l'éducation de la CECC étudie, en vue de se construire un programme-cadre éventuel, la catéchèse dispensée à travers le Canada; où le comité épiscopal de l'éducation de l'AEQ vient d'entreprendre une évaluation, sinon une mise à jour, des orientations de la catéchèse au Québec, dans la perspective de la restructuration scolaire qui s'annonce; où l'épiscopat français, tiraillé depuis longtemps sur la question de la catéchèse des jeunes, vient d'en arriver, à l'occasion de deux assemblées à Lourdes en 1979 et 1980, à un consensus que le pape Jean-Paul II a appuyé, semble-t-il, dans son allocution adressée aux évêques de l'Île-de-France, le 1er octobre 1982: voilà que des événements récents de janvier 1983 viennent mettre le feu aux poudres et relancer un débat qui ne manquera pas d'avoir des répercussions à Rome et des échos, peut-être crucifiants, au Canada et au Québec.

Genèse des événements — Les archevêques de Paris et de Lyon invitent quatre de leurs collègues de quelques grandes villes d'Europe — il s'agit de Munich, de Dublin, de Malignes-Bruxelles et de Cracovie — à parler de la transmission de la foi aujourd'hui; d'abord à Fourvières (Lyon), puis à Notre-Dame-de-Paris, à deux publics français assez nombreux. Chacun des invités aborde la question à sa manière et selon sa « spécialité. »

Or il arrive que l'un des conférenciers, l'archevêque de Munich, M. le cardinal Ratzinger, est devenu depuis quelque temps préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ancien Saint-Office)! De plus, sa causerie sur « transmission de la foi et sources de la foi » n'a pas manqué de semer la panique dans le « monde catéchétique » français et, en même temps, de redonner vigueur et fécondité au mouvement intégriste, qui dénonce depuis longtemps la catéchèse en France.

Les propos du cardinal Ratzinger ont fait la manchette de plusieurs journaux et suscité des commentaires nombreux et diversifiés dans les grands quotidiens parisiens. Aussi cette conférence a-t-elle occasionné des contacts téléphoniques et des « communications » entre plusieurs évêques de France par l'entremise de leur secrétariat permanent. Le Centre national de l'enseignement religieux et l'Institut supérieur de pastorale catéchétique à Paris — nous avons rencontré des personnes de ces organismes — vivent dans une certaine commotion et dans l'expective, tout en conservant pour le moment une prudence qui est de règle. Des réflexions s'amorcent, sinon des réfutations, car il s'agit de conjurer la démobilisation des 150,000 catéchistes bénévoles à travers la France!

Le renouveau catéchétique — Globalement le cardinal Ratzinger affirme que ce fut une erreur d'avoir remplacé depuis trente ans le « catéchisme » par la « nouvelle catéchèse »; qu'il faudrait revenir au contenu du catéchisme du Concile de Trente (le Symbole des Apôtres, les sacrements, le Décalogue, la prière du Seigneur, i.e. le « Notre Père »); que la catéchèse doit prendre sa source dans la Bible et dans la Tradition, en fidélité avec le dogme, et éviter, comme il le déclare, « l'empirisme théologique ou l'expérience du groupe, de la communauté ou des experts deviennent la source première », que « la misère de la catéchèse nouvelle, dit-il, consiste en définitive en ceci: on a un peu oublié de distinguer le" texte" de son "commentaire", le contenu qu'il faut annoncer se dilue de plus en plus dans son commentaire qui est devenu sa propre mesure... »

Entendues et interprétées dans le contexte de la « démarche » catéchétique qui veut respecter le cheminement dans la foi de toute personne croyante; d'une préoccupation d'apprentissage plutôt que du cumul de connaissances en matière de foi chrétienne; d'option anthropologique préconisée pour l'acte pastoral de la catéchèse: les paroles du cardinal ne pouvaient qu'être ressenties comme des flèches par les responsables de la catéchèse dans l'Église de France, ainsi que par la multitude des catéchistes qui appliquent déjà le « Texte de référence » et « Pierres vivantes » que nous connaissons bien au Québec.

Quoi qu'il en soit, c'est, d'une certaine façon, Rome qui a parlé...à moins que l'éminent cardinal de la Congrégation n'ait été victime d'une malheureuse distraction ou qu'un surcroît de travail ne l'ait empêché de se préparer! D'ailleurs on répète, dans certains milieux, que le cardinal Oddi de la Congrégation pour le clergé — dont relève immédiatement la pratique de la catéchèse dans l'Église — devait intervenir sur ces questions il y a près d'un an! Il n'y a donc pas de fumée sans feu...

Répercussions au Canada — Au Canada et au Québec, les événements récents vécus en France auront sûrement des échos; et alors chacun sera porté à prendre position selon son information, son expérience, ses centres d'intérêts, bibliques, théologiques, pastoraux, pédagogiques, etc. Or les interrogations proposées par le cardinal Ratzinger — même si elles sont « affirmatives » et assez catégoriques — portent sur des points majeurs, puisqu'il s'agit du contenu et des sources de la catéchèse, qui ne peuvent, dans l'Église, dépendre d'abord ni des conditions socio-culturelles d'une région donnée, ni des lieux de la catéchèse (école, famille, paroisse), ni surtout d'options pédagogiques mises de l'avant, sinon imposées, dans un système scolaire donné.

Les pasteurs, les parents et tous ceux qui se préoccupent et s'interrogent au sujet de la catéchèse dispensée présentement aux jeunes du Québec et du Canada tout entier ne sont pas tous des « conservateurs » qui refusent d'évoluer, des « trouble-fête » inspirés par la droite ou des « gens nostalgiques » qui veulent revenir à l'enseignement religieux de jadis avec sa mémorisation et ses formules savantes et abstraites!

Le chrétien, dans l'éducation permanente de sa foi, doit hériter des richesses qui viennent de la « mémoire » de l'Église. Comme le dit Jean-Paul II, dans *Catechesi Tradendae*, il faut permettre « aux diverses catégories d'enfants — et donc d'adultes — d'accéder à l'intégralité et à la spécificité de la doctrine révélée ». Or il n'est pas sûr qu'actuellement nos démarches « expérientielles » et nos efforts pour révéler d'abord aux enfants le vécu de la communauté chrétienne ambiante, débouchent en réalité, sur une saisie graduelle mais authentique de l'essentiel du Mystère chrétien.

Problèmes de notre catéchèse — Notre Église au Québec n'a sûrement pas investi suffisamment dans la préparation des catéchèses et des parents, en vue de la catéchèse des jeunes, ni dans la catéchèse des adultes. L'école a rempli un rôle prépondérant qui a sécurisé la plupart des chrétiens et beaucoup de pasteurs. Et maintenant cette école tend à déclarer que la catéchèse comme telle n'entre plus dans son rôle, mais qu'elle se propose d'assurer, à tous ceux qui le choisissent, un enseignement religieux catholique amputé désormais de sa dimension « pastorale »! Or celle-ci est essentielle à la catéchèse. En somme, on semble convaincu que la « pédagogie par objectifs » suppléera au manque de formation et de témoignage des maîtres appelés à exercer la catéchèse à l'école.

Au Canada, hors du Québec, on est moins catégorique quant aux orientations théologiques de la catéchèse. On est conscient que des expériences nombreuses et fort diverses sont déployées à travers le pays. On en constate toutefois la valeur inégale et on voudrait un « programme-cadre » qui servirait, en quelque sorte, de boussole.

Dans ces conditions, les événements récents en France pourraient ne nous amener, au Canada, qu'à de simples remises en question, inspirées par le désir d'obvier à la nostalgie de l'ancien « catéchisme ». Mais ces événements pourraient aussi nous inciter à intensifier une étude approfondie et méthodique de notre catéchèse au Canada et au Québec, pour que les vraies questions soient clairement posées et soumises à l'attention de personnes compétentes en communion avec les évêques. Or ces questions ne sont pas surtout pédagogiques: elles sont d'ordre *théologique!*

Nos options catéchétiques ont été habituellement mises à l'étude dans la perspective de manuels, d'instruments et de programmes à produire, à évaluer, ou à implanter. En somme, les orientations et la pratique de la catéchèse au Canada se présentent trop souvent, au sein de l'Église dans son ensemble, comme un simple « dossier » occasionnel et épisodique. C'est là un état de fait regrettable.

En conséquence, l'intervention en France du cardinal Ratzinger, et même celle de Mgr Ryan, archevêque de Dublin, dans le contexte des conférences de Lyon et de Paris, pourrait s'avérer pertinente pour la catéchèse au Canada — même si nous sommes plus éloignés de Rome que ne le sont les Français! De toute façon, il serait regrettable pour notre Église, et pour ses jeunes, que nous nous trouvions bientôt divisés entre deux camps irréconciliables: les défenseurs de la catéchèse française ou ses détracteurs soumis à l'influence du cardinal romain. Ce serait la meilleure façon pour la catéchèse au Canada de manquer le bateau!

LETTRES AU DEVOIR

■ *Bravo J.-P. Desbiens*

Quel poids significatif peuvent avoir des lettres au DEVOIR de Hubert Lewis (« Le syndicalisme bâillonné ») et de Micheline Trépanier (« Un congé de $30 millions ») publiés le 5 mars quand on les met en balance avec « Finir la job », billet de Jean-Paul Desbiens paru le 28 février? Ces lettres ne font que rééditer quelques lieux communs que propage un certain establishment syndical. Elles s'en prennent à la personne même de J.-P. Desbiens et lui font plutôt un procès d'intention qu'une analyse critique de ses propos. Par leur allure pleurnicharde, elles escamotent toute rigueur de pensée et font oublier les problèmes qu'a soulevés Desbiens: la crise et les « êtres entretenus », l'achat de « la paix », le code du travail en mutation et la différence entre secteurs privé et public, les centaines de pages en écriture serrée des conventions collectives à lire pour « organiser la vie » dans les écoles, la morosité de cette supposée vie empoisonnée par des attitudes « de haine, de hargne, de suspicion » dans les écoles mêmes, les enfants et les enseignants victimes et méprisés, les maîtres qui ont « deux jobs », décrets ou pas décrets, etc.

Quand J.-P. Desbiens évoque le courage qu'il fallait « pour casser les reins à la forme de syndicalisme qui ruine le Québec depuis 15 ans », c'est à la forme de ce syndicalisme qu'il s'en prend et qu'il répudie, pas à un authentique syndicalisme. C'est aussi à cette forme désuète de syndicalisme d'affrontement et de prise en otage du public que le gouvernement s'en prend: pas à autre chose! Lewis et Trépanier ont l'air à ne pas comprendre. Et pourtant, c'est fondamental.

Il faut savoir gré au DEVOIR d'ouvrir ses pages à J.-P. Desbiens à la plume tranchante, au discours sensé et avant-gardiste. Ça repose de la déliquescence intellectuelle d'une certaine bourgeoisie à l'encre bleue ou rouge, à la pensée ni rigoureuse ni lucide à saveur de gélatine

Patrick ALLEN

Montréal, 7 mars

■ *Ni de gauche, ni de droite*

L'article fort intéressant de M. Claude Morin sur le voyage du pape en Amérique centrale (publié le 3 mars) me semble cependant avoir une faiblesse qu'il serait difficile de ne pas relever.

L'auteur — dont je n'ai pas la compétence historique, aussi me faut-il être modeste — me semble toutefois tomber dans le travers même qu'il dénonce face à la politisation de l'Évangile et du discours ecclésial. En effet, si M. Morin dénonce d'une part une certaine Église qui semble bénir ou qui bénit effectivement une situation de statu quo, je ne crois pas plus évangélique et plus libérant la tendance d'une certaine Église populaire à inféoder l'Évangile à la révolution.

En demandant, à juste titre, à l'Église de prendre ses distances vis-à-vis des structures politiques en place va-t-on la jeter dans le lit d'une guerilla plus ou moins marxisante? Le remède me semble aussi nocif que le mal. L'Évangile ne servirait alors pas plus « d'éclairage critique » face à l'agir humain mais resterait réduit à servir une idéologie politique tendant à s'ériger en absolu. Au lieu de se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, on continuerait à s'en servir pour étayer des discours idéologiques quitte à donner aux textes, par je ne sais quelles pirouettes, des interprétations qui étonneraient Marc, Matthieu, Luc, Jean et Paul.

J'avoue ne pas aimer voir l'Évangile du Christ travesti en champion d'un état de fait ou utilisé comme instrument du progressisme d'aujourd'hui que les progressistes de demain jugeront réactionnaire. La « position » évangélique est à la fois plus simple et plus complexe. Jésus n'a jamais accepté de s'inféoder aux divers partis qui auraient voulu le récupérer poour en faire leur mascotte ou leur marionnette. Ni de droite, ni de gauche — pour prendre des catégories modernes — la fidélité du Christ était ailleurs. Il était du parti de Dieu, son Père. Cela ne signifie nullement que les chrétiens qui doivent être du parti de Jésus-Christ puissent fermer les yeux sur l'injustice et la sanguinaire bêtise des hommes. Mais cela signifie que, dans les engagements laissés à leur conscience, les chrétiens doivent garder un esprit sévèrement critique et ne jamais identifier une idéologie politique particulière ou un projet social — si valable soit-il — avec la pleine réalisation du Règne de Dieu qui doit être cherché en premier si ils veulent que le reste leur soit donné de surcroît (Luc, 12,31).

La critique des utopies politiques au nom des inépuisables promesses évangéliques est un des services essentiels que l'Église devrait rendre aujourd'hui. Car si des hommes érigent en absolu les moyens politiques imparfaits qui devraient servir d'instruments à la construction de la Cité et à la promotion humaine, ils risquent fort de prendre les sentiers de l'enfer pour les chemins du paradis.

François McCAULEY

étudiant

Sillery, 7 mars

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

Chômage / Les réseaux officiels ne répondent plus

suite de la première page

sous peu feraient l'objet d'une décision « d'ici à une dizaine ».

C'est à souhaiter que les nouvelles sommes annoncées par M. Axworthy pour les étudiants cet été et dont les Centres d'emploi du Canada sont chargés, atteignent leurs destinataires avant la reprise des classes à l'automne!

De toutes manières, le chercheur d'emploi déterminé à ne rien laisser au hasard ne se limitera ni aux programmes d'aide ni aux Centres du Québec, qui demeurent marginaux par rapport aux établissements fédéraux, dont la tradition est plus ancrée.

Mais ces Centres d'emploi du Canada, même s'ils regorgent de fichiers, catalogues et banques d'emplois, laissent peu d'illusions au chômeur par les temps qui courent.

C'est d'ailleurs ce que dit sans ambages Mme X, en inaugurant un cours de Méthode dynamique de recherche en emploi, qu'elle dispense aux chômeurs et qui sont offerts par les Centres d'emploi du Canada. Il s'agit d'un cours de trois heures.

« C'est dur, dit-elle, en ajoutant « qu'en temps normal », entre 70 et 80 % des chômeurs — dites plutôt chercheurs d'emplois — qui assistent au cours, trouvent par la suite du travail rapidement. Mais les temps ne sont pas normaux.

Optimisme oblige néanmoins, et elle distribue généreusement les « vous êtes capables » et les « lâchez pas », y compris au gros homme d'un âge certain qui a envoyé, comme on jette une bouteille à la mer, pas moins de 200 curriculum vitae et est en voie de battre son propre record en entrant dans un troisième mois d'envois sans avoir reçu de réponse. Aucun appel ni accusé de réception, rien.

J'ai suivi le cours récemment, me faisant passer pour une chômeuse diplômée en communications de l'Université du Québec à Montréal. Nous étions six ce matin-là, trois jeunes femmes et trois hommes plus âgés, tous des diplômés, au Centre d'emploi des professionnels.

Le cours est à mi-chemin entre les conseils pratiques, fort judicieux au demeurant, et la dynamique de groupe, comme un petit remontant pour esprits soucieux. Effectivement, l'inquiétude transpirait de toutes les questions ce matin-là.

Il y avait une jeune micro-biologiste spécialisée en virologie, se disant prête à « ouvrir mes horizons » tellement son domaine était restreint et, une diplômée en histoire de l'Université McGill parlant un français haché mais qu'elle connaissait assez pour avoir suivi un cours d'hôtellerie en France, domaine qui fait actuellement l'objet de ses recherches.

A ma droite, un diplômé en sciences comptables complète son c.a. le soir depuis huit ans et « cherche un poste administratif ».

J'ai des « strikes » contre moi, dit-il en se présentant, à cause de mon âge; je n'ai plus 20ans ».

Un pharmacien biologiste, qui fut à une époque directeur d'un laboratoire d'endoctrinologie, s'annonce, pour sa part, comme « Français d'origine ». Manifestement, à ses yeux, il s'agit là d'un handicap. Un autre membre du groupe est aussi français, spécialisé en analyse informatique et cherchant un emploi « pour me mettre en valeur ».

Chacun est ensuite invité à identifier les raisons expliquant ce statut prolongé de sans-emploi, à partir d'une liste d'une douzaine de suggestions.

Les filles cochent « je ne sais pas me vendre », « je ne sais pas approcher l'employeur » et « je ne sais pas planifier ma recherche d'emploi ».

Les hommes choisissent des motifs qui leur sont extérieurs comme « il n'y a pas d'emploi disponible ». La différence est remarquable.

L'animatrice, qui en est à sa dixième année d'encouragement, dresse la liste des sources possibles d'emplois, à une période où un grand nombre d'emplois sont cachés. Avant la crise, environ 4 % seulement des emplois n'étaient annoncés nulle part. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus.

Il y a, bien sûr, les journaux à éplucher quotidiennement mais également les agences, les répertoires, dont Scott pour la liste des compagnies et Lovell pour les secteurs géographiques, les organismes communautaires, les Chambres de commerce, les pages jaunes, les syndicats, votre médecin, les beaux-frères, les voisins. « Le dire à dix personnes par jour, au moins, que vous cherchez. Il faut être belette, fureter, tout guetter. »

Il y a aussi les Centres d'emploi du Canada où les chômeurs sont généralement inscrits, surtout s'ils retirent ou veulent retirer des prestations d'assurance-chômage mais « n'appelez pas inutilement, nous sommes trop occupés ».

En raison du nombre d'emplois cachés, Mme X suggère fortement d'aller porter soi-même son curriculum vitae dans les entreprises susceptibles d'être un jour intéressées. En ayant pris soin au préalable de se renseigner sur la compagnie.

Pour cela, il suffit de téléphoner, la veille, pour demander, mine de rien, le nom du directeur du personnel, de manière à ce que le lendemain, le curriculum atterrisse au moins à son bureau.

Essentiellement, le cours rappelle aux chômeurs de ne pas lâcher prise, de toujours relancer les entreprises une fois acheminé le curriculum vitae même si l'employeur a tenté de vous décourager en vous écrivant que « vous ne satisfaisez pas aux exigences requises ». En ce cas, rien ne vous interdit de rappliquer, par téléphone, pour demander si d'autres postes pourraient être ouverts prochainement, parce que « vous savez, votre compagnie m'intéresse beaucoup ».

En sortant de la session, sur le coup de midi, personne ne doutait que « chercher un emploi, c'est un job à temps plein ». Chaque participant a eu droit à un tableau, où transcrire quotidiennement l'état et le progrès des démarches en vue d'un emploi, les compagnies à joindre, les appels à effectuer, etc.

Au sujet des curriculum vitae, le Centre d'emploi du Canada, tout comme les universités, croit qu'il est bon de s'en tenir à trois pages. « Les grandes feuilles roses qui dépassent de la pile, avec des dessins fantaisistes, ne sont plus en vogue », explique l'animatrice du Centre d'emploi.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Godin

Mais, il trouve limité le mandat de la prochaine commission parlementaire. Alliance-Québec voudrait ouvrir le débat sur plusieurs dossiers « importants et pressants », ce qui ne veut pas dire sur toute la loi 101. M. Maldoff a, en particulier, évoqué la question du contrôle des institutions anglophones. A ce propos, le président d'Alliance-Québec s'est dit heureux de constater que M. Godin en reconnaissait la nécessité et il espère que cette reconnaissance se traduira en geste.

◆ Washington

tions sur la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays. Quatre différends affectent le Golfe du Maine, la mer de Beaufort et les frontières entre les eaux du Pacifique en Colombie-Britannique et les États de Washington et de l'Alaska.

La Cour internationale de La Haye doit se prononcer sur le cas du Golfe du Maine et établira ainsi une frontière unique entre les deux pays pour les ressources biologiques, les ressources minérales et toute autre forme de juridiction que les deux parties peuvent exercer. Il restera ensuite à négocier les trois autres différends ou à les soumettre, eux aussi, à la Cour internationale de La Haye.

« Les gisements récemment découverts dans ces fonds marins pourraient être une source importante de minerais stratégiques », a souligné le président Reagan dans une déclaration écrite.

Les États-Unis, a ajouté M. Reagan, continueront comme dans le passé à se réserver le droit d'exploiter les ressources minérales des fonds marins dans les eaux internationales.

Un haut responsable du département d'État a reconnu que cette proclamation unilatérale américaine risquait d'être très mal accueillie par nombre de pays, d'autant plus qu'elle a été faite à quelques jours de la réunion à Kingston (Jamaïque) des signataires du Traité sur le droit de la mer.

Ce spécialiste, qui a requis l'anonymat, a indiqué que cette décision américaine était destinée à démontrer que les États-Unis sont en mesure d'appliquer leur juridiction sur une zone économique sans toutefois être signataires de la convention de l'ONU.

« Plusieurs pays, notamment du tiers-monde, nous ont d'ores et déjà fait part de leur totale opposition à la proclamation d'une zone exclusive, mais nous avons décidé que c'était le meilleur moyen de défendre nos intérêts économiques et stratégiques à long terme », a déclaré le responsable américain.

Le président Reagan avait annoncé en juillet dernier que son gouvernement ne signerait pas une convention internationale qui ne remplissait aucun des objectifs que s'était fixés Washington.

Le gouvernement Reagan avait fait valoir à l'époque que les aspects les plus importants du traité — les dispositions régissant l'exploitation des fabuleuses richesses des fonds marins — étaient contraires aux intérêts des États-unis.

La Maison-Blanche était en particulier farouchement opposée à l'inclusion d'une clause garantissant aux pays du tiers-monde l'accès à la haute technologie américaine de forage et de prospection sous-marine. Par cette initiative, les États-Unis entendent protéger leurs intérêts économiques contre ce que Washington considère être la « convoitise » du tiers-monde.

Le spécialiste du département d'État a tenu à souligner que la proclamation de la « zone économique unilatérale » n'est nullement en contradiction avec le droit international, mais doit être interprétée comme « la réponse des États-Unis au Traité » sur le droit de la mer.

◆ SSJB

vendu la Société nationale de fiducie aux Caisses d'Entraide pour une somme de plus de $3 millions, un capital qui lui rapporte aujourd'hui des dividendes considérables. Par volonté testamentaire, d'ardents nationalistes québécois lèguent chaque année leur fortune à la SSJB-M dont les placements, à ce seul chapitre, dépasse le million de dollars. La SSJB-M possède une société d'assurance-vie, connue sous le nom de Service d'entraide, dont les 13,000 assurés ont généré des revenus de $138,000 pour la seule année 1982. En 1898, la SSJB-M fondait une autre compagnie d'assurance-vie, devenue depuis L'Economie mutuelle d'assurance. Cette entreprise dont la SSJB-M a conservé le contrôle, est présidée par le notaire Yvon Groulx et gère un portefeuille de $75 millions. La SSJB-M en a retiré en 1982 des dividendes de $84,000. Une partie des revenus de la SSJB-M provient également des contributions annuelles de ses 16,000 membres.

L'orientation constitutionnelle de la SSJB-M est résolument engagée dans la voie de l'indépendance politique du Québec. Les cinq ateliers de travail du congrès général de ce week-end se dérouleront d'ailleurs sous le thème de l'évolution du mouvement indépendantiste:

- nouvel élan de la SSJB-M dans la lutte pour l'indépendance;
- pour un regroupement des forces indépendantistes;
- les indépendantistes face aux prochaines élections provinciales et fédérales;
- un Québec indépendant face à la crise économique actuelle;
- avec la nouvelle constitution, plus que jamais l'indépendance.

De fait, les douze sociétés nationales qui forment le Mouvement national des Québécois ont opté pour l'indépendance. Mais des dizaines de milliers d'autres membres de la Saint-Jean-Baptiste sont demeurés fidèles au fédéralisme canadien. Ils se regroupent essentiellement dans les sociétés Saint-Jean-Baptiste des diocèses de Québec, Sherbrooke, Valleyfied, Ste-Anne de la Pocatière et Amos. Il arrive fréquemment que l'une ou l'autre de ces sociétés fédéralistes dénonce publiquement les outrances nationalistes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Depuis la fondation de la première société St-Jean-Baptiste, en 1834, les divisions internes n'ont cessé de marquer l'évolution de ce mouvement.

En 1913, Olivar Asselin, journaliste de combat, appuyé par Henri Bourasssa, gravit les échelons de la direction de la SSJB. Il prÔne un nationalisme plus social, il dénonce le mouton national « qui n'a que le mérite de se laisser tondre au profit d'autrui », il fulmine contre le discours de la St-Jean-Baptiste et contre les « vieilles ganaches » du mouvent. En mars 1913, il devient président de la SSJB-M mais il avait eu le malheur de déplaire à l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, par ses propos sur le mouton national. En 1914, Olivar Asselin comprend que la SSJB lui préfère l'archevêque-aumônier et il n'a d'autre choix que de démissionner.

En 1965, la Société Saint-Jean-Baptiste a connu les querelles internes les plus graves de son histoire lorsqu'un groupe de dissidents a décidé de se regrouper en une nouvelle société distincte. Ce fut la fondation de la Société nationale populaire sous le leadership de M. Jean Duceppe, qui a réintégré la SSJB-M en 1982 seulement.

En tout début de la campagne référendaire, le 5 octobre 1979, la Fondation Pro-Québec, initialement mise sur pied par la SSJB-M, est passée sous l'autorité du bureau du premier ministre Lévesque, qui a fait appel à de proches amis de la SSJB, dont l'écrivain Pierre Vadeboncoeur, pour réaliser cet enlèvement, non sans provoquer des heurts qui ont sérieusement ébranlé le mouvement.

Le 8 octobre 1977, le conseil général de la SSJB-M expulsait le notaire Yvon Groulx, et suscitait, ce faisant, l'indignation d'une faction importante du mouvement, représentée notamment par un militant de la première heure, M. François-Albert Angers. L'on reprochait à M. Angers de ne pas avoir défendu les intérêts de la SSJB-M à la direction de l'Economie mutuelle d'assurance, qui était encore à l'époque, une filiale de la SSJB-M. Le notaire Groulx a été finalement réhabilité, il a réintégré le conseil général de la SSJB-M dès 1978 et il préside aujourd'hui le conseil d'administration de l'Economie mutuelle d'assurance .

A travers son évolution, la SSJB-M s'est surtout signalé par le caractère outrancier de ses prises de position publiques dont la plus retentissante fut, sans doute, la publication en décembre 1981 d'une affiche qualifiant de traîtres les députés libéraux fédéraux du Québec à Ottawa. La radicalisation du discours de la SSJB-M, ces derniers temps, a également affecté ses rapports avec le gouvernement du Parti québécois. Dans un premier temps, ce fut l'échange de propos acrimonieux entre le président, M. Gilles Rhéaume, et le ministre des Loisirs de la Chasse et de la Pêche de l'époque, M. Lucien Lessard, qui avait notamment déclaré que la SSJB n'était pas à l'abri du gaspillage et de la corruption et qu'on ne pouvait lui confier l'organisation de la Fête nationale. Puis ce fut au tour de M. François-Albert Angers, en mars 1982, qui s'est livré à une vibrante attaque contre le gouvernement Lévesque, l'accusant de tuer l'indépendance dans l'oeuf.

L'une des plus prestigieuses activités de la SSJB-M consiste à décerner des grands prix de littérature, de sciences humaines, de journalisme, de musique, de théâtre, d'arts plastiques, de sports et d'athlétisme. Ces prix, qui visent à mettre en évidence les talents et mérites de Québécois, rappellent quelques grands noms: Duvernay, Olivar-Asselin, Esdras-Minville, Léon-Gérin, Calixa-Lavallée, Maurice Richard. Dans le passé, le conseil général de la SSJB-M a opposé son veto à deux reprises pour annuler le choix du jury qui avait choisi le directeur du DEVOIR de l'époque, M. Claude Ryan, pour le prix Olivar-Asselin. Le conseil général de la SSJB-M est intervenu à nouveau récemment pour empêcher le jury de décerner le prix Maurice Richard, au hockeyeur Michael Bossy des Islanders de New York. M. Ryan était trop fédéraliste et M. Bossy est un anglophone. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec n'a jamais protesté contre cette manifestation d'intolérance de la SSJB-M dans le choix d'un grand prix de journalisme. Le président de la SSJB-M, M. Gilles Rhéaume, a indiqué au DEVOIR que les critères qui président au choix des lauréats sont justes et qu'il n'est pas question de les modifier.

◆ Conserver

fant représente un coût de $1.1 milliard, mais le Conseil dénonce sa regressivité : « L'effet de cette exemption, qui aide le plus les familles à l'aise, annule l'impact progressif des allocations familiales et du crédit d'impôt remboursable pour enfants », affirme le Conseil national. En recommandant l'abolition de ce programme « inéquitable », le Conseil demande au gouvernement d'en transférer les bénéfices sur les seules familles à revenus inférieurs à la moyenne.

En abaissant en même temps le plafond d'accès au crédit d'impôt à $21,000 par année, le Conseil estime qu'on pourrait porter le crédit d'impôt de $343 à $575 par enfant, soit des versements de $1,150 ou même $1,725 par année pour des familles de deux ou trois enfants. C'est pourquoi le Conseil estime que ce crédit d'impôt devrait être versé en plusieurs tranches, trois, par exemple, se situant au printemps, à la fin de l'été avant la rentrée des classes et avant Noël.

Le débat sur l'universalité des programmes sociaux avait secoué le cabinet fédéral en novembre dernier et des discussions plutôt tendues avaient opposé Mme Monique Bégin et M. Marc Lalonde. Ni l'un, ni l'autre de ces deux ministres n'était hier en mesure de commenter le rapport du Conseil national du bien-être social. Toutefois, la présidente du Conseil, Mme Yvonne Raymond de Montréal, a déclaré que le ministre de la Santé nationale et du bien-être social rencontrera l'organisme au mois de juin.

Parmi les arguments que le Conseil avance en faveur du maintien du régime universel d'allocations familiales, il y a son coût administratif, 1 % seulement, qui serait modifié à la hausse par l'introduction de critères de sélectivité. Le Conseil considère surtout que le caractère universel de programmes comme les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse, le régime de pensions du Canada et l'assurance-chômage constituent « la base fondamentale et précieuse sur laquelle reposent les programmes sociaux sélectifs s'adressant aux familles et aux particuliers dans le besoin ». En supprimant l'universalité des progrmmes existant, les résistances se feraient plus fortes dans l'opinion publique canadienne pour le maintien des programmes sélectifs.

L'ensemble des réformes proposées par le Conseil national du bien-être social — qui ne changent rien aux dépenses publiques consacrées au soutien de la famille amélioreraient les revenus de toutes les familles de quatre enfants ayant n revenu de moins de $30,000 par année. Ces augmentations varieraient de $666 par année pour une famille gagnant moins de $8,000, de $309 pour celles gagnant moins de $12,000, de $94 par année pour les familles ayant un revenu situé entre $25,000 et $30,000. Au-delà de ces revenus, les familles perdraient des allocations variant de $43 pour celles qui gagnent entre $30,000 et $35,000 par année, et de $573 pour celles qui recoivent plus de $50,000 par année.

L'objectif du ministre des Finances, abandonné depuis, était de réduire le coût des programmes sociaux et de consacrer davantage de fonds à la création d'emplois. Le conseil n'est pas d'accord avec de telles coupures et souligne qu'en supprimant les allocations familiales aux 28 % de familles les plus aisées, le gouvernement ne réaliserait qu'une économie de $375 millions. En effet, ces familles se verraient retirer des bénéfices de $560 millions, mais, qui, imposées, représentent des rentrées fiscales de $185 millions.

Les membres du Conseil national du bien-être social, nommés par le gouvernement, représentent en majorité des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. « Les gens qui siègent sur le Conseil, précisait hier soir la présidente, Mme Raymond, ont certainement pour préoccupation principale le sort des moins favorisés ».

◆ Reagan

M. Reagan a notamment demandé $ 110 millions d'aide militaire supplémentaire au Congrès ($ 26 millions ont été votés pour l'année fiscale en cours) pour aider l'armée salvadorienne à faire échec à l'offensive de la guérilla. De nombreux parlementaires se sont cependant montrés réticents à approuver le déblocage de ces crédits.

M. Reagan a présenté l'effort financier qu'il demande comme le prix à payer pour éviter un engagement des États-Unis dans les combats au Salvador.

L'appel du président Reagan a été accueilli avec scepticisme au Congrès où l'opposition démocrate ne paraît pas avoir été convaincue.

Le leader de la majorité démocrate de la Chambre des représentants, M. Tip O'Neil, a estimé que le président avait « grossièrement gonflé » l'urgence de la situation au Salvador.

La Maison-Blanche n'a « pas assez justifié » sa demande pour pouvoir « obtenir tout l'argent qu'elle demande », a déclaré en substance M. O'Neil avant de mettre en garde le président Reagan contre la tentation d'agir sans l'approbation du Congrès.

Le chef de la minorité républicaine à la Chambre, M. Bob Michel, a estimé qu'« en dernière analyse le président obtiendra l'essentiel de ce qu'il a demandé », car « il y va de notre sécurité ».

Outre les $ 110 millions pour le Salvador, le président Reagan souhaite obtenir du Congrès $ 20 millions d'assistance militaire aux autres pays de la région et $ 168 millions d'assistance économique aux pays amis d'Amérique centrale. Toutefois, une partie de ces derniers fonds devront être puisés sur ceux alloués à d'autres pays au titre de l'aide à la sécurité.

M. Reagan a clairement mis en garde le Congrès contre un refus d'approuver le déblocage de ces crédits qui s'élèvent à un montant global de $ 298 millions. Le nombre de conseillers militaires américains au Salvador — actuellement limité à 55 — « dépend des ressources disponibles », a-t-il déclaré.

Pour justifier l'importance des fonds requis pour l'entraînement des troupes salvadoriennes à la lutte anti-guérilla ($ 50 millions), M. Reagan a souligné sa volonté de procéder à cet entraînement aux États-Unis ou éventuellement dans la base américaine de Panama.

En aucun cas, des troupes américaines ne seront appelées à combattre au Salvador, a-t-il assuré, afin de dissiper les craintes d'une nouvelle aventure de type vietnamien qui se sont manifestées au Congrès.

S'efforçant de convaincre le Congrès qu'il ne recherche pas une « solution militaire » à la crise en Amérique centrale, le président Reagan a annoncé qu'il soutiendrait les négociations qui se préparent entre les pays de la région et le Nicaragua. Ce dernier pays a été accusé par M. Reagan de servir de relais à l'offensive soviétique en Amérique centrale.

« Nous soutiendrons des négociations entre tous les pays de la région », a déclaré le président américain en affirmant qu'elles devaient aboutir à « un renforcement de la démocratie, l'arrêt de la subversion et des livraisons d'armements et au départ de tous les conseillers militaires étrangers: les Soviétiques, les Cubains, les Allemands de l'Est, l'OLP aussi bien que les nôtres ».

Une réunion des ministres des Affaires étrangères de tous les pays de la région, sans participation des États-Unis, doit en effet être organisée prochainement.

Cette ouverture diplomatique, qui résulte de fortes pressions au Congrès en faveur d'une solution négociée à la crise en Amérique centrale, se double de l'assurance donnée par le président Reagan qu'il favorisera « la participation la plus large possible aux élections » anticipées au Salvador prévues d'ici à la fin de l'année.

Le président Reagan avait récemment dépêché au Salvador un émissaire spécial chargé de convaincre les autorités salvadoriennes d'organiser ce scrutin pour renforcer un pouvoir politique jugé à Washington dangereusement affaibli.

Le président s'est déclaré hier prêt à participer à un effort international visant à « garantir que tous, y compris les opposants et les adversaires, puissent être protégés en participant à ces élections. La solution, a-t-il dit, ne peut qu'être politique ».

Il a souligné que les pays de la région font face à leur plus grave crise de l'histoire et a estimé que ses consultations avec le Congrès avaient permis de définir une approche commune afin d'éviter que la subversion communiste ne gagne l'ensemble de la région, du canal de Panama au Mexique.

Expro: l'enquête publique débuterait à la fin d'avril

VALLEYFIELD (PC) — Le conseil des ministres devrait nommer, la semaine prochaine, les deux autres membres de la commission d'enquête présidée par le juge René Beaudry sur l'administration de la santé-sécurité au travail à l'usine de munitions Expro de Valleyfield.

Dans un premier temps, les trois commissaires rencontreront des experts et prendront connaissance de certains documents, notamment de l'enquête du commissaire Jules Roireau, de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

L'enquête publique pourrait commencer à la fin avril ou au début de mai. Le juge Beaudry doit remettre son rapport au plus tard le premier juin.

Dans un communiqué émis jeudi, la CSN et le syndicat des employés d'Expro demandent que l'enquête publique intègre l'enquête du coroner Perron sur la mort de Michel Bernier afin « d'éviter de multiplier les paliers juridiques d'intervention » dans ce dossier.

La CSN est d'avis qu'une telle procédure réduirait « les délais à apporter des correctifs rapidement sur les situations dangereuses à l'usine Expro ».

Plates-formes de Mobil Oil touées à T.-N.

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le ministre de l'Energie de Terre-Neuve, M. William Marshall, a annoncé à l'Assemblée législative hier que la société Mobil Oil Canada a commencé à touer deux plates-formes pétrolières des Grands-Bancs, à cause du mauvais temps et des icebergs.

Le ministre a précisé que des blocs de glace ont été aperçus à moins de 21 milles marins de la plate-forte West Venture, qui est touée au port de Mortier Bay avec la plate-forme Sedco 706.

Au début de la semaine, a dit M. Marshall, Sedco 706 a levé l'ancre et a tenté de fuir les glaciers, mais le mauvais temps l'en a empêché.

Le port de Mortier Bay se trouve près de Harystown, sur la côte Sud de Terre-Neuve.

M. Marshall, le 23 février dernier, avait donné ordre à Mobil Oil de retirer ses plates-formes des Grands-Bancs, afin de ne pas mettre de vies humaines en danger.

L'ordre avait cependant été révoqué le jour même par le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, qui avait permis à la compagnie de rester sur les lieux.

11 mars
par la PC et l'AP

1978: les terroristes s'emparent de deux cars sur la route de Tel-Aviv: 32 Israéliens sont tués et 76 blessés; neuf terroristes sont abattus et deux autres faits prisonniers;
1976: l'ancien président Richard Nixon reconnaît avoir demandé à la CIA de tenter d'empêcher Salvador Allende d'accéder à la présidence de la République chilienne, en 1970;
1973: l'état d'urgence est décrété aux Bermudes à la suite de l'assassinat du gouverneur Richard Sharples et de son adjoint;
1966: émeutes provoquées par la situation alimentaire à Calcutta et dans des villes voisines: cinq manifestants sont tués par la police;
1938: l'armée allemande fait son entrée en Autriche;
1920: l'émir Faycal est proclamé roi de Syrie;
1917: l'armée britannique occupe Bagdad;
1810: Napoléon épouse l'archiduchesse autrichienne Marie-Louise par procuration;
1597: l'archiduc autrichien Albert prend Amiens.

Ils sont nés un 11 mars: le Tasse (Torquato Tasso, dit) poète italien (1544-1595); Louise Tardieu d'Esclavelles, dame de la Live d'Epinay, femme de lettres française (1728-1783).

AUJOURD'HUI

« Talents donnés...talents gagnants », tel est le thème de la soirée qui aura lieu au Centre Juv-Ecc (Centre de formation catholique), 4488, rue Adam. 254-1341

■

L'Association des étudiants du Collège Ahuntsic annonce la tenue de son « Super Party Rock », qui aura lieu au Collège, 9155, rue St-Hubert, à 20 h. Entrée: $2.25. 382-8931

■

L'Association québécoise du jeune théâtre organise un Carrefour-théâtre au Cégep St-Jérôme. 288-3722

■

Le chansonnier Christian Tavernier sera au Café-théâtre Le-Quai 1925, rue Cadillac, à 20 h 30. Entrée: $1.50. 252-1829

■

Qui sont les illettrés? Tel est le thème qui sera abordé au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue St-urbain, à 20 h. Entrée libre. 288-7229

■

L'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec organise un colloque intitulé « Recherches musicologiques en musique du Québec » ce vendredi et ce samedi au module Musique de l'UQAM, salle 3365, 1600, Berri, 3e étage; et au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, salle 2970, 405 est, Ste-Catherine. 849-9176

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à Lachine, caserne des pompiers, 3175, rue Remembrance, de 10 h à 20 h.

LE DEVOIR SUR MICROFILMS

Depuis 1910...

Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité. Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir se veut l'instrument d'une excellente documentation. Évitez tout ennui que comporte l'accumulation de journaux tout en sauvant du temps... Les microfilms du Devoir offrent une source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement. Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros! **Pour plus d'information, écrivez à: Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1 ou téléphonez au 844-3361**

LE DEVOIR
Montréal, vendredi 11 mars 1983
CAHIER 7
VACANCES ET VOYAGES

Paris en toute liberté

À pied, en métro et en autobus

par Marie Laurier

Le rond-point de La Défense.

J'avais décidé de faire de ce bref séjour à Paris, fin de février, un pèlerinage aux sources, c'est-à-dire voir des lieux que je n'avais jamais vus, en revoir d'autres qui m'avaient plu au cours de précédents voyages, hélas toujours trop rapides.

En toute liberté!

Dès mon arrivée dans la Ville-Lumière, sur les ailes d'Air Canada ce samedi 24 février, je me suis précipitée à la station de métro de la Porte Maillot pour acheter mon billet «Paris-Sésame» qui me permettrait en quatre jours, moyennant 66 francs (environ $12) de me balader partout en métro et en autobus, ce qui n'exluait nullement les promenades à pied dans cette ville envoûtante.

Paris-Sésame existe en trois options: deux, quatre et sept jours. Il donne le droit d'effectuer autant de voyages que l'on désire sur toutes les lignes du Réseau autonome des transports parisiens (RATP): métro et RER (Réseau express régional) avec un billlet que l'on utilise dans les composteurs magnétiques mais qu'il suffit de montrer dans les aubobus. On conserve précieusement ce petit carton dans un étui plastifié, sorte de passeport où sont inscrites les dates de validité et qui nous ouvre «la porte de Paris». Cette façor de circuler partout dans la capitale de la France qui possède un des meilleurs réseaux de transport public souterrain et de surface au monde, sauve du temps et surtout de l'argent, pour peu que l'on serve. Et je m'en suis servi, comme vous pourrez le constater...

Pour me faire la main ou si vous préférez me familiariser avec mon Paris-Sésame ce samedi, je fais une première excursion dans le RER jusqu'à La Défense qui abrite le palais du Centre national des industries et des techniques (CNIT) depuis 1959 et où se tiennent chaque année les grands salons et les principales manifestations commerciales. Il faisait un froid sec mais tout le temps de ce bref séjour à Paris le soleil fut de la partie, chose rare à cette époque de l'année.

Quai de la station de La Défense qui fait partie du circuit RER du métro de Paris.

Le lendemain, dimanche, après une bonne nuit de sommeil réparateur de la fatigue du décalage horaire, en téléphonant au 346-14-14 (RATP), un préposé trace mon itinéraire pour Versailles : métro usqu'à la Porte de Sèvres depuis Maillot, puis autobus 171 jusqu'à la grille d'or où je dis bonjour rapidement à des amis qui m'y ont donné rendez-vous. Je m'attarde peu à cet endroit que je connais déjà pour lui en préférer plutôt un autre que je me suis promis de visiter: le cimetière du Père-Lachaise, le plus célèbre de toute l'Europe (article en annexe).

Assez pour ce dimanche, allons rejoindre et dîner avec nos amis journalistes à la **Boule d'Or**, place de la Tour Maubourg. Cette fois, grand luxe, en taxi!

Lundi, depuis le Méridien où je loge, je me rends à pied Avenue Foch où une amie m'a invitée à petit déjeuner. Elle vit à Paris depuis trois ans et connait une multitude de secrets du **Paris pas cher** (guide 1980-1981) et quelques bonnes adresses de «dégriffés». Il s'agit de boutiques qui offrent des vêtements présentés dans les salons par les couturiers à la mode et qui échouent, en solde, quelques mois plus tard sur les cintres de ces boutiques.

Je me précipite toujours en métro au Club Sold (non inscrit dans mon édition du Paris pas cher), rue du Temple, près du Bazar de l'hôtel de ville (station de métro du même nom). J'y déniche en effet quelques vêtements, beaux, bons, pas chers, entre autres de longs T-Shirts en laine (79 francs), la rage des jeunes surtout qui portent ces casaques avec des collants de tons contrastants ou assortis.

Puis, non loin de là, à la station de métro Chatelet, je me rends rue Pierre Lescot, à la boutique Emmanuelle Khanh. L'enseigne est si discrète que j'ai failli passer tout droit. Pour y accéder, on grimpe un long et étroit escalier qui mène vers des salles de montre où les vêtements sont disposés en vrac. Pas de cabinet d'essayage. On enfile le chemisier, on s'imagine dans le pantalon en faisant semblant de l'ajuster, c'est à prendre ou à laisser ou plutôt à replacer sur le cintre. Des surveillantes s'occupent discrètement de faire respecter cette discipline. A titre d'exemple, un chemisier en pure soie couleur tabac et signé Emmanuelle Khanh coûtait 310 francs (environ $62) alors que l'année dernière il valait presque le double.

Je réalise tout à coup que plusieurs musées sont fermés le mardi et je tiens à tout prix à visiter le Jeu de Paume. Adieu, chiffons et dentelles...

Ce Musée du Jeu de Paume, Place de la Concorde, accessible par la station de métro du même nom, j'y retournerai chaque fois que j'irai à Paris. Je suis persuadée que je ne me lasserai jamais d'admirer cette fabuleuse collection des peintres impressionnistes: Degas, Renoir, Manet, Cézanne, Gauguin, Van Gogh, Seurat, Sisley, etc. Il y a une foule de visiteurs et de touristes en ce lundi après-midi, de même que des cortèges d'étudiants et de professeurs d'art. Je me faufile tant bien que mal aux comptoirs de souvenirs et réussis à acheter un poster (25 francs) d'un Renoir et aussi un guide du musée (60 francs).

Je reviens à l'hôtel juste à l'heure du dîner offert par M. Antoine Vanacore et Mme Bauer, respectivement directeur et responsable des relations publiques au Méridien. Un repas aux chandelles au Clos de Longchamp durant lequel notre groupe de cinq journalistes québécois éparpillés dans Paris depuis trois jours échangent leurs impressions.

Le lendemain, mardi, après avoir consulté le dépliant des Musées et Monuments historiques de Paris et de l'Ile de France, j'apprends que la Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame est ouverte et je m'y rends en descendant à la station de métro de La Cité. Inaugurée en 1980, la crypte constitue une des attractions parmi les plus nouvelles à Paris, sauf erreur. Elle nous fait voir la vie souterraine et urbaine de l'époque gallo-romaine et l'histoire de Paris depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. Le visiteur devient son propre guide en manoeuvrant des éclairages sur un tableau de bord de façon à illuminer chacune des parties caractéristiques du site.

A l'autre extrémité de la Cité, s'élève La Conciergerie, ouverte elle aussi au public ce matin-là mais le guide ne sera disponible qu'à 14 heures. J'en fais quand même un tour rapide et je frissonne d'horreur dans ces lieux sinistres où le cachot de Marie-Antoinette a été transformé en chapelle sous la Restauration et où des centaines de révolutionnaires y ont été guillotinés...

Et j'éprouve le besoin de prendre une bouffée d'air. Il fait beau et froid. Je veux revoir un Paris plus animé, plus fiévreux, celui du Quartier Latin et toujours en métro, je descends cette fois à la station Saint-Germain pour vérifier les prix d'un petit hôtel de la Rue des Saints-Pères, **Le Pas de Calais** où j'ai logé en 1974 pour 85 francs. Aujourd'hui, il en coûte entre 255 et 305 francs, pour une ou deux personnes, petit déjeuner compris.

Paris pas cher, oui, en métro, en autobus, à pied. Pas trop cher à la condition de ne pas trop acheter, de courir les soldes et les «dégriffés», de dénicher le petit hôtel propret (j'en ai visité un autre, l'Hôtel du Roule, à proximité de la Porte Maillot, fort sympathique: 169 francs pour une personne, petit déjeuner compris), de même que des restos aux menus contingentés. Mais à examiner de près si l'on veut vraiment attribuer encore à Paris sa réputation de capitale gastronomique du monde.

À la Porte Maillot où se trouvent le Palais des congrès et les hôtels Méridien et Concorde-Lafayette.

Choisir sa destination. (Photo Jacques Grenier)

Planifier son temps libre

Vacances, loisirs, temps libre, voyages...

Quelle que soit l'idée que l'on se fait du temps qui nous appartient vraiment ou que l'on a gagné en travaillant onze mois et plus durant l'année, tous et chacun d'entre nous rêvent à des moments d'évasion d'une vie quotidienne et routinière. « J'ai besoin de changer d'air », entendons-nous fréquemment aussitôt qu'apparaissent les premiers signes avant-coureurs du printemps. Et les mots vacances, voyages reviennent constamment dans les conversations et autour des agapes familiales.

Vivre des « vacances idéales » est souvent un coup de chance et même un coup de dé. Dans ces quelques pages préparées spécialement pour les lecteurs du DEVOIR, leurs familles et leurs amis, nous proposons une gamme, bien incomplète certes en raison d'un espace restreint, des différentes destinations lointaines ou plus près de nous, en Europe, aux États-Unis, au Québec et même en Amazonie péruvienne et Montréal.

Nous espérons que ces quelques suggestions seront en mesure de vous aider à planifier vos vacances, à faire un choix de voyage ou, à défaut, de rêver. Encore qu'il n'en coûte pas cher de faire du tourisme dans sa ville, où qu'elle soit !

Il y en a pour qui la conjoncture économique difficile interdit tout projet mirobolant. M. William H. Rompkey, ministre d'État aux Petites entreprises et Tourisme, déclarait récemment « que l'augmentation de la confiance des consommateurs en ce début de 1983 devrait donner lieu à un regain de croissance dans l'industrie touristique canadienne ». Il rappelait quelques chiffres : l'an dernier, l'industrie a subi le contre-coup de la récession : en 1982, 34 millions d'étrangers ont visité le Canada et le tourisme a rapporté $3.8 milliards à l'économique nationale, l'équivalent de 1981.

Il est encore trop tôt pour faire des prévisions sur le rendement du tourisme en 1983 et tous ceux qui y sont impliqués — les agents de voyages, les transporteurs aériens, les institutions hôtelières ou de loisirs organisés — font preuve d'un « optimisme prudent ». Ce qui ne les empêche nullement d'offrir un éventail de « produits touristiques » intéressants convenant aux goûts et au tempérament de chaque vacancier.

À vous, à nous de choisir... et de planifier au mieux !

Marie LAURIER

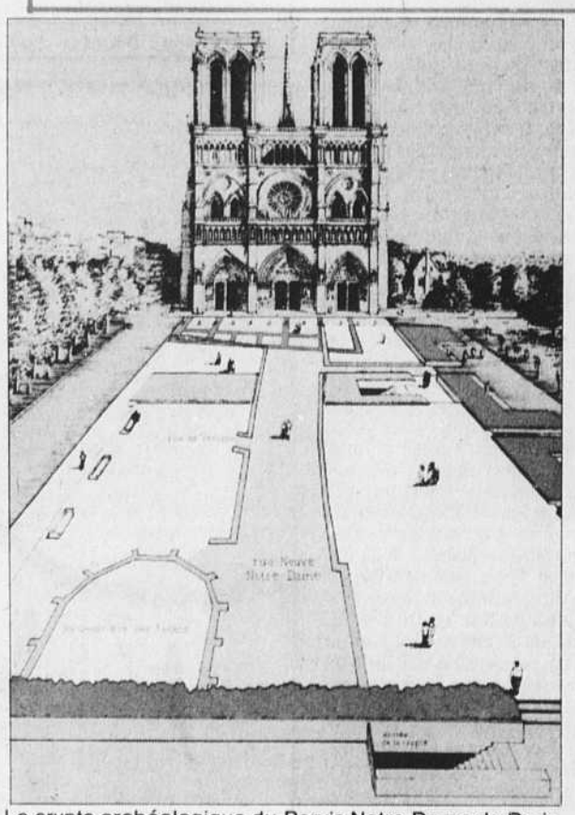
La crypte archéologique du Parvis Notre-Dame de Paris.

Une visite au célèbre Père-Lachaise

par Marie Laurier

QUEL intérêt y a-t-il à visiter un cimetière en plein dimanche après-midi?

Celui de faire une des promenades les plus fascinantes dans un jardin pittoresque et escarpé, en plein coeur de Paris et de plonger ainsi dans l'histoire et le souvenir d'hommes et de femmes célèbres qui ont marqué les siècles.

Il s'agit du Cimetière du Père-Lachaise, du nom d'un père jésuite, confesseur de Louis XIV qui aménagea au 17e siècle cette propriété unique en son genre.

Des centaines de célébrités parmi près d'un million de tombes reposent en paix dans des sentiers enchevêtrés de cet univers niché sur une colline à l'est de Paris. Quelque 100,000 visiteurs l'envahissent chaque année pour rendre hommage aux personnalités, pour admirer les tombes de Colette, de Gertrude Stein, de Chopin, de Mussest, de Sarah Bernhardt, celle d'Edith Piaf, l'une des plus achalandées.

Cette terre funèbre n'est pourtant ni triste ni lugubre, sauf les monuments et petites chapelles laissés à l'abandon - encore qu'ils aient un certain charme - parce qu'elle nous rappelle les mythes ou les excès de talent de peintres, de musiciens, d'artistes que des générations ont admirés et sur lesquelles ces vedettes continuent d'exercer une étonnante fascination.

Sur certains monuments, charmilles ou petits cloîtres décrépis, on a peine à lire les noms. Peu importe, puisque c'est pour les vedettes que l'on y vient et non pour des illustres inconnus, connus sans doute dans la bonne société mais qui sont tombés depuis dans l'oubli du temps...et de leurs familles.

Le cimetière repris aux jésuites fut inauguré en 1804. Son promoteur, M. Nicholas Frochot, préfet de la région de la Seine «tenait absolument à y attirer l'élite et sollicitait donc les grands noms», rappelle Vincent de Laglade, auteur de deux volumes racontant l'histoire du cimetière, commmencé en achetant d'un musée les ossements des écrivains du XV11e siècle tels Molière, Lafontaine et il les a placés dans des cercueils de luxe, au beau milieu du sentier central. (On s'interroge aujourd'hui sur l'authenticité des ossements...) Le préfet accomplit un autre exploit en 1817 lorsqu'il échangea les restes de l'épouse du roi Henri 111, Louise de Lorraine, contre ceux des célèbres amoureux du Moyen-Age, Héloïse et Abélard.

Le cimetière du Père-Lachaise.

La véritable notoriété de ce lieu remonte à la lutte sanglante de quatre jours, en 1871, lorsque les rebelles de la Commune de Paris combattirent les troupes républicaines françaises au cimetière même. Les 150 derniers rebelles furent exécutés par un peloton d'exécution le long de la muraille est du cimetière et une plaque commémorative en indique aujourd'hui le site et attire régulièrement les militants politiques.

Cependant, la tombe la plus admirée et la plus fleurie demeure celle d'un homme méconnu, fondateur du spiritisme français, Allan Karbec. Des admirateurs venant de tous les coins du globe lui vouent un culte étonnant, des femmes au regard lointain et réfléchi se recueillent en imposant leurs mains sur le crâne lisse et poli de leur idole, implorant sans doute ses faveurs.

Cette visite se fait à l'aide d'un plan que l'on nous remet (2 francs) à l'entrée et qui indique les tombes les plus célèbres de cette nécropole. Quelques heures ne suffisent pas pour en faire le tour complet. «Il vous faudrait au moins huit jours pour en connaître tous les secrets, tous les trésors», me disait une vénérable dame qui vient au Père-Lachaise chaque dimanche. Il faut respecter l'heure de fermeture (17h 50) si l'on ne veut pas être obligé d'en faire encore tout le tour pour trouver une issue, soit par le boulevard Gambetta, soit par le boulevard de Ménilmontant. A l'un et l'autre, il y a une station de métro.

VACANCES ET VOYAGES

Bas Saint-Laurent et Gaspésie, entre la mer et la montagne

par
Jacques Coulon

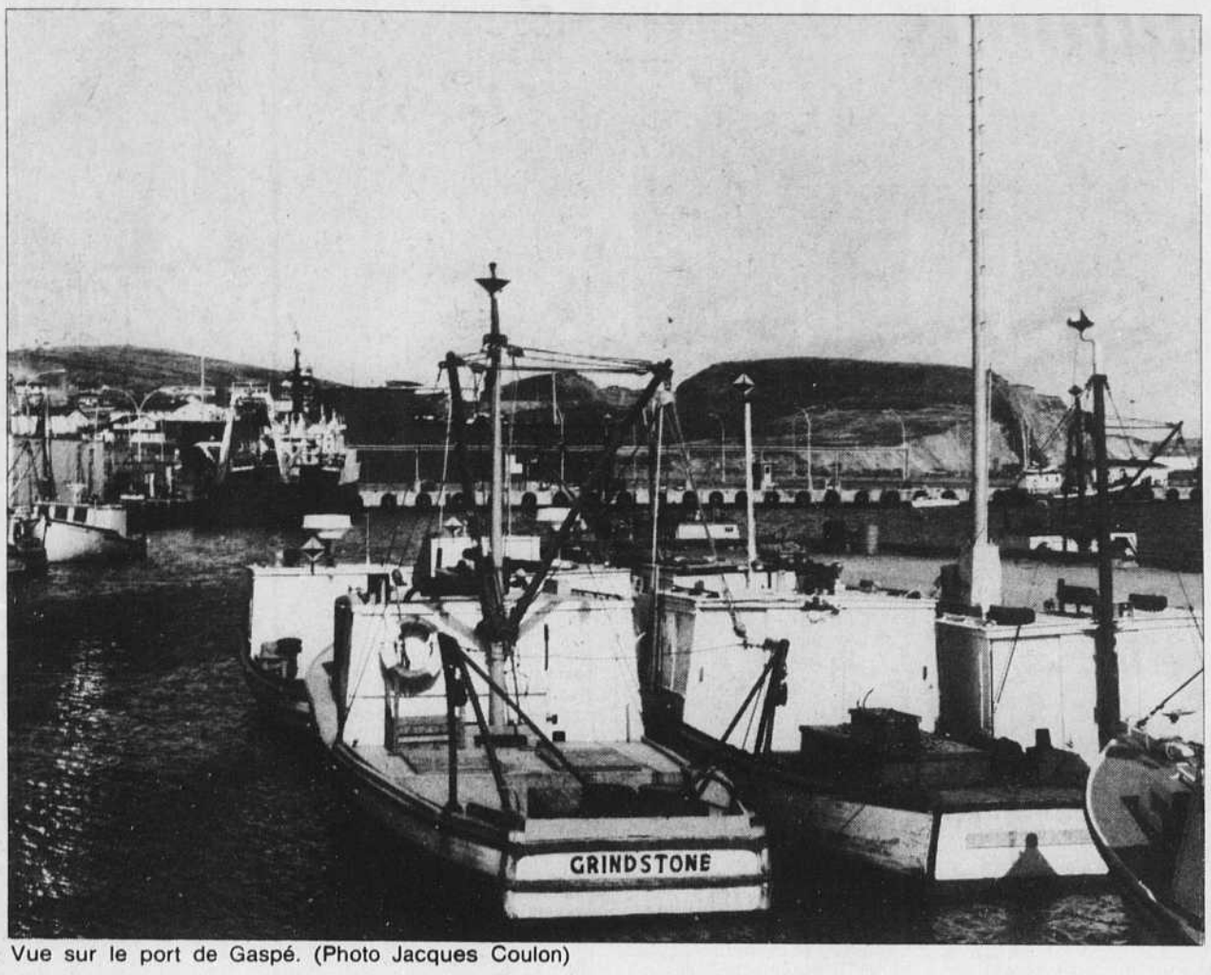

Vue sur le port de Gaspé. (Photo Jacques Coulon)

EN principe, le Bas Saint-Laurent commence aux environs de La Pocatière, là où la route file entre «la mer» et de beaux plateaux boisés, mais dès Montmagny, il y a de mystérieuses îles au large, posées en sentinelles sur l'immensité du fleuve. Plus que les îles aux Grues et aux Oies, d'accès facile, il y a, à environ 8 km du quai de Montmagny, la Grosse-Ile. Ce pourrait être le sanctuaire de tous les descendants d'Irlandais du Québec et du Canada. Ce qui surprend dès qu'on s'engage dans l'île et qu'on passe devant l'édifice de pierre grise où l'on hébergeait jadis les équipages des navires relâchant à l'île, c'est la grande solitude des lieux. Les chapelles, catholique et protestante, construites à une époque où l'île abritait fréquemment deux cents personnes, sont abandonnées depuis longtemps. En 1978, Parcs Canada fit poser, non loin du débarcadère, une plaque commémorative rappelant que l'île servit de quarantaine de 1832 à 1937, et que des milliers d'immigrants irlandais y sont inhumés. Quand on est dans la région, c'est un but d'excursion, mais il faut obtenir une autorisation puis s'arranger avec l'un des passeurs professionnels de Montmagny (généralement les frères Lachance).

Plus en aval, en suivant cette rive sud du fleuve qui est l'une des plus belles régions de la province, on arrive à Kamouraska face à l'île aux Corneilles. Kamouraska a de belles maisons anciennes, de même que les villages voisins de Saint-Denis et Rivière-Ouelle. En chemin, si vous avez un peu de temps, arrêtez-vous au Musée maritime Bernier, à l'Islet-sur-Mer. Le musée, aménagé dans l'ancien couvent des Soeurs du Bon-Pasteur, est ouvert jusqu'à la mi-octobre. Il a été transformé au cours des trois dernières années et l'on y a fait l'acquisition du brise-glace Ernest Lapointe retiré du service et amarrée à l'arrière du musée.

Plus loin, un peu passé Rivière-du-Loup et Cacouna, à mesure que le fleuve s'enfle et prend l'humeur de l'océan, voici l'île Verte, vieille paroisse de petits cultivateurs et de marins, ancrée tel un navire à environ 3 km du rivage. Il est possible de faire des excursions dans l'île (on se renseigne au village). Les visites, culturelles, historiques et économiques, s'accompagnent habituellement d'une dégustation de hareng fumé.

Il faudrait encore parler de tout ce chapelet d'îles et d'îlots aux formes parfois bizarres qui se prélassent au large de Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup et de Bic-sur-Mer. Les îles aux Basques et Razades sont depuis longtemps des refuges d'oiseaux, mais on peut s'y rendre en excursion en prenant contact avec le gardien de ce lieu protégé. La Société de la traverse Trois-Pistoles-Escoumans organise aussi des excursions sur le fleuve. Et puis, de Rivieère-du-Loup, on peut se rendre à l'île aux Coudres — sur la rive nord, cette fois — en passant par Saint-Siméon et La Malbaie. La traversée (1 heure 15 minutes), à bord d'un navire moderne et confortable comme le «Trans-Saint-Laurent» est bien agréable et il y a 7 voyages quotidiens en plein été (adulte $4.50).

La Gaspésie commence-t-elle à Sainte-Luce ou à Matane? Débat de géographes. Le touriste, lui, d'abord séduit par les paysages et la mer omniprésente, est moins sensible à cette distinction. Matane, sur le chemin de cette magnifique péninsule dont les côtes, tantôt plates ou escarpées, s'étendent sur quelque 800 km, est l'une des plus belles villes de la région et un port de pêche pittoresque (on y trouve maintenant plusieurs bons restaurants de poisson et fruit de mer).

Sainte-Anne-des-Monts, petite ville charmante, magnifiquement située entre la mer et la montagne, c'est la «porte d'entrée» de l'immense parc de la Gaspésie dont le relief accidenté, la nature sauvage en font un endroit idéal pour les amateurs de randonnées pédestres et d'escalades. De par leur situation naturelle, Gaspé et Percé demeurent les endroits où les touristes s'attardent le plus. Sans doute parce qu'en plus des paysages, ce sont dans ces deux petites villes qu'on trouve les meilleurs services: hôtels et motels, restaurants très valables. Le parc national de Forillon et la baie de Gaspé sont des lieux à ne pas manquer. Il y a une belle plage de sable à Haldimand et l'on peut faire des mini-croisières et des excursions de pêche à partir de la mi-juin environ.

Percé, malgré l'affluence de l'été et l'envahissement des «fast food», reste — avec la côte de la Baie des chaleurs — le coin le plus agréable de Gaspésie. Les bons restaurants n'y manquent pas, non plus que les établissements hôteliers de qualité. Ceux qui aiment la mer et toutes les activités qu'elle procure — à l'exception de longues baignades! — ne sont jamais déçus. On peut faire de nombreuses excursions dans les environs, même à pied, de la pêche et des balades en mer, sans oublier la traversée rituelle à l'île Bonaventure qui est maintenant parc provincial. Cormorans, goélands, mouettes et une multitude de fous de Bassan y passent la plus grande partie de l'année. Si vous voulez en savoir plus sur les oiseaux de mer, allez faire un tour au Centre d'histoire naturelle — route Petite Irlande — , au sud de Percé, où des naturalistes se font un plaisir de renseigner les visiteurs. La route du littoral est meilleure qu'il y a des années mais, au début de l'été dernier, nous avons trouvé que les commodités offertes aux touristes (restaurants, hôtels, auberges sympathiques, etc) ne s'amélioraient pas vite, particulièrement entre Port Daniel et Matapédia...

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
ÉDUCATION DES ADULTES

COURS À L'ÉTRANGER

BOURNEMOUTH, CAMBRIDGE, HASTINGS ET OXFORD
MAI, JUIN ou JUILLET 1983
Cours: Anglais de tous les niveaux
Logement en famille
Prix à partir de 1 450 $

****

COURS D'ÉTÉ À CUENCA, ESPAGNE
3 ou 5 semaines en juillet et août 1983
Cours: Espagnol de tous les niveaux, littératures et civilisation espagnoles
Logement en résidence
Prix: à partir de 1 150 $
INCLUS DANS LES PRIX: Cours, transports aériens et terrestres, logement, nourriture, visites culturelles, assurances, etc...

****

Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par l'Agence L'Avenir/Future Inc. et/ou le Comité d'Accueil Canada-France détenteurs d'un permis du Québec.

DEMANDEZ NOS DÉPLIANTS:
COURS À L'ÉTRANGER
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
H1X 2A2
Tél.: (514) 254-7131
postes 146 ou 248

je m'inscris!

DIMINUEZ VOS COÛTS DE VOYAGES

« L'inplant » est une méthode de travail s'adressant à toute entreprise commerciale, désireuse de diminuer ses coûts de voyages. Pour plus d'information, écrire au:
DOSSIER 1113, Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6

Hôtel
Castelhaïti
Hôtel moderne de renommée internationale
au service de la clientèle canadienne depuis 25 ans.
EXCELLENT
AUX ANTILLES FRANCOPHONES
pour GROUPES, SÉMINAIRES, CONGRÈS
Auditorium-théâtre de 400 sièges et 4 autres salles
C.P. 446 - Port-au-Prince, HAÏTI - Cable adresse: CASTELOTEL
REP. CLARKE INC. 1117 Ste-Catherine O. Montréal 844-4421

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Club Jeunesse vous offre une gamme très étendue de voyage pour tous les goûts. Mais surtout pour **tous les âges.**
Demandez notre brochure chez votre agent Club Voyages ou à notre bureau.
1027 Laurier Ouest, 274-9323
Détenteur d'un permis

Économisez cette saison à Miami Beach
ENCORE DES CHAMBRES FACE À LA MER DISPONIBLES MAINTENANT POUR MARS ET LES PÂQUES
Profitez de nos plus bas prix. Pour le première fois de son histoire, le Best Western Sahara Oceanfront Resort a Sunny Isles (le centre des activités à Miami Beach) a réduit ses prix pour mars et les Pâques. A partir de seulement $25.50 par jour, par personne, en occupation double, du 14 mars au 15 avril, vous séjournez dans un hôtel par excellence, offrant toutes commodités... Piscine, plage ensoillée, barpatio, spectacles, activités du matin au soir, tennis et golf gratuits. Réservez sans delai. Voyez votre agent de voyages.
Au Québec, téléphonez sans frais (418) 647-3775 ou a Montréal (514) 931-0717.
Ou écrivez à:
Best Western Sahara Resort
Dept. MLD, P.O. Box 6725
Miami Beach, Florida 33154

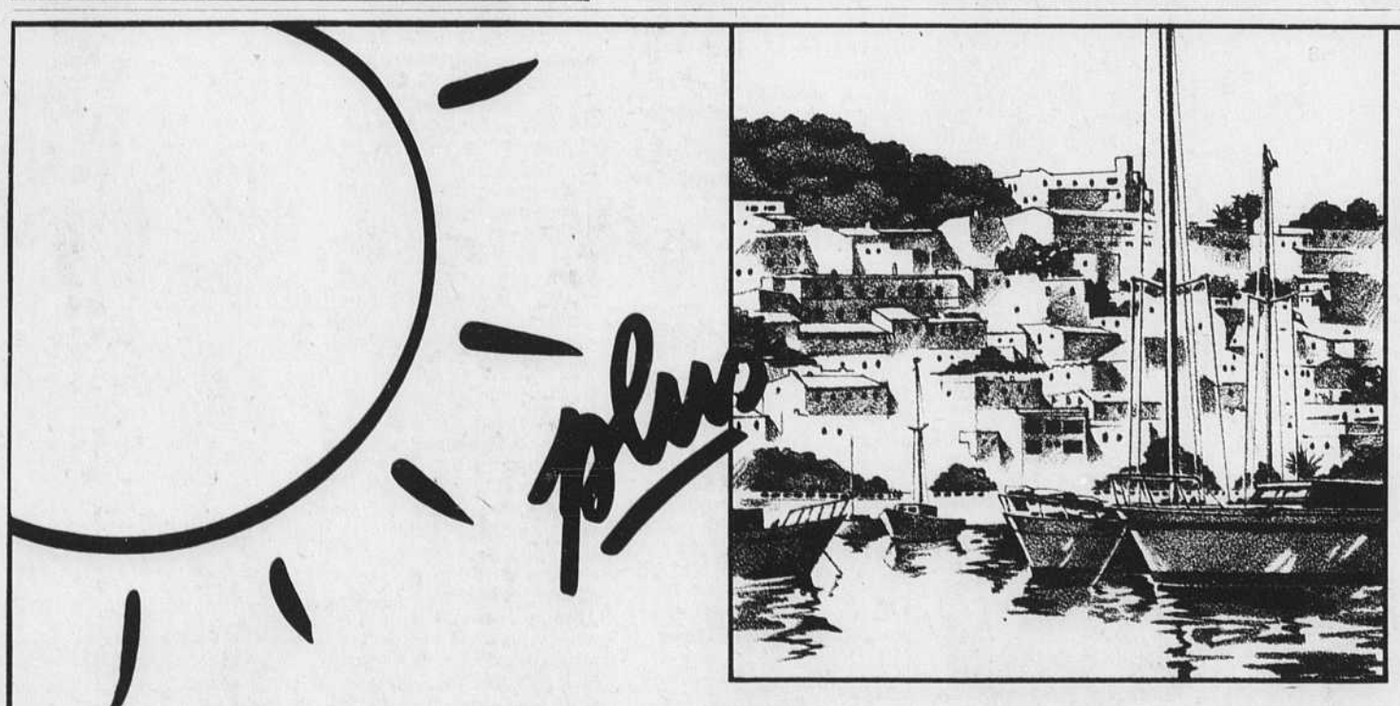
plus

7,50$* par jour

De tous les pays d'Europe, l'Espagne est certes le pays des vacances idéales, telles que vous les imaginez.
L'Espagne, c'est le soleil douze mois par année, une température clémente: un climat idéal.
L'Espagne, c'est aussi la mer avec tous ses charmes et sa poésie: Costa del Sol, Palma de Mallorca, Ibiza, les Îles Canaries. Les petits ports de pêche, les plages, le sable... la mer! Les bons repas, les bons vins à peu de frais et l'hospitalité des gens...

... voilà qui complètera le plaisir de vos vacances.
L'Espagne, c'est également des hôtels modernes, propres, une nourriture exquise et des bas prix sur le cuir, les bijoux, la mode...
Enfin, l'Espagne, c'est la destination-vacances la plus économique d'Europe: 7,50$* par jour ou moins.
Si vous allez au-delà de l'Espagne, Madrid est une escale idéale, profitez de notre service Madrid-Amigo: une escale de 24 heures gratuite incluant hôtel, dîner, spectacle et transport terrestre.
Pour connaître tous les avantages de l'Espagne via Ibéria, renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Ibéria.

679,$ aller-retour (de Montréal.)
*Prix sujet à l'approbation gouvernementale

España via IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE
*Tarif incluant une chambre d'occupation double basé sur un séjour de 2 semaines. Tarif aérien et repas exclus.

Faites vite! Places disponibles en quantité limitée! Ce tarif s'applique à certains vols effectués sur semaine, entre le début octobre et la fin mars seulement.

Super Tarif Madrid

VACANCES ET VOYAGES

On croit tous connaître Montréal... et pourtant!

par
Normand Cazelais

CONNAISSONS-NOUS vraiment Montréal?

Qui n'a fait de lèche-vitrines et couru les grands magasins dans l'«Ouest», sur la rue Sainte-Catherine ou à la Place-Ville-Marie? Qui n'a mis les pieds au moins une fois à l'Oratoire Saint-Joseph, à la Place-des-Arts, au Forum ou au Stade olympique? Qui n'a pris le métro et admiré l'architecture de ses stations? Qui n'a jamais fréquenté l'un de ses nombreux restaurants et cinémas? Ses salles de spectacles? Qui n'a fureté dans les rues étroites du Vieux-Montréal, regardé la ville depuis les hauteurs du Mont-Royal?

Qui en effet ne connaît pas ces visages de Montréal?

Pourtant, même les Montréalais de longue souche, ignorent à quel point ils peuvent être dépaysés dans leur propre ville. À quel point celle-ci peut les surprendre et les ravir. Pris dans le réseau de leurs habitudes, dans le circuit quotidien du boulot-dodo ou dans l'engrenage d'une certaine paresse, ils voyagent à travers Montréal avec un voile sur les yeux et les oreilles: ils la voient sans la regarder et l'entendent sans l'écouter.

On oublie ainsi parfois que Montréal est une ville multiethnique et polyglotte qui rassemble sur ses trottoirs et derrière ses façades une petite planète. Un bon moyen de le découvrir ou de s'en convaincre est de «marcher» le boulevard Saint-Laurent un samedi matin. Entre les rues Sherbrooke et Rachel notamment, une foule bigarrée et animée se presse à l'entrée de commerces aux vitrines souvent poussiéreuses et sans néons agressifs: pâtisseries grecques et italiennes, charcuteries allemandes, juives, tchèques et hongroises, boulangeries néerlandaises, ukrainiennes, restaurants antillais, portugais, marchands de fruits, de poissons, herboristes et tutti quanti. Et, ça et là, des noms qui sont devenus des institutions: Moishe's, Warshaw, Schwarts, le bain Schubert. Plus au nord, à la hauteur des rues Saint-Zotique et Dante, s'est développée la Petite Italie dont les hauts-lieux se nomment le parc Turin, l'église Notre-Dame-de-la-Défense, les restaurants Ubaldo, Casa Napoli, Al Cantuccio, Bianca Franco et, bien sûr, le marché Jean-Talon. Montréal, en ces endroits devient un univers où l'atmosphère villageoise prévaut sur le décor et les lois de la grande ville.

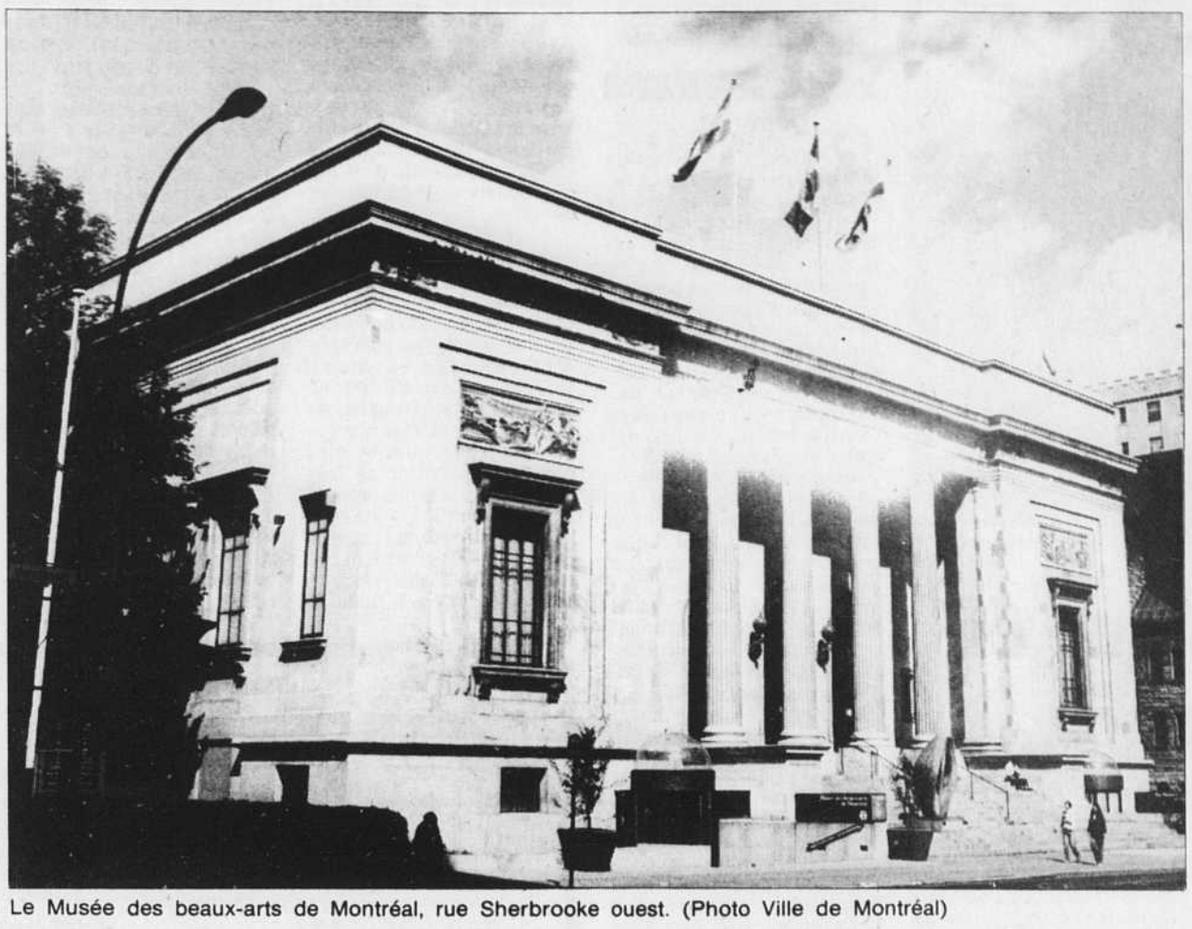

Le Musée des beaux-arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest. (Photo Ville de Montréal)

Montréal est aussi une île. L'engorgement quotidien de ses ponts nous le rappelle sans toutefois nous inciter, semble-t-il, à y regarder de plus près. Voilà une lacune facile à corriger car les circuits panoramiques axés sur les plans d'eau, tels ceux des boulevards Lasalle, Lakeshore et Gouin pour ne citer que ceux-là, ne sont pas rares. Ce dernier, par exemple, accompagne, d'une extrémité à l'autre de l'île, la rivière des Prairies, très belle malgré la pollution intensive dont elle fait encore l'objet.

Le boulevard Gouin est resté, en maints endroits, un chemin de campagne bordé de grands arbres et de demeures cossues, comme à Senneville, Saraguay, Cartierville, Ahuntsic et Montréal-Nord. Il traverse toujours de son sillon sinueux les très vieux villages de l'île: Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Joseph-de-Bordeaux, le Sault-au-Récollet. Parfois, il se rétrécit pour accueillir une piste cyclable très fréquentée ou donne accès à des parcs, Raimbaud, Nicolas-Viel, Stanley, qui enjolivent les berges de la rivière.

Le Sault-au-Récollet, en grande partie éventré par les accès du pont Papineau-Leblanc, et que ses résidents restaurent peu à peu, invite à une halte plus longue pour y admirer l'église de la Visitation, la plus vieille de Montréal, construite en 1751, agrandie 100 ans plus tard et embellie d'oeuvres d'art sacré de Louis Québillon et de Philippe Hébert. Pour découvrir également par-delà le petit pont décoré de pêcheurs, l'île de la Visitation qui accueillera dans un proche avenir un parc régional. Pour flâner sur les rues du Pressoir et Saint-François-Xavier à la recherche des maisons du Pressoir et Meunier, l'une édifiée avant 1800 et l'autre construite à la manière d'un manoir français.

Et la liste de suggestions d'excursions et de promenades pourrait continuer: faire le tour, dans le voisinage de l'université McGill et du Grand Séminaire, du **Golden Square Mile District**, ce quartier qui réunissait, à une certaine époque du siècle dernier, près de 80 % des grandes fortunes de tout le Canada; monter à l'observatoire aménagé au sommet de l'édifice de la Banque Impériale de Commerce au Square Dominion; visiter des musées méconnus comme le McCord, celui des Arts Décoratifs (Château Dufresne), le musée d'Art bysantin ou le musée Arthur-Pascal et sa collection d'anciens outils de charpentier; prendre quelques heures en après-midi ou au début de la soirée pour faire une ballade dans le port et sur le fleuve à bord du Miss Olympia ou du M.V. Concordia; faire du vélo, pique-niquer sur les bords du canal Lachine et aller, à l'autre bout, retrouver les vieilles pierres et l'histoire du Vieux-Lachine; écouter du **fado** dans les restaurants portugais et danser le **sirtaki** dans les restaurants grecs; emprunter une rue, qu'elle s'appelle Milton, du Parc-Lafontaine, Saint-Denis, Saint-Hubert ou autrement, et prêter une attention particulière à l'architecture de ses maisons. En effet, la liste pourrait continuer.

Certains organismes, tels le Musée des Beaux-Arts ou Sauvons-Montréal, offrent au public durant l'été des visites guidées gratuites du Vieux-Montréal ou d'autres quartiers de la ville: il faut alors lire les rubriques appropriées dans les journaux pour obtenir tous les renseignements voulus à leur sujet. Des livres, encore disponibles sur le marché, espérons-le, peuvent alimenter la découverte des multiples facettes de Montréal: **Découvrir Montréal** (Éditions du Jour), **Les rues du Vieux-Montréal** (Fides), **Montréal et ses environs** (Hurtubise/HMH), **Montréal, ma grand'ville** (Éditions La Presse), **Montréal perdu** (Quinze), **Guide de Montréal en jeans** (Hachette), **En ces lieux que l'on nomma "La Chine"** (Cité de Lachine).

Un service de la Ville de Montréal, CIDEM-Tourisme, publie également une série de brochures fort utiles: **Principaux attraits touristiques de Montréal et de ses environs, L'architecture au Vieux-Montréal, Le Vieux-Montréal à pied, Renseignements utiles aux personnes handicapées** et **Montréal — La tradition européenne et le savoir-faire nord-américain.** Cette dernière brochure présente les forfaits des principaux hôtels de la métropole. Enfin, ceux qui veulent économiser encore davantage peuvent s'adresser au réseau du «beds and breakfast» récemment mis sur pied à Montréal: **Maisons d'accueil de Montréal**, a/s de Mme Marian Kahn, 5020 St-Kevin, suite 8, Montréal H2W 1P4, 514-735-7493 ou 738-3859.

Un site enchanteur pour des vacances merveilleuses

VILLAS SPACIEUSES, CERTAINES AVEC FOYER
110 chambres et suites familiales. Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon, salle de jeu, 20 salles de réunion et de banquet.
Haute cuisine — Soupers dansants — Brunch musical

Forfaits: Fin de semaine, du vendredi souper au dimanche p.m. Chambre, tous les repas, activités, taxes et services. 110$*
Semaine (jusqu'au 31 mars) dimanche p.m. au vendredi p.m. Chambre, tous les repas, taxes et services. 250$*

Une fin de semaine bien remplie — Cliniques d'introduction
• BRIDGE DUPLICATA — Animateur: Pierre Daigneault, membre de l'ACBL, les 11, 12 et 13 mars
• SCRABBLE DUPLICATE animé par le Comité de développement de la F.Q.Sc. F. les 18, 19 et 20 mars
Tout compris, chambre, tous les repas du vendredi souper au dimanche dîner, inscription, activités, taxes et service 125$* *Autres forfaits, sans les repas, disponibles.*

* par pers. — occ. double — enfants moins de 12 ans ½ prix

HOTEL ★★★ Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
Entre le mont Orford et le Vermont
20 km au sud de Sherbrooke
200 km au sud de Québec
Renseignement et réservations sans frais
1-800-567-3420
C.P. 180 J0B 1L0

Un tour organisé pour l'Europe sans souci et en français...

... mais pas n'importe quel tour!

Si l'on veut
• le confort dans les meilleurs hôtels
• des circuits originaux sans hâte excessive
• des groupes homogènes de Québécois
• des prix tout compris
• des départs quasiment tous confirmés

Alors on demande:

LES TOURS CHANTECLER

Demandez la brochure « EUROPE 1983 » 33 voyages

Voyez aussitôt votre agent de voyages
TOUT BON AGENT VEND CHANTE

Permis du Québec
Les Tours Chantecler Inc.
"Sous le signe de la qualité"

VISITEZ LA CHINE EN 1983

Avec des experts et un itinéraire spécialement conçu pour le voyageur qui veut vraiment connaître la Chine.

TOUR NO. 1: **Thème: Archéologie et histoire**
Accompagnateur: Pierre Benoît, professeur des sciences de la terre (archéologie et géologie) et membre du C.A. de la Société Canada Chine Inc.
Du 3 au 26 juin 1983 Coût: **3,976$**

TOUR NO. 2: **Thème: Vie urbaine et vie rurale**
Accompagnateur: Jean-Pierre Cadotte, professeur de géographie et participant à notre voyage d'été 1981.
Du 2 au 24 juillet 1983 Coût: **3,876$**

TOUR NO. 3: **Premier voyage au Tibet**
Accompagnatrice: Claude Lemieux, qui a vécu trois ans en Chine et qui est vice-président de la Société Canada Chine Inc.
Du 25 septembre au 15 octobre 1983 Coût: **4,695$**

TOUR NO. 4: **De Pékin à Shanghai en vélo**
Accompagnateurs: Un spécialiste de Vélo-Québec et un expert sur la Chine de la Société Canada Chine Inc.
Du 30 août au 21 septembre 1983 Coût: **3,865$**

TOUR NO. 5: **L'île tropicale de Hainan en vélo**
Du 14 octobre au 5 novembre 1983 Coût: **3,975$**

SOIRÉE D'INFORMATION SUR CES VOYAGES
avec diaporama et thé chinois
vendredi le 11 mars à 19h30
à la Société Canada Chine Inc.
1072 St-Laurent, Montréal
pour réservation appeler au: 514-866-4119

En collaboration avec
VOYAGES BEL-AIR INC.
Société Canada-Chine Inc.

Unitours
BARBADE
HOTEL SANDRIDGE À PARTIR DE 799,00 par personne occupation double

TOUT EST INCLUS
• Vol aller/retour de Montréal Via Air Canada
• Transferts à l'hôtel
• Taxes et frais de services
• 3 repas par jour
• Boissons au rhum à volonté
• Sports nautiques
• Services d'un représentant Unitours

PROFITEZ DE CETTE OFFRE À PARTIR DU 25 MARS

VOYAGES Marco Polo TOURS
Pour plus de renseignements: 281-1481
1117 o., Ste-Catherine, suite 903
PERMIS DU QUÉBEC

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion et automobiles à des prix économiques

N.Y.-Bruxelles ouvert un an $458 US — $189 US — N.Y.-Francfort ouvert un an $488 US. SB $199 US — WARDAIR — PARIS à partir de$548) LONDRES $499 Printemps-Automne 83, pour toute RESA Grd. SPÉCIAL AUTO

DEPUIS 1948 LOCATIONS AUTOMOBILES ET CAMPERS POUR L'EUROPE — VENTES et LOCATIONS hors-taxe, assurances internationales, etc...

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
2050 rue Mansfield — Mtl. tél.: 281-1040
Depuis 36 ans au service des voyageurs, a inventé et innové pour vous le plan TT financé dit "Achat-Rachat" et le kilométrage illimité. Profitez-en au maximum.

ACHAT-RACHAT
Locations — vente hors-taxe toutes marques Européennes livrables Paris-Bruxelles etc... Permis international — Assurances automobiles internationales — Locations achat-rachat RENAULT-VW-TALBOT-CITROEN, etc... (Citroen 2CV 3 semaines $299 avec 2 billets avion.)

PARIS SPÉCIAL — LOCATIONS AUTOS
Avec billets avion — Prix semaine — Taxes incluses — kilométrage illimité — RENAULT 5, CINQ PORTES $149. — RENAULT 14 et VW GOLF $169. — RENAULT 18 $199.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
Tous billets d'avion-bateau-train-eurailpass pour l'Europe. Tours vers CUBA, le MEXIQUE, Les ANTILLES, CLUB MED etc... Pour Paris tarifs spéciaux groupes.

MONTRÉAL - PARIS - MONTRÉAL: Prix spécial $548
NEW YORK - MADRID à partir de $449 us
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

terratours 83

GRÈCE
Départ le vendredi par K.L.M., du 11 mars au 28 octobre

• SÉJOUR À ATHÈNES variant de 3 à 5 jours (deux catégories d'hôtel).
• CIRCUIT CLASSIQUE DE LA GRÈCE en 4 jours, ou en 5 jours avec les MÉTÉORES ou encore en 9 jours en incluant le nord de la Grèce.
• Possibilité de SÉJOUR LIBRE sur la côte du Sounion, à Corfou ou à Rhodes.
• Croisière de 7 jours à bord de l'AQUARIUS dans les îles Grecques et en Turquie (escale de plus de 24 heures à Istamboul).
• CHOIX DE PROGRAMME de 15 ou de 22 jours.

PRIX: avion et séjour de 15 jours, à compter de $1443.
avion et séjour de 22 jours, à compter de $1933.
croisière de 7 jours, à compter de US $795.

terratours KLM HELLENIC MEDITERRANEAN LINES

ANGLETERRE — IRLANDE
PAYS DE GALLES — ÉCOSSE

À la découverte de la traditionnelle ANGLETERRE, la verte IRLANDE, le pittoresque PAYS DE GALLES et l'ÉCOSSE romantique.

Tournée de 14 jours en autocar et deux séjours à Londres.

ACCOMPAGNATEUR DÈS LE DÉPART DE MONTRÉAL. GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE.

8 au 27 mai 2495$ CAN
10 au 29 juillet 2735$ CAN
18 sept. au 7 oct. 2495$ CAN

Avion et prestations terrestres incluses

terratours British airways

Détenteur d'un permis du Québec
VOYEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGES

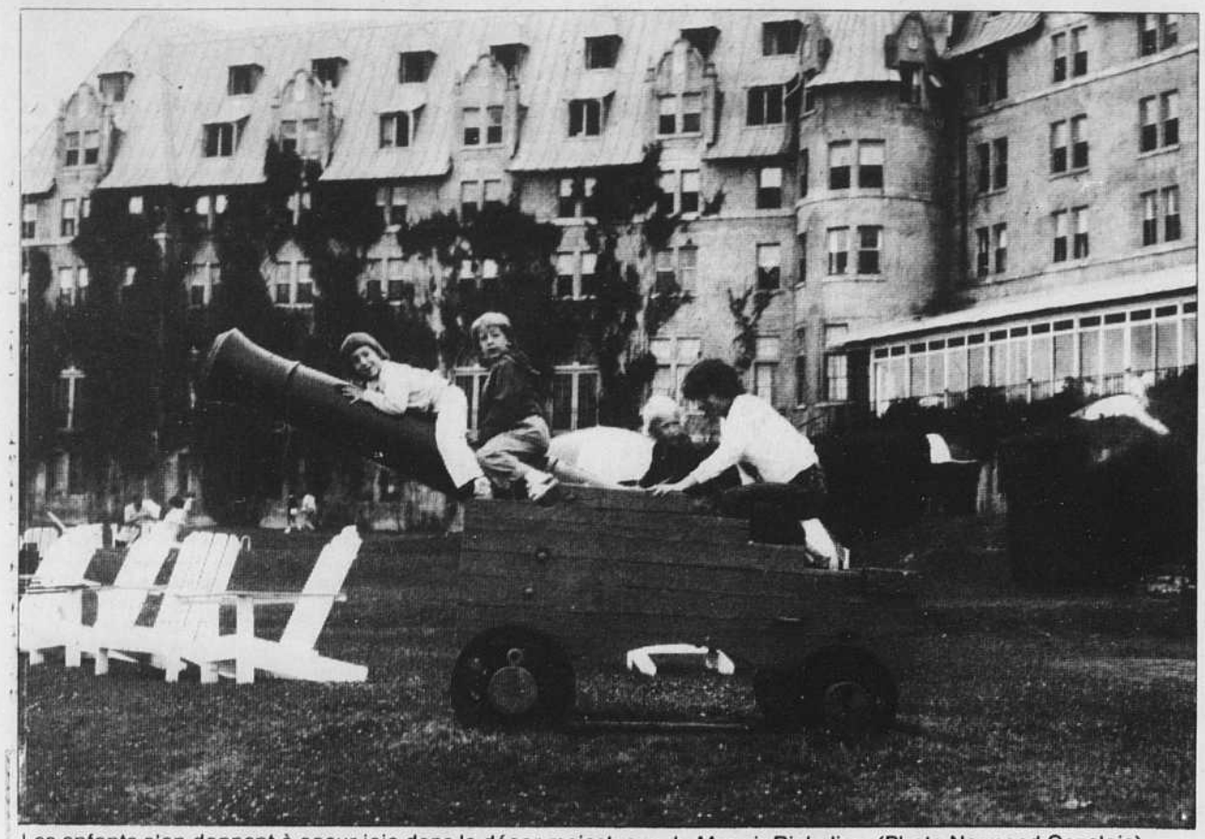

Les enfants s'en donnent à coeur joie dans le décor majestueux du Manoir Richelieu. (Photo Normand Cazelais)

Charlevoix, l'été, en famille

par Normand Cazelais

RETROUVER Charlevoix chaque été est un plaisir sans cesse renouvelé. Ah! ils devaient être bien malheureux ceux qui ne faisaient que traverser, l'espace d'une journée ou d'un après-midi, ce pays si discret: ils n'ont pu savourer les plaisirs de s'attarder en ces lieux qui ont choisi la beauté et l'harmonie pour paysages.

L'année précédente, par exemple, nous avions fait en famille la tournée de quelques auberges: Les Peupliers à Cap-à-L'Aigle, Beauséjour et l'Été à Saint-Joseph-de-la-Rive, La Maison Otis à Baie-Saint-Paul. À chaque endroit, malgré nos trois enfants alors âgés de 3 à 7 ans, l'accueuil fut cordial et le séjour agréable. Et nous passâmes ainsi 10 jours, entre Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Fidèle, à déguster à petites lampées les charmes de Charlevoix.

L'été dernier, ce fut presque une histoire de Robert Lamoureux: maman, papa, les enfants, la gardienne... et le chien! Nous avions opté, cette fois, pour une autre formule, celle de l'hébergement à la ferme. Dans le rang Saint-Pierre, sur les hauteurs de Saint-Irénée: un chalet retiré, derrière l'étang, sur la ferme de M. André Lajoie.

Un chalet à peine fini, rustique mais confortable. À sa porte, montait un chemin croche vers l'extrémité de la terre d'où l'on découvrait, sur un horizon qui s'étirait et se perdait les montagnes de Charlevoix. Derrière une longue clôture, pacageaient des vaches qui ruminaient le temps: des vaches auxquelles Francis allait tous les jours porter des fleurs et faire la causette, fidèle et passionné.

Mathilde, plus pratique, s'était rapidement fait une amie de la cadette des Lajoie. Sous prétexte d'y aller chercher le lait frais dès le matin, elle s'attardait avec elle et toutes deux inventaient déjà les jeux de la journée. Le plus jeune, Geoffroi, taquinait son chien ou entraînait Lyne, la patiente Lyne, vers la chaloupe de l'étang. C'était le rythme des jours.

Chaque jour avait ses excursions. Vers le vieux moulin à bois, sur la rivière tout près, où l'équipe du Temps d'une paix venait, avec tout son attirail, filmer des extérieurs, agglutinant petits et grands curieux: « Regarde! C'est Joseph-Arthur qui va voir Rose-Anna. » Mais, le plus souvent, la trotte nous poussait plus loin: vers le quai de Saint-Siméon. (« Oh! As-tu vu le gros bateau, maman? »), vers les aires de pique-nique le long de la route, devant le Saint-Laurent; vers les grandes pelouses et les canon figés du Manoir Richelieu, les sentiers de la station économique de Port-au-Saumon.

Certaines excursions se sont allongées, Dieu sait comment. Partir à la pêche à la truite avec Pierre, Odette et le bébé Andréanne: sur le bord des bassins spécialement aménagés, les enfants, la ligne aux mains, riaient, appelaient les poissons, les considéraient comme des amis et non comme des proies... S'arrêter de très longs quarts d'heure presque au sommet de la grande côte, dans les parages de l'auberge des soeurs Bouchard, et imprégner toutes ses pores de la magie, faite à la fois d'évidence et d'indéfinissable, du site de Port-au-Persil: y comprendre, jusqu'au fond des yeux, pourquoi l'endroit captiva tant de peintres.

Aller aux Palissades, centre écologique forestier bien nommé, où la faille a acéré un haut mur de roche au pied duquel les pierres de toutes tailles s'amoncellent en un chaos impressionnant: y suivre à la queue-leu-leu, prudemment, la main dans la main, le pied tâtonnant, le sentier marqué de flèches rouges. Et franchir l'obstacle. À l'effroi et au bonheur des enfants. Rendre une visite amicale, quand le jour dort déjà, à Reine Oullette, peintre dont nous apprécions le talent, dans sa maison qui embrasse ciel, terre et fleuve. Assister à un concert au manoir Forget, faire du vélo sur l'île aux Coudres et rester plus longtemps qu'on ne l'aurait cru au musée Maritime; prendre un souper fin à la Perdriole ou à La Pinsonnière. Flâner des heures sur la plage caillouteuse et paisible de Cap-à-L'Aigle. Se mêler aux balauds qui se pressent à la fête foraine de Baie-Saint-Paul, picorer les chemins creux de Saint-Hilarion, monter et descendre inlassablement les pentes qui viennent saluer bien bas le Saint-Laurent.

Goûter Charlevoix.

Ne pas voir le temps passer. Laisser deux semaines couler et s'étonner qu'elles soient terminées. À peine avoir eu l'occasion de saluer le Saguenay à Baie-Sainte-Catherine ou de visiter le musée Laure-Conan. Avoir regardé les navires, humé la brise marine, écouté le vent dans les feuilles, surpris le soleil du matin baignant dans la rosée.

S'arracher à tout cela. Et se consoler en se disant qu'on reviendra!

L'autobus, moyen économique et sécuritaire de visiter le Canada

SI vous êtes prêts à sacrifier une nuit ou deux de repos pour vous rendre à votre destination, un voyage en autobus à travers le Canada semble le choix idéal, économique, sécuritaire et agréable à l'oeil.

Pour seulement $99, un autobus Greyhound part de Toronto et en un peu moins de trois jours vous mène à Vancouver.

Si vous avez beaucoup de temps libre, vous pouvez même descendre de l'autobus à n'importe quelle ville de moyenne importance — Calgary, Regina ou Winnipeg — et passer la nuit dans un hôtel, avant de poursuivre le voyage.

Après avoir effectué la traversée avec un de mes amis, de Toronto à Vancouver, nous avons convenu que le voyage comporte ses avantages mais aussi ses inconvénients.

Si vous êtes un non-fumeur, il serait préférable d'arriver tôt pour décrocher un siège dans les sept premières rangées réservées aux abstinents.

Pour somnoler, il serait ingénieux de transporter son propre oreiller. La compagnie Greyhound ne les fournit pas et le temps ne manque pas pour dormir, dans cette interminable odyssée.

Des vêtements amples sont recommandés pour toute saison, en plus d'une paire de pantoufles à talons bas. Les jambes s'engourdissent rapidement à force de rester inactifs, parfois jusqu'à trois heures sans arrêt.

Aux cafétérias des gares centrales, les responsables profitent du fait que le voyageur n'a guère le choix de payer leurs prix excessifs. Un bol de soupe aux légumes se vend $1.80 à Brandon, au Manitoba et un club-sandwich coûte $5.95 à Revelstoke, en Colombie-Britannique.

Il reste convenable d'emporter une glacière ou un grand récipient de styrofoam rempli de fruits, bâtonnets de légumes, fromage, muffins, craquelins, sandwiches et jus pour quelques jours. Lors d'une halte d'une demi-heure à Calgary, nous en avons profité pour accourir chez un épicier pour refaire provision pour le reste du voyage.

Il semble utile de traîner avec soi un porte-monnaie rempli de pièces pour s'approvisionner à même les machines distributrices.

Un voyage prolongé en autobus engendre des effets néfastes sur la santé de l'épiderme. La peau s'assèche comme dans un désert. Il importe donc de glisser dans sa valise un émoliant ou une crème adoucissante.

Aucune douche n'est accessible dans les principales gares centrales et, de toute façon, le voyageur pressé n'a guère le temps de s'y attarder.

Pour les soins élémentaires d'hygiène, nous recommandons d'emporter des mini-serviettes humidifiées et savonnées avec sa propre eau minérale, en plus d'une débarbouillette, d'une serviette et du savon.

Si vous voyagez en couple, il sera astucieux de glisser dans vos bagages un jeu de Scrabble ou un jeu de cartes, pour tuer le temps, en plus, évidemment, de quelques volumes triés sur le volet.

Un jeune homme qui nous accompagnait dans l'autobus, vétéran des randonnées, emmenait avec lui son magnétophone et quelques cassettes... avis aux amateurs de walkman.

Il reste sage de profiter des haltes pour descendre se dégourdir les jambes en marchant ou en joggant brièvement, autour des gares d'autobus.

Un des avantages du transport par autobus est la liberté de choix qu'on laisse au touriste, quant à la quantité et au poids de ses bagages. Un nombre impressionnant de valises et boîtes de tout format peut être empilé dans la soute à bagages ou remisé sur le support métallique, tout près de vous.

(Presse canadienne)

URSS
et l'Europe de l'est

PANORAMA 2 sem. **$1550.**
Moscou, Kiev, Léningrad, Yalta. DEP: 23 mai, 20 juin, 14 & 18 juil. 4 & 22 août

RUSSIE & UKRAINE — 2 sem. **$1599.**
Moscou, Volgograd, Kiev, Léningrad. DEP: 16 mai, 4 juillet, 8 août

ASIE MYSTIQUE & SIBÉRIE 3 sem. **$2099.**
Moscou, Alma Ata, Irkoutsk, Tashkent, Samarkande, Boukhara, Sotchi, Léningrad DEP: 30 mai, 14 juillet, 15 août

LE CAUCASE — 3 sem. **$1899.**
Moscou, Léningrad, Mer Caspienne & circuit en autocar à tavers le Caucase. DEP: 26 mai, 14 juillet, 11 août

LE GRAND TOUR DE L'EUROPE DE L'EST — 27 jrs. URSS, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne. DÉP: 26 mai, 21 juillet, 4 août. **$2999.**

JOYAUX DE L'EUROPE DE L'EST — 22 jrs. URSS, Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie. DÉP: 26 mai, 21 juillet, 4 août. **$2599.**

LES PRIX COMPRENNENT: Avion aller-retour de Montréal, hôtels de première classe (base double), trois repas par jour en URSS et Pologne, 2 repas par jour ailleurs, transferts, visite de chaque ville, dîner de gala, billets et spectacle et plus. NON COMPRIS: Taxe d'aéroport canadienne $12.50, frais de visa * * Supplément $200. pour départs en juin/juillet/août.

Intourist — exotik tours

Pour renseignements et réservations, contacter
VOYAGES VON DUPUIS
1918 rue Frontenac face au métro Montréal 523-2143
Permis du Québec

VOTRE MEILLEURE DÉCISION EN '83...
INVESTISSEZ DANS VOS VACANCES
Si vous avez $1,200 ou plus,
CONDO-VACANCES vous offre:
- un appartement luxueux dans un site populaire;
- des vacances assurées pour le reste de vos jours;
- l'accès à un réseau international de 800 sites privés;
- un actif pratique et rentable aux États-Unis;
- un financement possible de 8.8% (paiement annuel)

L'un des sites sélectionnés par **CONDO-VACANCES,** le **MITTERSILL,** est situé dans les Montagnes Blanches, à 3 heures de Montréal.

CONDO-VACANCES vous y invite pour une mini-vacance, combinée à un weekend d'affaires.

$105. par couple * — 3 jours, 2 nuits, 2 cocktails + 2 déjeuners, 1 lunch, 2 soupers

Réservations: (lundi au jeudi)
a/s Michel D. Lecours
365 Deguire, bur. 707
St-Laurent, Qué. H4N 2T8
(514) 334-6849
* Doit être âgé de 28 ans ou plus.
Une seule obligation: assister à une conférence d'une heure et à une visite des lieux.

à une heure de Montréal
WEEK-END
• FOYER EN PIERRES
• VUE SUR LE LAC
• CUISINE ÉQUIPÉE
Domaine Manoir des Pins
autoroute des Laurentides sortie 89, 1 mille à droite, 6 milles vers le lac Sarrazin, Sainte-Lucie (région Sainte-Agathe)
1-819-326-4324 DÉPLIANT COULEUR GRATUIT
CHALETS 45 $ JOUR DE SEMAINE
où à L'Auberge MANOIR DES PINS
40$ par jour, chambre privée — inclus 2 repas, fine cuisine
SKI Mont Tremblant, esc. de 25 % Ski de fond sur le site.

L'évasion, la detente, le grand luxe à rabais.
Du 01 mars au 01 mai 1983,
l'Auberge des Gouverneurs vous offre
«LES P'TITS WEEK-ENDS»
29$
par nuit, en occupation double, sans minimum de séjour (vendredi, samedi ou dimanche).
Profitez de ce forfait pour vous improviser skieur ou touriste et ce, dans le confort et les joies d'un grand hôtel!
Bon week-end!

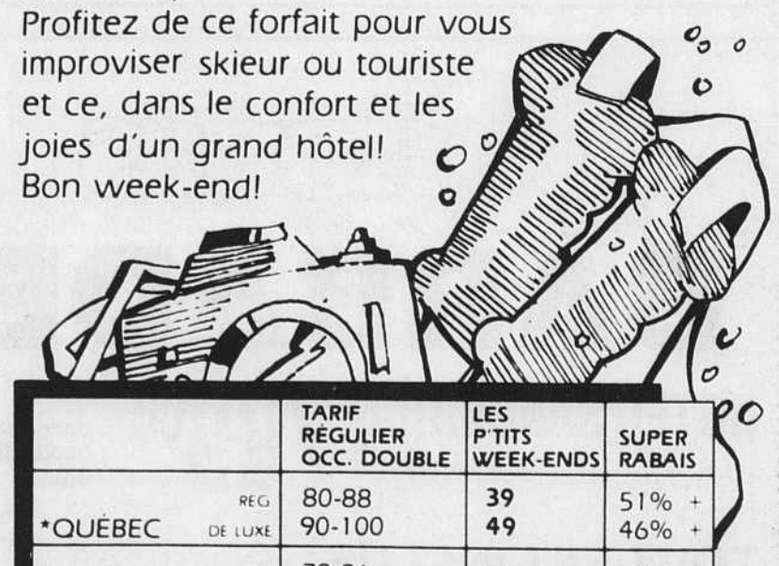

	TARIF RÉGULIER OCC. DOUBLE	LES P'TITS WEEK-ENDS	SUPER RABAIS
*QUÉBEC REG	80-88	39	51% +
*QUÉBEC DE LUXE	90-100	49	46% +
*SAINTE-FOY REG	78-86	39	50% +
*SAINTE-FOY DE LUXE	92-98	49	48% +
SHERBROOKE	52-54	42	20%
CHICOUTIMI	62-66	29	53% +
GASPÉ	58	29	50%
JOLIETTE	56	29	48%
MATANE	55-57	29	47% +
RIMOUSKI	66-72	29	56% +
SEPT-ÎLES	67-69	29	57% +
TROIS-RIVIÈRES	63	29	54%
VAL-D'OR	55-58	29	45% +

* QUÉBEC ET SAINTE-FOY
Valide du 01 mars au 12 avril '83.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
1-800-463-2820 sans frais du Québec, de l'Ontario et des Maritimes
(pas disponible pour groupes et congrès)

L'avion et la voiture de vos vacances:
la Classe Tourbec 83 pour Paris

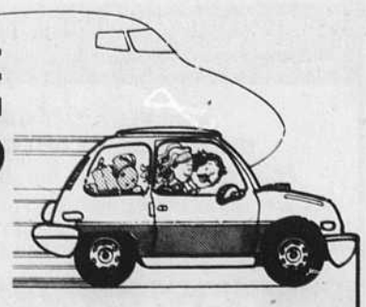

Avion plus auto à Paris prix par personne base 2, 3 et 4 passagers

L'avion
- Montréal/Paris/Montréal sur les vols 7-90 jours d'Air France exclusivement
- Taxe canadienne de transport non comprise: 12.50$

La voiture
- R5 ou R14 mises à disposition de 2 à 6 semaines selon le programme choisi
- Kilométrage illimité
- Assurances tous risques internationales (franchise de 2500 F.F. rachetable à Paris)
- Livraison et retour de la voiture Paris-ville
- Toutes taxes comprises

Les saisons

À l'aller	
basse	01 mai au 26 mai, 06 sept. au 09 déc.
intermédiaire	27 mai au 23 juin, 08 août au 05 sept.
haute	24 juin au 07 août
Au retour	
basse	01 mai au 09 juin, 19 sept. au 25 déc.
intermédiaire	10 juin au 21 juillet, 06 sept. au 18 sept.
haute	22 juillet au 05 sept.

L'avion

Départ en saison	Retour en saison	Prix pour l'avion seul
basse	basse	558$
basse / intermédiaire	intermédiaire / basse	618$
basse / haute / intermédiaire	haute / basse / intermédiaire	678$
intermédiaire / haute	haute / intermédiaire	738$
haute	haute	798$

Les Voitures — Prix avion plus auto selon la durée d'utilisation de la voiture

Modèle	Nombre de passagers	2 sem.	3 sem.	4 sem.	5 sem.	6 sem.
R5	2	699$	779$	849$	879$	919$
R14	3	639$	699$	739$	759$	789$
R14	4	619$	659$	689$	709$	719$
R5	2	759$	839$	899$	939$	979$
R14	3	699$	749$	799$	829$	859$
R14	4	669$	709$	739$	759$	779$
R5	2	819$	899$	959$	999$	1039$
R14	3	759$	809$	849$	879$	899$
R14	4	729$	769$	799$	819$	839$
R5	2	869$	949$	999$	1059$	1099$
R14	3	819$	869$	899$	939$	969$
R14	4	789$	829$	859$	879$	899$
R5	2	929$	999$	1059$	1119$	1149$
R14	3	869$	929$	959$	999$	1019$
R14	4	839$	879$	919$	929$	949$

Note R5, R14 en location ou voiture de même catégorie

Tous les prix sont sujets à changement et le nombre de forfaits peut être limité selon la disponibilité des places d'avion et des voitures.

À Tourbec
- La Classe Tourbec pour voyageur seul
- La Classe Tourbec pour famille (1 ou 2 enfants âgés de 2 à 12 ans)
- La Classe Tourbec de 1 à 8 semaines

Tourbec
Le service voyage des Québécois
Ouverts le samedi de 11h00 à 16h00
Tourbec Montréal
1440, rue Saint-Denis 288-4455
3506, avenue Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
29, rue d'Auteuil 694-0424
Tourbec Sherbrooke
29, rue King ouest 563-4474
Détenteur d'un permis du Québec

VACANCES ET VOYAGES

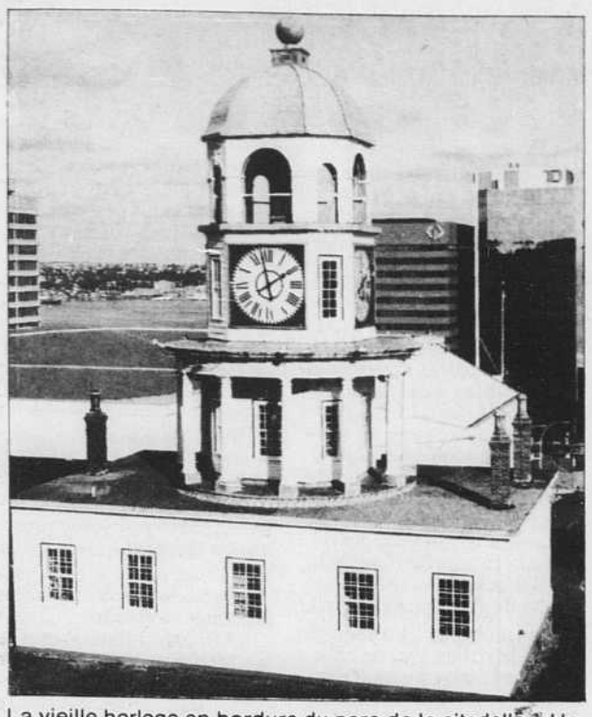

La vieille horloge en bordure du parc de la citadelle à Halifax. (Photo Jacques Coulon)

Maritimes: la mer et les plages

par
Jacques Coulon

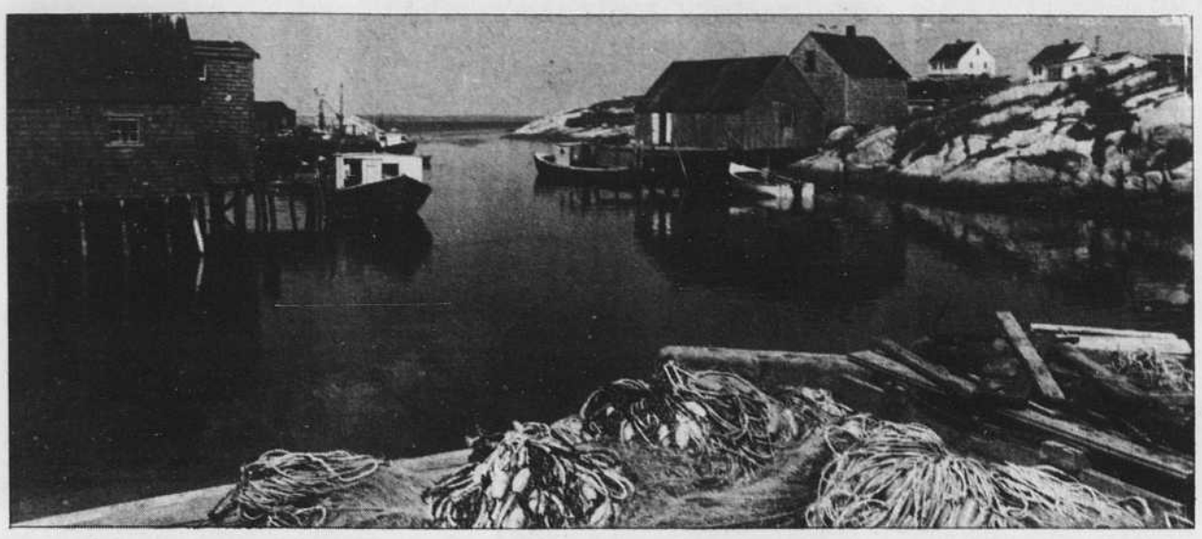

Pessy's Cove, rendez-vous des artistes non loin de Halifax. (Photo Office du tourisme du Canada)

Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve, quatre provinces « maritimes » — dont deux îles —, les plus petites du Canada. Ensemble, elles comptent environ deux millions d'habitants. Petites provinces, certes, mais de vieille colonisation riches en traditions et vestiges du passé: Halifax date de 1749, Saint-Jean (Terre-Neuve) et Fredericton d'avant 1740, tout comme de nombreux villages du Nouveau-Brunswick, de l'île du Cap Breton et de la « Côte française » de Nouvelle-Ecosse (de Grand-Pré à Yarmouth).

Région de lacs et de rivières, où la mer est partout présente (en Nouvelle-Ecosse, la plupart des villes et villages sont à moins de 50km de la côte); des paysages fortement contrastés allant des côtes rocheuses et sauvages de Terre-Neuve aux longues plages sablonneuses du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, baignées par les eaux les plus chaudes au Canada. Quelque 8000km de côtes découpées et pittoresques, en Nouvelle-Ecosse seulement, abritent des centaines de grèves et de criques solitaires et une foule de petites communautés blotties sur le littoral, dont beaucoup n'ont pas deux cents habitants...

La région de la Baie de Fundy s'étend de la frontière du Maine sur tout le littoral de la baie, et les fameuses marées sont les plus fortes au monde. Dans ce coin extrêmement pittoresque du Nouveau-Brunswick, les principales destinations sont St. Andrews, les îles Fundy, Saint-Jean et le parc national de Fundy. Un crochet par les îles Fundy (il y a des services réguliers de traversiers depuis Black Harbour): Deer Island, Camponello (Parc international Roosevelt) et Grand Manan permet de découvrir des sites inoubliables.

Cet été dans les Maritimes...

Île-du-Prince-Edouard —

Du 17 au 23 juillet *Summerside*, Carnaval du homard et concours de bétail, élection de Miss I.du P.-E.

Fin juillet *Crapaud*, Exposition provinciale, concours hippique, gigueurs, fête foraine, etc.

Du 4 au 13 août *Charlottetown*, fêtes champêtres et semaine du patrimoine.

Du 2 au 4 septembre *Abram's Village*, Festival acadien de la région d'Evangéline, concerts en plein air.

Nouveau-Brunswick —

Mai-septembre *Saint-Jean*, bicentenaire du débarquement des Loyalistes.

Du 27 juin au 3 juillet *Campbellton*, festival du saumon.

Du 5 au 10 juillet *Shédiac*, (non loin de Moncton), festival du homard, dégustation et spectacles variés. Belle plage.

Du 24 juillet au 1er août *Edmundston*,, foire brayonne avec spectacles et manifestations sportives.

Du 5 au 15 août *Caraquet*, festival acadien, musique, théâtre, cuisine acadienne et activités culturelles.

Nouvelle-Ecosse —

Du 26 au 30 mai *Vallée d'Annapolis*, festival des pommiers en fleurs.

Du 3 au 5 juin *Halifax*, festival annuel acadien.

Du 21 au 24 juillet *Sainte-Anne-du-Ruisseau*, festival acadien annuel, défilés vestes de charité, courses et danses, etc.

Du 22 au 24 juillet *Sherburne*, week-end des fondateurs (200e anniversaire). Courses internationales de voiliers jusqu'au 30 juillet.

Du 5 au 7 août *Digby*, journées de la pétoncle, festival de la mer, attractions foraines.

Terre-Neuve —

Fin juin, jusqu'au début du mois d'octobre, *dans toute la province*, célébrations du 400e anniversaire. Festival national du patrimoine, musique et danse traditionnelles. Le clou de la fête sera l'arrivée à Saint-Jean des navires (reconstruits) prenant part à l'expédition de Sir Humphrey Gilbert en 1583. Partis de Hamilton, les navires seront au port jusqu'au 8 août.

La Nouvelle-Angleterre et ses richesses méconnues

par
Normand Cazelais

LES secrets sont faits pour être trahis.

Prenez la US 1, par exemple. Ceux qui visitent la Nouvelle-Angleterre depuis plusieurs années savent que cette route nationale n'en finit plus de méandrer et de se multiplier en appendices.

Si vous êtes assez hardis pour accepter les grands détours, je vus suggère de l'emprunter dès Calais, c'est-à-dire dès la frontière du Nouveau-Brunswick. Les fervents du golf y trouveront d'ailleurs une immédiate satisfaction au parcours de St-Andrews.

Les autres pourront y puiser, du Maine au Connecticut, de multiples contentements. Ainsi, à quelques dizaines de kilomètres à peine de Calais, au bout de l'embranchement de la 189, ils tomberont sous le charme de Campobello Island partagée entre les baies de Fundy et de Cobscook. Ce site, magnifique, était connu de Indiens Passamaquody depuis toujours; il fut « reconnu » officiellement par Champlain lui-même dès 1604 et surtout abondamment fréquenté par des familles huppées de New York et de Boston à la fin du siècle dernier.

Toute la côte du Maine au nord-est de Old Orchard et de Portland introduit à un univers d'une richesse et d'une diversité que beaucoup de vacanciers québécois, happés comme les autres par les rubans des autoroutes et le sable des plages à la mode, ne soupçonnent pas: mer omniprésente qui joue à cache-cache avec un littoral de dentelle, villages tranquilles aux maisons de bois et de teintes claires, architecture vernaculaire, pelouses très vertes et grands arbres pleins de panache, pêcheurs de homards, excursions vers les îles innombrables qui bombent leurs dos dans l'eau, vent frais du large, Acadian National Park et Mount Desert Island qui valent tous les épithètes enthousiastes, panoramas de la péninsule de Blue Hill Deer Isle, paix et retirement de l'Isle au Haut de Moheghan Island.

La côte du New-Hampshire est étroite comme un soupir: au-delà d'Ogunquit et de York Beach, la US 1 mène à Porthsmouth, seul port de cet état au reste fort montagneux. Cette petite ville s'est établie sur la Strawbery Banke, quartier qui a fait l'objet d'une restauration urbaine et historique remarquable; elle soit son développement à la pêche et à la construction navale. De belles demeurse du XVIIIe siècle de style georgien (Stephen Chase House, Captain Keyran Walsh House, etc.) et même du XVIIe siècle (Captain John Shelburne House) sont ouvertes au public.

Au Massachusetts, il faut, à Newburyport (ah! déambuler dans High Street), quitter la US 1 et suivre la 1A jusqu'à Ipswich et prendre la 133 jusqu'à Cape Ann et Rockport: les Bostonnais qui habitent pourtant l'une des plus intéressantes villes des États-Unis (la US 1 s'y rend également, vous savez), ne s'y sont pas trompés: cette langue de terre, écorchée de criques et de promontoires, décorée de maisons ravissantes et d'appareils de pêche, exerce sur eux un magnétisme équivalent à celui de l'éperon sableux et des havres hautement cotés de Martha's Vineyard et de Nantucket Island.

À travers la campagne du Mass, la US 1 continue son chemin vers Providence et la baie de Narragansett, éclatée comme la lumière dans un vitrail. Et, à l'entrée de la baie, Newport, lieu opulent et raffiné, à qui les plus grandes fortunes ont fait la cour. À qui les fervents de la voile vouent encore respect et dévotion. Que vous dire, sinon d'équarquiller tout grand vos yeux et d'aller faire le circuit de Bellevue Avenue et d'Ocean Drive, de visiter quelques-unes des « mansions » (The Breakers, Marble House, etc), que les Vanderbilt, Berwind et autres firent construire pour délasser leurs corps et leurs esprits (et un peu pour épater la galerie)? Allez errer au port, pour le plaisir de voir valser sur l'eau les coques précieuses et élégantes des plus beaux voiliers qui soient. Surtout quand le soleil se couche.

Et c'est aussi la US 1 qui relie Newport à cet autre lieu unique dans l'histoire de la navigation américaine, Mystic Seaport. Là, un village, un port, un chantier na-

BALÉARES ET COSTA DEL SOL
2 sem.: **895$** add. **40$** en studio
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

L'EUROPE EN AUTO VIA VIAU
Formule achat-rachat-taxes
et assurances comprises — kilométrage illimité
VIAU VEND D'EXCELLENTES VOITURES EN EUROPE, COMME TALBOT, RENAULT, ETC... MAIS POUR SON RAPPORT QUALITÉ/PRIX
VIAU A CHOISI
Citroën
nombreux modèles traction-avant
LA PETITE VISA 4 PORTIÈRES
3 sem. $479 1 mois $589
LA GRANDE GSA 5 PORTES
3 sem. $599 1 mois $679
ET LA FAMEUSE BX CITROEN
le pied au plancher du modernisme
3 sem. $699 1 mois $789
CONSULTEZ NOS EXPERTS
AGENCE DE VOYAGES VIAU
PERMIS DU QUÉBEC

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862
MAIL CHAMPLAIN	465-2414
ST-JÉRÔME	432-6222
CARREFOUR RICHELIEU ST-JEAN	348-0918

AUBERGE DU ROY
« Dès qu'on y entre, on a un peu l'impression d'être en visite chez des parents habitant la campagne ».
Jacques Coulon
LE DEVOIR
Chambre: **$55.00** occupation simple
$110.00 occupation double
Petits déjeuners et dîners inclus
3 fourchettes
Tennis — badminton — piscine
AUBERGE DU ROY
106 Saint-Laurent
Deschambault, (Cté de Portneuf) G0A 1S0
Tél.: (418) 286-6958

LES VOYAGES HONE
TOURS T.F.
TOURISME FRANCAIS
Mai à septembre 1983

FRANCE — ITALIE — SUISSE	22 jrs.	$2320
TOUR DE FRANCE	22 jrs.	$2065
TOUR D'EUROPE	22 jrs.	$2250
ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE	23 jrs.	$2285

Avec services à Paris
Tarif aérien transatlantique en sus

EURAILPASS
La façon simplifiée de voyager à travers l'Europe
15 jours $325 1 mois $513
21 jours $413 2 mois $700
Pour les moins de 26 ans:
1 mois $363 2 mois $464

AMERICANADA
Voyages groupes accompagnés en français
Été 1983
OUEST CANADIEN
13 à 15 jours (base double) à compter de $909
CALIFORNIE/ARIZONA/NEVADA
15 jours (base double) à compter de $1135
Billet d'avion en sus

Voyages groupes accompagnés de Montréal
Guides de langue française

EXTRÊME-ORIENT
Japon, Hong-Kong, Bali, Singapour, Thaïlande, Phillipines et Hawaii
28 avril au 22 mai — 24 jours
Prestations terrestres U.S. $2050
Billet d'avion Can. $2257

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
8 au 28 mai — 20 jours
Canton — Guilin — Shanghai — Soochow — Nankin — Pekin
Avion et prestations terrestres Can. $3830

ANGLETERRE — IRLANDE
PAYS DE GALLES — ÉCOSSE
8 au 27 mai — 19 jours
Circuit en autocar de luxe
Avion et prestations terrestres CAN. $2495

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
le metro à notre porte: station McGill/Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 18h. — Le jeudi jusqu'à 21h
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Les beaux voyages quatre saisons enr.
organise trente-deux voyages d'une journée et plus,
1° ***Clarenceville*** — *Partie de sucre, dimanche 27 mars* — **23$**
2° ***New-York, Pâques*** — *Fin de semaine 1-2-3-4 avril* — D149$ T139$ Q129$
3° ***Dimanche le 15 mai*** — Festival des tulipes à Ottawa — **19.50$**
4° **Fin de semaine de la fête de la Reine** — L'Île-aux-Coudres — *le (S)21, (D)22, (L)23 mai* — 160$, 165$, 169$
Dépliant sur demande
524, av. Gonthier, Montréal H1L 3V4
Tél.: 351-3551
Détenteur d'un permis du QUÉBEC

EUROPE **PRIX GARANTIS** possible à partir de
538 ANGLETERRE 895 ESPAGNE 649 HOLLANDE 814 PORTUGAL
649 BELGIQUE 858 GRÈCE 934 ITALIE 838 SUISSE

FRANCE à partir de

AVION **558** ET + INCLUANT UNE NUIT GRATUITE — HÔTEL MAGELLAN 17e 3 ÉTOILES 100% RÉNOVÉ

AUTO

	2 sem.	3 sem.	4 sem.	5 sem.
R-5	299	459	579	689
R-18	529	599	779	869

KIM. ILLIM., ASSUR. ET TAXES INCLUS
SUR DEMANDE 1, 6 À 12 SEM.
Même prix pour Peugeot ou Citroen.
Sur demande, catégorie moyenne.
Prix min. selon disponibilité / saison.

AVION + AUTO
DÉPARTS DU SAMEDI À PARTIR DE
PRIX PAR PERS. SUR BASE DOUBLE

N SEM-3 JRS	2	3	4	5
R-5	675	750	825	850
R18	782	819	909	964

Tarif d'avion sujets à l'approbation gouvernementale.

BAS PRIX SOLEIL à partir de

473 Acapulco	489 Guadeloupe	387 Jamaïque
336 Bahamas	500 Haïti	764 Maroc
415 Cancun	649 Hawaii	416 P. Rico
275 Floride	489 Martinique	456 S-Domingo

ASSURANCES, TAXES, FRAIS DE SERVICES ET GESTION EN SUS
ACCEPTONS VISA MasterCard
1081A, rue Saint-Denis, Montréal
288-2322
Permis du Québec
Agence de voyages VOYABEC INC.

VOYAGE INDIVIDUEL
tourisme, affaires, famille?
VOYAGE EN GROUPE
VERS LE SUD L'HIVER? VERS L'EUROPE L'ÉTÉ?
Mieux vaut, toujours, les conseils de bons spécialistes.
Comme l'ont fait des milliers et des milliers de Canadiens français depuis 27 ans, adressez-vous aux:
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY
À votre service une **équipe unique** d'agents vraiment compétents
(4 ont plus de 20 ans d'expérience; 2 plus de 10 ans...)
Ouverture de 9h à 18h (jeudi 19h.) **Stationnement assuré**
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255 Université suite 1220
MONTRÉAL P.Q. H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
Permis du Québec
« Qui dit voyages, dit Malavoy »

VACANCES ET VOYAGES

Partir en douce... à bicyclette!

par
Jean Héon
Responsable du tourisme à bicyclette à Vélo-Québec.

BIEN que la bicyclette » fasse rarement la « une » des pages sportives, elle a discrètement conquis le coeur des Québécois et Québécoises. Avec trois millions de vélos en circulation, la petite bête à deux roues est de loin l'activité physique et récréative la plus populaire au Québec et, fait unique, ses adeptes se recrutent autant parmi les femmes que parmi les hommes.

Si dans les années quarante, les couples qui partaient en vélo faire leur voyage de noces passaient sans contredit pour des hurluberlus, aujourd'hui, les caravanes de cyclistes qui sillonnent les routes sont en train d'opérer une véritable transformation du paysage touristique. En effet, rien qu'au Québec, la vente des équipements liés à la pratique du cyclotourisme a plus que triplé au cours des cinq dernières années. Le volume des achats de bicyclettes et d'équipements fait ici même se chiffre cette année à $80 millions.

Partir à bicyclette, c'est voyager en douce. C'est sain, tranquille, économique et ça permet d'aller à son rythme, de prendre le temps de voir et de goûter. Il n'est pas nécessaire d'être un ou une athlète, il suffit de bien se préparer. Ainsi, en combinant judicieusement le vélo à d'autres moyens de transport, il est désormais possible de s'évader plus loin que les limites de son quartier ou de sa ville. Si votre coeur et votre bicyclette tiennent toujours le coup et que les pistes cyclables de votre municipalité n'ont plus de secret pour vous, vous êtes mur(e) pour une tentative de voyage à bicyclette. Que vous choisissiez de partir seul(e), entre amis, en famille ou en groupe organisé, vous trouverez les itinéraires adaptés à votre forme physique et à votre bourse. Une littérature et des forfaits sont offerts par des associatins ou des agences de voyage québécoises.

Le Québec possède à lui seul un potentiel cyclotouristique impressionnant. Plus de 5000 km de petites routes secondaires parfaitement cyclable qui s'inflitrent à l'intérieur de nos seize régions. Si vous disposez de quelques jours, utilisez le train, l'autobus ou votre voiture pour vous rendre visiter la Vallée du Richelieu ou l'Estrie, les Laurentides, l'Outaouais, la Mauricie ou la région de Québec-Porneuf. L'infrastructure touristique de ces régions aux multiples villes et villages sous accommodera, que vous soyez en camping ou que vous préfériez l'auberge ou l'hôtel de premier ordre.

Une caravane de cyclistes en quête de grands espaces. (Photo Vélo-Québec)

Les « classiques » comme la Gaspésie, les Maritimes ou les Rocheuses sont des destinations qui demandent au minimum deux semaines. Parmi les États américains, les plus intéressants sont le Vermont, la Californie, la Pennsylvanie, la côte du Maine ou celle de l'Orégon. Des pays comme la France, l'Angleterre, l'Irlande, la Hollande et la Chine sont des pays tissés pour l'oeil cycliste. Quelle que soit votre destination à travers le monde, votre bicyclette peut voyager avec vous.

Quelques conseils

Les transporteurs terrestres et aériens ont tous une réglementation à ce sujet. Dans tous les cas, votre bicyclette devra être dans une boîte ou un sac prévu à cet effet. Les compagnies d'autobus ne fournissent aucun emballage tout en exigant que votre bicyclette soit emballée. Par contre, les compagnies ferrovières et aériennes vendent respectivement des boîtes et des sacs disponibles aux gares et aéroports. Le sac des compagnies aériennes est très pratiitque pour l'autobus: léger, compact, on peut le transporter sur la bicyclette. L'emballage du vélo ne prend qu'une dizaine de minutes, il s'agit de tourner le guidon parallèlement au cadre et d'extraire les pédales.

Au Québec, au Canada et aux États-Unis, les transporteurs terrestre ne chargent aucun frais supplémentaire. Par contre, les compagnies aériennes désservant ces mêmes territoires chargent généralement un excédent de bagages variant entre $10 et $40 selon la distance et le poids.

Dans les liaisons intercontinentales, une réglementation impose aux compagnies d'aviation de prendre sans frais une bicyclette si elle constitue une deuxième pièce de bagage.

Partir à bicyclette demande quelques préparatifs et un équipement adéquat. Une bicyclette de randonnée en bon état, à 10, 15 ou 18 vitesses, des sacoches latérales qui servent de valises, un tracé sur carte, un guide des campings ou des auberges ainsi qu'un peu d'imagination et vous voilà prêt(e) pour une envolée cycliste.

Pour répondre à la plupart de vos question avant de partir:

Louise Roy. *Partir à bicyclette. 30 itinéraires au Québec.* Montréal, Bellarmin Desport.

Une carte routière qui condense les plus beaux circuits du Québec:

La Carte du Québec cyclable. 42 parcours cyclo-touristiques Montréal, Vélo Québec.

Les parcours de la carte expliqués en détails:

Le Guide du Québec cyclable. Montréal, Vélo Québec.

Un aide-mémoire à apporter pour savoir réparer sa bicyclette:

Jean-Paul Laberge et coll. *Du bicycle à pédage au 10 vitesses.* Montréal, L'Aurore.

Un guide écrit sur 27 pays d'Europe:

John Rakowski, *Adventure-Cycling in Europe.* Emmaus, Rodale Press

Quelques adresses utiles: Vélo Québec, 1415 Jarry est, Montréal, Québec H2E 2Z7, (514) 374-4700. Bike Centenniel, The Bike Travel Association, P.O. Box 8308 Missoula, M.T. 59807, (406) 721-1776. Fédération Française de Cyclotourisme, 8, rue J.-M. Jégo, 75013 Paris, 580-30-21.

Un choix varié d'auberges au Québec

par
Jacques Coulon

DEPUIS le printemps dernier, notre collaborateur aux pages touristiques, Jacques Coulon, sillonne le Québec à la découverte des petites et grandes auberges qui se font de plus en plus accueillantes, en toutes saisons.

Cette série a connu un succès sans précédent auprès de nos lecteurs, si bien que nous croyons utile d'en reprendre dans ce cahier la nomenclature.

Précisons que la plupart des auberges brièvement décrites dans cet article offrent à peu près les mêmes standards de qualité, les prix étant en moyenne de $80 à $100 par jour pour deux personnes, petit déjeuner et souper inclus.**(M.L.)**

L'Auberge Hatley. Situé à la tête du lac Massawippi, dans le village de North Hatley, ce coquet établissement dispose de vingt chambres avec salles de bain, toutes différentes dans l'ameublement et la décoration. Les propriétaires, Liliane et Robert Gagnon, continuent de l'améliorer avec goût et persévérance. Tél : (819) 842-2325.

Auberge du Fenil. Ravissante petite auberge (18 chambres) aménagée dans une ancienne grange, un peu passé le village d'Eastman et le théâtre La Marjolaine. Tél :(514) 297-3362.

Auberge du lac Brome. Située entre Foster et Knowlton, en bordure de la petite route 243. Endroit familial par excellence. Cuisine québécoise et hors-d'oeuvres scandinaves. Chambres dans l'auberge et unités de motel. Tél : (514) 243-5755.

Hovey Manor. L'une des deux ou trois auberges les plus chics de l'Estrie, sur la rive nord du lac Massawippi, à North Hatley. Excellente cuisine cuisine et chambres meublées avec beaucoup de goût (certaines avec foyer). Tél : (819) 842-2421.

Auberge Le Refuge. À la sortie du village de Sutton, une auberge familiale simple, de bonne tenue, sans luxe superflu mais bon marché. Cadre rustique, cuisine française et québécoise. Tél : (514) 538-3802.

Auberge Chéribourg. Située à quelques minutes du mont Orford. Cinquante chambres dont une vingtaine d'unités à deux étages avec foyer et plus de 200 chalets qu'on peut louer à la journée, à la semaine ou au mois. Tél : (819) 843-3308.

Le Domaine Saint-Laurent. L'édifice actuel, réaménagé, meublé et décoré, est l'ancien King'Hall, de Compton (pensionnat pour jeunes filles). Piscine intérieure, sauna, salle de jeux. Atmosphère cordiale, chaleureuse même, chambres et repas à prix raisonnables. Tél : (819) 835-5465.

Manoir de Clarenceville. Ce manoir, dont le style est tout aussi bien normand ou picard que québécois, se trouve un peu passé le village de Clarenceville, sur les bords du lac Champlain. Dix-neuf chambres portant toutes des noms différents. Autoroute 15 Sud jusqu'à la jonction avec la 202 Est. Tél : (514) 294-2255.

Auberge Ripplecove. Situé à Ayer's Cliff, dans une petite baie tranquille du lac Massawippi. Dix chambres toutes différentes et très agréablement meublées et décorées. Avec petit déjeuner et souper, elles se louent de $41 à $55 par jour et par personne. Tél : (819) 838-4296.

Auberge de l'Étoile. Située à la tête du lac Memphrémagog et à une quinzaine de minutes du parc du mont Orford. Cuisine nouvelle aile de dix chambres très modernes. Piscine extérieure. Tél : (819) 843-6521.

Auberge Orford. Dans Magog même, près de la petite rivière du même nom. Treize chambres réparties sur deux étages, dont neuf avec salle de bains. La patronne apporte une touche très personnelle aux mets les plus courants. Plutôt bon marché. Atmosphère familiale. Tél : (819) 843-9361.

La Maison Otis. Située en plein coeur de Baie Saint-Paul, dans ce beau pays de Charlevoix. Magnifique exemple d'architecture traditionnelle. Sept chambres très coquettes. Tél : (418) 665-3811.

Auberge des Cèdres. Située à environ deux kilomètres du village de Saint-Hippolyte, dans les Laurentides. Cuisine renommée. Six chambres qui sont de petits bijoux. Un endroit ravissant en toutes saisons. Carte des vins abondante. Tél : (514) 563-2083.

Auberge Le Versant Nord. Quitter la route 117 à Saint-Faustin, puis suivre la route du lac Carré et du lac Supérieur. Quelques kilomètres passé ce lac, on découvre une authentique maison canadienne au toit rouge. Bonne cuisine familiale. À une quinzaine de minutes du parc du mont Tremblant. Tél : (819) 688-3355.

Auberge des Peupliers. Dans le village de Cap-à-L'Aigle. 23 chambres dont 18 sont situées dans une grange admirablement restaurée. Bonne cuisine familiale. Tél : (418) 665-2519.

Auberge La Rose au Bois. À Pointe-au-Pic. Quinze chambres joliment meublées, aménagées dans un bijou de petit manoir datant de 1847. Le patron offre une carte tout à fait remarquable pour l'imagination et la finesse des mets. Tél : (418) 665-6796.

Les Trois Tilleuls. Une luxueuse halte champêtre sur les bords du Richelieu. Belles salles à manger et 21 chambres spacieuses et douillettes. À Saint-Marc-sur-Richelieu. Tél : 584-2231.

Auberge du Roy. Ravissante auberge de campagne dans une belle maison blanche, de style victorien, à Deschambault. Des chambres confortables, meublées et décorées comme de petits boudoirs. Cuisine familiale soignée. Tél : (418) 286-6958.

Auberge Les Sources. À Pointe-au-Pic, non loin du Manoir Richelieu, joliment située sur un vaste terrain planté d'arbres. Cette demeure qui date du début du siècle dispose de vingt chambres spacieuses et bien meublées. Bonne cuisine. Tél : (418) 665-6952.

Auberge Sauvignon. Ce véritable paradis pour skieur est niché au coeur des Laurentides, tout près des pistes du Mont-Tremblant. Cuisine variée et de qualité. Par les temps qui courent, l'endroit est assez bon marché. Tél : (819) 425-2658.

Auberge Louis Hébert. En plein coeur de Québec, sur la Grande Allée, c'est probablement l'une des très rares auberges situées dans cette ville. Dix chambres aménagées dans une maison datant d'un siècle et demi. Cuisine française sans grandes surprises mais de bonne qualité. Chambres et repas à prix très raisonnables. Tél : (418) 525-7812.

Pour bien préparer et profiter au maximum de vos vacances, la Librairie Ulysse vous propose

Le guide vert MICHELIN du Canada

«Le guide Michelin du Canada... très complet, fort bien fait, rempli de cartes à l'intention des automobilistes, farci de suggestions d'itinéraires, plein de notes historiques intéressantes».
Le Devoir

La seule librairie du voyage
Librairie Ulysse
1208 St-Denis, Montréal
(ouvert tous les jours, même le dimanche — 843-7135)

OUEST CANADIEN
Groupe spécial accompagné du 1 au 14 juillet 1983
Prix: $949.00
incluant autocar, logement, transferts, visites et excursions dont le **Stampede de Calgary.**
Avion non compris.
N'hésitez pas à communiquer avec nous.
Groupes en préparation pour voyages d'intérêt particulier avec accompagnateurs spécialisés.
VOYAGES MONTAMBAULT inc.
512 Boul. des Laurentides, Laval H7G 2V4
Tél.: 667-5900 Permis du Québec

COMMUNIQUÉ
Le meilleur moyen de découvrir l'Europe est l'utilisation d'une automobile.
En choisissant et en exigeant de votre Agence de Voyages, les plans AIR-FRANCE / EUROP-AUTO, vous êtes assurés d'un SUPER SERVICE, de tarifs très étudiés, d'un vaste réseau à votre disposition, que votre choix se porte sur EUROPCAR le plus important loueur européen, ou sur les plans **Achat-Rachat,** Citroen, Talbot ou Renault.
Sachez qu'un seul critère nous anime, « CLIENTS SATISFAITS ». Certains compétiteurs d'EUROP-AUTO vous feront peut-être miroiter des tarifs plus bas. À cela, nous vous conseillons alors de bien vous faire préciser les services offerts, combien de garages sont à votre disposition à travers l'Europe, la garantie d'une voiture neuve (ACHAT-RACHAT) ou récente (Location). Renseignez-vous aussi sur l'assurance spéciale ANTI-STOP et ASSISTANCE Citroen et Talbot (Achat-Rachat). Avec EUROP-AUTO vous bénéficiez dans tous les cas du kilométrage ILLIMITÉ, d'une assurance complète sans déductible pour les plans ACHAT-RACHAT.
Car il est primordial que vous partiez en pleine confiance et nous pensons pour notre part que seuls AIR-FRANCE et EUROP-AUTO peuvent vous assurer ce qu'il y a de meilleur sur le marché européen, des prix compétitifs et l'expérience d'un personnel hautement spécialisé. Exigez avant de vous engager les Plans AIR-FRANCE / EUROP-AUTO 1983-84, et surtout la SUPER OFFRE.
EUROP-AUTO

POUR VOS VACANCES EN
EUROPE PENSEZ AUTOMOBILE
AVEC *EUROP AUTO*

OU LES PLANS ACHAT RACHAT
CITROEN TT HORS TAXES
TALBOT HORS TAXES
EXCLUSIVITÉ
LA MEILLEURE SOLUTION
LES MEILLEURS TARIFS
EXIGEZ DE VOTRE AGENCE
LES PLANS
SUPER SERVICE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
Permis du Québec

Aux éditions La Presse
Membre de l'Association des éditeurs canadiens

Du rêve
De l'exotisme
De la couleur

Mes plus beaux voyages
aux pays du bout du monde
par Monique Nuytemans

De Samarkand aux Philippines * De Katmandou au désert australien * Du grand cimetière marin de Truk aux cratères fumants d'Hawaii * De Singapour à Tahiti * De Hong Kong à Bangkok.

17 étapes sur les voies les plus merveilleuses de l'aventure!

256 pages qui vous conduiront, par un récit vivant, coloré, plein de sensibilité, sur un itinéraire que peu de gens ont pu parcourir dans leur vie.

158 photos, dont 117 en couleurs.

De si beaux voyages méritaient un beau livre. Le voici!

MES PLUS BEAUX VOYAGES aux pays du bout du monde.

256 pages
29,95$

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE REDUCTION

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés

BON DE COMMANDE
( ) Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de **«MES PLUS BEAUX VOYAGES»** au prix de 29,95$ chacun, plus 1$ de frais de poste et manutention.
Je suis abonné de LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de **«MES PLUS BEAUX VOYAGES»** au prix de 23,95$ l'exemplaire, plus 1$ de frais de poste et manutention.
No d'abonné:
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée.
Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:
MASTERCARD No.
VISA No.

A retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K9
NOM
ADRESSE
VILLE
PROVINCE
CODE POSTAL
TÉL.
Montant ci-joint: $

VACANCES ET VOYAGES

L'Amazonie péruvienne: la certitude d'un dépaysement total

par
Pierre Lacerte

SURNOMMÉE l'Enfer vert, la forêt amazonienne présente pourtant peu de risques d'incendie. Avec des précipitations annuelles atteignant parfois trois mètres et une humidité relative jouant entre 80 et 95 %, on dirait plutôt une serre surchauffée où l'on pratique la culture intensive de brocolis géants.

La pluie fait partie du décor journalier et n'incommode pas les habitants de la région qui se promènent à découvert sans plus de cérémonie. Les pluies acides n'ont pas encore atteint ces contrées sauvagès et l'on trouve bien curieux de voir le « gringo » (étranger) s'alarmer dès que la première goutte fraîche le menace. Les mois de juin, juillet et août demeurent la période idéale pour s'y aventurer.

La publicité touristique ne se soucie pas de la géographie globale du pays en ne vantant que les Incas et leur Sierra. C'est oublier que ces derniers étaient, à l'origine, des Indiens de l'Amazonie, ce domaine qui ne couvre pas moins de 60% du territoire péruvien. On troque ici la flûte andine pour la sarbacane, le radeau de jonc du lac Titicaca (totora) pour la pirogue et le lama pour le caïman. On préfère le toupet aux longues nattes noires et, par la force des choses, on vénère les Cumulus plutôt que le Dieu Soleil.

L'attrait de la région peut être multiple. Les botanistes et les zoologistes commenceront par s'enliser dans les marécages obscurs pour ensuite grimper graduellement jusqu'au faîte des arbres, à la recherche d'une petite bestiole ou du pétale qui avait su garder l'anonymat depuis la nuit des temps. L'anthropologue, lui, approchera sur la pointe des pieds les dernières tribus sylvicoles, espérant qu'aucune maladresse ne lui vale une fléchette empoisonnée au curare. Dans toute l'Amazonie péruvienne, ils ne sont plus qu'une dizaine de milliers à refuser tout contact avec la « civilisation ».

Il n'est évidemment pas question de se faire parachuter au beau milieu de ces Indiens demeurés à l'état sauvage. D'ailleurs, ils ne sont pas immunisés contre nos virus — le rhume de cerveau et le dollar — qu'ils fuient comme la peste. L'histoire de leurs ancêtres, transmise au fil des générations, leur a appris à redouter les blancs. Que dire du massacre, au début du siècle, de 30,000 indiens Putumayo, au nom de 4,000 tonnes de caoutchouc! On craint aujourd'hui que des « légendes » semblables ne soient transmises aux générations futures, reliées cette fois-ci, au récent boom du pétrole des années 1970.

Le touriste se contentera d'un succédané qui, s'il lui donne moins de palpitations, saura malgré tout démystifier les clichés qu'il associait à la jungle. Plus souvent qu'autrement, les seuls serpents à nous faire sursauter seront les racines aériennes des arbres et les lianes entortillées comme des boas constricteurs autour des branchages. C'est également en voyant, angoissés, les enfants s'ébattre dans les eaux brunes d'un bras mort de l'Amazone que l'on réalise que les piranhas et les crocodiles sont parfois repus et indifférents, même devant une proie facile. Quant aux tarantules, on les rencontre difficilement ailleurs que dans les rideaux de la chambre d'hôtel.

C'est avant tout d'Iquitos que se prépare un séjour dans la jungle. Plusieurs agences proposent des « expéditions au coeur de contrées hostiles où rodent Yaguas et Jivaros réducteurs de têtes ». Ces pseudo-collectionneurs de bustes en tenue de grande fête oublieront parfois d'enlever leur montre digitale au quartz avant le spectacle quotidien.

Il est préférable de se rendre dans une tribu pacifiée qui ne nous attend pas. Les plumes brillent par leur absence, mais on réalise que la sarbacane n'était qu'un artifice ...de la poudre aux yeux! Pour trouver le petit village Yaguas qui a su éviter de prendre la forme que cherchait à lui imposer le moule occidental, il ne faut pas compter sur les agences de voyages locales. Vaut mieux, par exemple, se rendre à la mission franciscaine d'Iquitos et demander à parler au pilote de la ligne « Alas de la Esperanza «, un Québécois! Un peu de tact et quelques « traveller's cheques » devraient suffire pour qu'il vous fasse vivre une odyssée au sein d'une tribu partiellement préservée.

Peut-être que le hasard vous conduira-t-il vous aussi à Urco Mirana, cette petite localité qui ne figure pas sur votre mappemonde pas plus d'ailleurs que sur la carte routière du Pérou. À lui seul le décollage vaut le voyage. À force de klaxon et de zigzags entre les pirogues dont les occupants, plutôt que de libérer le passage, se contentent d'envoyer la main, le pilote finit par faire décoller son vieil hydravion.

Pendant environ une demi-heure, on admire la forêt qui stagne dans le plus grand marécage du monde. Le bruit de l'avion attire tout le village (six ou sept cases sur pilotis!) le long de la rive. En apercevant ceux d'entre eux qui, un peu en retrait des autres, revêtent toujours le costume de fibre végétale, on éprouve une certaine angoisse mutuelle. Les présentations faites, le chef paradera au côté de son hôte excentrique pour la tournée du village, ce qui est vite fait. Par la suite, il l'invitera peut-être à partager son repas avec sa famille. Finalement, vers sept heure du soir, on retourne comme tout le monde vers sa plateforme de bambou et on s'endort, enrobé dans une moustiquaire, en écoutant la musique de chambre orchestrée par les rumeurs de la jungle.

Ne connaissant ni l'argent, ni la télévision, ni le « fast food », ils n'ont pas encore découvert le stress. Le temps s'écoule, étendu sur un hamac ou assis par petits groupes autour d'un feu. Seul l'estomac dicte l'heure de la chasse ou de la cueillette. Les enfants adorent servir de guides dans la jungle. Il faut rire avec eux des incroyables maladresses et des vertiges qui nous paralysent sur les troncs morts enjambant les fonds marécageux peu invitants. Heureusement, les gamins sont là pour soutenir les lourdauds dans leur apprentissage de la marche en forêt équatoriale.

Il ne se passera probablement rien de plus excitant que le petit train-train quotidien. C'est en revenant à Iquitos que l'on réalise combien cette tranquilité était une grande richesse. Nombreux sont les Indiens du Nouveau Monde à se laisser appâter par de vieux soles (monnaie du Pérou) que font miroiter les conquérants venus des Vieux Pays. On les retrouve aujourd'hui entassés, désoeuvrés et sans espoir dans les bidonvilles infects. À ce compte, ne vaut-il pas mieux être polisson que policé?

Vieil indien Yaguas fidèle aux traditions ancestrales. (Photo Pierre Lacerte)

Conseils pratiques

Les vols directs du Canada coûtent assez chers, il est préférable de faire escale à Miami et de s'envoler sur Faucett Airlines ou Aéro-Pérou.

À Iquitos, il faut se rendre à la mission franciscaine et entrer en contact avec le pilote de brousse de la compagnie Alas de la Esperanza pour organiser une excursion dans ces contrées perdues.

Hébergement: dans des huttes qu'il faut partager avec les indigènes dans la jungle (il n'y a pas d'hôtel), et dormir sous une moustiquaire.

Documentation sur le Pérou: **South American Hand Book**

Un guide pour planifier ses loisirs

CHERCHEZ-VOUS où, quand, comment, avec qui pratiquer des activités sportives, socio-culturelles, socio-éducatives, de plein-air ou de tourisme?

Éprouvez-vous des difficultés à vous retrouver parmi les centaines d'organismes nationaux, régionaux, gouvernementaux, municipaux ou autres qui déploient tous leurs efforts pour offrir des loisirs variés et à prix acceptable?

Un répertoire publié par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche peut vous y aider et fourmille de détails pertinents pour vous y retrouver dans le monde du loisir.

Dans ce guide intitulé *Répertoire des organismes de loisirs du Québec*, les lecteurs trouvent non seulement les organismes qui administrent, financent ou réglementent les loisirs les plus connus, mais découvrent aussi des activités moins courantes et originales. Mentionnons la spéléologie, le cinéma parallèle, l'ornithologie, de même que la nomenclature des groupes: les mathématiciens, les violoneux, les sauteurs de barils ou de propriétaires de chiens d'arrêt...

On y apprend aussi quelles sont les écoles qui donnent une formation en loisir au Québec et où les personnes handicapées doivent s'adresser pour pratiquer leur sport favori.

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec comprend 150 associations nationales, 700 organismes régionaux, 275 services municipaux, 100 organismes gouvernementaux, 30 institutions d'enseignement, des dizaines d'associations professionnelles et syndicales.

En vente chez l'éditeur officiel du Québec: $3.95.

Centraide
Montréal

Voyage en Grèce
AVEC L'AGENCE
DARMIS
laquelle a une connaissance vraiment approfondie de la GRÈCE.
De plus, notre propre bureau d'Athènes **DARMIS TRAVEL** sera à vos côtés dès votre arrivée jusqu'à votre départ. Notre service est hors concurrence.
Vous avez un grand choix de circuits à l'intérieur de ce beau pays, des croisières de 3, 4 et 7 jours, des hôtels de toutes catégories.
Avec **DARMIS,** vous n'êtes pas obligé(e) de suivre des groupes organisés.
Profitez de la dévaluation de la monnaie grecque, elle vous convient.
Billet d'avion Montréal/New York/Athènes à partir de $Cdn 790 ou $Cdn 889.
Billet d'avion Montréal/Athènes à partir de $1,087.
Tél. 849-6077/6078/6079
Darmis ltée Agence de Voyages
72 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1X3
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

1983 JUBILÉ de la RÉDEMPTION
1950e anniversaire de la mort du CHRIST (25 mars 1983 au 22 avril 1984)
De mai à déc. 1 dép. par mois - 1 ou 2 sem. (quatre options)
(A)Rome (B)Terre Sainte (C)Italie (D)Lourdes et Paris
Autres pèlerinages
EUROPE & TERRE STE (20 jrs); 3 dép. 9 mai, 4 juil., 26 sept.
FRANCE, Fatima et Espagne, Egypte & Israël, etc. etc.
EUROPE ORIENTALE, 10 juillet (15 jrs)

PÈLERINAGE INTERNATIONAL À LOURDES
(16-24 sept. 1983)
Polios, autres Handicapés et leurs amis
— **AVION SPÉCIAL — $1375.00** (tout compris) par personne
DEMANDEZ NOS BROCHURES DÉTAILLÉES
Adresse:
PÈLERINAGES À L'ÉTRANGER DU CAP INC.
615, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P.Q G8T 4H3
TÉL.: (819) 376-1954
(permis du Québec)

Une bonne façon d'apprécier Chicoutimi
L'Hospitalité à prix d'amis...
A partir de $27.50 (simple 1 ou 2 pers.)
Pour vos réservations:
Ligne directe: 1-800-463-9656
Service de limousine gratuit depuis l'aéroport
Le Guéridon
Puisque vous y êtes, venez donc découvrir "Le Guéridon".
C'est une autre bonne façon d'apprécier Chicoutimi.
Dîners d'affaires du lundi au vendredi (Buffets chauds et froids).
"Le Guéridon", le relais gastronomique par excellence au Saguenay.
LE DIMANCHE, BRUNCH EN MATINÉE POUR LA FAMILLE.
REPAS LÉGERS:
"L'Amuse-Gueule", spécialités: smoked-meat et sous-marins.
DIVERTISSEMENTS:
— bar Le Rendez-Vous (rendez-vous d'affaires et intimes).
— Bar "Le Boucain"
— Discothèque "La nuit des temps"
SERVICE:
Plus de 100 chambres avec salle de bains, TV couleur, salles pour réunions, banquets, réceptions, noces.
Hôtel Chicoutimi
CENTRE-VILLE CHICOUTIMI — TÉL.: (418) 549-7111

ÉTÉ 83
ESPAGNE PORTUGAL
FRANCE CORSE
GRÈCE TURQUIE MAROC ÉGYPTE
• Circuits
• Séjours
• Croisières
• Location de voitures
• Location de villas
• Départs groupes et individuels
Réservez auprès de votre agent de voyage
Detenteur d'un permis du Quebec
LOTUS TOURS INC.

Radio-Mutuel entend devenir le numéro un de l'information

par Jean Basile

CJMS-Radio-Mutuel n'a pas été sans connaître quelques déboires. On a tenté, il y a quelque temps, de refaire une programmation mais le projet n'a pas été couronné de succès. Il faut donc rebâtir et c'est ce à quoi l'on travaille en ce moment. « Mais pourquoi parler du passé, dit Gilles-Philippe Delorme, puisque le présent est de bonne augure. Nous avons une excellente salle de rédaction; nous avons des correspondants à l'étranger. Nous possédons tout ce qu'il faut pour être le numéro un de l'information-radio. »

Gilles-Philippe Delorme vient d'être nommé directeur de l'information à CJMS. On le connaît surtout comme animateur à la télévision, au canal 10 et à Radio-Québec où il anime en ce moment *Économoi?* Mais le travail à la radio, son nouveau poste, l'enthousiasme, selon ses dires.

« Mais il n'est pas trop dur de travailler, admet-il, quand on a affaire à une bonne équipe, expérimentée; c'est le cas non seulement de nos 15 journalistes à Montréal mais de toutes nos salles régionales puisque Radio-Mutuel, outre sa station de base à Montréal, possède toujours son réseau de cinq postes à travers la province. »

La structure de l'information à CJMS est claire. Il y a un bulletin sur le réseau à toutes les heures, plus des bulletins régionaux à toutes les demi-heures. Selon l'heure du jour, le bulletin est plus ou moins long, plus ou moins développé, afin de tenir compte de la clientèle qui écoute le poste.

« Grosso modo, explique Gilles-Philippe Delorme, nous devons fournir quelque trois heures et demie d'information par jour, ce qui n'est pas une mince tâche. C'est d'ailleurs au-delà de ce que demande le CRTC. »

À cela, il faut ajouter les émissions d'affaires publiques. Dans ce domaine, Gilles-Philippe Delorme ne croit pas aux lignes ouvertes qui, selon lui, « peuvent être facilement répétitives, voire pénibles ». On a préféré une formule plus classique: une heure par jour, tous les jours de la semaine, qui s'intitule *L'heure juste*, de midi à 13 h. Cette émission touche à tous les sujets d'actualité. Elle a une équipe complète: un réalisateur, un recherchiste et deux animateurs qui sont Pierre Leroux, un « vieux de la vieille » et un tout nouveau, le député Marcel Léger, dont ce sont les débuts sur les ondes.

« Mais nous avons voulu que le public ait accès à cette émission, précise Gilles-Philippe Delorme. On peut nous appeler dès 9 h le matin et nous faire des commentaires. Ceux-ci sont enregistrés, montés et on les utilise durant l'émission. Ainsi nous avons la participation du public sans avoir les redites. »

En réalité, CJMS-Radio-Mutuel n'a pas abandonné complètement la ligne ouverte. Mais on la réserve pour les événements spéciaux. Ainsi, on en a prévu une à l'occasion du congrès du Parti progressiste-conservateur qui va se tenir bientôt.

Une importance particulière a été accordée au sport, sous la direction d'un « mordu », Michel Beaudry. Si quelque chose avait besoin d'être refait, si quelque chose sera refait à CJMS, ce sera ça. Là « on y va à tour de bras », dit Gilles-Philippe Delorme. C'est-à-dire que l'on met les bouchées doubles pour rattraper un certain retard. Il y a, bien sûr, la minute sportive à chaque bulletin. Il y a, toujours, la ligne ouverte de 23 h à minuit. Mais ce que l'on veut surtout améliorer c'est l'émission quotidienne, *Sports PM*, qui est diffusée de 19 h à 20 h, tous les jours de la semaine.

« Nous voulons en faire, dit Gilles-Philippe Delorme, un véritable magazine sportif avec des informations de qualité première et des commentaires de personnalités. Nous sommes en train de travailler sur un nouveau modèle qui devrait plaire à tout le monde. »

À cela, il ne faut pas oublier d'ajouter la diffusion des matches de soccer, ainsi que la retransmission de certains matches de boxe. « Mais nous ne voulons pas, précise Gilles-Philippe Delorme, axer notre programmation sportive sur la retransmission en tant que telle des événements sportifs. Nous allons plutôt vers ce qui se passe autour de l'événement, notamment analyses et commentaires. »

Gilles-Philippe Delorme attend les premiers résultats des sondages pour se prononcer sur le bien-fondé de sa politique. Il ne prétend pas, d'ailleurs, posséder une philosophie de l'information.

« L'important, assure-t-il, est de rester souple, d'être toujours disponible à l'événement, car c'est lui et non nous qui dicte la conduite à suivre. L'important est que nos journalistes soient à l'écoute, qu'ils se sentent soutenus par la direction. Il en va de même pour les postes du réseau qui doivent avoir une certaine autonomie pour fonctionner à plein rendement. »

C'est, sans doute, une approche empirique. Mais pour Gilles-Philippe Delorme, c'est la meilleure.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.23 Le téléjournal
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Télé-feuilleton
15.30 Woody le pic
16.00 Bobino
16.30 Bof et compagnie
17.00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18.00 Ce soir
18.40 Nouvelles du sport
18.50 Télex Arts
19.00 Genies en herbe
19.30 L'incroyable Hulk
20.30 Hors série
21.30 Repères
22.30 Le téléjournal
23.05 Nouvelles du sport
23.20 Vivre en forme
23.25 Cinéma
"L'Imprécateur". Comédie satirique réalisée par Jean-Louis Bertucelli, avec Jean Yanne, Michel Piccoli. (Fr. 77)
1.45 Ciné-nuit
"Virginité". Comédie de moeurs réalisée par Franco Rossi, avec Vittorio Gassman, Ornella Multi (It. 76).

10 CFTM

12.15 Le dix vous informe
12.30 Ciné-quiz
"Diaboliquement votre". Fr-It-All. Couleur. 1967. Drame policier réalisé par Julien Duvivier, avec Alain Delon, Senta Berger et Sergio Fantoni.
15.00 Forum
16.00 Gronigo & Cie
16.30 Cinéma sur demande
"L'homme qui n3avait plus de patrie". Am. Couleur 1973. Drame réalisé par Delbert Mann, avec Cliff Robertson, Beau Bridges, Walter Abel.
18.00 Le 18 heures
19.00 Un monde en folie
19.29 La quotidienne
Tirage
19.30 Huit, ça suffit
20.30 "Les innocents aus mains sales". Fr-Ger.-It. Couleur 1975. Drame policier réalisé par Claude Charbrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Paolo Giusti.
21.30 Michel Jasmin
Tirages de Loto-Québec
22.30 Les nouvelles TVA
Le dix vous informe (Edition métro).
23.00 Nos Expos à l'entrainement
23.15 Les sports
23.35 La couleur du temps

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Téléservice
13.00 Pierre Nadeau rencontre...
13.30 Marché aux images
14.30 Les rendez-vous du mercredi
16.30 Histoire d'un pays
16.00 Le choc des Amériques
17.00 Marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.29 La minute à Gérard Laflaque
18.30 Téléservice
19.00 Pierre Nadeau rencontre...
19.30 Retraite-action
20.00 Mémoires du Québec
20.30 S.O.S. j'écoute
21.30 Télé-documents
22.30 La minute à Gérard Laflaque

99 TVFQ (Câble)

12.30 Tartuffe ou l'imposteur
14.30 Santé
15.30 Le théâtre de Bouvard
15.45 S'il vous plait
15.56 Actualités régionales
17.00 L'île aux enfants
17.20 Ordinaquiz
17.30 Philatelie club
18.00 Atout coeur
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Théâtre
21.00 Pas si bon le vieux temps
22.00 Les jours de notre vie
23.00 Le théâtre de Bouvard
23.11 S'il vous plait
23.21 Les actualités régionales

6 CBMT

12.00 The Midday News
12.10 Midday
12.25 Community Announcements
12.30 Wok with Yan
12.58 Program Highlights
13.00 All my Children
14.00 Take Thirty
14.28 Weather Report
14.30 Coronation Street
15.00 Daytime Challenge
15.30 V.I.P.
16.00 Do It For Yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Grange Hill
17.00 Happy Days
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch
19.00 Remington Steele
20.00 The Tommy Hunter Show
21.00 Dallas
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch Headlines and the National Update
23.05 Newswatch
23.27 Brier Report
23.42 SCTV Network

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 The Alan Thicke Show
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 "WKRP in Cincinnati"
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 CTV Sports Special
20.00 The Dukes of Hazzard
21.00 The Women's Room part 2
22.00 Falcon Crest
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Nite Life
1.00 Cinéma 12
"Hurry Sundown" (e hrs 52 mins) Drama 1967. Michael Cain, Jane Fonda, Burgess Meredith.
3.15 The six million dollar man

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — "L'empire contre-attaque": 6 h 00, 10 h 15. "La guerre des étoiles" 8 h 10.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'arche perdue" 6 h 00, 10 h 10. "Des gens comme les autres" 8 h 00.
ASTRE III: — "Arrête de ramer": 7 h 55. "Le dragon du lac de feu" 6 h 00, 9 h 35.
ASTRE IV: — "La maison du lac": 6 h 00, 10 h 00. — "Le chanteur de jazz": 7 h 55.
AVENUE: (937-2747) — "Table for five" 7 h 00, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Qu'est-ce qui fait courir David" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — "Les 40e rugissants" 1 h 10, 2 h 50, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 10, 9 h 50.
BERRI III: — "Nestor Burma, détective de choc" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 7 h 15, 9 h 20.
BERRI IV: — "L'oeil du tigre" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "E.T.": 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
BROSSARD II: — "Les chariots de feu" 7 h 15, 9 h 30.
BROSSARD III: — "Le verdict" 7 h 15, 9 h 35.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Le verdict" 7 h 20, 9 h 40.
CHAMPLAIN II: — "E.T." 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Sexe avec un sourire" 2 h 55, 6 h 20, 9 h 40. "Fruit de la passion" 4 h 45, 8 h 10.
CHÂTEAU II: — "L'explosion du Poséidon" 2 h 55, 6 h 15, 9 h 45. — "La brigade anti-racket" 1 h 10, 4 h 30, 8 h 00.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Le professionnel" 7 h 00. "Kiss attack of the phantom" 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: — "Let's spend the night together" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25, 11 h 25.
CINÉMATHÈQUE: — "Entrée des artistes" 18 h 35. "Stardust memories" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "By design" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — "My favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45 — "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.
CINÉPLEX III: — "The Sting II" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — "Independance day" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — "Come back to the 5 + dine Jimmy Dean" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "Pirates of Penzance" 1 h 36, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX VII: — "Dark Chrystal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — "The station master's wife" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX IX: — "Acid rain requiem or recovery" — "If you love this planet" — "Acid from heaven" 1 h 45, 3 h 20, 5 h 00, 6 h 35, 8 h 10, 9 h 45.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'oeil du tigre" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. — "L'homme des cavernes" 12 h 15, 4 h 05, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Les chariots de feu" 1 h 00, 5 h 10, 9 h 20. "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu" 3 h 15, 7 h 25.
CINÉMA NEW YORKER: — "The missionary" 7 h 30. "Les souliers en croco" 9 h 30. "A night at the opera" 11 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "The year of living dangerously" 7 h 00, 9 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes": 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Les huitres à la moutarde" 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. — "Pour la peau d'un flic" 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Aventures érotiques d'un conseiller conjugal" 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05. — "Les folles nuits de Nathalie" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "L'amant de Lady Chatterley" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The Verdict": 7 h 30, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: — "Tootsie": 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Pixote, la loi du faible" 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Le retour de Martin Guerre" 7 h 00, 9 h 20.
DAUPHIN II: — "Le beau mariage" 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — "An officer and a gentleman" 7 h 00, 9 h 15.
DORVAL II: — "The entity" 7 h 00, 9 h 10.
DORVAL III: — "48 hours" 7 h 40, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Sophie's choice" 6 h 30, 9 h 15.
DÉCARIE II: — "Frances" 6 h 45, 9 h 30.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Au clair de la lune" 7 h 30, 9 h 30.
ÉLYSÉE II: — "Yoe" 7 h 00, 9 h 05.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Lovesick" 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "Lords of discipline" 7 h 10, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Lords of discipline" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Le verdict" 7 h 15, 9 h 40.
KENT I: (489-9707) — "Love sick" 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
KENT II: — "Lords of discipline" 7 h 20, 9 h 20.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Contrecoeur" 7 h 20, 9 h 20.
LA CITÉ II: — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ III: — "Le bateau" 6 h 30, 9 h 00.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "La nouvelle publicité lave plus blanc" 7 h 00. — "Alexandre Neuski" 7 h 15. "L'état des choses" 9 h 00. "Lettres d'amour en Somalie" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Officer et gentleman" 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL II: — "Pour toi mon amour" 7 h 20, 9 h 10.
LAVAL III: — "Les folies d'Elodie" — "Devoir de vacances" 6 h 35, 8 h 15.
LAVAL IV: — "Contrecoeur" 7 h 35, 9 h 25.
LAVAL V: — "Mon papa a 15 ans" — "Les casseurs" 6 h 40, 8 h 25.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial": 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "Descentes aux enfers" 7 h 40, 9 h 40.
LOEW'S I: (861-7437) — "The year of living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
LOEW'S II: — "The boat" 1 h 00, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15.
LOEW'S III: — "Without a trace" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 2 h 20, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S V: — "Airplane II": 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 45.
MERCIER: — "Descentes aux enfers" 6 h 30, 9 h 45. "Arlequin" 8 h 15.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Lola, une femme allemande" 7 h 15, 9 h 30. "Les bleus" 7 h 00, 9 h 00.
OUTREMONT: (277-4145) — "Manhattan" 7 h 30. "Comédie érotique d'une nuit d'été" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Love sick" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 7 h 45, 9 h 35.
PALACE II: — "The Entity". 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
PALACE III: — "Miss nude America" 1 h 50, 3 h 25, 5 h 00, 6 h 35, 8 h 10, 9 h 45.
PALACE IV: — "Road warrior" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "First Blood" 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 2 h 20, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Pull my daisy" — "Life dances on" — "Energy and how to get it" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Arrête de ramer" 7 h 55 — "Le dragon du lac de feu" 6 h 00, 9 h 35.
PARADIS II: — "Les humanoides de la mer" 8 h 00 — "Terreur à l'hôpital central" 6 h 00, 9 h 35.
PARADIS III: — "Le défi" 6 h 10, 10 h 00. "L'anti-gang" 7 h 50.
PARISIEN I: (866-3856) — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35.
PARISIEN II: — "Les uns les autres": 1 h 00, 2 h 30, 8 h 00.
PARISIEN III: — "Les misérables": 1 h 10, 4 h 45, 8 h 30.
PARISIEN IV: — "Pour toi mon amour" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 45.
PARISIEN V: — "La balance" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Descente aux enfers" 6 h 15, 9 h 50. "Déviations mortelles" 8 h 00.
PLACE LONGUEUIL II: — "E.T. l'extra-terrestre" 7 h 10, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Coup de torchon" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "The night of the shooting stars" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Sophie's choice": 6 h 30, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Frances": 6 h 45, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "The verdict": 6 h 45, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS I: (8454-3222) — "C'est l'apocalypse" 20 h 30. "Nimitz, retour vers l'enfer" 18 h 40.
SAINT-DENIS II: — "Caligula" 17 h 35, 20 h 30.
VERDUN: — "Descente aux enfers" 7 h 50. "Déviations mortelles" 6 h 05, 9 h 40.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Pour toi mon amour" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
VERSAILLES II: — "L'explosion du Poséidon" — "Brigade anti-racket" 6 h 25, 8 h 00.
VERSAILLES III: — "Contrecoeur" 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35.
VILLERAY: (388-5577) — "Descente aux enfers" 6 h 15, 9 h 35. "Arlequin" 6 h 30, 9 h 45.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Reds" 8 h 00.
YORK: (937-8978) — "Pink Floyd: The wall": 12 h 30, 2 h 30, 4 h 10, 7 h 50, 9 h 40.

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier, "C'est la première impression qui compte." 20 h 30.
CAFÉ MOLIÈRE: 1200 St-Hubert (844-7000) — "Tsé veux dire" 20 h 30 jusqu'au 20 mars, 20 h 30.
CAFÉ DE LA PLACE: Place des arts (843-4166) — "La bête dans la jungle". Jusqu'au 9 avril.
CENTRE SAIDYE-BRONFMAN: (739-7944). Ken James et Wayne Best Mass Appeal, jusqu'au 19 mars.
LE BORDUAS: (522-1554) Jean-Marie Moncelet chante Paris — Père.
GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) Jazz en Fusion jusqu'au 20 mars.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée. (1-373-3262) "Patouze aux efers" 21 h.
CAFÉ TERASSE MIRVA: 740 rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue, (427-2063). "Noa Zacharin" chanteur-compositeur 11-12 mars.
CAFÉ-THÉÂTRE L'AVANT-SCÈNE: 111 ouest rue Laurier (495-1952). 20 h 30. Jacques Drouin et ses musiciens 22 h 30. Pierre Shea.
CAFÉ THÉÂTRE LE QUAI: 1925 Cadillac (252-1829) — Le chansonnier Christian Tavernier.
THÉÂTRE MÉRIDIEN: 4, Complexe Desjardins (285-1450) Harmonica plaintif jusqu'au 13 mars — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211) Cardinal, Cardinal, Cardinal et Cie. Jusqu'au 2 avril 20 h 30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — Le groupe Headwater juqu'au 13 mars à 22 heures.
L'AIR DU TEMPS: 190 ouest St-Paul, (842-2003) — Cisco Norman.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166) "Addolorato" 20 h 30.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 320 est Notre-Dame "La fantastique popée des folles alliées "Enfin duchesses" jusqu'au 19 mars 20 h 30.
GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Jazz en fusion juqu'au 20 mars Tasman — Steve Holt.
AUDITORIUM WEST HIL NIGH SCHOOL: 5851 Somerled N.D.G. 20 h 30. "South Pacific" jusqu'au 12 mars.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211) Cardinal, Cardinal, Cardinal et cie, jusqu'au 2 avril 20 h 30. Dim. 15 h 00.
THÉÂTRE GRANDE RÉPLIQUE: 200, Sherbrooke ouest (282-3147). "Les frères Kamarozof" 20 h 30.
TANGENTE: 307 Ste-Catherine ouest (842-3532) — Music Dance Orchestra Toronto" 20 h 30.
LIRE ET DÉLIRE: 371 Roy E. (284-1790) — Spécial Baroque Films et Musiques Duo de flûtes 20 h.
CAFÉ TERRASSE MIRUA: 748 rue Ste-Anne de Bellevue (475-2063) — Noah Zacharin chanteur-compositeur.
CHAPELLE LOYOLA: 7141 Loyola 7141 Sherbrooke ouest. 12 mars 20 h 30. L'orchestre de Concordia.
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest rue St-Paul (842-2003) — Cisco Norman au Vibraphone avec le trio Stan Patrick.
L'IMPRÉVU DE LA PLACE: 446 Pl. Jacques Cartier Vieux Mtl (861-5470). — Willie Thorton jusqu'au 13 mars.
LA LICORNE: 2075 boul. St-Lurent, 843-4166. "Addolorata" du 11 fév. au 13 mars 20 h 30. Dim. 15 h 30.
UNIVERSITÉ DE MTL: 2375 Côte Ste-Catherine salle 1020 (343-6479) "L'enfant et les Sortilèges et l'heure espagnole" dim. 13 mars. 20 h.
THÉÂTRE L'AVANT: (935-7257) 1379 Sherbrooke ouest Mtl. La couleur chante un pays 20 h 30.
LIRE ET DÉLIRE: 371 Roy est (284-1790) — Spéciali Baroque Films et Musique duo de flûtes. 20 h.
ÉGLISE ST-JAMES: (849-7577) — Récital d'orgue: Josée April 11 mars.
L'IMPRÉVU DE LA PLACE: 446 Pl. Jacques Cartier Vieux Mtl (861-5470). — Willie Thorton jusqu'au 13 mars.
ÉGLISE STE-THÉRÈSE: Hélène Panneton, orgue, 4 mars.
AU VIEUX-FORT: 120 chemin St-Jean Vieux Laprairie (659-0010) MOna Moure et Teni Mage 21 h.
THÉÂTRE MALENFANT: 734 rue St-Jean-Baptiste (492-0165) avec les mots des autres.

Acclamé au Festival international du nouveau cinéma de Montréal 1982
Les Films du Crépuscule présente
Lettres d'Amour en Somalie
PRIX JEAN-LOUIS BORY 82

UN FILM DE FRÉDÉRIC MITTERRAND
OUTREMONT 8, 9 et 10 mars 9h30
L'AUTRE CINEMA 11 au 24 mars 9h30
"La voie de frédéric Mitterrand va jusqu'au bout de son souffle, meurt sur les baisers d'une tendresse infinie, renait aussitôt à Modagiscio."
Claire De Varrieux Le Monde

DURUFLÉ ET PERGOLESI
le samedi, 12 mars à 17 hrs
Christ Church Cathedral
(Ste-Catherine à University)
LES "CATHEDRAL SINGERS", ORCHESTRE ET ORGUE
sous la direction de Gerald Wheeler
"Magnificat" de Pergolesi et "Requiem" de Duruflé avec Soliste Michel Ducharme, baryton
offrande volontaire
Information: 288-6421

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
OPÉRAAAAAH THEATROPHONE MULTIMEDIA
de Marcelle Deschênes
PRODUIT ET RÉALISÉ PAR LES GROUPES
STUDIO BRUIT BLANC ET PERFORMANCE MULTI-MÉDIA
AVEC
Raôul Duguay
Paul St-Jean
Denis Latendresse
Les Mimes Électriques
Jacqueline Lemieux
Monty Cantsin
10-11-12 MARS 20 hrs
PROJECTIONS MULTI-IMAGES, MUSIQUE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE, PERFORMANCE, VOIX, DANSE,
Salle Marie Gérin Lajoie.
U.Q.A.M. Pavillon Judith Jasmin
Billets 7$ (3$, étudiants, groupes) en vente: S.M.C.Q.
RÉSERVATIONS: 526-5117 279-4654
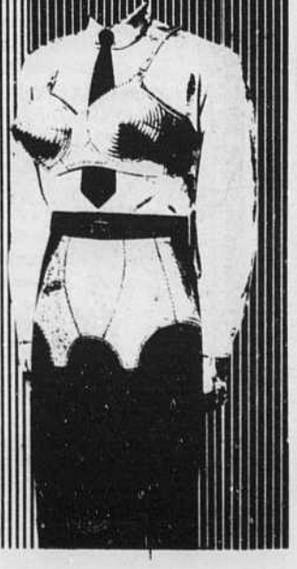

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements

ENSEMBLE de salle à dîner en teck: une table ronde, (2 panneaux), 6 chaises, un bahut avec vaisselier. $700. 340-9129 ou 282-302 5. 12-03-83

■ A l'étranger

EN GUADELOUPE, chambre à louer avec douche, pour 2 personnes $30 par jour. Tout près de la mer. Tél: 845-7932 en Gdp: 84-24-44. 14-3-83

■ Antiquités

PIÈCE EXCEPTIONNELLE du mobilier québécois, coffre en pin à pieds de biche galbés, fin du 18e siècle, très rare. Un coffre semblable et du même artisan se trouve dans le livre de J. Palardy #17. État de conservation excellent, $13 000. (819) 567-1691. 14-3-83

ARMOIRES EN PIN, sofas victoriens, mobilier de salle à manger, pupitre Roll-Top, "Breakfront" en acajou 7' de largeur, vaisselle, etc... Vendredi, samedi, dimanche de 8 à 18h. 1027, Berri. 14-03-83

■ Appartements demandés

Personne tranquille recherche de préférence près du métro, 3-4½, non-meublé, sans réfrigérateur ou cuisinière, 3e étage, pas de tour. Jean-François au 521-7867 14-3-83

■ Appartements/logements

OUTREMONT
Près de l'église St-Germain, résidence de prestige. Haut de duplex en pierre, 8 pièces, boiseries en chêne, 2 s.b., chauffé, eau chaude, garage, idéal pour personnes désirant la tranquillité. $930/mois. Libre 1er juillet. *Écrire à:*
C.P. 193, St-Martin Laval, H7V 3P5
15-03-83

RUE CHERRIER, 3½ chauffé, près métro Sherbrooke, $350/mois. 527-5789 01-04-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 29-3-83

C.D.N., Jean Brillant, haut duplex, 9 pièces, cuisine double, lave-vaisselle, 2 s.b., garage, près Université de Montréal. 861-4803. 14-3-83

OUTREMONT, 4½ chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, $500, libre 272-5961. 14-03-83

PRÈS U. de M., grand duplex 7 pièces, haut libre maintenant $750, bas libre mi-avril $800. 733-9753. 11-03-83

WESTMOUNT, à 2 pas rue Greene, appartement spacieux, 7½, 2 s.b., redécoré, $875/mois. 932-9667 14-03-83

HAUT DE DUPLEX DÉTACHÉ, 5½ non chauffé. 8290, Place Montrichard, Anjou. $520/mois. Près des Galeries d'Anjou. 14-03-83

BACHELOR, 3½ pièces, cuisinière, réfrigérateur fournis, tapis m/m, non chauffé, $240/mois. 8290, Place Montrichard, près des Galeries d'Anjou. 14-03-83

CENTRE-VILLE, sur sherbrooke près métro Sherbrooke, logement spacieux, 1250 p.c., 2 c.c., entièrement rénové, finition chêne, entrée laveuse-sécheuse, libre $550/mois. 621-2945. 14-03-83

N.D.G., 5½, chauffé, non équipé, occupation immédiate ou 1er juillet, $425/mois, 489-0730. 28-3-83

SHERBROOKE EST près hôpital Notre-Dame, 5½ chauffé, eau chaude, libre 1er mai, $350, garage en supplément. 524-4757. 14-3-83

N.D.G. 2 pas métro, 6½ calme, ensoleillé, non-chauffé (chauffage gaz + électricité indépendants) $450. 486-9664 12-3-83

ÉDOUARD-MONTPETIT / DECELLES, 2½ sous-louer 1er mai — 1er juillet, possibilité renouvellement du bail, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, 342-0885 14-3-83

HAUT duplex, Willowdale, 7½, garage, portes électroniques, foyer, balcon, 1½ s.b., frigo, lave-vaisselle. Occupation juillet. $725. Après 4h: 738-3151 14-3-83

OUTREMONT condo. de luxe, 2 chambres, 2 salles de bain, 1500 p.c., air climatisé, occupation 1er juillet. 272-9106 14-3-83

LENNOX 6412, luxueux haut duplex, coin, frontière Outremont — Côte-des-Neiges, 7½, chauffé, moderne, 2 salles de bains, près Université Montréal, balcons, $800. 737-3189 12-3-83

■ Articles à vendre

CUISINIÈRE neuve, jamais utilisée, 1982, G.E., gril à rôtir/tourneau, avec extras. Valeur $2000 sacrifierais, meilleure offre. Aussi ameublements à vendre. Privée. 332-4429. 14-3-83

■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203. 21-3-83

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6. à St-Jérôme. Lire 1er juin. Informations (418)527-2638 14-03-83

■ Copropriétés à vendre

C.D.N. près de l'Université, deux maisons de ville entièrement rénovées, luxueuses, une de 3 c.c. à $65 000; une de 4 c.c. à $85 000. 274-4853. 14-03-83

CÔTE-DES-NEIGES, 3790, Côte Ste-Catherine et rue St-Kevin, 4½ et 5½ rénovés, prix de $26 500 à $45 000, comptant à discuter, hyp. 11½% jusqu'en juin 85, mensualité à partir de $274 incluant: capital — intérêt — assurance — taxes — chauffage — eau chaude — etc... Près métro, centre d'achats, hôpitaux, Université de Montréal. Visites libres samedi et dimanche de 13 à 17h. Semaine sur rendez-vous. 376-1401, 725-2700. 14-03-83

OUTREMONT, 2e étage d'un triplex, 7½, à vendre. 279-9840. 14-3-83

APPARTEMENT À VENDRE, 2 c.c., salon, cuisine, salle de bain, rénové, 3 logements $80 000. 5976-80 St-Urbain. Jour: 272-2050, soir: 738-3311 12-3-83

N.D.G., 5½ spacieux, 1300 p.c., bel édifice, bien situé, idéal pour appartement ou bureau de professionnel. 487-7414 12-3-83

OUTREMONT, 1er étage d'un triplex en copropriété,, 7½, impeccable, cuisine rénovée, balcon-terrasse, $44 000. Pas d'agent. 276-6882 14-3-83

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

■ Divers

BIORY

« Mon cher René... » vue et corrigée par Raymond Lévesque

par Clément Trudel

C'est à ton tour René, mon cher... Revue satirique et musicale de Raymond Lévesque. Avec Joël Denis, France Arbour, Jean Richard et Raymond Lévesque. Au Patriote A. Lejeune (1474, Sainte-Catherine est, à compter du 14 mars. Mise en scène de Réjean Roy. Décors de Christianne Bolduc.

Une revue, c'est un peu un exercice de vengeance. Le scalpel des mots charcute à loisir une cible, laissant à peine se cicatriser les plaies. Cette fois-ci c'est Raymond Lévesque qui convoque à la salle de chirurgie René Lévesque et nous le livre en pâture.

Les péquistes de stricte allégeance, s'il s'en trouve encore à la sortie du Patriote, auront été témoins d'une vivisection parfois gênante. On y présente un René Lévesque assimilé au « traitre » Trudeau, un chef de gouvernement peu enclin à apprécier le travail des bénévoles, réticent à utiliser le mot « indépendance », entiché de sondages, caressant un Québec sur baudruche que sa cigarette pulvérisera.

« Mon pays ce n'est pas un pays c'est un trou »... sérénadent les acteurs. L'on est présent au moment où le « chef » René Lévesque concocte un mélange propre à pasteuriser tous les « microbes » québécois: libéraux, fédéralistes, Italiens, Grecs, Anglais, etc. Il ne faut surtout pas « l'obstiner », ce politicien à qui l'on met dans la bouche le slogan: « Vider pour régner »!

Serait-ce que Raymond Lévesque se préparerait à passer à *Croc*, que ses commentaires de l'actualité épousent le style bête et méchant? *C'est à ton tour, René, mon cher...* pourrait à la rigueur être né d'un collage de lettres de lecteurs, postérieures au référendum de mai 1980 et à ce *Renérendum* qui marque une césure entre le leader bien-aimé et bon nombre de ses partisans.

Ce que j'ai vu, cette semaine, n'était que la générale. Le show avait encore à subir des retouches mais déjà France Arbour (en Lise Payette) et Jean Richard (en Claude Charron) savaient faire fuser les rires et Joël Denis — contre lequel une ligne de piqueteurs de techniciens du canal 10 manifestaient, parce que Joël Denis ne boycotte pas le 10 et leur fait même des pieds de nez tandis que se poursuit depuis novembre, disent les syndiqués, une situation de lock-out, la direction refusant de négocier — campait un René Lévesque un peu courbaturé, fumeur invétéré, impatient face à son entourage, même lorsqu'en l'an 2003 se célébrait, en Floride, le 20e anniversaire d'une indépendance survenue de façon non prévue!

Savoir rire de ses « bobos » est un signe de maturité, m'ont dit plusieurs des invités. Je veux bien. Une revue, par surcroît, mise sur l'ambiguïté et les quiproquos. L'on est ainsi à même de ricaner sur des travers dont on ne sait trop s'ils relèvent du domaine privé ou public. C'est un danger qu'a quelque peu minimisé Raymond Lévesque dans sa hâte de dénoncer les mensonges que peut véhiculer la politique, il transforme en chiffre molle celui qui, jusqu'à plus ample informé, est chef d'État. Liberté de critique accordée à plein, on se rend à penser à un processus plus affiné de mise en boîte, processus dont l'auteur nous sert parcimonieusement des exemples: René Lévesque que l'on reléguerait à l'île Bonaventure, on déconseillera par exemple de s'exiler à l'île d'Orléans (« j'aurais trop peur qu'il revienne »).

Les bons moments que je retiens: (sur un air de Trenet) « Je change soir et matin »; un ballet improvisé entre Lévesque-Charron-Payette; la turlute sur la taxation sans limite (« On fouille dans l'compte »); et la complainte du Québécois chiâlant sous la chaleur humide de la Floride. Prix citron à ces gags déjà vieillots sur le « coat à Charron ».

Cette revue satirique sert d'indice sur le degré de désaffection d'une partie des Québécois face aux moeurs parlementaires et lorsque l'on voit (sur scène) un chef de parti paniquer parce que l'on songe à enlever les chaises des salles de réunions, pour forcer les péquistes « à se tenir debout », à ne plus être « suiveux », on se plaît à penser que l'avenir, somme toute, sera plus encourageant si la position rampante ne triomphe point.

Plus tard, Raymond Lévesque s'attendrit presque: « Un homme, un rêve, une cause, un espoir, tout s'écroule... mais il faut savoir conserver notre espoir ». Dénoncé, le « douloureux labyrinthe » sera peut-être écourté...

Les Contes d'Hoffmann

Une belle réussite pour l'Atelier de McGill

par Gilles Potvin

Les Contes d'Hoffmann. Opéra fantastique en 3 actes, un prologue et un épilogue, livret de Jules Barbier et Michel Carré d'après E.T.A. Hoffmann, musique de Jacques Offenbach. Production de l'Atelier d'opéra de McGill. Direction musicale: Eugène Plawutsky. Mise en scène: Edith et Luciano Della Pergola. Décors: Felicity Blatt. Avec le concours des choeurs et de l'Orchestre symphonique de McGill et de l'Ensemble folklorique Trevi. À la salle Pollack, mercredi soir. Autres représentations les 12 et 13 mars à 20 h.

Même si l'unique opéra d'Offenbach demeure l'un des plus beaux fleurons du théâtre lyrique français, il n'a été que rarement présenté ici. On se rappelle la production de la Canadian Opera Company qui fut présentée en 1967 avec André Turp dans le rôle d'Hoffmann et une autre des Variétés lyriques en 1942 avec Jacques Gérard. Il est vrai que l'oeuvre exige une distribution imposante sans compter un appareil scénique élaboré si l'on veut lui conférer le caractère fantastique des récits qui l'ont inspiré.

C'est pourquoi il semblait bien téméraire pour une entreprise aux ressources modestes comme l'Atelier d'opéra de McGill de s'attaquer à un tel ouvrage. On était sûr par ailleurs de pouvoir toujours compter sur le savoir-faire et l'expérience du couple Della Pergola, qui dirige avec enthousiasme l'atelier depuis sa création en 1956.

Fort heureusement, il en est résulté une production fort honorable, aux proportions quelque peu réduites si l'on veut mais qui, dans son ensemble, respecte adéquatement les exigences de la partition, tant du point de vue musical que scénique.

On sait que l'Atelier de McGill accueille dans ses rangs de jeunes chanteurs qui montrent des dispositions mais qui manquent d'expérience de même que d'autres, davantage rompus aux exigences du métier. C'est le cas notamment des titulaires des rôles d'Hoffmann et de Nicklausse qui sont ni plus ni moins que de jeunes professionnels. Le cas de Gaston Harnois, à qui étaient dévolus les quatre grands rôles de basse chantante, est quelque peu différent car voici un chanteur de calibre tout à fait professionnel mais qui a depuis longtemps abandonné toute ambition à cet égard, ayant opté pour une autre profession. Chez lui, semble-t-il, l'opéra est plus qu'un violon d'Ingres mais une chose dont il ne peut se passer, si bien qu'on le revoit à l'atelier de saison en saison.

Tout ce monde est cependant animé d'un même amour inconditionnel de l'opéra, concrétisé par une volonté de réussite et une mise en commun des ressources individuelles au bénéfice du résultat collectif. Il aurait fallu être sourd et aveugle pour ne pas sentir cette attitude chez tous les participants.

Jerry Glower a campé un Hoffmann un peu flegmatique dont la voix manque un peu de vaillance et dont la diction est plutôt molle. Par contre, Michèle Gaudreau en Nicklausse fait montre d'un métier plus sûr, aussi bien au plan vocal que scénique. Quant à Gaston Harnois, il a incarné ses quatre personnages avec autorité, servi par une voix puissante et une diction à peu près impeccable ce qui n'était pas le cas chez plusieurs.

Les trois rôles féminins étaient confiées à de nouvelles venues, Sophie Gamache, Suzanne Raymond et Hélène Marchand. Toutes trois ont tiré leur épingle du jeu avec brio, affichant une sûreté de métier assez étonnante pour des débutantes.

L'espace manque pour parler ici des nombreux rôles de soutien, tous bien tenus dans l'ensemble. Les choeurs, malgré quelques attaques incertaines, ont chanté avec solidité et un petit orchestre d'étudiants a fonctionné avec beaucoup d'efficacité sous la conduite d'Eugène Plawutsky qui s'est montré toujours soucieux de ne pas couvrir les voix.

Dans sa conception des trois décors, Felicity Blatt n'avait d'autre choix que de s'en tenir à une stylisation car la salle Pollack est simplement une salle de concert et non un théâtre. Tous les éléments nécessaires à l'action étaient cependant là. Bien sûr, on n'a pas vu de gondole défiler sur le Grand canal et le cabinet du docteur Spalanzani était quelque peu dénudé. Grâce à des éclairages bien réglés, l'illusion du fantastique arrivait à être créée de façon suffisante.

Pour l'Atelier de McGill, *Les Contes d'Hoffmann* constituent une réussite qui s'ajoute à d'autres, donnant également l'occasion aux Montréalais d'entendre une oeuvre importante du répertoire français, à laquelle l'Opéra de Montréal devra bien un jour s'intéresser.

Décès de l'écrivain Paul Geraldy

PARIS (AP) — Le doyen des écrivains français, Paul Geraldy, est mort hier à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, quatre jours après avoir fêté son 98e anniversaire, a annoncé l'Hôpital américain.

Né en 1885 à Paris, Paul Geraldy était devenu célèbre en 1913 grâce à son recueil de poèmes intitulé *Toi et moi*. L'un de ses poèmes notamment, *Baisse un peu l'abat jour*, connut un très grand succès.

Il avait en outre publié des comédies pleines d'un esprit et d'un humour fort prises à l'époque tel que *Les noces d'argent*, *Les grands garçons*, *Aimer*. Il avait également fait une adaptation théâtrale de *Duo* de Colette.

On lui doit également plusieurs essais: *Clintindin* destiné aux enfants, *L'homme et l'amour* et un roman *Le prélude*.

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82

COUREZ VOIR CETTE COMÉDIE GRINÇANTE ET BURLESQUE D'UNE RARE ORIGINALITÉ ET N'ATTENDEZ PLUS POUR ÊTRE HEUREUX. —C.G. - FEMMES D'AUJOURDHUI

PARFAITEMENT IMBRIQUÉ... UN FEU D'ARTIFICE D'IMAGES ET DE NUMÉROS. QUEL PLAISIR! QUEL RARE PLAISIR! Serge Dussault - LA PRESSE

FOLLEMENT DRÔLE... SURPRENANT DE DRÔLERIES! Francine Grimaldi - CBF BONJOUR

UN TRÈS CHOUETTE FILM! Francine Laurendeau - LE DEVOIR

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU

POUR TOUS

qu'est-ce qu'on attend pour être heureux!

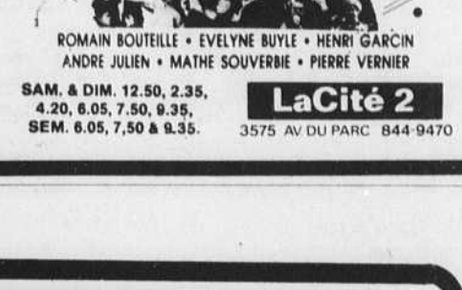

ROMAIN BOUTEILLE • EVELYNE BUYLE • HENRI GARCIN
ANDRE JULIEN • MATHE SOUVERBIE • PIERRE VERNIER

SAM. & DIM. 12.50, 2.35, 4.20, 6.05, 7.50, 9.35, SEM. 6.05, 7,50 & 9.35.

LaCité 2
3575 AV DU PARC 844-9470

LES FILMS DU HARICOT présente

CONTRECOEUR

UN FILM DE JEAN GUY NOËL

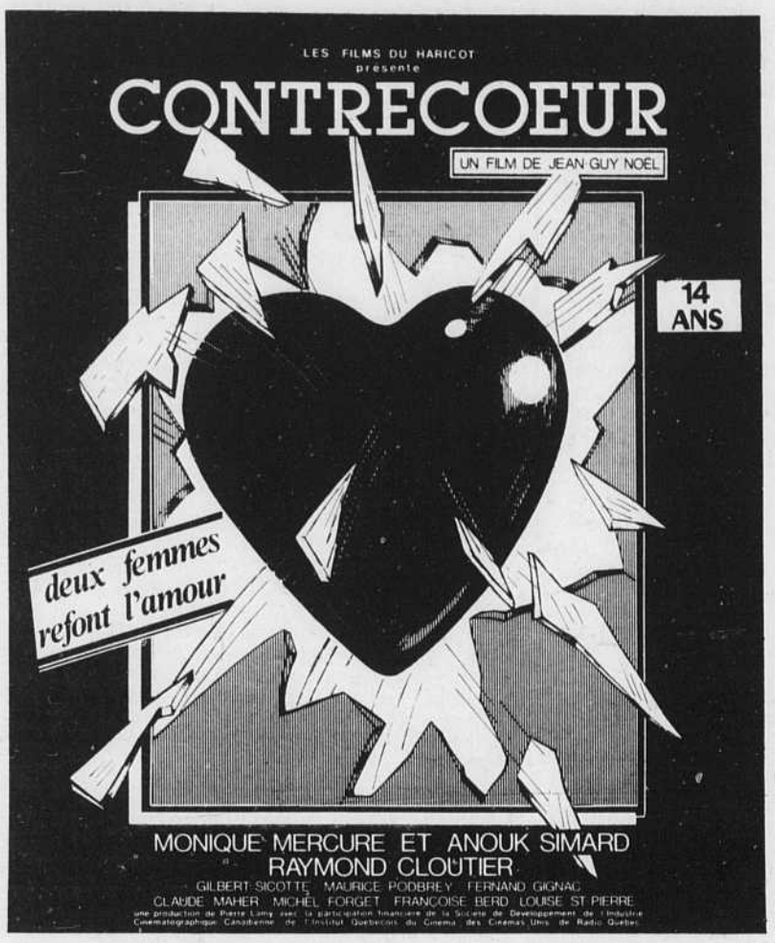

MONIQUE MERCURE ET ANOUK SIMARD
RAYMOND CLOUTIER
GILBERT SICOTTE MAURICE PODBREY FERNAND GIGNAC
CLAUDE MAHER MICHEL FORGET FRANÇOISE BERD LOUISE ST PIERRE

une production de Pierre Lamy avec la participation financière de la Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne de l'Institut Québécois du Cinéma, des Cinémas Unis de Radio Québec

DÈS AUJOURD'HUI

LA CITÉ: SAM. DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, SEM. 7.20, 9.20.
LAVAL: SAM. DIM. 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15, SEM. 7.35, 9.25
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.05, 2.45, 4.25, 6.15, 7.55, 9.35, SEM. 6.15, 7.55, 9.35.

LaCité 1 | LAVAL 4 | VERSAILLES 3
3575 AV DU PARC 844-9470 CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

Un mélange bouleversant et remarquablement réussi de réalité et de fiction. À voir absolument! - René Homier-Roy - Bon Dimanche

Ce film est là pour nous montrer les images que nous ne voulons pas voir. - Serge Dussault - La Presse

Un film choc. . . Un film qu'on n'oubliera pas. - Francine Laurendeau - Le Devoir

C'est terrible et néanmoins d'une absolue dignité. La verdeur de la langue, la dureté des images peuvent choquer par leur réalisme. - Le Figaro

Nous assistons au naufrage de l'enfance et de l'innocence abandonnées aux règles impitoyables de l'inhumanité. - Pierre Boulet - Le Soleil

18 ANS Adultes

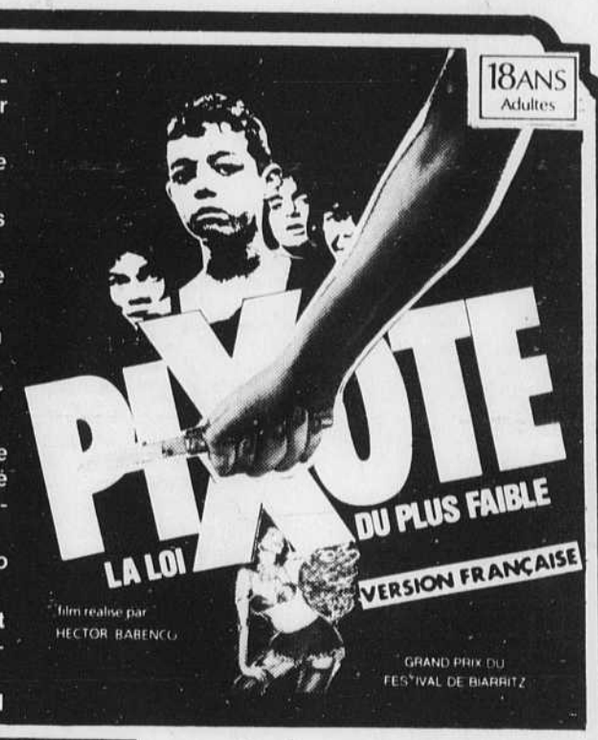

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Lun. à ven.: 7.15 - 9.25
Sam. Dim.: 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25

CINÉMAS UNIS

"... Michel Côté, un des interprètes de 'Broue', compose ici une sorte d'E.T. d'Albinie dont on se souvient longtemps!" — *Richard Gay*, Le Devoir

"Inutile d'en ajouter... j'ai beaucoup aimé!" — *Franco Nuovo*, Journal de Montréal

POUR TOUS

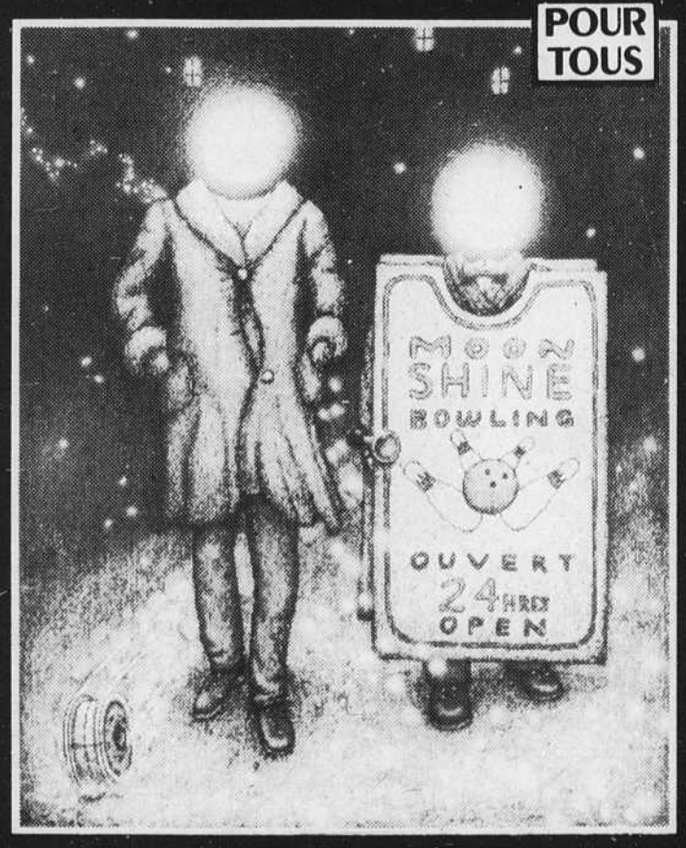

Au clair de la lune

UN FILM D'ANDRÉ FORCIER
AVEC MICHEL CÔTÉ ET GUY L'ÉCUYER
GASTON LEPAGE ROBERT GRAVEL LUCIE MIVILLE MICHEL GAGNON LÉO GAGNON
DISTRIBUTION CINEMA LIBRE

AUSSI COURT MÉTRAGE: "SOUVENIRS DE GUERRE" de Pierre Hébert

2e SEMAINE!
Québec, Place Ste-Foy dès le 18 mars

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

Sam. Dim.: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
Sem. 7.30 et 9.30

"...UN RARE POUVOIR D'ENVOÛTEMENT" - Luc Perreault, LA PRESSE

Une magistrale imposture!

POUR TOUS

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE

Lun. à ven.: 7.00-9.20
Sam. Dim.: 2.15-4.30-7.00-9.20

un film de DANIEL VIGNE

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

6e SEM.

LES FILMS MUTUELS présentent

"UN COUP DE MAÎTRE... nous enchante, nous distrait et nous ravit pendant 90 minutes... Elie Chouraqui fait preuve d'une virtuosité et d'une connaissance de son métier qui touche à la **PERFECTION.** — LE PARISIEN

Le film le plus **DRÔLE,** le plus **DYNAMIQUE,** le plus novateur que le cinéma français nous ait offert depuis longtemps. **UNE SORTE DE WOODY ALLEN** clownesque et pathétique. — LE POINT

UNE BOUFFÉE DE FRAÎCHEUR ET D'AIR PUR: Un film qui pétille de malice, de tendresse et de bonne humeur... Des acteurs épatants... — EUROPE 1

QUEL BRIO! QUELLE RICHESSE D'INVENTION! C'est un bonheur de voir ce film! — PARISCOPE

Systématiquement **ORIGINAL...** Il a tout pour plaire... Un de ces films dont on ressort heureux. — FRANCE SOIR

POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DU CINÉMA et des spectateurs." — LE QUOTIDIEN

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ?

un film écrit et réalisé par ÉLIE CHOURAQUI

CHARLES AZNAVOUR | NICOLE GARCIA | FRANCIS HUSTER | ANOUK AIMÉE | NATHALIE NELL | MAGALI NOËL

Musique MICHEL LEGRAND

BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1.30 - 3.30
5.30 - 7.30
9.30

Un rêve que seul un fou ou un héros peut accomplir. Une course folle s'amorce. . . Le tour du monde seul sur un voilier.

LES 40 RUGISSANTS

Film de Christian de Chalonge

POUR TOUS

2e SEM.

JACQUES PERRIN
JULIE CHRISTIE MICHEL SERRAULT

BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1.10 - 2.50
4.35 - 6.20
8.10 - 9.50

Le Canadien a raison des Bruins 3-1

Un vrai match des séries éliminatoires

BOSTON (PC) - Les 19 joueurs du Canadien ont travaillé pendant 60 minutes hier pour finalement remporter une victoire à l'étranger face à une équipe de pointe.

En disposant des Bruins de Boston 3-1 à l'issue d'un match endiablé, le Canadien s'est non seulement encouragé moins d'un mois avant le début des séries éliminatoires, mais s'est également éloigné par cinq points des Sabres de Buffalo, tout en se rapprochant à 11 points du premier rang et des Bruins, contre lesquels ils disputeront leurs deux derniers matches de la saison.

A part sa récente victoire à Québec, le Tricolore n'avait pas battu une formation jouant au-dessus de .500 sur sa patinoire depuis le mois de novembre au Minnesota.

La rencontre a été disputée devant une foule bruyante de 14,685 spectateurs qui emplissaient le vieux Garden à sa pleine capacité.

C'est Rick Wamsley qui protégeait la forteresse du Tricolore même si les Bruins constituent l'équipe préférée de Richard Sévigny, tandis que Marco Baron remplaçait Pete Peeters, grippé, pour un troisième match consécutif dans le camp des Bruins.

Les Bruins ont cherché à établir leur loi le long des bandes dès les premiers instants du match, mais les joueurs du Canadien n'ont jamais reculé, Robert Picard, le général des siens hier, se permettant même de renverser Bruce Crowder sur la patinoire à l'issue d'une courte bagarre. Plus tard, c'était au tour de Gilbert Delorme et Mike Milbury d'en venir aux coups.

La première période a été disputée avec acharnement alors que la moindre parcelle de terrain semblait souvent difficile à gagner. Le jeu a été également partagé, le Canadien s'avérant incapable de capituler sur trois avantages numériques, lui qui avait entrepris le match avec seulement deux réussites lors de ses 15 dernières supériorités.

Les Bruins, eux, n'ont eu besoin que d'une minute et quatre secondes au début de la deuxième période pour déjouer Wamsley, par l'entremise de Rick Middleton, pendant une punition subie par Guy Carbonneau vers la fin du premier tiers.

Mais le 30e but de Steve Shutt (un beau tir du poignet), un sommet qu'il atteignait pour la neuvième saison consécutive, au cours de la sixième minute, devait sonner le réveil des Montréalais qui ont par la suite constamment harcelé les défenseurs des Bruins pour diriger un toal de 17 tirs contre seulement huit pour leurs adversaires au cours de cette deuxième période.

Leurs efforts ont été récompensés à la 13e minute lorsque Ryan Walter a enfilé son 26e but de la saison en prenant le retour d'un tir frappé de Larry Robinson.

Le Canadien est parvenu à protéger sa mince avance jusqu'à la fin contre des Bruins coriaces qui n'ont jamais cessé de travailler, mais sans pouvoir percer la muraille d'un Rick Wamsley solide devant l'adversité.

A 23 secondes de la fin, Mark Napier a complété le pointage dans un filet désert en couronnant une victoire accueillie avec joie par les joueurs du Canadien.

Le Canadien a joué tout un match, hier soir, et dans le vestiaire du Canadien les mines étaient réjouies.

Le défenseur Robert Picard, le général à la défensive en plus de réussir 7 tirs sur le gardien Marco Baron, n'a pas fait de quartier.

Il a frappé tout ce qui bougé dans son territoire. Il était bien entendu plus que satisfait de sa performance.

« C'est sans contredit mon meilleur match dans l'uniforme du Canadien depuis que j'ai joint cette équipe. J'ai joué un style robuste et tout a marché excessivement bien. Il n'y a pas de raison particulière mais ce soir je me sentais dans une forme exceptionnelle ».

Picard s'est même permis un combat de boxe avec Keith Crowder en début de rencontre. « Je crois que cette bataille a donné le ton au match. Je lui ai administré un coup sous le menton et par la suite on ne l'a presque plus revu », disait fièrement le défenseur.

Canadien 3, Bruins 1

Première période

—Aucun but.

Pénalité — B. Crowder Bos majeure, Picard Mtl 6:01, Mondou Mtl 6:38, McNab Bos 7:16, Park Bos 11:29, Milbury Bos double mineure, Delorme Mtl 12:52, Carbonneau Mtl 19:57.

Deuxième période

1—BOSTON: Middleton (39)
K. Crowder, Bourque 1:24
2—MONTRÉAL: Shutt (30)
Robinson 5:42
3—MONTRÉAL: Walter (26)
Acton, Robinson 12:35
Pénalités — Gainey Mtl 6:38, O'Connell Bos 7:28, Robinson Mtl 17:28.

Troisième période

4—MONTRÉAL: Napier (34)
Carbonneau 19:37
Pénalités — Acton Mtl 6:30, Park Bos 15:49.

Tirs au but

Montréal	8	17	13	—38
Boston	7	8	6	—21

Gardiens — Wamsley, Montréal; Baron, Boston.
A. — 14,685.

Le Canada, les Etats-Unis et le Mexique en lice

Le Brésil renonce au Mundial 86

BRASILIA (AFP) — Les chances du Canada de présenter le Mundial en 1986 se sont sensiblement améliorées lorsque le gouvernement brésilien a refusé de donner son aval à l'organisation de la Coupe du monde de football 1986 et le pays de Pelé ne posera donc pas sa candidature à la place laissée vacante par le forfait de la Colombie.

Cette décision a été communiquée par le porte-parole de la présidence de la république, M. Carlos Atila, à la suite d'une réunion à laquelle assistaient le président de la république, le général Figueiredo et le ministre du plan, M. Antonio Delfim Neto.

Le gouvernement brésilien s'est prononcé contre l'organisation de la Coupe du monde au Brésil en raison de la crise économique que traverse le pays.

« Cette décision est particulièrement décevante », a déclaré M. Giulite Coutinho, président de la Confédération brésilienne de football (CBF) qui a beaucoup travaillé sur le dossier, mais elle reflète le malaise général du moment. Le coup était jouable, toute l'Europe s'alignait derrière nous et il est navrant que certains se soient évertués à torpiller un projet parfaitement sain. Leur version l'a emporté et c'est dommage. Semblable chance ne surgit pas chaque décade, et, au Brésil, où le football demeure un phénomène social, le Mundial aurait été un grand succès. »

En fait, le doute profond qui s'est installé dans les secteurs de l'économie, de l'industrie et de la banque, a également envahi le football.

Au Brésil, nul ne veut prendre le moindre pari sur l'avenir. Parfaite illustration de cette « samba-hésitation », M. Figueiredeo, le président de la république, s'est retrouvé devant deux prévisions contraires: M. Coutinho prévoyait un bénéfice de $150 millions, tandis que M. Havelange, le président de la FIFA, annonçait un déficit du double ($300 millions américains).

On imagine la perplexité des hautes sphères politiques confrontées à des sommes aussi contradictoires ...« dans le doute, abstiens toi », dit la sagesse populaire. Le gouvernement brésilien s'est abstenu.

« La décision du gouvernement brésilien donne désormais des chances égales au Mexique, aux Etats-Unis et au Canada, a déclaré hier M. Georges Schwartz, président du comité pour la candidature canadienne. M. Schwartz a ajouté qu'il « regrettait » la prise de position des autorités brésiliennes pour « la grande nation de football qu'est le Brésil ». Il a souligné d'autre part qu'il restait aux trois pays en lice à démontrer qu'ils avaient l'appui de leur gouvernement respectif.

Le gouvernement d'Ottawa a déjà donné son appui moral aux organisateurs. En revanche, une éventuelle participation financière des pouvoirs publics n'a pas encore été officiellement débattue.

M. Ray Perrault, ministre d'Etat à la condition physique et aux sports amateurs, doit tenir une conférence de presse sur la Coupe du monde 1986 aujourd'hui.

Scott Hamilton conserve son titre

La médaille de bronze à Orser

HELSINKI, (AFP) — Le tout petit Américain Scott Hamilton a remporté un troisième titre de champion du monde de patinage artistique, hier soir à Helsinki, en devançant comme l'an dernier, l'Allemand de l'ouest Norbert Schramm, le numéro un européen, la médaille de bronze étant enlevée par le Canadien Brian Orser.

Comme les années précédentes, Hamilton a conquis son nouveau titre grâce à sa vitesse d'exécution, absolument remarquable. 1,59 m pour 49,5 kg - sa croissance fut arrêtee pendant plusieurs années à partir de six ans - il a su encore parfaitement utiliser sa légèreté sur la glace.

Ses petits pas, ses pirouettes, mais aussi ses sauts (il a réussi six triples) exécutés sur un rythme endiablé de vieux jazz ont été un régal pour les 5,000 spectateurs et les 9 juges qui lui ont accordé les meilleures notes. Son succès est amplement mérité.

La médaille d'argent est revenue comme en 1981 au champion d'Europe en titre Norbert Schramm. Celui-ci s'est montré moins à l'aise qu'à Dortmund où il avait remporté il y a un mois un deuxième titre européen. Il a d'ailleurs chuté sur un triple saut, n'en réussissant parfaitement que quatre. Le jury la classé à la troisième place dans les libres.

Le plus brillant, hier soir, derrière Hamilton a été incontestablement Orser qui a exécuté un programme superbe sur un rythme très enlevé. Le champion du Canada, qui a obtenu le meilleur résultat de sa carrière, a réussi six triple sauts dont un difficile triple axel, exploit réalisé aussi par le Soviétique Alexandr Fadeev, quatrième du classement général.

« Avant d'avoir en face de moi le tableau final de la compétition, je n'étais absolument sur de rien, a déclaré Orser. Je savais que j'avais réussi une bonne performance. Mais peut-être allait-elle être insuffisante pour obtenir une médaille. Ce résultat est formidable pour moi. Je vais encore beaucoup travailler pour préparer l'année 1984, notamment au niveau des boucles, des pirouettes et des petits pas. 1984 sera non seulement une année olympique mais aussi celle des championnats du monde qui auront lieu à Ottawa. »

Les Expos ont frappé comme en plein été

WEST PALM BEACH (PC) — Les Expos de Montréal et les Braves d'Atlanta ont joué hier un match typique de la Ligue des pamplemousses, la formation montréalaise l'emportant 14-7, à l'aide de quatre coups de circuits, les quatre premiers du camp d'entraînement.

Andre Dawson a été la vedette offensive de cette rencontre au cours de laquelle plusieurs joueurs se sont signalés pour les Expos. Dawson a obtenu quatre coups sûrs en autant de présences au marbre, dont deux circuits et un double, a produit quatre points et a lui-même marqué quatre fois.

« Je me sens bien au marbre, je vois bien la balle. C'est un signe encourageant parce qu'il est encore très tôt. J'étais trop en avance sur les lancers et je me retirais un peu en m'élançant. Maintenant, j'essaie de mieux suivre la balle et j'essaie aussi de me discipliner afin de réduire le taux de mes retraits au bâton. Mais la chose importante est que je frappe la balle avec puissance. »

Gary Carter a sonné la charge pour les Expos en claquant un circuit de trois points dès la première manche. Tim Wallach a enchaîné avec un circuit en solo pour donner aux Expos une avance de 4-0 en première. Tout ces points ont été réussis aux dépens du lanceur perdant Rick Camp.

Dawson a, à son tour, fait mal paraître Camp en cognant un circuit de deux points en deuxième et a récidivé en cinquième avec un circuit en solo contre Donnie Moore.

« J'ai vu plus de points et de coups sûrs cette semaine que j'en ai vus pendant la majeure partie de la dernière saison avec les Astros, a dit le pilote Bill Virdon pour relativiser la performance de 15 coups sûrs de son attaque. Il semble que tous les joueurs de cette équipe s'élancent aussi bien qu'ils le devraient, à cette période-ci de l'année. » »

Le plus durement touché des quatre lanceurs des Expos a été Bryn Smith, qui, en deux manches, a donné trois points mérités et quatre coups sûrs. Le partant et lanceur gagnant Steve Rogers a pour sa part connu une mauvaise manche sur trois, la troisième. Il a alors donné trois points, dont deux mérités, sur trois coups sûrs. Lors des deux premières manches, il avait limité les Braves à un coup sûr et avait donné un but sur balles.

Le jeune gaucher Darren Dilks a pour sa part offert une performance sans bavure en neuvième manche, retirant même sur trois prises le premier frappeur à lui faire face.

Dan Schatzeder, le deuxième lanceur des Expos, est un autre gaucher qui a gagné des points hier. En trois manches, il n'a concédé que deux coups sûrs et un point aux Braves, une performance à souligner, compte tenu du caractère offensif de la rencontre. Il était un des rares à lancer des petits pois plutôt que des pamplemousses...

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi

Winnipeg 6, Buffalo 0
Toronto 5, St-Louis 2

Hier

Montréal 3, Boston1
Hartford 3, New Jersey 0
Islanders NY 4, Pittsburgh 3
Philadelphie 6, Minnesota 3
Detroit 4, Chicago 2
Calgary 6, Winnipeg 3

Ce soir

Rangers NY à Edmonton

Samedi

New Jersey à Montréal
Philadelphie à Boston
Pittsburgh à Hartford
Minnesota à Québec
Buffalo à Vancouver
Washington à Islanders NY
Rangers NY à Calgary
Chicago à Toronto
Detroit à St-Louis

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	62	106	168
P. Stastny, Qué	43	64	107
Savard, Chi	32	73	105
Bossy, NYI	48	55	103
Messier, Edm	42	53	95
Goulet, Qué	51	40	91
Pederson, Bos	40	51	91
Anderson, Edm	42	47	89
Nillsson, Cal	39	50	89
Kurri, Edm	38	50	88
Dionne, LA	47	39	86
A. Stastny, Qué	29	55	84
McDonald, Cal	57	26	83
Francis, Hart	28	55	83
Coffey, Edm	23	59	82
Clarke, Pha	23	58	81
M. Stastny, Qué	36	43	79
Secord, Chi	48	28	76
Middleton, Bos	39	37	76
Larmer, Chi	35	41	76
Trottier, NYI	30	45	75

Ligue Majeure du Québec

Mercredi

Verdun 6, Granby 5
Hull 7, Québec 4
Laval 8, Longueuil 0
Troisrivières 6, Shawinigan 3

Hier

Longueuil, Chicoutimi 4

Ce soir

Shawinigan à Drummondville
Granby à Québec
Chicoutimi à St-Jean
Trois-Rivières à Verdun

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lafontaine, P. Ver.	93	121	214
Lemieux, M. Lav	82	94	176
Verret, C. Trs	67	108	175
Turgeon, S. Hull	49	102	151
Adey, P. Hull	53	92	145
Cool, J.M. Ver.	61	73	134
Pigeon, G. Qué	52	77	129
Doucet, Hull	57	71	128
Vilgrain, C. Lav.	43	80	123
Courteau, Y. Lav.	44	77	121
Lavoie, R. Chi.	49	71	120

Ligue Collégiale AAA

(Championnat canadien)

Série de cinq points)

Ce soir

St-Laurent à St-Hyacinthe

Dimanche

St-Laurent à St-Hyacinthe

Ce soir

(Quarts-de-finale 3 de 5)

Thetford à St-Jérôme
St-Georges à Dawson

	b	a	pts
Guy Lafleur	21	45	66
Ryan, Walter	26	39	65
Mats Naslund	24	36	60
Mark Napier	34	25	59
Mario Tremblay	26	32	58
Pierre Mondou	23	31	54
D. Wickenheiser	24	28	52
Larry Robinson	11	39	50
Steve Shutt	30	18	48
Keith Acton	22	21	43
Guy Carbonneau	16	27	43
Gilbert Delorme	11	19	30
Robert Picard	6	24	30
Bob Gainey	9	15	24
Craig Ludwig	0	23	23
Rick Green	1	20	21
x-Mark Hunter	8	8	16
Chris Nilan	5	6	11
Bill Root	2	3	5
x-Réjean Houle	1	3	4
Rick Nattress	1	3	4
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0
x-Yvan Joly	0	0	0
x-Bill Kitchen	0	0	0
x-Dwight Schofield	0	0	0
x-Mark Holden	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	1,929	110	1	3.32
Wamsley	2,084	118	0	3.39
Holden	87	6	0	4.14

(Sept buts dans un filet désert)

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	68	44	16	8	284	191	96
MONTREAL	**69**	**36**	**20**	**13**	**302**	**241**	**85**
BUFFALO	70	34	24	12	269	234	80
QUEBEC	69	30	28	11	298	290	71
HARTFORD	69	17	46	6	225	349	40

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	69	44	17	8	284	191	96
ISLANDERS NY	70	35	23	12	254	201	82
WASHINGTON	68	33	21	14	263	238	80
RANGERS NY	67	28	30	9	264	253	65
NEW JERSEY	70	13	44	13	191	289	39
PITTSBURGH	70	15	47	8	221	353	38

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	69	41	19	9	290	238	91
MINNESOTA	69	36	18	15	282	240	87
ST-LOUIS	70	21	35	14	250	278	56
TORONTO	67	21	34	12	247	280	54
DETROIT	69	19	35	15	227	280	53

Section Connie Smythe

EDMONTON	70	39	20	11	368	282	89
CALGARY	69	28	31	10	282	281	66
VANCOUVER	68	25	32	11	247	266	61
WINNIPEG	70	26	36	8	257	294	60
LOS ANGELES	68	24	33	11	258	294	59

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	67	52	15	0	440	284	104
VERDUN	67	47	19	1	451	290	95
LONGUEUIL	67	36	27	4	340	320	76
ST-JEAN	66	27	35	4	349	386	58
HULL	67	28	39	0	365	390	56
GRANBY	67	19	46	2	325	445	40

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	66	48	16	2	380	223	98
CHICOUTIMI	65	35	30	0	370	363	70
TROIS-RIVIÈRES	66	29	36	1	365	383	59
QUÉBEC	66	25	41	0	294	366	50
DRUMMONDVILLE	66	11	53	2	234	463	24

SOMMAIRES

Islanders 4, Penguins 3

Première période

1—NY ISLANDERS: D. Sutter (11) 5:22
2—PITTSBURGH: Kehoe (27)
Gardner, Carlyle 8:14
Pénalités — Hakansson Pgh 0:31, Potvin NYI 7:52, Trottier NYI, Lee Pgh 10:37, Morrow NYI 13:05, Potvin NYI, Trottier NYI, Baxter Pgh doubles mineures 15:54.

Deuxième période

3—NY ISLANDERS: Bourne (19)
Potvin, Persson 1:26
4—PITTSBURGH: Bullard (19)
Kehoe, Carlyle 6:56
5—PITTSBURGH: Boyd (3)
St-Laurent, Hakansson 14:48
Pénalités — Baxter Pgh 0:39, Trottier NYI, Boutette Pgh 4:43, Boyd Pgh 8:26, D. Sutter NYI 12:23, Merrick NYI 16:37.

Troisième période

6—NY ISLANDERS: Bossy (48)
Bourne, Jonsson 3:55
7—NY ISLANDERS: Tonelli (31)
D. Sutter, Goring 12:38
Pénalités — Baxter Pgh 3:14, Gillies NYI 17:47.

Tirs au but

NY Islanders	8	10	14	—32
Pittsburgh	14	12	10	—36

Gardiens — Smith, NY Islanders; Dion, Pittsburgh.
Assistance — 6,502.

Flyers 6, North Stars 3

Première période

1—MINNESOTA: Plett (22)
McCarthy, Broten 8:28
2—MINNESOTA: Barrett (1)
Bellows, Eaves 9:20
3—PHILADELPHIE: Flockhart (24)
Propp 10:12
4—MINNESOTA: Eaves (13)
Bellows 11:48
5—PHILADELPHIE: Clarke (22)
Barber, Sinisalo 16:10
Pénalités — Maxwell Min 4:28, Ciccarelli Min mineure, majeure, Carson Pha majeure 10:31, Barrett Min 15:08, Paddock Pha 16:48.

Deuxième période

6—PHILADELPHIE: Sittler (39)
Sinisalo 1:01
7—PHILADELPHIE: Clarke (23)
Howe, McCrimmon 8:21
8—PHILADELPHIE: Propp (34)
Flockhart, Barber 15:20
Pénalités — Cochrane Pha 6:32, Mandich Min 14:21, Gorence Pha 16:24.

Troisième période

9—PHILADELPHIE: Marsh (2)
Propp 8:57
Pénalité — Clarke Pha 1:37.

Tirs au but

Minnesota	7	7	3	—17
Philadelphie	14	13	9	—36

Gardiens — Meloche, Minnesota; Froese, Philadelphie.
Assistance — 17,073.

Red Wings 4, Black Hawks 2

Première période

1—DETROIT: Boldirev (13)
Leach, Gilbert 0:22
2—CHICAGO: Savard (32)
B. Murray, Secord 3:16
3—DETROIT: Larson (20)
Smith 19:15
Pénalités — Woods Det 1:57, Secord Chi 7:31, B. Murray Chi 18:11.

Deuxième période

4—DETROIT: Ogrodnick (34)
Boldirev 5:38
Pénalités — Wilson Chi, Blaisdell Det doubles mineures 7:00, Feamster Chi 12:12.

Troisième période

5—CHICAGO: Ludzik (2)
Fraser, Paterson 2:35
6—DETROIT: Osborne (18)
Gare 19:41
Pénalité — Ladouceur Det 9:06.

Tirs au but

Chicago	13	7	6	—26
Detroit	10	12	9	—31

Gardiens — Bannerman, Chicago; Gilbert, Detroit.
Assistance — 11,145.

Whalers 3, Devils 0

Première période

Aucun but.

Pénalités — Hospodar Hart 3:24, Kotsopoulos Hart 7:40, Johnson Hart 10:14, Mohek NJ 18:04.

Deuxième période

1—HARTFORD: Stoughton (38)
Francis, Malinowski 9:38
Pénalités — Hospodar Hart 3:08, Wensink Hart (majeure, mineure 3:08, Broten NJ 8:31.

Troisième période

2—HARTFORD: Adams (7)
Lacroix, Sulliman 17:08
3—HARTFORD: Francis (28) 19:56
— Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Hartford	8	11	12	—31
New Jersey	9	7	7	—23

Gardiens — Millen, Hartford; Low, New Jersey.
Assistance — 10,206.

Flames 6, Jets 3

Première période

1—Calgary, Dunn (3)
Nilsson, Jackson 49
2—Winnipeg, MacLean (26)
Mullen 14:16
3—Calgary, Beers (9) 15:50
4—Winnipeg, Wilson (1)
MacLean, Maxwell 18:35
Pénalité — Konroyd Cal 12:47.

Deuxième période

5— Calgary, Jackson (4)
Beers, Nillson 7:12
6—Winnipeg, Hawerchuk (36)
..... 8:13
7—Calgary, Russell (12)
..... 17:31
Pénalités — DeBlois Wpg 0:47, Babych Wpg 5:18.

Troisième Période

8—Calgary, Nilsson (38)
Bridgman, Chouinard 7:17
9—Calgary, Nilsson (39)
..... 14:36

Tirs au but

Winnipeg	14	11	13	—38
Calgary	11	11	16	—38

Gardiens—Hayward, Winnipeg; Edwards, Calgary.
Assistance—7,242.

Donnez un cadeau UNICEF à un ami
et aidez un enfant.

unicef

chronique sportive

Saint-Léonard, une réussite sur trois tableaux

par Richard Milo

Saint-Léonard aura réussi à relever un défi de taille: organiser la finale des Jeux du Québec en pleine région urbaine, sur l'île de Montréal au surplus, où il est toujours plus difficile d'obtenir la collaboration des bénévoles et l'appui des commanditaires.

Partout, à la centrale administrative, dans les missions des 18 régions, les avis sont unanimes: que des compliments, que des félicitations et surtout, des sourires de satisfaction sur le visage des jeunes athlètes à la fin du deuxième bloc de compétitions que la région de Québec aura encore dominé, hier.

Qu'importe: les Jeux du Québec sont avant tout une manifestation privilégiant la participation et la victoire d'une région n'a guère d'importance depuis que la Société des Jeux a aboli le classement général à compter de la finale d'hiver 1981.

Au total, 2,206 jeunes, dont l'âge moyen est de 13 ans, participent à la 18e finale des Jeux du Québec. Jusqu'à présent, depuis l'été 1970, plus d'un million quatre cent mille participants et participantes ont vécu les Jeux du Québec, faisant de l'événement l'une des grandes manifestations sportives en Amérique du Nord.

Au point que LE DEVOIR a d'ailleurs appris hier que la Société des Jeux du Québec lancera ce midi le projet d'une Fondation des Jeux, dont l'objectif, $3 millions, permettra éventuellement la construction d'une maison des Jeux, où seraient centralisés tous les services administratifs de la Société de façon à mieux servir — mais cela est-il possible — les jeunes athlètes du Québec.

Tous les citoyens corporatifs seront invités à répondre à l'appel, joignant ainsi leurs efforts au Gouvernement du Québec et aux milliers de bénévoles qui font des Jeux du Québec une véritable fête sportive et culturelle, comme à Saint-Léonard...

« Jusqu'ici, je suis satisfait du déroulement de la manifestation pour trois raisons distinctes, dit Gérard Soulard, le secrétaire du comité organisateur. Les athlètes me semblent heureux et ils donnent l'impression d'avoir apprécié leur séjour lorsqu'ils nous quittent. Sur le plan culturel, je crois que nous avons réussi à mettre en évidence les caractéristiques ethniques de la communauté, en faisant ressortir la composante italophone. Sur le plan communautaire, le comité a voulu créer un bel esprit de concertation entre la municipalité, les conseils régionaux et les chefs de mission car les Jeux doivent être le fruit d'un effort concerté. »

Soulard assistait d'ailleurs hier après-midi à une rencontre spéciale à laquelle avaient été conviés les journalistes et les chefs de mission au deuxième étage de la Polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, à quelques pas de l'arena où, au même moment, la Fédération de ringuette du Québec initiait quelques jeunes filles à cette discipline.

Invitée par le comité organisateur à titre de sport de démonstration — et ayant nettement reçu un meilleur accueil qu'aux Jeux du Canada, a-t-on dit — la ringuette fait des conquêtes aux Jeux d'hiver.

« Le but était de faire connaître notre discipline aux jeunes de 18 régions — la ringuette n'est pratiquée que dans 14 régions — et de profiter de l'occasion pour lancer cette activité à Saint-Léonard, dit Serge Lamontagne, le directeur technique de la Fédération québécoise. Et le succès remporté nous prouve que cet investissement nous vaudra des retombées intéressantes. »

La Fédération québécoise de ringuette a établi pignon sur rue à la polyvalente, invitant les jeunes participants aux Jeux à chausser les patins sur une patinoire synthétique à base de plastique où ils peuvent goûter aux joies de ce sport exclusivement réservé aux filles.

« L'investissement s'élève à $3,000 environ, dit Lamontagne. Il s'agit d'une somme considérable pour la fédération, qui n'a qu'une subvention de $54,000 par année, mais l'expérience valait le coût. »

La ringuette compte présentement 4,500 adeptes dûment inscrites à la Fédération québécoise qui fait de grands efforts, depuis quelques années, pour populariser l'activité. Et à voir la réaction des jeunes, à écouter Lamontagne parler ringuette avec une conviction, le jeu n'est certes pas loin où cette activité sera au programme des Jeux du Québec.

Saint-Léonard aura permis à cette discipline féminine — des patins, un bâton sans lame, et un anneau suffisent pour jouer un match — de faire une percée remarquée auprès des jeunes de toutes les régions du Québec. Et par ricochet, la jeune population de Saint-Léonard aura été sensibilisée à une discipline jusque là inconnue des groupes ethniques.

P.S. — Les Jeux d'hiver de Saint-Léonard prendront fin dimanche. Le volet compétitif comprend 16 disciplines, réparties en trois blocs. Le dernier bloc, à compter d'aujourd'hui, est constitué des disciplines suivantes: du basket-ball, du curling, du hand-ball, du patinage artistique et du tennis de table.

CARTES D'AFFAIRES

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

SPÉCIAL
MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE
OLIVETTI PRAXIS 35
10-12-15 lettres au pouce. Dispositif de correction. Élément d'écriture (marguerite) et cartouche-ruban interchangeables.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

VERMETTE, DUNTON, De WEVER, CARON, RAINVILLE & TOUPIN
avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Duntun
John Ciaccia, M.A.N. — Louis A. Toupin
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge, M.A.N.
Michel Caron — Jean-Jacques Rainville
Robert Caron — Francine M. Jacques
Joel Mercier — Réjean Rioux
Pierre Bourbeau — Suzanne Courteau
Marc Laperrière — Catherne Lapointe
Michel Corbeil
Emilien Brais, c.r. — conseil